

# ARES

Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur

## PROGRAMME D'APPUI INSTITUTIONNEL

2015

Version finale du 11 décembre 2014



**ARES**  
Académie de Recherche et d'Enseignement supérieur  
Rue Adolphe Lavallée 1 - 5F503  
1080 Bruxelles – Belgique  
[www.ares-ac.be](http://www.ares-ac.be)

Visite et correspondance :  
**ARES – Commission de la Coopération au Développement**  
RUE DE NAMUR 72-74  
1000 BRUXELLES – Belgique  
T +32 2 289 65 65 – F +32 2 289 65 66  
[www.ares-ac.be/developpement](http://www.ares-ac.be/developpement)

LA COOPÉRATION  
BELGE AU DÉVELOPPEMENT **.be**

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>L’APPUI INSTITUTIONNEL – AI</b>	<b>6</b>
1.1	Définition	6
1.2	Principes essentiels	6
1.2.1	Approche et niveau d’intervention	6
1.2.2	Résultats attendus	7
1.2.3	Groupes de pilotage	7
1.3	Partenariats 2014-2019	7
1.3.1	Les programmes d’Appui institutionnel	7
1.3.2	Les programmes de phasing-out	7
1.3.3	Les programmes ad hoc	8
1.3.4	Le Pôle d’experts en ressources documentaires (PERD)	8
1.3.5	Le CEDESURK	8
1.3.6	Pôles de formation spécialisée & Projets de Formation Sud (PFS)	9
<b>2</b>	<b>LES PROGRAMMES DÉTAILLÉS PAR PARTENARIAT</b>	<b>10</b>
2.1	Cambodge	11
2.1.1	Institut de Technologie du Cambodge (ITC)	11
2.1.1.1	État d’avancement et perspectives 2015	12
2.1.1.2	Cadre logique détaillé	18
2.1.1.3	Budget détaillé pour 2015	31
2.2	Vietnam	32
2.2.1	Vietnam National University of Agriculture (VNUA)	32
2.2.1.1	État d’avancement et perspectives 2015	33
2.2.1.2	Cadre logique détaillé	35
2.2.1.3	Budget détaillé pour 2015	40
2.2.2	PFS002 – Master en économie et sociologie rurales, Vietnam	41
2.2.2.1	Cadre logique détaillé	42
2.2.3	PFS007 – Master in Food Technology, Safety and Quality Management (FTSQM)	44
2.2.3.1	Cadre logique détaillé	45
2.2.4	Université Pham Ngoc Thach (UPNT)	47
2.2.4.1	État d’avancement et perspectives 2015	48
2.2.4.2	Cadre logique détaillé	52
2.2.4.3	Budget détaillé pour 2015	57
2.3	Bénin	58
2.3.1	Université d’Abomey-Calavi (UAC)	58
2.3.1.1	État d’avancement et perspectives 2015	59
2.3.1.2	Cadre logique détaillé	62
2.3.1.3	Budget détaillé pour 2015	66
2.3.2	PFS004 – Master professionnel en gestion des ressources naturelles et de la biodiversité, Bénin	67
2.3.2.1	Cadre logique détaillé	68
2.4	Burkina Faso	70
2.4.1	Université de Ouagadougou (UO)	70
2.4.1.1	Stratégie d’intervention	71
2.4.1.2	État d’avancement et perspectives 2015	73
2.4.1.3	Cadre logique détaillé	75
2.4.1.4	Budget détaillé pour 2015	78
2.5	Niger	79

2.5.1	Université Abdou Moumouni (UAM).....	79
2.5.1.1	État d’avancement et perspectives 2015.....	80
2.5.1.2	Cadre logique détaillé.....	82
2.5.1.3	Budget détaillé pour 2015.....	89
2.6	Burundi .....	90
2.6.1	Université du Burundi (UB).....	90
2.6.1.1	État d’avancement et perspectives 2015.....	91
2.6.1.2	Cadre logique détaillé.....	93
2.6.1.3	Budget détaillé pour 2015.....	99
2.6.2	PFS006 de poursuite – Master complémentaire en journalisme .....	100
2.6.2.1	Cadre logique détaillé.....	101
2.7	Rwanda.....	107
2.7.1	University of Rwanda (UR) .....	107
2.7.1.1	État d’avancement et perspectives 2015.....	108
2.7.1.2	Cadre logique détaillé.....	110
2.7.1.3	Budget détaillé pour 2015.....	114
2.8	Sénégal .....	115
2.8.1	PFS003 – Stage de formation en management de la qualité sanitaire et analyse des risques, Sénégal / Côte d’Ivoire (en alternance).....	115
2.8.1.1	Cadre logique détaillé.....	116
2.9	RD Congo.....	119
2.9.1	Université de Lubumbashi (UNILU) .....	119
2.9.1.1	État d’avancement et perspectives 2015.....	120
2.9.1.2	Cadre logique détaillé.....	127
2.9.1.3	Budget détaillé pour 2015.....	137
2.9.2	Université de Kinshasa (UNIKIN).....	138
2.9.2.1	Stratégie d’intervention .....	139
2.9.2.2	Cadre logique détaillé.....	141
2.9.2.3	Budget détaillé pour 2015.....	143
2.9.3	Centre de documentation de l’enseignement universitaire, supérieur et de la recherche à Kinshasa (CEDESURK).....	144
2.9.3.1	PERD.....	145
2.9.3.2	Universitic.....	150
2.9.3.3	Budget récapitulatif CEDESURK pour 2015.....	159
2.10	Madagascar .....	160
2.10.1	Université d’Antananarivo (UA) .....	160
2.10.1.1	État d’avancement et perspectives 2015.....	161
2.10.1.2	Cadre logique détaillé.....	164
2.10.1.3	Budget détaillé pour 2015.....	169
2.10.2	PFS005 – Stage en biodiversité et écologie des récifs coralliens, Madagascar.....	170
2.10.2.1	Cadre logique détaillé.....	171
2.11	Pérou .....	173
2.11.1	Universidad Nacional de San Antonio Abad del Cusco (UNSAAC).....	173
2.11.1.1	État d’avancement et perspectives 2015.....	174
2.11.1.2	Cadre logique détaillé.....	176
2.11.1.3	Budget détaillé pour 2015.....	184
2.12	Bolivie .....	185
2.12.1	Universidad Mayor de San Simon (UMSS).....	185
2.12.1.1	État d’avancement et perspectives 2015.....	186
2.12.1.2	Cadre logique détaillé.....	187
2.12.1.3	Budget détaillé pour 2015.....	197
2.12.2	PFS008 – Master-Formation des ressources humaines en sociolinguistique dans des contextes de diversité linguistique et culturelle en Abya Yala et en Bolivie en particulier.....	198
2.12.2.1	Cadre logique détaillé.....	199

2.13	Haïti .....	201
2.13.1	Université d’Etat d’Haïti (UEH) .....	201
2.13.1.1	Stratégie d’intervention .....	202
2.13.1.2	État d’avancement et perspectives 2015 .....	203
2.13.1.3	Cadre logique détaillé .....	205
2.13.1.4	Budget détaillé pour 2015 .....	210
2.14	Equateur .....	211
2.14.1	Universidad Central del Ecuador (UCE) .....	211
2.14.1.1	État d’avancement et perspectives 2015 .....	212
2.14.1.2	Cadre logique détaillé .....	214
2.14.1.3	Budget détaillé pour 2015 .....	219
2.15	Maroc .....	220
2.15.1	Université Mohammed Premier (UMP) .....	220
2.15.1.1	État d’avancement et perspectives 2015 .....	221
2.15.1.2	Cadre logique détaillé .....	223
2.15.1.3	Budget détaillé pour 2015 .....	231
<b>3</b>	<b>LES LIGNES TRANSVERSALES .....</b>	<b>232</b>
3.1	Le Fonds de réserve commun .....	232
3.2	Renforcement des capacités des institutions .....	232
3.2.1	Audit externe .....	232
3.2.2	Expérience pilote : 2 recherches collectives en Afrique subsaharienne .....	233
<b>4</b>	<b>L’ADMINISTRATION .....</b>	<b>234</b>
4.1	Frais administratifs .....	234
4.2	Ligne générale .....	235
<b>5</b>	<b>LE BUDGET GÉNÉRAL RÉCAPITULATIF .....</b>	<b>236</b>
5.1	Budget récapitulatif des « PFS » .....	237
5.2	Statistiques .....	238

## SIGLES ET ACRONYMES

AI	Appui(s) institutionnel(s)
APEFE	Association pour la Promotion de l’Éducation et de la Formation à l’Étranger, Belgique
ARES	Académie de Recherche et d’Enseignement supérieur, Belgique
ARES-CCD	ARES – Commission de la Coopération au Développement
AUF	Agence universitaire de la Francophonie
CEDESURK	Centre de Documentation de l’Enseignement supérieur, universitaire et de Recherche à Kinshasa, RD Congo
CIUF	Conseil interuniversitaire de la Communauté française, Belgique
CIUF-CUD	CIUF – Commission universitaire pour le Développement
CTB	Coopération technique belge
CUI	Coopération universitaire institutionnelle
DGCD	Direction générale de la Coopération au Développement, Belgique
DGD	Direction générale de la Coopération au Développement et de l’Aide humanitaire, Belgique
EC	Équipe(s) de coordination
FRC	Fonds de réserve commun
GP	Groupe(s) de pilotage
GxABT	Gembloux Agro-Bio Tech (ULg), Belgique
IOV	Indicateur(s) objectivement vérifiable(s)
ITC	Institut de Technologie du Cambodge, Phnom Penh
LMD	Licence – Master – Doctorat
MRAC	Musée royal de l’Afrique centrale, Tervuren, Belgique
NUFFIC	Netherlands Organization for International Cooperation in Higher Education, Pays-Bas
PAR	Pilote(s) d’atteinte de résultat
PATG	Personnel administratif, technique et de gestion
PED	Pays en développement
PERD	Pôle d’Experts en Ressources documentaires
PIC	Projet(s) interuniversitaire(s) ciblé(s)
PRD	Projet(s) de Recherche pour le Développement
PFS	Projet(s) de Formation sud
RD Congo	République démocratique du Congo
Saint-Louis	Université Saint-Louis, Bruxelles, Belgique
SWOT	Strengths – Weaknesses – Opportunities – Threats
TIC	Technologies de l’information et de la communication
UA	Université d’Antananarivo, Madagascar
UAC	Université d’Abomey-Calavi, Cotonou, Bénin
UAH	Université agronomique de Hanoi, Vietnam (auj. VNUA)
UAM	Université Abdou Moumouni, Niamey, Niger
UB	Université du Burundi, Bujumbura
UCE	Universidad Central del Ecuador, Quito, Équateur
UCL	Université catholique de Louvain, Belgique
UEH	Université d’État d’Haïti, Port-au-Prince
ULB	Université libre de Bruxelles, Belgique
ULg	Université de Liège, Belgique
UMONS	Université de Mons, Belgique
UMP	Université Mohammed Premier, Oujda, Maroc
UMSS	Universidad Mayor de San Simón, Cochabamba, Bolivie
UNamur	Université de Namur, Belgique
UNIKIN	Université de Kinshasa, RD Congo
UNILU	Université de Lubumbashi, RD Congo
UNR	Université nationale du Rwanda, Butare (auj. UR)
UNSAAC	Universidad Nacional de San Antonio Abad del Cusco, Pérou
UO	Université de Ouagadougou, Burkina Faso
UPNT	Université Pham Ngoc Thach, Ho Chi Minh Ville, Vietnam
UR	Université du Rwanda (anc. UNR)
VLIR	Vlaamse Interuniversitaire Raad, Belgique
VLIR-UOS	VLIR – Universitaire Ontwikkelingssamenwerking
VNUA	Vietnam National University of Agriculture (anc. UAH), Hanoi
WBI	Wallonie-Bruxelles International

## INTRODUCTION

Deux mille quinze constitue la **deuxième année du nouveau programme d’Appui institutionnel**.

La première partie du document rappelle brièvement le **cadre stratégique**<sup>1</sup> dans lequel s’inscrit l’Appui institutionnel et les **institutions partenaires de l’ARES** dans des pays en développement et le type d’appui dont elles bénéficient : institutionnel, dégressif ou progressif.

Pour chacune de ces institutions, le document rappelle le **programme stratégique** établi **pour 6 ou 3 ans**, et présente le **budget détaillé pour la deuxième année de la mise en œuvre** du partenariat, soit **du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015**.

Afin d’éclairer les enjeux et tracer les **perspectives** pour l’année **2015**, les **équipes de coordination** des différents partenariats ont **résumé le déroulement de leur programme par résultat** depuis son démarrage jusqu’à ce jour et **justifié** les **modifications** significatives qui ont été éventuellement apportées au **budget** ou au **cadre logique** par rapport à leurs **prévisions**.

À noter enfin que la poursuite du financement de **4 Pôles de formations spécialisées** et de **3 Projets de Formations Sud** est inscrite dans le présent programme.

## 1 L’APPUI INSTITUTIONNEL – AI

### 1.1 DÉFINITION

« Un Appui institutionnel est un **programme** par lequel l’ARES entend **soutenir le développement institutionnel d’une université partenaire**, sur la base de **ses priorités stratégiques**, en renforçant ses capacités afin d’y **favoriser un environnement qui soit propice à un enseignement, une recherche et des services à la société pertinents et de qualité**. »

### 1.2 PRINCIPES ESSENTIELS

L’instrument d’Appui institutionnel **remplace l’instrument de coopération universitaire institutionnelle** (CUI), dont il reprend l’essentiel des caractéristiques tout en étant **recentré sur l’aspect précisément institutionnel**.

Il repose sur le principe d’une **collaboration privilégiée** avec un **nombre restreint d’universités partenaires** du Sud et doit permettre d’apporter une **réponse aux facteurs limitants** qui entravent l’institution partenaire dans l’exercice de son rôle d’acteur du développement : **relève académique, culture de la recherche et interaction avec la société défaillantes**.

#### 1.2.1 Approche et niveau d’intervention

L’AI est régi par une **approche programme** et agit principalement au **niveau institutionnel**. Il conjugue en effet **plusieurs activités** et se concentre sur **des objectifs et des résultats institutionnels**.

L’AI agit en privilégiant une **approche transversale** en vue d’assurer à l’université partenaire un **soutien global**, pour, par exemple :

- assurer une gestion dynamique des carrières académiques,
- créer les conditions favorables à un enseignement de qualité (réforme des curricula, équipement de salles didactiques, de laboratoires, de bibliothèques,...),

<sup>1</sup> Le lecteur se reportera au Plan stratégique 2014-2016 et au programme d’Appui institutionnel 2014 de l’ARES-CCD (tous deux disponibles sur notre site) pour plus d’information sur le cadre stratégique global.

- améliorer les modes d’organisation et d’administration de l’université (gestion et valorisation de la recherche, gestion des étudiants, modernisation des processus administratifs et financiers,...),
- etc.

### 1.2.2 Résultats attendus

*Résultat attendu 1 :* La capacité à remplir la mission fondamentale d’enseignement est renforcée.

*Résultat attendu 2 :* La capacité à remplir la mission fondamentale de recherche est renforcée.

*Résultat attendu 3 :* Les capacités en matière de stratégie, de gestion et d’interaction avec la société sont durablement améliorées.

La mise en œuvre des appuis institutionnels doit **particulièrement contribuer à l’atteinte du R1 de la stratégie globale de l’ARES en matière de coopération au développement** : « la performance des universités partenaires du Sud est améliorée par le renforcement de leur capacité structurelle ».

### 1.2.3 Groupes de pilotage

**Deux groupes de pilotage sont institués par partenariat :**

- Un groupe interuniversitaire composé d’une **équipe de coordination** (EC) et de **pilotes d’atteinte de résultat** (PAR) issus des universités francophones de Belgique ;
- un groupe composé d’une EC et de PAR issus de l’institution bénéficiaire de l’Appui institutionnel.

Ces deux groupes de pilotage **assurent conjointement la mise en œuvre** et le suivi du programme.

➔ *Les membres des différents Groupes de Pilotage sont rappelés dans les programmes détaillés par partenariat.*

## 1.3 PARTENARIATS 2014-2019

### 1.3.1 Les programmes d’Appui institutionnel

Onze institutions bénéficient d’un Appui institutionnel proprement dit pour 2014-19 :

- **l’Institut de Technologie du Cambodge**, Phnom Penh (ITC)
- **la Vietnam National University of Agriculture**, Hanoï (VNUA)
- **l’Université d’Abomey Calavi**, Cotonou, Bénin (UAC)
- **l’Université du Burundi**, Bujumbura (UB)
- **l’Université du Rwanda**, Butare (UR)
- **l’Université de Lubumbashi**, RD Congo (UNILU)
- **la Universidad Nacional de San Antonio Abad del Cusco**, Pérou (UNSAAC)
- **la Universidad Mayor de San Simón**, Cochabamba, Bolivie (UMSS)
- **l’Université d’Antananarivo**, Madagascar (UA)
- **l’Université Abdou Moumouni**, Niger (UAM)
- **la Universidad Central del Ecuador**, Équateur (UCE)

Sur la base d’une analyse institutionnelle fondée sur le modèle SWOT, **une stratégie d’intervention a été identifiée** pour chacune de ces onze institutions et des **objectifs et résultats à atteindre ont été déterminés pour la période 2014-2019**.

### 1.3.2 Les programmes de phasing-out

Deux institutions bénéficient d’un **programme de phasing-out** de trois ans à compter de 2014 :

- **l’Université Mohammed Premier**, Oujda, Maroc (UMP)

- **l’Université Pham Ngoc Thach**, Ho Chi Minh Ville, Vietnam (UPNT)

**La coopération de type institutionnel s’arrêtera avec ces deux institutions partenaires en 2017**, ce qui n’exclut évidemment pas les autres instruments de coopération décrits dans le cadre des nouvelles orientations stratégiques de l’ARES.

Une stratégie de retrait a été identifiée pour chacune de ces deux institutions et des objectifs et résultats à atteindre ont été déterminés pour la période 2014-2016.

### 1.3.3 Les programmes ad hoc

Enfin, trois institutions bénéficient, pendant trois ans à compter de 2014, d’un **programme ad hoc**, qu’on pourrait qualifier comme étant « de relance » et qui déterminera la poursuite de la coopération entre le l’ARES et chacune de ces institutions :

- **l’Université de Kinshasa**, RD Congo (UNIKIN)
- **l’Université d’État d’Haïti** (UEH)
- **l’Université de Ouagadougou**, Burkina Faso (UO)

Au moment de la rédaction du programme 2014, la formulation des *ad hoc* n’avait pas encore aboutie ; c’est pourquoi, **la stratégie d’intervention, pour chacun de ces trois partenariats, est présentée dans le présent programme 2015.**

### 1.3.4 Le Pôle d’experts en ressources documentaires (PERD)

L’appui aux bibliothèques est une **composante essentielle du renforcement institutionnel** et étant donné la spécificité du métier de bibliothécaire, l’ARES a confié, dans le cadre de l’AI, l’appui aux ressources documentaires à un groupe transversal composé d’experts-bibliothécaires. Celui-ci doit permettre d’apporter **une réponse en partie commune à des problèmes en partie communs** et d’échanger les **bonnes pratiques** au sein des différentes bibliothèques des institutions partenaires.

Pour ce faire, le groupe transversal a élaboré une « **offre de services** » de base, à mettre en œuvre localement, qui sert de cadre de référence pour un **appui idéal aux bibliothèques centrales**. Cette offre de base est ensuite adaptée aux différents contextes et aux circonstances.

Le « **Pôle d’experts en Ressources documentaires** » (PERD) est **mis à disposition des Pilotes d’atteinte de résultat (PAR) de l’AI pour tous les aspects du cadre logique d’un AI liés aux bibliothèques ou aux ressources documentaires.**

L’appui aux ressources documentaires est donc intégré à un ou plusieurs résultats d’un AI. Les bibliothécaires-experts peuvent être requis pour des **soutiens ponctuels**, mais, **de manière générale, ils sont attachés à un partenariat d’AI pour toute la durée de celui-ci**. L’expert concourt ainsi à l’atteinte du résultat AI concerné par l’appui aux bibliothèques ou aux ressources documentaires et, par là, à l’atteinte de l’objectif spécifique de chaque AI. Il le fait sur la base de l’offre de services commune du groupe ressources documentaires, séquencée en 11 étapes qui constituent le cadre de référence idéal de son intervention.

Localement, des « référents locaux » pour l’appui aux ressources documentaires ont été désignés. Ce sont eux qui sont les homologues des experts du PERD.

### 1.3.5 Le CEDESURK

Depuis plusieurs années, l’ARES appuie la **bibliothèque interuniversitaire du Centre de Documentation de l’Enseignement supérieur, universitaire et de Recherche à Kinshasa** (CEDESURK). Le CEDESURK ne relève pourtant d’aucun partenariat de coopération universitaire institutionnelle. Or, par sa **fonction interuniversitaire**, il constitue **un outil indispensable au développement des capacités en RD Congo**. L’ARES et le VLIR-UOS y déploient d’ailleurs actuellement plusieurs de leurs actions (PERD, UniversITIC, Eb@le-santé, etc.).

Depuis 2014, l’ensemble des programmes **interuniversitaires développés en RD Congo est présenté sous le nom du CEDESURK**. À l’avenir, toute action de nature interuniversitaire en RD Congo serait hébergée par le CEDESURK, ce qui contribuerait à **renforcer et à valoriser le CEDESURK** dans un cadre d’actions plus cohérent.



### 1.3.6 Pôles de formation spécialisée & Projets de Formation Sud (PFS)

Un Projet de Formation Sud (anc. Pôle de Formation Spécialisée) est un projet d'appui à ou de création d'une formation universitaire aboutissant à un diplôme, hors 1<sup>er</sup> cycle, ou d'une formation universitaire non diplômante aboutissant à un certificat, issu d'une initiative conjointe Nord-Sud et répondant à un besoin de formation local, national voire régional.

Par les Projets de Formation Sud, l'ARES entend donc renforcer les capacités et l'offre de formation (initiale ou continue) d'une université partenaire dans des domaines porteurs pour le développement de l'institution partenaire ou de la société (au niveau local ou régional).

Le PFS est régi par les modalités de l'appel compétitif.

En 2015, 4 **Pôles de formation spécialisée** sélectionnés dans le cadre du programme CUI 2008-2012 et prolongés de 3 ans, **continueront de fonctionner** jusqu'à leur terme, fixé au 31 décembre 2015<sup>2</sup> :

- **Master en économie et sociologie rurales**, UAH, Vietnam (PFS02)
- **Stage de formation en management de la qualité sanitaire et analyse des risques**, UCAD/INP-HB, Sénégal/Côte d'Ivoire (en alternance) (PFS03)
- **Master professionnel en gestion des ressources naturelles et de la biodiversité**, UAC, Bénin (PFS04)
- **Stage en biodiversité et écologie des récifs coralliens**, IHSM/UT, Madagascar (PFS05)

Ceux-ci répondent aux orientations stratégiques dans le cadre desquelles ils ont été conçus et sélectionnés.

**Trois** nouveaux **Projets de Formations Sud** (PFS) ont été inscrits dans le programme CUI 2013 et 2014. Ils se poursuivent aussi dans le cadre du présent programme.

- **Master complémentaire en journalisme**, UB, Burundi (PFS06)
- **Master in Food Technology, Safety and Quality Management**, UAH, Vietnam (PFS07)
- **Master-formation des ressources humaines en sociolinguistique dans des contextes de diversité linguistiques et culturelle en Abya Yala et en Bolivie en particulier**, UMSS, Bolivie (PFS08)

Ces 3 projets avaient été sélectionnés dans le cadre du programme PRD/PFS 2013. Celui-ci avait été élaboré dans la perspective de la « Nouvelle Stratégie Sud », laquelle prévoyait la fusion de tous les programmes Sud actuels de l'ARES au sein d'un « programme Sud » unique, financé par un subside global avec une nouvelle répartition du budget Sud plus favorable aux « projets par appel compétitif » qu'aux « Appuis institutionnels ». Cette nouvelle répartition budgétaire ayant été repoussée, parce que liée à un accord politique jamais appliqué, le programme PRD/PFS ne pouvait plus, avec un budget constant, absorber tous les projets sélectionnés. C'est pourquoi les nouveaux PFS qui se déroulent dans une université bénéficiaire d'un Appui institutionnel ont été inscrits dans le programme CUI 2013 et 2014. Ils se poursuivent dans le présent programme.

---

<sup>2</sup> Le Master en qualité des soins et gestion des risques de santé, IRSP/UAC, Bénin (PFS01) n'a pas été reconduit.

## 2 LES PROGRAMMES DÉTAILLÉS PAR PARTENARIAT

## 2.1 CAMBODGE

### 2.1.1 Institut de Technologie du Cambodge (ITC)

#### OG

##### Objectif global

L'ITC remplit avec efficacité ses trois missions universitaires essentielles et participe ainsi activement au développement du Cambodge.

#### OS

##### Objectif spécifique

L'ITC développe une réelle recherche structurée, utile au développement du Cambodge en tissant des liens pertinents avec les milieux professionnels et les communautés, en s'appuyant sur des services internes renforcés et une formation de qualité reconnue.

#### R1

##### Résultat attendu 1

Une recherche scientifique de qualité est développée par l'ITC, elle peut compter sur une structure d'appui scientifique organisée et elle offre également des opportunités de coopération pour les partenaires belges.

#### R2

##### Résultat attendu 2

L'ITC forme une masse critique de doctorants, dans la perspective d'une création à terme d'une école doctorale.

#### R3

##### Résultat attendu 3

Une cellule d'interface entre l'ITC et le milieu professionnel fonctionne de manière performante dans les domaines suivants : formation continue, valorisation de la recherche, insertion professionnelle et prestation de services.

#### R4

##### Résultat attendu 4

Le système d'information (SI) au sein de l'ITC est organisé de manière coordonnée et informatisée.

#### R5

##### Résultat attendu 5

Les services d'appui au fonctionnement de l'ITC (bibliothèque et service technique) sont performants.

#### R6

##### Résultat attendu 6

Les collaborations institutionnelles entre l'ITC et les universités belges se poursuivent : elles garantissent un enseignement de qualité à l'ITC face à l'augmentation importante des effectifs d'étudiants.

### 2.1.1.1 État d'avancement et perspectives 2015

#### **Résultat 1 :**

**Une recherche scientifique de qualité est développée par l'ITC, elle peut compter sur une structure d'appui scientifique organisée et elle offre également des opportunités de coopération pour les partenaires belges.**

PAR ITC : **HUL Siengheng**  
PAR belge : **Charles DEBOUCHE, ULg-GxABT**

#### 1. Création du Conseil de la recherche Scientifique (CRS)

Le CRS est chargé de la gestion, l'animation et l'évaluation de la recherche scientifique soutenue par l'AI 14-19. Il est constitué des coordonnateur(trices)s, gestionnaires et pilotes d'atteinte de résultat (PAR) cambodgiens et belges, de l'équipe de direction de l'ITC, des représentants des entreprises au CA de l'ITC, d'un représentant de Royal University of Phnom Penh (RUPP) et de Royal University of Agriculture. Le CRS a été constitué en mai 2014.

#### 2. Définition des axes prioritaires de développement de la recherche

Le CRS définit les axes prioritaires de développement de la recherche scientifique à l'ITC en conformité avec les quatre priorités nationales arrêtées par le Gouvernement Royal du Cambodge.

Le CRS a arrêté les axes prioritaires suivants :

Les domaines de recherche prioritaires sont inspirés des priorités nationales définies par le Gouvernement Royal du Cambodge.

- le **développement du secteur agricole** (augmentation de la productivité, diversification des productions, réformes du secteur halieutique et de l'exploitation forestière),
- la promotion de la **réhabilitation et de la construction** des infrastructures physiques (ponts, routes, barrages hydrauliques, réseau énergétique, TIC),
- le développement **du secteur privé et la création d'emploi** (renforcement du secteur privé et investissements, création d'emplois et conditions de travail, promotion des PME, assurance sociale et réseaux de sécurité),
- le **renforcement des capacités et le développement des ressources humaines** (qualité de l'éducation, services de santé, équité de genre).

Au-delà du projet, le chercheur doit aligner sa recherche avec la thématique de recherche donnée par le département. Ces domaines ont été fixés et sont repris ci-dessous en dessous.

- GCA : (1) Valorisation des matières premières agricoles, co-produits et sous-produits, et (2) Environnement.
- GCI : Matériaux de construction
- GEE : Systèmes et énergie électrique
- GGG : A déterminer
- GIC : Natural language processing
- GIM : Renewable energy, energy conversion system, et energy efficiency
- GRU: la proposition était dans le domaine de l'eau, sol et environnement

#### 3. Appel à projet

Le CRS a lancé le 14 août, un appel à projet de recherche adressé aux enseignants chercheurs de l'ITC en précisant les domaines qui seront privilégiés. Les projets doivent être déposés pour le 30 septembre 2014.

Il sélectionnera, entre le 1 et le 15 octobre, **6** projets qui seront soutenus par l'AI 14-19 et qui débiteront au 1 novembre 2014.

#### 4. Mission de suivi

Le Prof Charles DEBOUCHE, PAR1, effectuera une mission de suivi du résultat du 15 au 21 octobre 2014. A cette date, les projets de recherches auront été sélectionnés, il pourra donc aider à l'organisation de leur démarrage.

#### 5. Autres activités prévues

Les autres activités prévues se dérouleront après le lancement des projets de recherche.

#### **Résultat 2 :**

**L'ITC forme une masse critique de doctorants, dans la perspective d'une création, à terme, d'une école doctorale.**

PAR ITC : **SEANG Chan sopheak**  
 PAR belge : **Michel VERLEYSSEN, UCL**

#### 1. Amélioration qualitative et quantitative des Masters

Ce volet a débuté par des actions concrètes. Michel Verleysen, PAR2, a effectué une visite à l'ITC au mois de mars 2014. Il a rencontré l'ensemble des responsables des Masters ITC, et a pu échanger avec eux tant sur la structure du programme que sur les objectifs et le public visés. Il est apparu clairement que si certains Masters ont trouvé leur voie et leur public, parfois depuis plusieurs années, d'autres sont à la recherche d'une orientation claire, qui combine les aspirations d'une formation davantage orientée vers la recherche, avec les attentes parfois plus professionnalisées du public visé.

Deux responsables de Masters de l'ITC, Nguon Kollika pour le Master en Industrial and Mechanical Engineering, et Samboeun Hean pour le Master en Mobile Technology, effectueront une visite en Belgique fin octobre 2014. Ils iront rencontrer des responsables de la formation dans les différentes universités de la FWB, afin de voir comment transposer dans leurs Masters certains éléments de l'organisation des Masters FWB.

Par ailleurs, Madame Catherine COLLOT, ULg-GxABT, effectuera du 15 au 21 octobre prochain, une mission à l'ITC au cours de laquelle elle animera un séminaire sur les référentiels de compétences à destination des responsables des masters de l'ITC.

#### 2. Développement de thèses en co-encadrement.

Ce volet est en cours de démarrage. En raison de l'attente d'une confirmation formelle de la disponibilité du budget, il avait été décidé de ne pas lancer d'appels aux propositions de recherche (R1) ni d'appel aux bourses de doctorat (R2) associées. Le processus a été mis en place dès l'annonce de la disponibilité du budget. L'ITC a défini des priorités en termes de domaines de recherche (voir R1 ci-dessus). L'appel pour bourses de doctorats a été lancé le 18 août 2014 ; le comité scientifique se réunira début octobre pour prendre les décisions. Les bourses de doctorat, tout comme les projets de recherche, doivent démarrer le 1 novembre 2014.

### **Résultat 3 :**

**Une cellule d'interface entre l'ITC et le milieu professionnel fonctionne de manière performante dans les domaines suivants : formation continue, valorisation de la recherche, insertion professionnelle et prestation de services.**

PAR ITC : **IN Sokneang**  
 PAR belge : **Frédéric DEBASTE, UCL**

#### Remarque

Le début du projet a été marqué par le changement de PAR sud, puisque c'est Mme In Sokneang qui reprend le pilotage sud de cette activité.

L'année 2014 prévoyait la création de la cellule, le démarrage de la mise en place d'un catalogue ainsi que la structuration de son offre et des activités de sensibilisation/communication.

Cette année a principalement été centrée sur la mise en place de la structure d'interface d'un point de vue matériel, de ressources humaines et de statuts. Ensuite, il est prévu de réaliser un premier travail d'identification des forces de l'ITC à mettre en avant par la cellule interface.

#### 1. Mise en place de la structure

L'ITC a formellement libéré Mme In Sokneang de 50% de son activité d'enseignement pour mener à bien l'activité du *Industry Linkage and Cooperation Office*. Par contre, à l'heure actuelle aucun espace physique n'a été libéré pour installer ce bureau. De même l'équipe locale demande à différer l'engagement de l'assistant commercial car le niveau d'activité ne justifie pas encore d'avoir un assistant. Cet engagement et l'achat du mobilier interviendront en 2015. A l'inverse l'achat du data-projecteur prévu en 2015 sera avancé à 2014.

Les autres activités prévues dans le cadre de la mise en place de la structure pour la suite de l'année sont en cours de planification:

- Atelier sur l'importance d'une interface,
- Atelier sur la propriété intellectuelle,
- Formation en Thaïlande dans une interface locale (à réaliser sous peu),
- Formation dans une interface en Belgique.

#### 2. Première analyse des forces à mettre en avant

Cette partie du travail est fort avancée : l'ensemble des départements on fait l'objet d'interview et des premières brochures d'offre de service ont été réalisées et présentées au consortium. A cette occasion 2 constats sont ressorti :

- Le besoin de matériel photographique de meilleure qualité pour réaliser des clichés donnant un rendu professionnel
- La volonté de procéder à l'impression des brochures en interne à l'ITC plutôt que de recourir à un service extérieur pour assurer une évolution plus rapide du contenu des plaquettes de présentation.

De ce fait, le budget demandé est modifié avec une réduction du budget de communication et une augmentation du budget équipement pour l'achat d'un appareil photo et pour augmenter le budget dédié à une imprimante. Enfin, en vue de donner une visibilité interne et externe à la nouvelle cellule il a été proposé de réaliser un clip vidéo professionnel des activités de l'ITC. Le budget a été adapté en ce sens.

#### **Résultat 4 :**

**Le système d'information (SI) au sein de l'ITC est organisé de manière coordonnée et informatisée en s'appuyant sur un service informatique performant.**

PAR ITC : **LAY Heng**

PAR belge : **Jean-Noël Colin, UNamur**

Pour 2014, l'objectif du résultat vise à mettre en place les conditions nécessaires au développement et au déploiement d'un système informatique supportant les missions de l'ITC, en commençant par un support aux administrations.

##### 1. Comité de pilotage

L'approche suivie consiste à mettre sur pied un comité de pilotage ou comité stratégique qui encadrera le projet durant toute sa durée. Ce comité inclut des représentants de la direction, des utilisateurs, du service informatique et du département GIC (Génie Informatique et Communication). Ce comité devra piloter le projet et valider les grandes étapes de celui-ci, en définissant les priorités entre les différentes tâches à réaliser.

Depuis le mois d'avril, des réunions régulières ont eu lieu par video conférence entre les PARs (locaux et distants) afin d'initier les premières étapes du projet.

Le comité de pilotage a été constitué en juin.

##### 2. Constitution de l'équipe locale

L'ITC ne disposant pas de ressources de développement, la seconde étape consistera à recruter une nouvelle équipe, composée d'un architecte et de deux développeurs. Cette équipe sera amenée à élaborer son plan pluriannuel de développement: en se basant sur une identification high-level des besoins de l'Institution, elle proposera un planning de prise en charge des différents modules du Système d'Information tenant compte des priorités de l'ITC. Les domaines identifiés à ce jour sont le bureau des études, les services financiers, le département RH, le support à la recherche, un portail personnalisé pour étudiants et staffs. Le plan sera élaboré et proposé par l'équipe de développement et sera soumis à la validation du groupe stratégique.

L'équipe de développement (deux développeurs et un architecte) a été recrutée au 1/6. Des discussions préliminaires ont eu lieu au sein de l'ITC pour définir les priorités stratégiques et les grandes orientations de développement.

##### 3. Mission de suivi

Une mission de suivi a été organisée à l'ITC du 7 au 11 Juillet 2014. Les objectifs étaient les suivants :

- Rencontre avec le comité stratégique pour en valider la constitution, le sensibiliser à l'importance du projet et définir son mode de fonctionnement
- Rencontres avec l'équipe technique pour en valider la constitution, la conscientiser de l'importance et de la complexité du projet et définir son mode de fonctionnement
- Valider le budget et son utilisation pour les 3 premières années
- Définir les premières échéances et priorités

La mission s'est organisée sous la forme de réunions chaque jour, principalement avec l'équipe technique, mais aussi avec Mr Pol Norith en délégation du comité stratégique. Ces réunions ont porté à la fois sur les objectifs et priorités du projet, sur l'organisation interne, les méthodes de suivi, le choix des technologies, les outils à mettre en place et une démonstration des fonctionnalités d'un système pouvant servir d'inspiration à celui à mettre en place à l'ITC.

Cette mission a été très fructueuse. La seule réserve par rapport à l'atteinte des objectifs est qu'il n'a pas été possible de rencontrer le comité stratégique dans son ensemble. Seul Mr Pol Norith, vice-directeur, était disponible mais nous avons eu des échanges approfondis et francs et il a paru convaincu et prêt à diffuser nos conclusions auprès de ses collègues.

A l'issue de la mission, il a été convenu que l'équipe de développement consacrerait le reste de l'été à 3 tâches principales :

- Identification des chantiers prioritaires
- Analyse détaillée du chantier 'gestion des études'
- Choix technologiques

Un planning de missions Sud/Nord a aussi été établie, avec une première visite organisée début novembre pour deux membres de l'équipe technique.

L'organisation régulière de réunions de synchronisation est primordiale pour que le progrès du projet puisse être guidé et évalué, et que des mesures correctrices puissent être prises le cas échéant.

Il existe des risques réels pour le projet, tels que le manque de vision, la résistance au changement, la distraction du personnel vers d'autres tâches jugées plus prioritaires. Cela doit être vérifié régulièrement.

### **Résultat 5 :**

**Les services d'appui à l'enseignement et à la recherche de l'ITC (bibliothèque, service technique) sont performants.**

PAR ITC : **SOK Kimheng**

PAR belge : **Mathieu JAVAUX, UCL** (depuis juin 2014 en remplacement d'Yvan LARONDELLE, UCL, devenu doyen de sa faculté)

PERD : **Pascal JAMIN, UCL**

#### Remarque

Pour 2014, le démarrage des activités a pris un peu de retard, le PAR belge Yvan Larondelle a été remplacé en juin par Mathieu Javaux.

#### Organisation du suivi du résultat

Le R5 est constitué de deux volets : 5a appui à la bibliothèque et 5b appui technique à la recherche. Du côté cambodgien, Mr SOK (responsable cambodgien du R5) a délégué à Mr Long BUN les aspects techniques (R5b) alors que lui-même se concentrera sur le R5a.

A noter que ces deux volets sont regroupés au sein d'un seul résultat. La subdivision permet de déterminer quel expert gère quel volet, mais il n'y a qu'un seul PAR

	<b>Expert ITC</b>	<b>Expert belge</b>
5a - appui à la bibliothèque	SOK Kimheng	Pascal JAMIN
5B - appui technique à la recherche	BUN Long	Mathieu JAVAUX

### **5a. Appui à la bibliothèque**

#### 1. Mission de suivi et clarification des besoins

Pascal JAMIN a effectué une mission au mois d'août, l'ITC clôturait les comptes 2013 et n'avait pas encore reçu le premier cashcall pour 2014. Aucune dépense n'avait donc pu être réalisée. Cette mission a permis de clarifier et préciser les besoins pour la bibliothèque de sorte que dès que le budget sera disponible les premières dépenses peuvent directement avoir lieu.

#### 2. Organisation et formation du directeur

Du point de vue organisationnel, il est à noter que le directeur de bibliothèque engagé au mois d'avril n'a pas réussi avec succès sa période d'essai. Une nouvelle personne a déjà été engagée, elle prendra fonction ce 1er octobre. La formation complémentaire du directeur (bourse sud-sud) aura lieu dans le courant du mois de novembre, début décembre au plus tard.

### **5b. Appui technique à la recherche**

#### 3. Rénovation des salles

La première activité est la mise en place d'un bureau central de service technique (BCST). Il s'agit de constituer une plateforme technique efficace pour assurer des diagnostics de pannes et des réparations des équipements des différents départements. Cette plateforme apportera un soutien essentiel au développement des activités de recherche de l'ITC, le bon fonctionnement des équipements constitue un effet une condition essentielle à la réalisation des essais et expériences.

Le BCST doit avoir un emplacement fixe et bien équipé. Les deux salles mises à disposition par l'ITC pour accueillir le BCTS ont toutefois besoin d'une rénovation, laquelle n'était initialement pas prévue, les salles n'ayant pas encore été affectées lors de la formulation.

Le stage Sud-Nord prévu en 2014 pour le responsable du bureau est reporté, celui-ci n'ayant pas encore été recruté. Le budget de ce stage est réaffecté à la rénovation et à l'outillage du BCST.

Plan des salles qui accueilleront le BCST.

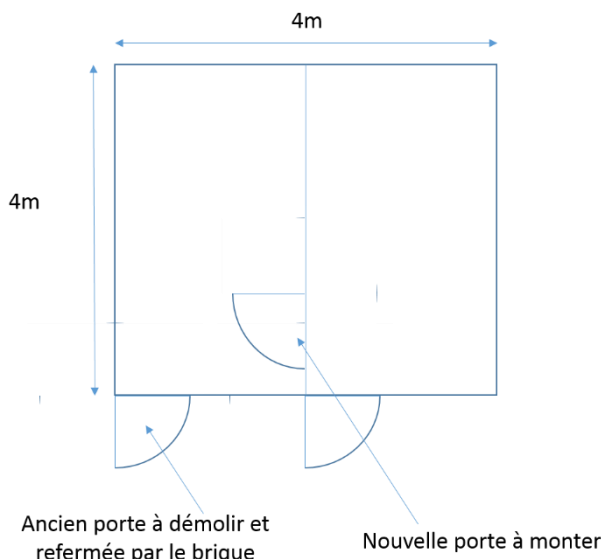


Figure 1: Plan des salles à rénover

#### 4. Mission de suivi et préparation des missions de transfert de compétences

Une mission de Mathieu JAVAUX est prévue en octobre afin de faire démarrer l'activité R5b en accord avec les partenaires locaux. Des contacts ont été pris avec différentes plateformes techniques belges afin de trouver les experts nécessaires au transfert de connaissances de la gestion de telles plateformes vers l'ITC.

#### **Résultat 6 :**

**Les collaborations institutionnelles entre l'ITC et les universités belges-garantissent le transfert des compétences nécessaires pour un enseignement de qualité par l'ITC.**

PAR ITC : **NUTH Sothan**

PAR belge : **Christophe LEYS, ULB**

Le R5 consiste en l'organisation de missions d'enseignement (phasing out) et de mission d'enseignement à caractère transversal en support à la recherche.

#### **Définition des missions**

Christophe LEYS a effectué une mission (budget spécial missions de préparation AI) en mars 2014 afin de finaliser les missions d'enseignement. Les homologues cambodgiens des cours qui vont être dispensés ont tous été identifiés ou remplacés (dans le cas où les homologues initiaux ont été appelés à d'autres fonctions). Les contacts ont été pris avec les professeurs belges et les missions sont en train d'être lancées. Seul le cours de « Sécurité et Maintenance » reste à finaliser (le titulaire belge était le PAR 5, lequel a été appelé au décanat de sa faculté et a donc dû démissionner). La recherche d'un titulaire pour cette mission est en cours.

#### **Coordination**

Coordinatrice ITC : **PHOEURNG Sackona**

Gestionnaire ITC : **PHOL Norith**

Coordonnateur belge : **Philippe BOUILLARD, ULB**

Gestionnaire belge : **Christine DASNOY, ULg**

La nouvelle coordination s'est mise en place. Une mission Nord-Sud est envisagée fin 2014 pour une information et formation à la gestion, à l'outil financier et au rapportage. Cette mission doit toutefois encore être précisée et confirmée.



Pour 2014, une mission supplémentaire S-N est ajoutée au budget afin de permettre une mission des deux membres de l'EC cambodgienne en Belgique début 2015.  
Une mission supplémentaire S-N est également ajoutée sur le budget 2015.

2.1.1.2 Cadre logique détaillé

ITC	Logique d'intervention	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
<b>OG</b>	L'ITC remplit avec efficacité ses trois missions universitaires essentielles et participe ainsi activement au développement du Cambodge			
<b>OS</b>	<b>L'ITC développe une réelle recherche structurée, utile au développement du Cambodge en tissant des liens pertinents avec les milieux professionnels et les communautés, en s'appuyant sur des services internes renforcés et une formation de qualité reconnue.</b>	Evolution du nombre de projets de recherches et de prestations de service développés à l'ITC à la demande des partenaires extérieurs. Evolution du nombre d'étudiants en 3 <sup>ème</sup> cycle. Opérationnalité du Conseil Scientifique en matière de recherche.	Rapports annuels du CA et du Consortium. Rapports-bilan du Ministère de l'éducation. Les rapports des différentes recherches réalisées.	La tendance actuelle d'industrialisation du Cambodge se confirme. L'intérêt général des jeunes cambodgiens pour le domaine scientifique augmente.
<b>R1</b>	<b>Une recherche scientifique de qualité est développée par l'ITC et elle peut compter sur une structure d'appui scientifique organisée et elle offre également des opportunités de coopération pour les partenaires belges.</b>	Evolution du nombre de publications scientifiques et de parution de la revue scientifique de l'ITC. Evolution du nombre de présentations des résultats de recherche dans des colloques scientifiques internes et externes à l'ITC. Evolution du nombre d'enseignants chercheurs et d'équipes de recherche. Evolution du nombre total de projets de recherche obtenus et de projets réalisés. Evolution du nombre de recherches interdisciplinaires et de collaborations internationales de recherche.	Rapports-bilan du Ministère de l'éducation. Rapports annuels du CA et du Consortium. Document de statut du chercheur. Rapports des chercheurs.	Le Master Plan « Recherche » du Ministère de l'Education est mis en œuvre. L'intérêt des étudiants à suivre les formations de 3 <sup>ème</sup> cycle à l'ITC s'accroît. Le bon taux de retour des doctorants en formation à l'étranger se maintient. La carrière de chercheur à l'ITC est valorisante. Existence d'un statut de chercheur.
		<b>Moyens</b>	<b>Coûts</b>	
	<p>1.1. Organisation d'une structure d'appui au développement de la recherche scientifique au sein de l'ITC.</p> <p>1.1.1. Création d'un Conseil de la recherche scientifique (CRS).</p> <p>1.1.2. Organisation d'une mission en Belgique pour le PAR1 cambodgien pour étudier l'organisation de la recherche dans les universités francophones belges.</p> <p>1.1.3. Organisation d'une mission de coordination au Cambodge pour le PAR1 belge.</p> <p>1.1.4. Définition des axes prioritaires de développement de la recherche scientifique à l'ITC par le CRS en conformité avec les quatre priorités nationales arrêtées par le</p>	<p>Moyens humains, décisions administratives.</p> <p>Une mission d'étude annuelle S/N avec accueil en Belgique.</p> <p>Une mission de suivi annuelle N/S avec accueil à l'ITC.</p> <p>Séances de travail du CRS, analyses des priorités nationales.</p>	<p>Frais de personnel participant au CRS et frais d'installation pris en charge par ITC.</p> <p>Frais des 3 missions S/N.</p> <p>Frais des 3 missions N/S</p> <p>Frais du personnel participant au CRS pris en charge par ITC.</p>	<p>La direction de l'ITC reconnaît le CRS comme organe de gestion de la recherche.</p> <p>Les membres du CRS prennent en compte l'intérêt général de l'ITC.</p>

<p><i>Gouvernement Royal du Cambodge.</i></p> <p><b>1.2. Développement de 6 projets de recherche au sein de l'ITC.</b></p> <p><b>1.2.1. Lancement d'un appel à projets de recherches par le CRS adressé aux enseignants chercheurs de l'ITC en précisant les domaines qui seront privilégiés. Sélection de 6 projets qui seront soutenus par l'AI 2014-2019.</b></p> <p><b>1.2.2. Mise en œuvre des projets de recherche sélectionnés par le CRS, avec l'appui d'une bourse de doctorat qui sera attribuée à un(e) jeune enseignant(e) chercheur de l'ITC.</b></p> <p><b>1.2.3. Organisation d'une mission annuelle à l'ITC du conseiller de chaque projet de recherche sélectionné.</b></p> <p><b>1.2.4. Attribution d'une indemnité aux responsables de projets de recherche.</b></p> <p><b>1.2.5. Attribution d'un prix au meilleur projet de recherche.</b></p> <p><b>1.3. Développement des compétences des enseignants chercheurs de l'ITC en matière de recherche scientifique.</b></p> <p><b>1.3.1. Révision régulière des projets de recherche et des rapports semestriels.</b></p>	<p>Séances de travail du CRS, gestion administrative de la sélection</p> <p>6 bourses de doctorat, moyens humains et financiers (voir R2)</p> <p>Une mission de suivi N/S annuelle par projet avec accueil à l'ITC.</p> <p>Moyens financiers.</p> <p>Moyens administratifs pour la sélection par le CRS du meilleur projet.</p> <p>Réunions de travail du CRS, avis et commentaires des conseillers.</p>	<p>Frais du personnel participant au CRS pris en charge par ITC.</p> <p>Frais de bourses (pris en charge en R2) et frais de fonctionnement et d'investissement des projets.</p> <p>Frais des 18 missions de suivie (6 projets, soit 6 missions par an.</p> <p>Frais d'encadrement des projets (6 bourse de stage local).</p> <p>Frais de fonctionnement : un prix annuel</p> <p>Frais du personnel participant au CRS pris en charge par ITC et des conseillers par les universités belges.</p>	<p>Existence d'un statut des chercheurs Les membres du CRS prennent en compte l'intérêt général de l'ITC. Les enseignants chercheurs de l'ITC sont motivés et disponibles pour faire des propositions de projets de recherche en nombre suffisant et les mettre en œuvre. Il existe dans les universités belges des experts compétents et disponibles pour conseiller les projets sélectionnés.</p> <p>Le financement des projets de recherche est assuré selon un calendrier adéquat. Pour chaque projet de recherche, il existe au moins un(e) candidat(e) à une bourse de doctorat.</p> <p>Les montants proposés suffisent à motiver les enseignants chercheurs. Les indemnités sont versées à temps aux bénéficiaires.</p> <p>Les chercheurs de l'ITC sont motivés par ce prix.</p> <p>Les membres du CRS et les conseillers sont disposés à produire les commentaires</p>
--	--	---	--

	<p>1.3.2. <i>Organisation d'un ou plusieurs stage(s) de perfectionnement en Belgique pour les responsables de projet pendant la durée de leur projet.</i></p> <p>1.3.3. <i>Appui des responsables de projet par chaque conseiller dans la rédaction de projets de recherche à présenter à des commanditaires internationaux.</i></p> <p>1.4. <i>Appui à la bonne insertion dans l'économie cambodgienne de la recherche scientifique menée à l'ITC.</i></p> <p>1.4.1. <i>Création d'un Comité d'accompagnement de projet pour chaque projet de recherche.</i></p> <p>1.5. <i>Diffusion des résultats des recherches scientifiques de l'ITC.</i></p> <p>1.5.1. <i>Publication par les responsables des projets des résultats de leurs recherches selon des modalités précisées par le CRS.</i></p> <p>1.5.2. <i>Organisation annuelle par les responsables des projets de recherche de séminaires de présentation de leurs résultats, auxquels seront invitées toutes les institutions et entreprises cambodgiennes concernées.</i></p>	<p>Mission de perfectionnement S/N.</p> <p>Echanges et communications des propositions et projets.</p> <p>Ressources humaines externes à l'ITC (partenaires).</p> <p>Moyens humains et financiers.</p> <p>Moyens humains et financiers.</p>	<p>Frais de stages compris dans le budget de fonctionnement des projets</p> <p>Frais de personnel des responsables pris en charge par ITC et des conseillers par les universités belges.</p> <p>Frais de fonctionnement des projets.</p> <p>Frais de fonctionnement.</p> <p>Frais de fonctionnement.</p>	<p>et remarques nécessaires. La bibliothèque de l'ITC aidera les responsables de projet à disposer de l'information scientifique pertinente.</p> <p>Les programmes des stages de perfectionnement complètent utilement les besoins de compétences et d'investigations des projets de recherche.</p> <p>Une collaboration étroite régulière est établie entre les responsables des projets et les conseillers.</p> <p>Les partenaires extérieurs concernés font confiance à l'ITC et sont disposés et motivés pour participer aux Comités d'accompagnement.</p> <p>Les enseignants chercheurs sont motivés pour publier les résultats de leurs recherches. Les institutions et entreprises cambodgiennes sont intéressées par les activités de recherche de l'ITC.</p>
<p><b>R2</b></p>	<p><b>L'ITC forme une masse critique de doctorants, dans la perspective d'une création, à terme, d'une école doctorale.</b></p>	<p>Nombre de Masters créés et effectifs.          Nombre d'étudiants inscrits en Master.          Nombre de docteurs inscrits en co-encadrement ou cotutelle.          Nombre d'enseignants habilités à encadrer des doctorats.          Nombre de publications scientifiques des doctorants encadré par l'ITC.</p>	<p>Résultats des thèses.          Publications.          Rapports annuels du CA et du Consortium.          Rapports d'évaluation externe.</p>	<p>L'ITC est capable de mobiliser des ressources d'enseignement suffisantes pour le nombre de Masters créés.          L'ITC décide de demander en 2014 l'habilitation à délivrer des diplômes de</p>

				doctorat dès 2015. Le Ministère de l'Education habilite l'ITC à délivrer des diplômes de docteur. L'ITC est capable de mobiliser des financements pour des bourses de thèses « sandwich » supplémentaires. L'ITC trouvera un nombre suffisant de candidats au doctorat.
		<b>Moyens</b>	<b>Coûts</b>	
	<i>2.1. Définition du programme de chaque master en lien avec les besoins locaux.</i>	3 missions N/S et 4 S/N par Master	Frais des 7 missions - déplacement, - séjour.	- Hypothèse : Création d'un nombre critique de formations de master (recherche appliquée ou professionnel) (2013-2014 : 6 Masters, 2015-2016 : 7 Masters). Risque : non-organisation de certains Masters en raison du nombre insuffisant d'inscrits.
	<i>2.2. Création et amélioration des cours de niveau Master dans chaque Master.</i>	Missions d'enseignement N/S : 3 par an	Frais des 9 missions - déplacement, - séjour.	Risque : difficulté de créer un nombre suffisant de cours de niveau Master (formation des enseignants, matériel expérimental).
	<i>2.3. Stimulation à l'inscription d'un nombre suffisant de candidats par Master et à l'encadrement de ces Masters par la création de bonnes conditions de stage (à l'ITC, dans l'industrie locale et à l'étranger).</i>	Publicité ciblée des Masters (anciens étudiants et autres institutions). Brochures selon un canevas commun entre les Masters. Affiches à destination d'autres institutions. Participation à des salons professionnels. Aides financières à l'inscription. 6 Bourses de stage S/N en Belgique (3 en 2014, 2 en 2015, 1 en 2016) Consommables pour travaux.	- Coûts de publicité pris en charge par l'ITC. - 10 Bourses d'inscription au master par an. - Frais des 6 bourses de stage Fonctionnement	- Hypothèse : recensement des anciens étudiants, structuration du réseau des anciens (R3). - Risques : - insuffisance de moyens financiers globaux pour l'ensemble des stages, capacité insuffisante à l'ITC pour l'encadrement d'un grand nombre de stages.
	<i>2.4. Création et organisation d'un bureau des formations de troisième cycle (Master et doctorat).</i>	Personnel et matériel de secrétariat. Formation de la direction et du personnel administratif de ce bureau (2 missions S/N)	- Frais de personnel pour secrétaire à temps plein. - Frais d'équipement. - Frais des 2 missions S/N.	Hypothèse : accord de principe de la direction de l'ITC et mise à disposition d'un local.

	<p>2.5. Amélioration de la capacité d'encadrement des thèses par co-encadrement et cotutelles des thèses.</p> <p>2.6. Réalisation des thèses en co-encadrement et en cotutelle.</p> <p>2.7. Soumission au Ministère de l'Education de la demande d'habilitation à délivrer le titre de Docteur en Sciences et Technologie à partir de 2015.</p> <p>2.8. Développement du programme de formation doctorale.</p>	<p>Echanges d'encadrants N/S et S/N (3 missions N/S et 2 missions S/N) Indemnités (bourse locale) d'encadrement de doctorat pour un enseignant ITC en dehors de R1</p> <p>Bourses de thèses en Belgique et au Cambodge (doc mixtes) : 3 thèses à commencer en 2014, 2 en 2015 et 2 en 2016. Bourses locales correspondantes Moyens de participations à des conférences internationales et à des publications (pour les doctorants financés dans R1 et R2).</p> <p>Mesures administratives pour remplir toutes les conditions de recevabilité (nomination d'un vice-doyen, etc.). Une mission N/S et une mission ASEAN.</p> <p>Cours spécialisés de niveau doctoral (en-dehors de l'ITC) : 5 participations par an : 5 missions S/S région ASEAN Cours de formation transversale communication scientifique, (méthodologie de la recherche,...) à l'ITC : 2 missions par an (mission du PAR belge et mission méthodo voir R6)</p>	<p>- Frais de 5 missions - encadrement pour un enseignant.</p> <p>- 7 bourses de doctorats (6 mois Bg, 6 mois local) - Fonctionnement</p> <p>- Frais des missions (N/S et S/S).</p> <p>- Frais des 5 missions S/S (ASEAN) et des 2 missions N/S</p>	<p>- Hypothèse : sujets de recherche définis en R1. - Risques : - de ne pas trouver assez de candidats ; de ne pas trouver suffisamment d'institutions d'accueil.</p> <p>Hypothèse : accord du consortium en mars 2014 et accord du conseil d'administration en mai -juin 2014.</p> <p>Risque : que les cours hors ITC ne soient pas pris en compte par le ministère.</p>
<b>R3</b>	<p><b>Une cellule d'interface entre l'ITC et le milieu professionnel fonctionne de manière performante dans les domaines suivants : formation continue, valorisation de la recherche, insertion professionnelle et prestation de services.</b></p>	<p>Existence statutaire d'une cellule d'interface. Evolution du nombre de formations continues destinées aux professionnels. Nombre de contrats de recherche appliquée. Nombre de prestations de services. Chiffre d'affaires de la cellule.</p>	<p>Rapports annuels du CA et du Consortium. Rapports financiers annuels. Statut de la cellule interface. Rapport de gestion et d'activités de la cellule.</p>	<p>L'étude de marché confirme les besoins des milieux professionnels. La cellule est capable de mobiliser les différentes expertises de l'ITC. La croissance économique du Cambodge se poursuit.</p>
		<b>Moyens</b>	<b>Coûts</b>	
	<p>3.1. Mise en place de la cellule : définition des objectifs, adoption des statuts, recrutement et formation du personnel, installation matérielle et création de la charte graphique.</p>	<p>- Atelier d'élaboration de la cellule (vision, objectifs, statuts,...). - Mission d'un animateur pour l'atelier. - 1 bourse de recyclage S/N. - 1 mission S/S. - Equipement d'un bureau (chaises, tables, armoires, PC, imprimantes, consommables). - 1 bachelier (BA+4) commercial.</p>	<p>Coûts d'investissement, de fonctionnement, de personnel, Frais des missions (une N/S et une S/S) Une bourse de recyclage</p>	<p>- Les départements et la direction de l'ITC adhèrent au modèle financier et de statut proposé. - Du personnel correspondant au profil recherché est engagé et reste en poste durablement.</p>

	<p>3.2. <i>Conception, mise à jour et mise à disposition (en interne) d'un catalogue de compétences de recherches, de prestations de service, de matériel, de formations courtes organisées ou organisables, de contacts avec les entreprises disponibles à l'ITC.</i></p> <p>3.3. <i>Structuration, organisation et communication sur : des formations courtes, prestations de services et opportunités de recherches. Ceci par la tenue d'un atelier d'analyse des synergies et thématiques communes ; l'élaboration de standards en matière de contrat et facturation ; la mise en place et la validation de plaquettes publicitaires ; le développement d'un site web.</i></p> <p>3.4. <i>Création et animation d'un réseau de communication basé sur les entreprises et les « alumni », par la constitution d'une base de données d'entreprises ; la mise en place d'une structure commune avec les « alumni » ; la communication des offres de service, événements, aux membres ; des rencontres avec d'autres entreprises ; la gestion des contrats.</i></p> <p>3.5. <i>Mise en place d'un observatoire des métiers et d'une structure d'appui à l'insertion professionnelle pour développer les stages étudiants.</i></p> <p>3.6. <i>Création d'un incubateur par la mise en relation des ingénieurs avec les entreprises ; par l'organisation de séminaires sur l'entreprenariat et sur l'IP ; par l'équipement d'un local dédié.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ressources humaines internes.</li> <li>- Matériel de bureau.</li>   <li>- 1 Mission d'un animateur pour l'atelier.</li> <li>- Matériel de communication (brochures, affiches).</li>   <li>- Matériel pour un stand.</li> <li>- Data-projecteur.</li> <li>- 1 mission par an d'un intervenant pour un séminaire.</li> <li>- 4 séminaires « vitrine » pour l'ITC par an.</li> <li>- Participation à des événements internes à l'ITC et externes.</li>   <li>- Matériel de bureau.</li> <li>- Déplacements nationaux.</li>   <li>- 1 bourse de recyclage S/N.</li> <li>- 1 mission d'un orateur pour un séminaire sur une problématique entrepreneuriale.</li> <li>- Matériel de communication (brochures, affiches).</li> </ul>	<p>Frais de fonctionnement et de la mission</p> <p>Frais de fonctionnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Frais d'investissement.</li> <li>- Frais de fonctionnement.</li> <li>- Frais de déplacements nationaux.</li> <li>- Frais d'organisation des séminaires.</li> </ul> <p>Frais de fonctionnement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Frais de :</li> <li>Investissement.</li> <li>Fonctionnement.</li> <li>- Personnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les départements mettent à disposition de la cellule l'ensemble des informations relatives à leurs prestations de service.</li> <li>- L'ensemble des activités que peut proposer l'ITC atteint une masse critique qui le rend crédible aux yeux du monde industriel. Les entreprises trouvent les tarifs adaptés.</li> <li>- Les « alumni » sont favorables à un rapprochement rapide de leurs structures avec l'ITC.</li> <li>- Les besoins des entreprises sont en phases avec les domaines d'activité de l'ITC.</li> <li>- L'administration de l'ITC accepte de continuer à gérer la comptabilité et certains aspects des contrats relatifs à la cellule. Les forces de l'ITC sont capables de répondre au nombre de demandes de l'industrie.</li> <li>- Une fraction significative des « alumni » répond annuellement aux enquêtes sur les métiers.</li> <li>- Le local de l'ITC prévu pour l'incubateur est effectivement mis à disposition en 2017.</li> </ul>
--	--	--	---	---

	3.7. <i>Suivi de l'atteinte du résultat 3.</i>	- Equipement d'un bureau (chaises, tables, armoires, PC, imprimantes, consommables).  Missions N/S du PAR.	- Bourse. - Frais d'une mission.  - Frais de : - Déplacement. - Séjour	Les entreprises soutiennent les développements entrepreneuriaux à l'ITC.
<b>R4</b>	<b>Le système d'information (SI) au sein de l'ITC est organisé de manière coordonnée et informatisée en s'appuyant sur un service informatique performant.</b>	Nombre de services de l'ITC informatisés. Rapidité de l'accès à l'information. Niveau de qualification du personnel des services informatisés.	Rapports annuels du CA. Intranet de l'ITC.	Le désenclavement numérique du Cambodge se renforce. Adhésion du personnel au projet. L'ITC a procédé à l'engagement d'un ingénieur réseau. Les salaires de base de l'architecte software et des développeurs (frais administratifs) et le complément salarial de l'architecte software sont pris en charge par l'ITC.
		<b>Moyens</b>	<b>Coûts</b>	
	4.1. <i>Constitution d'un groupe stratégique et définition par celui-ci de la stratégie IT de l'ITC.</i>	Décisions administratives interne à l'ITC.	Coûts en ressources humaines financés sur budget ITC (sursalaire de l'architecte), sur FA (salaires de l'architecte et des 2 développeurs) et sur le budget R4 (sursalaires des 2 développeurs)	Tous les acteurs identifiés pour constituer ce groupe (représentants de la Direction, des Utilisateurs, du Service Informatique et du GIC -dans un rôle de conseil-) sont parties prenantes au projet.
	4.2. <i>Organisation et renforcement du service informatique constitué en 2 équipes : maintenance/support systèmes centraux d'une part et développement/intégration des applications d'autre part.</i>	Mesures administratives, procédures de recrutement.	- Coûts en ressources humaines (idem 4.1.)	Il est possible d'identifier, recruter et fidéliser les ressources humaines.
	4.3. <i>Elaboration du plan pluriannuel de développement IT: identification high level des besoins, définition des priorités, élaboration par le service informatique et validation par le groupe stratégique. Le plan est élaboré et proposé par le service informatique et validé par le groupe stratégique</i>	Mesures administratives, analyse informatique.	- Coûts en ressources humaines (idem 4.1.)	- Le risque que des besoins ne soient pas identifiés ou formulés correctement et échappent au plan. Les services à informatiser peuvent consacrer le temps nécessaire pour collaborer à l'analyse et la validation du Système d'Information produit.



	<p>4.4. <i>Identification et définition des choix technologiques qui serviront de base à la plateforme.</i></p> <p>4.5. <i>Acquisition du matériel pour les développeurs.</i></p> <p>4.6. <i>Développement applicatif en fonction des priorités définies du plan de développement : développement des différents composants logiciels dans une approche incrémentale.</i></p> <p>4.7. <i>Formation de l'architecte, des développeurs et de l'équipe groupe maintenance/support.</i></p> <p>4.8. <i>Organisation du suivi du développement et coordination avec les autres bailleurs de fonds.</i></p>	<p>Analyse technologique, revue de l'état de l'art</p> <p>Equipements.</p> <p>Analyse et développement informatique interne par le SI. Expertise externe pour appuyer le développement.</p> <p>- Missions de formation. - 2 stages de recyclage pour l'architecte (1 en 2014 et 1 en 2016).</p> <p>- Missions de suivi (une mission annuelle du PAR belge). - Réunion de coordination.</p>	<p>- Coûts en ressources humaines (idem 4.1.)</p> <p>Investissements (3 serveurs, 3 machines de développement, 9 desktop, 2 UPS, mobilier de bureau.</p> <p>- Coûts en ressources humaines (idem 4.1) - Coûts financiers.</p> <p>- Coûts en ressources humaines. - Frais des 2 stages de recyclage en Belgique</p> <p>- Coûts en ressources humaines. - Frais des 3 missions N/S</p>	<p>- Stabilité de l'équipe de développement est garantie. - Les services à informatiser peuvent consacrer le temps nécessaire pour collaborer à l'analyse et la validation du Système d'Information produit. - L'équipe maintenance/support prend en charge les développements Web. - L'équipe maintenance /support allège sa charge actuelle en faisant appel à des services externes (Google Mail, hébergement serveurs).</p> <p>Une offre de formations locales pertinentes existe.</p> <p>Les autres bailleurs acceptent de participer à cette coordination.</p>
<p><b>R5</b></p>	<p><b>Les services d'appui à l'enseignement et à la recherche de l'ITC (bibliothèque, service technique) sont performants.</b></p>	<p>Evolution du nombre de documents disponibles. Evolution du nombre de consultations des documents. Evolution du nombre de prêts. Utilisation du nouvel espace bibliothèque polyvalent créé (bibliothèque, espace, étude/travail, formation, auto-apprentissage ...). Niveau de compétences des enseignants-chercheurs en méthodologie de recherche documentaire.</p>	<p>Catalogue et portail de la bibliothèque. Statistiques de prêt et consultation des ressources de la bibliothèque. Rapports annuels du CA. Statistiques d'utilisation des ressources électroniques sélectionnées et mises à disposition par la bibliothèque.</p>	<p>Directeur de bibliothèque à temps plein engagé et formé. Personnel technique formé. Mise à disposition de nouveaux locaux pour la bibliothèque. Bonne collaboration d'un informaticien système (R4).</p>

		Moyens	Coûts	
5.1.1.	<i>Formation continue du directeur de la bibliothèque.</i>	Formations sud/sud, missions sud/nord, participation à des colloques (locaux, internationaux), séminaires, journées d'étude, etc.	- 2 missions S/S. - 1 mission S/N. - Frais d'inscription colloque (fonctionnement)	- Engagement effectif du directeur sur programmation 2013. - Formation de courte durée réalisée. - Coût des formations, colloques internationaux trop élevés.
5.1.2.	<i>Formation du personnel technique de la bibliothèque.</i>	- Formations/coaches dispensées par le directeur de la bibliothèque. - Formations extérieures (entreprises, experts, etc.).	Frais de formation (défraiement du formateur)	- Compétences suffisantes du directeur (pour formation du personnel). - Refus, manque de motivation du personnel. - Disponibilité du personnel (contrainte des permanences accueil / prêt).
5.1.3.	<i>Mise à disposition de ressources documentaires imprimées</i>	- Acquisition d'ouvrages papier (livres, dictionnaire). (participation du R2 pour les besoins de l'école doctorale).	Frais d'équipement et/ou fonctionnement.	- Listes des besoins des départements en lien avec les besoins de l'enseignement et de la recherche (1 <sup>er</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycle).
5.1.4.	<i>Renforcement du catalogue en ligne, du système de Prêt informatisé et développement du portail bibliothèque (outil bibliothèque).</i>	Maintenance, perfectionnement et correction du catalogue en ligne. Développement (fonctionnalité), enrichissement et actualisation du contenu du portail. En collaboration avec R4	Frais d'équipement et/ou fonctionnement.	- Collaboration d'un informaticien pour le développement et les mises à jour (contribution demandée à R4). - Collaboration du personnel technique pour les opérations de correction. - Collaboration des étudiants en informatique (mises à jour du portail). - Disponibilité du directeur pour les mises à jour.
5.1.5.	<i>Mise à disposition de ressources documentaires électroniques (open access).</i>	- Veille documentaire (ressources open source) – en collaboration avec R4 - Catalogage de ressources open source. - Sélection, organisation des ressources offline/online. - Organisation de la bibliothèque électronique.	- Aucun frais direct (open source) - Frais du personnel pris en charge par l'ITC.	- Développement de compétences du personnel en veille documentaire. - Collaboration des enseignants et

	<p>5.1.6. <i>Développement de l'infrastructure de la bibliothèque (bâtiment, organisation d'un espace d'étude, de travail [individuel-groupe], d'auto-apprentissage)</i></p> <p>5.1.7. <i>Développement des services d'aide, conseils et orientations des usagers.</i></p> <p>5.1.8. <i>Formation à l'utilisation de la bibliothèque.</i></p>	<p>Extension de bâtiment actuel ou construction nouvelle bibliothèque. Recours à une plus grande modularité : polyvalence des espaces et services.</p> <p>- Création de flyers, affiches, didacticiels, capsules, renforcement de la signalétique.</p> <p>- Marketing.</p> <p>- Formation des usagers à l'utilisation du catalogue et portail de la bibliothèque, à la compréhension du plan de classification et description des services offerts, règlement.</p> <p>- Création de petite vidéo (capsules).</p>	<p>- Frais d'investissement pour le bâtiment pris en charge par le budget ITC.</p> <p>- Frais d'équipement.</p> <p>Frais de fonctionnement.</p> <p>Frais de fonctionnement (support de formation).</p>	<p>départements (besoins, mise à disposition de leur e-collection, etc.).</p> <p>- Mise à disposition d'espace sur serveur (contribution demandée à R4).</p> <p>- Extension du bâtiment : engagement ferme des autorités de l'ITC + budget de l'ITC</p> <p>- Nouveau bâtiment : accord budgétaire du ministère de l'Éducation.</p> <p>- Soutien, participation d'autres programmes de coopération.</p> <p>- Compétences du personnel technique (maîtrise suffisante des outils de recherche).</p> <p>- Manque de disponibilité, manque de volonté du personnel.</p> <p>- Compétences en logiciel de mise en page, suite graphique, etc.</p> <p>- Bonne connaissance du fonds documentaire (papier et électronique) et services offerts.</p> <p>- Bonne maîtrise des outils documentaires.</p> <p><u>Formation non obligatoire</u> (par bibliothécaire) :</p> <p>- Faible ou trop forte participation d'étudiants et d'enseignants.</p> <p><u>Formation obligatoire</u> (prof de français) :</p> <p>Manque de connaissance du fonctionnement de la bibliothèque.</p>
--	---	--	--	---

	<p>5.1.9. <i>Formation à la méthodologie documentaire.</i></p> <p>5.1.10. <i>Etablissement d'accès à des ressources spécialisées (de type AGORA, HINARI, JSTOR, DOAJ ou BASE).</i></p> <p>5.1.11. <i>Fourniture de documents distants (articles) et prêt interbibliothèque.</i></p> <p>5.1.12. <i>Organisation d'un dépôt institutionnel (thèses, articles) et mise en ligne d'autres publications (syllabus de cours).</i></p> <p>5.1.13. <i>Suivi annuel des activités du R5A.</i></p> <p>5.2.1. <i>Création d'un bureau central de service technique (BCST).</i></p>	<p>Organisation de formation en méthodologie de recherche documentaire dans les bases de données (2e et 3e cycle). Avec l'appui des R1, R2 et R6</p> <p>- Suivi administratif des demandes et maintiens des accès – gratuits pour les pays du sud – à certaines bases de données. - Mise à jour du catalogue et portail bibliothèque. - Veille documentaire pour la sélection de ressources en ligne gratuites (e-revues, e-books).</p> <p>- Promotion du fonds documentaire auprès des autres universités - Création d'un service de prêt inter-bibliothèque. - (Création d'activités génératrices de recettes).</p> <p>- installation et configuration de Dspace (<a href="http://www.dspace.org/introducing">http://www.dspace.org/introducing</a>). - Mise en place d'une procédure de dépôt obligatoire au sein de l'ITC.</p> <p>Mission annuelle N/S.</p> <p>- Collaboration structurée avec un alter ego (plateforme) dans une université de la Communauté française de Belgique pour la mise en place des protocoles de fonctionnement du BCST et de la gestion des réparations. - Missions N/S du responsable de la plateforme belge (an 1 et an 4). - Missions N/S d'experts techniciens de la plateforme belge. - Apport de matériel pour équiper l'atelier du BCST. - Moyens de Fonctionnement du BCST.</p>	<p>Frais de fonctionnement (support de formation).</p> <p>- Aucun frais direct (open source) - Frais du personnel pris en charge par l'ITC.</p> <p>Frais du personnel pris en charge par l'ITC.</p> <p>Frais du personnel pris en charge par l'ITC.</p> <p>Frais de mission.</p> <p>- Frais de mission. - Frais d'équipement du BCST. - Frais de fonctionnement du BCST.</p>	<p>- Accès effectif à des ressources électroniques (bases de données, périodiques électroniques). - Transfert de la formation (formation de formateur).</p> <p>- Espace serveur disponible. - Compétence en veille documentaire disponible.</p> <p>- Volonté de coopération des autres institutions (universitaires, privées ou publiques) et validation de procédures communes. - Mise en place d'un service de navette assurée.</p> <p>- Lien avec R1 et R2. - Installation et configuration de Dspace prise en charge par R4. - Formation du directeur de la bibliothèque assurée. - Implication des enseignants-chercheurs et chercheur TP de l'ITC.</p> <p>Bonne exécution des activités.</p> <p>- L'ITC n'engage pas les démarches de recrutement des deux personnes prévues pour assurer le fonctionnement du BCST. - L'ITC n'arrive pas à recruter du personnel compétent pour le BCST - Absence de promoteur belge (alter ego du BCST). - Manque de demandes</p>
--	---	---	--	---

	<p>5.2.2. <i>Formation du personnel des laboratoires aux bonnes pratiques expérimentales et à l'utilisation pertinente des équipements de recherche.</i></p> <p>5.2.3. <i>Suivi des activités d'appui aux services techniques.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formations spécialisées du personnel du BCST dans les domaines électronique et électromécanique via des missions Nord-Sud.</li> <li>- Stages S/N dans des laboratoires utilisant des équipements comparables.</li> <li>- Missions techniques N/S.</li> <li>- <i>Pour mémoire : une activité de R6 : Cours (Nord-Sud) sur les bonnes pratiques expérimentales (maintenance, sécurité, échantillonnage, planification, ...)</i></li> </ul> <p>Missions (Nord-Sud) de suivi par le PAR.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Frais de 6 stages S/N d'un mois (1 par an).</li> <li>- Frais de 3 missions techniques N/S de 14 jours (An 1, 2 et 5).</li> </ul> <p>Frais de 2 missions N/S du PAR belge (An 2 et an 5).</p>	<p>internes de réparations finançables par les laboratoires via des projets de recherche.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concurrence exagérée exercée par les demandes de réparation externes à l'ITC.</li> <li>- Absence de laboratoire belge d'accueil des stagiaires.</li> <li>- Nombre trop faible de chercheurs ou techniciens belges pour les formations techniques à l'ITC.</li> </ul>
<b>R6</b>	<b>Les collaborations institutionnelles entre l'ITC et les universités belges-garantissent le transfert des compétences nécessaires pour un enseignement de qualité par l'ITC.</b>	<p>Nombre de missions d'expertise pédagogique.</p> <p>Taux d'insertion professionnelle des étudiants diplômés.</p>	Rapports annuels du CA.	Les flux d'augmentation des effectifs étudiants sont maîtrisés.
		<b>Moyens</b>	<b>Coûts</b>	
	<p>6.1. <i>Réalisation du phasing out de l'enseignement du P3.</i></p> <p>6.2. <i>Collaboration d'enseignement à caractère transversal en support à la recherche.</i></p>	<p>Dernière mission d'enseignement N/S à clôturer (Dutoit T. – Traitement de l'information) en un an.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission d'enseignement N/S pour des cours de méthodologie ; de Sécurité et maintenance.</li> <li>- Mission N/S d'enseignement et de perfectionnement en pédagogie universitaire.</li> <li>- Mission d'enseignement N/S, communication scientifique (cf. R2).</li> </ul>	<p>Coûts de mission.</p> <p>Coûts de mission.</p>	<p>La transmission vers l'homologue du Sud ne se fait pas.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accès à la littérature scientifique est en développement et sera fonctionnel rapidement.</li> <li>- Les activités de recherches se développent rapidement (arrivée de doctorants, élaboration de nouveaux programmes de recherches en cours).</li> <li>- Les pratiques scientifiques (méthodologie, écriture scientifique) sont insuffisamment développées.</li> <li>- Les équipements ont besoin de maintenance, mais les techniciens et</li> </ul>

	<p>6.3. <i>Support à l’enseignement dans de nouveaux domaines.</i></p> <p>6.4. <i>Etude de faisabilité pour le développement des départements ingénieur architecte et mathématique appliquée.</i></p> <p>6.5. <i>Renforcement de l’efficacité de la transmission des compétences entre les professeurs visiteurs du Nord et les professeurs de l’ITC.</i></p>	<p>Mission d’enseignement N/S en Géophysique et mathématique appliquée.</p> <p>Mission d’appui couplée à mission d’enseignement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation conjointe à l’activité d’enseignement (an1) et cours par les professeurs du Sud sous la supervision des professeurs du Nord (an 2).</li> <li>- Echanges sur le contenu des supports des cours.</li> <li>- Synchronisation des grilles horaires professeurs du Nord et du sud.</li> <li>- Temps de questions –réponses entre professeur ITC et professeur du Nord.</li> </ul>	<p>Coûts de mission dont Mathématique appliquée (an 4-6).</p> <p>Coûts de mission.</p>	<p>professeurs ne disposent pas de l’expertise suffisante pour l’assurer.</p> <p>Le département de GGG ne dispose d’aucune expertise dans un cours important du département.</p> <p>Les responsables des départements concernés sont disponibles au moment où a lieu la mission d’enseignement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les supports de cours sont de qualité insuffisante.</li> <li>- Les professeurs du Sud ont des difficultés à assurer la reprise du cours lors de la seconde année.</li> </ul>
--	---	--	--	---

2.1.1.3 Budget détaillé pour 2015

BUDGET TOTAL	ITC							COORD	TOTAL
	BUDGET 2015 en EUR								
	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
B.INVESTISSEMENT	12.000,00	3.000,00	1.700,00	12.900,00	3.000,00	0,00	0,00	32.600,00	
C.FONCTIONNEMENT	50.400,00	12.000,00	9.600,00	2.000,00	31.600,00	0,00	0,00	105.600,00	
D.PERSONNEL	0,00	3.000,00	3.600,00	4.800,00	0,00	0,00	1.920,00	13.320,00	
E.BOURSES	11.520,00	122.947,60	0,00	0,00	5.934,00	0,00	0,00	140.401,60	
F.DEPLACEMENT	12.000,00	15.900,00	3.000,00	4.500,00	7.500,00	4.500,00	3.000,00	50.400,00	
G.SEJOUR	7.732,00	15.164,00	1.768,00	5.787,00	7.742,00	4.366,00	0,00	42.559,00	
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>93.652,00</b>	<b>172.011,60</b>	<b>19.668,00</b>	<b>29.987,00</b>	<b>55.776,00</b>	<b>8.866,00</b>	<b>4.920,00</b>	<b>384.880,60</b>	
								FA max 10% 38.488,06	
								<b>TOTAL TC</b> 423.368,66	
								<b>TOTAL DISPO</b> 415.671,05	

BUDGET BELGIQUE	Belgique							Belgique	Belgique
	Belgique								
	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	
B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
C.FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
E.BOURSES	0,00	98.487,60	0,00	0,00	4.434,00	0,00	0,00	102.921,60	
F.DEPLACEMENT	10.500,00	8.400,00	3.000,00	3.000,00	6.000,00	4.500,00	0,00	35.400,00	
G.SEJOUR	7.732,00	11.064,00	1.768,00	5.787,00	7.742,00	4.366,00	0,00	38.459,00	
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>18.232,00</b>	<b>117.951,60</b>	<b>4.768,00</b>	<b>8.787,00</b>	<b>18.176,00</b>	<b>8.866,00</b>	<b>0,00</b>	<b>176.780,60</b>	
								FA 2 % 7.697,61	
								<b>TOTAL BEL</b> 184.478,21	

BUDGET LOCAL	Local							Local	Local
	Local								
	Local	Local	Local	Local	Local	Local	Local	Local	
B.INVESTISSEMENT	12.000,00	3.000,00	1.700,00	12.900,00	3.000,00	0,00	0,00	32.600,00	
C.FONCTIONNEMENT	50.400,00	12.000,00	9.600,00	2.000,00	31.600,00	0,00	0,00	105.600,00	
D.PERSONNEL	0,00	3.000,00	3.600,00	4.800,00	0,00	0,00	1.920,00	13.320,00	
E.BOURSES	11.520,00	24.460,00	0,00	0,00	1.500,00	0,00	0,00	37.480,00	
F.DEPLACEMENT	1.500,00	7.500,00	0,00	1.500,00	1.500,00	0,00	3.000,00	15.000,00	
G.SEJOUR	0,00	4.100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4.100,00	
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>75.420,00</b>	<b>54.060,00</b>	<b>14.900,00</b>	<b>21.200,00</b>	<b>37.600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4.920,00</b>	<b>208.100,00</b>	
								FA max 8% 30.790,45	
								<b>TOTAL LOC</b> 238.890,45	

## 2.2 VIETNAM

### 2.2.1 Vietnam National University of Agriculture (VNUA)

#### OG

##### Objectif global

Contribuer à ce que la VNUA devienne un acteur clé du développement rural au niveau du Vietnam et de la sous-région.

#### OS

##### Objectif spécifique

En 2019, la VNUA devient une université de référence basée sur la recherche au niveau de l'ASEAN<sup>3</sup> grâce au renforcement des capacités de formation, de recherche et de service à la société de son jeune staff académique.

#### R1

##### Résultat attendu 1

Les capacités de recherche des jeunes enseignants-chercheurs sont significativement renforcées.

#### R2

##### Résultat attendu 2

Le nombre de doctorants formés en Belgique et au Vietnam avec l'appui de l'ARES représente une proportion croissante des jeunes enseignants-chercheurs atteignant ce niveau de formation à la VNUA.

#### R3

##### Résultat attendu 3

L'équipement des laboratoires, bibliothèques et autres infrastructures de recherche permet à un grand nombre de jeunes enseignants-chercheurs de réaliser des recherches de qualité.

#### R4

##### Résultat attendu 4

Un nombre croissant de jeunes enseignants-chercheurs participent à des projets de recherche inter-facultaires et interinstitutionnels.

#### R5

##### Résultat attendu 5

Les membres de la VNUA, et particulièrement les jeunes enseignants-chercheurs, sont intégrés dans un nombre croissant de réseaux de recherche et de formation, au niveau national et international.

<sup>3</sup> Association des nations de l'Asie du Sud-est



### 2.2.1.1 État d'avancement et perspectives 2015

#### Coordination

Coordonnateur VNUA : **Tran Duc Vien**  
Gestionnaire VNUA : **Vu Dinh Ton**

Coordonnateur belge : **Philippe Lebailly, ULg**  
Gestionnaire belge : **Samia Patsalides, UCL**

#### Introduction

En cette première année du PIV, le programme n'a pu démarrer qu'en mai en raison de la confirmation politique très tardive des budgets de la CCD. Ce décalage a eu un impact considérable sur les activités : certaines, prévues en 2014, sont reportées à 2015, tandis que d'autres ne pourront pas avoir lieu.

Dès le mois de mars et suite aux appels lancés début 2014, le GP vietnamien s'est réuni à Hanoi avec une partie de l'équipe belge pour opérer la sélection 2014 des boursiers, des équipements et des projets de recherche.

Le GP belge s'est réuni à deux reprises, en mai et en septembre. Entre ces deux rencontres, un R.O.I. a été écrit et validé par le GP belge et les deux EC afin de baliser les modalités financières d'élaboration des budgets des projets de recherche et des séminaires.

#### Résultat 1 :

**Les capacités de recherche des jeunes enseignants-chercheurs sont significativement renforcées.**

PAR VNUA : **BUI Tran Anh Dao**  
PAR belge : **Isabelle Halleux (ULg)**

Une première mission visant à préciser les besoins locaux et à concevoir les formations suivant un plan quinquennal s'est déroulée en août. Elle a révélé une nécessité de réfléchir plus avant sur le contenu et le déroulement des formations. Dans ce but, le GP de septembre propose une mission en Belgique du Conseil de la Recherche accompagné de l'EC. Cette mission pourrait se tenir en novembre 2014.

#### Résultat 2 :

**Le nombre de doctorants formés en Belgique et au Vietnam avec l'appui de l'ARES représente une proportion croissante des jeunes enseignants-chercheurs atteignant ce niveau de formation à la VNUA.**

PAR VNUA : **PHAM Van Cuong**  
PAR belge : **Frédéric Farnir, ULg**

A la suite d'un premier appel à candidat pour le doctorat « sandwich », une mission de sélection a eu lieu en mars. Les 5 doctorants sélectionnés sont arrivés en Belgique début septembre pour entamer leur doctorat à l'ULg. Vu la concentration des doctorants de la première sélection à l'ULg, le GP belge a souhaité un changement de procédure pour faciliter une meilleure répartition des doctorants de la seconde sélection au sein des universités en Belgique.

Un second appel à candidatures a été lancé en juin ; 9 candidats ont déposé un dossier (dont 1 s'est désisté). Le GP belge réuni en septembre a choisi de prolonger l'appel et d'assouplir certaines balises pour permettre à un plus grand nombre de candidats de postuler. Ces nouvelles dispositions ont été approuvées par l'équipe locale. La sélection sera opérée en décembre.

Concernant les doctorats locaux, un appel à candidature pour des stages de recherche d'un mois en Belgique a été lancé simultanément au second appel à doctorat. 4 candidats ont déposé un dossier : le GP de septembre a validé l'organisation anticipée de ces stages (initialement prévus en 2016) dès 2014.

#### Résultat 3 :

**L'équipement des laboratoires, bibliothèques et autres infrastructures de recherche permet à un grand nombre de jeunes enseignants-chercheurs de réaliser des recherches de qualité.**

PAR VNUA : **NGUYEN Thi Thanh Thuy**  
PAR belge : **Jacques Mahillon, UCL**  
PERD : **Nicole Petit, FUSL & PHAM Thi Thanh Mai**

Une mission a eu lieu en mars pour évaluer les besoins en équipement. Les demandes validées n'atteignant pas le budget prévu, un second appel s'est déroulé au cours de l'été qui a mis en évidence de nouvelles demandes pour un montant global largement supérieur au solde disponible. En outre, la mission de l'ATRD qui s'est déroulée en août a affiné l'identification des besoins. En conséquence, la marge budgétaire disponible au niveau de la CCD lors de la révision budgétaire a été en grande partie allouée au R3 sur décision du GP.

**Résultat 4 :**

**Un nombre croissant de jeunes enseignants-chercheurs participent à des projets de recherche inter-facultaires et interinstitutionnels.**

PAR VNUA : **PHAM Van Hung**  
PAR belge : **Pierre Petit, ULB**

Suite à l’appel à projet lancé début de l’année, 15 projets de recherche ont été déposés dont 10 étaient recevables et 6 ont été sélectionnés lors de la mission de mars. Un complément d’information a été demandé concernant le budget de chaque projet (trop succinctement présenté dans la fiche de candidature). Pour guider l’élaboration de ces budgets, le GP belge a rédigé des balises qui ont été transmises en juillet à la partie vietnamienne. Le re-travail des budgets sur cette base est en cours. Parallèlement, tous les promoteurs ont démarré leurs projets.

L’appel à projets de recherche pour 2015 sera lancé cet automne ; la deadline est fixée au 1/11. La sélection sera opérée lors de la mission prévue fin 2014.

Par ailleurs, il convient de souligner que 20 « petits » projets de recherche ont également été initiés et sont soutenus en 2014.

**Résultat 5 :**

**Les membres de la VNUA, et particulièrement les jeunes enseignants-chercheurs, sont intégrés dans un nombre croissant de réseaux de recherche et de formation, au niveau national et international.**

PAR VNUA : **DO Duc Luc**  
PAR belge : **Patrick Kestemont, FUNDP**

Le PAR a reçu des demandes de participation à des événements scientifiques (colloques, séminaires) ; ces demandes qui émanent de différentes facultés sont jugées au cas par cas. Six missions ont été financées (en avril, mai, juin et septembre) parmi lesquels 4 ont été remboursées après vérification des dépenses et rapports de mission transmis par les bénéficiaires.

2.2.1.2 Cadre logique détaillé

VNUA	Logic	Indicators	Sources of verification	Hypothesis and risks
<b>OO</b>	Contribute to VNUA becoming a key actor in rural development at the level of Vietnam and the region	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 70 % of graduates which work in rural development related jobs and position</li> <li>- 5 % of projects with results applied by private or public sector development actors</li> <li>- 45 agreements signed between VNUA and external institutions involved in rural development</li> </ul>		
<b>SO</b>	<b>VNUA becomes a research based ASEAN reference university by 2020 through building young staff capacities in research</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 200 research projects in three last years undertaken</li> <li>- 18 research units involved in joint research projects</li> <li>- 20 of research projects (three last years) involving actors outside the university (other Vietnamese, ASEAN or foreign universities, companies...)</li> <li>-100 % of research units with contacts (formal or informal) with institutions outside VNUA (other Vietnamese, ASEAN or foreign universities, companies...)</li> <li>- 20 of responses/year to call for offers (national, ASEAN or international) prepared and submitted by VNUA</li> <li>- 30 % of success of call for offer proposals (national, ASEAN and international)</li> <li>- 10% of researchers taking part in Vietnamese research networks (ViFiNet, ViBeFoodNet, etc.)</li> <li>- 50% of researchers take part in conferences (national, ASEAN and international)</li> <li>-20 of conferences organised by VNUA and n° of participants</li> <li>-200 candidates wishing to undertake a PhD in VNUA (three last years)</li> <li>- 150 foreign candidates (three last years) for training in VNUA</li> <li>- 200 national and 100 international publications published in peer review journals</li> <li>- 20 of publications/year present in Scopus and/or Web of Science</li> <li>- 30 patents deposited (national and international)</li> <li>- % publications with VNUA researcher as 1<sup>st</sup> author (<i>do not know</i>)</li> <li>- 30 of VNUA led presentations in ASEAN and other international congress</li> <li>- 20-30% of time young lecturers spend undertaking research increases</li> </ul>		<p>CUD budget is available</p> <p>Institutional policy supports research development and provides greater incentives to undertake research</p> <p>Researchers are given time to undertake research</p>
<b>R1</b>	<b>Improved young academic staff research capacity</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 20 young staff members yearly trained (total, per subject and by category)</li> <li>- 5 trainers of young researchers per activity trained</li> </ul>		VNUA trains its staff in English

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- 90 % of trainees that propose a small research project and more than 25 % accepted</li> <li>- 20 academic staff involved in research training courses/become trainers in basic and advanced courses</li> </ul>		
		<b>Means</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>1.1. <i>Develop basic research skills (research methodology, proposal and article writing, project management, scientific English...) of young academic staff</i></li> <li>1.1.1. <i>Assess needs and past university experience in various basic research skills</i></li> <li>1.1.2. <i>Design courses in basic research skills</i></li> <li>1.1.3. <i>Organise and implement courses with participants from various faculties</i></li> <li>1.2. <i>Develop advanced research skills (team management, networking, project cycle management, career development, publications...)</i></li> <li>1.2.1. <i>Assess needs in advanced research skills</i></li> <li>1.2.2. <i>Design courses in advanced research skills</i></li> <li>1.2.3. <i>Train young staff in advanced research skills</i></li> <li>1.2.4. <i>Conduct specific training in advanced research skills in Belgium</i></li> <li>1.3. <i>Develop VNUA's capacity to train researchers</i></li> <li>1.3.1. <i>Develop targeted programmes and capacity building tools or methodologies</i></li> <li>1.3.2. <i>Train research leaders in training techniques</i></li> <li>1.3.3. <i>Train research leaders in PhD supervision</i></li> <li>1.3.4. <i>Conduct specific training in research capacity dissemination</i></li> <li>1.4. <i>Coordination, monitoring and evaluation of R1 by PARs and Coordination Teams (EC)</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 N-S mission for defining and scheduling curricula (shared with A 1.2 and A 1.3)</li> <li>- 12 N-S missions (1 week intensive training in basic research skills /year by two Belgians)</li> <li>- Functioning costs</li> <li>- 12 N-S missions (1 week intensive training in advanced research skills /year by two Belgians)</li> <li>- Functioning costs</li> <li>- 12 S-N missions (1 week training for 2 Vietnamese trainers in Belgium/ year)</li> <li>- 1 S-N at mid-term</li> <li>- 1 N-S at closure (others included in training missions)</li> </ul>		
	<b>Logic</b>	<b>Indicators</b>	<b>Sources of verification</b>	<b>Hypothesis and risks</b>
<b>R2</b>	<b>Higher proportion of staff trained at PhD level with international recognition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 20 lecturers from VNUA receive a PhD (10 from Belgian universities and 10 from VNUA)</li> <li>- Trained PhD holders are given a research related position of responsibility in VNUA</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Enough candidates for PhD are capable of working in english</li> <li>Selected PhD students finish their thesis</li> </ul>
		<b>Means</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>2.1. <i>Upgrade the doctoral programmes in VNUA</i></li> <li>2.1.1. <i>Assess current doctoral programmes and suggest improvements or new courses if necessary</i></li> <li>2.1.2. <i>Support integration of research trainers (PhD holders formed in R1) within doctoral programme pedagogic teams</i></li> <li>2.2. <i>Design a selection process for PhD students and promote the PhD opportunities (website, information day...)</i></li> <li>2.3. <i>Organise PhD programmes in Belgium and possibly in Asia</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 N-S mission (7 days to assess situation)</li> <li>- 1 N-S mission (7 days)</li> <li>- 1 N-S missions</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>VNUA and MoET open to suggestions for improving doctoral programmes</li> <li>Sufficient Belgian promoters are interested in Thesis proposals</li> </ul>

	<p>2.3.1. <i>Select PhD students and subjects</i>                  2.3.2. <i>Select a tutor (or co-tutor) in Belgium to supervise the PhD</i>                  2.3.3. <i>Finalise PhD proposal with tutor, define necessary equipment and register in university</i>                  2.4. <i>Undertake PhD and organise their monitoring and evaluation</i>                   2.5. <i>Coordination, monitoring and evaluation of R2 by PARs and Coordination Teams (EC)</i></p>	<p>- 10 PhD scholarships (18 months in Belgium overall)                  - 10 N-S or S-N missions for PhD promoters/year from y2                  - 10 local PhD with CUD support                   - 6 N-S coordination missions</p>		<p>VNUA provides suitable environment for PhD students to conduct research in Vietnam</p>	
<b>Logic</b>		<b>Indicators</b>		<b>Sources of verification</b>	<b>Hypothesis and risks</b>
<b>R3</b>	<p><b>Improved laboratories, libraries and related research support facilities enable to develop high quality research</b></p>	<p>- E-books increased from 7000 to 10000 within 6 years                  - The number of loans and entries (persons) is increased by 15% /y                  - The number of records LIBOL system catalog is increased by 20%/y                  - % of students with access to the library services increases from 60 to 80%                  - Year on year increase in the use of the library website                  - N° of specific (research-dedicated) equipment is increased by at least 1 unit/y                  - The number of training classes for technical and academic staffs is at least 6                  - 10 - 15 members of technical and academic staff attend each class                  - The proportion of broken equipment goes down steadily to reach less than 4 %</p>		<p>Timely equipment maintenance provided for by VNUA during and after the programme</p>	
		<b>Means</b>			
	<p>3.1. <i>Improve resources for libraries</i>                  3.1.1. <i>Renegotiate a consortium with Science Direct via the Ministry of Science and Technologies</i>                  3.1.2. <i>Consolidate access to e-books</i>                  3.1.3. <i>Improve and rationalise the library intranet, its website, its interface and its English translation e-tools</i>                  3.2. <i>Improve software and equipment to better manage digital library</i>                   3.3. <i>Consolidate research platforms by completing them with specific equipments</i>                  3.4. <i>Design a maintenance system for research platforms</i>                   3.5. <i>Provide basic materials for technical training activities</i>                  3.6. <i>Organise training sessions to update technician capacities</i></p>	<p>- Books, electronic resources and equipment                  - 6 N-S missions                   - Software, equipment and furniture                  - S-S training                  - VNUA / N-S training                   - 6 equipments                   - Maintenance contracts payment                  - Spare parts                   - Basic materials                  - Organisation costs</p>			

	<i>in laboratory management and equipment maintenance in coordination with other results</i> 3.7. <i>Coordination, monitoring and evaluation of R3 by PARs and Coordination Teams (EC)</i>	- 6 N-S missions		
	<b>Logic</b>	<b>Indicators</b>	<b>Sources of verification</b>	<b>Hypothesis and risks</b>
<b>R4</b>	<b>Increased number and quality of joint inter faculty and inter institutional research projects involving young staff</b>	- At least 25 large interfaculty and inter institutional research projects implemented - 120 small research projects implemented - At least 6 faculties are collaborating in multidisciplinary research - At least 3 new institutions are collaborating with VNUA (through project related activities) - 20 national and 10 international peer-reviewed publications are produced - 2/3 of researchers involved in large and small projects are under 35 years old		Research project proposals are forthcoming in sufficient quantity  No faculty reticence to outside cooperation
		<b>Means</b>		
	4.1. <i>Organise calls for offer for large inter institutional investigation projects</i> 4.1.1. <i>Design call for offer criteria</i> 4.1.2. <i>Launch calls an receive proposals</i> 4.1.3. <i>Evaluate proposals through independent experts</i> 4.1.4. <i>Select proposals through a steering committee</i> 4.1.5. <i>Implement and monitor investigation projects</i> 4.2. <i>Organise call for offers for small investigation projects</i> 4.2.1. <i>Design call for offer criteria</i> 4.2.2. <i>Launch calls an receive proposals</i> 4.2.3. <i>Evaluate proposals through a local committee</i> 4.2.4. <i>Select proposals through a steering committee</i> 4.2.5. <i>Implement and monitor investigation projects</i> 4.3. <i>Organise a science day to present all investigation project (PhD, large and small projects) results</i> 4.4. <i>Coordination, monitoring and evaluation of R4 by PARs and Coordination Teams (EC)</i>	- expert to analyse proposal in short list (estimate 10 proposals) - 3 N-S missions and 2 S-N missions/call for offer - 5 call for offer - 5 N-S evaluation missions for Belgian steering committee members  - 20 small projects/year/6 calls for offer  - Organisation costs (snacks...) (science day from y2) - 6 N-S missions (1/year for Belgian PAR) - 1 N-S (for midterm evaluation)		
	<b>Logic</b>	<b>Indicators</b>	<b>Sources of verification</b>	<b>Hypothesis and risks</b>
<b>R5</b>	<b>Strengthened integration of VNUA in national and international networks</b>	- 30 researchers are participating actively in international conferences - 50 researchers are participating actively in national conferences - VNUA is involved in 3 new international networks and 3 new national ones - VNUA organises at least three international workshops/conferences and three national workshops/conferences		
		<b>Means</b>		
	5.1. <i>Support VNUA participation in national and international</i>	- congress participations (12/year)		

	<p><i>conferences and workshops (in coordination with R2 and R4)</i></p> <p><i>5.2. Support the participation in and the organisation of meetings to set up investigation projects</i></p> <p><i>5.3. Organise national and international conferences (in coordination with R2 and R4)</i></p> <p><i>5.4. Coordination, monitoring and evaluation of R5 by PARs and Coordination Teams (EC)</i></p>	<p>- conference as from y2</p> <p>- 6 N-S missions for Belgian PAR</p>		
--	---	--	--	--

## 2.2.1.3 Budget détaillé pour 2015

BUDGET TOTAL	VNUA	R1	R2	R3	R4	R5	COORD	TOTAL
	BUDGET 2015 en EUR							
	B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	54.307,00	0,00	0,00	0,00	54.307,00
	C.FONCTIONNEMENT	4.500,00	0,00	16.000,00	113.000,00	15.000,00	0,00	148.500,00
	D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3.000,00	3.000,00
	E.BOURSES	0,00	135.595,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135.595,00
	F.DEPLACEMENT	6.000,00	18.000,00	2.400,00	3.600,00	9.400,00	2.600,00	42.000,00
	G.SEJOUR	4.926,00	12.630,00	1.684,00	2.884,00	6.684,00	0,00	28.808,00
	H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>15.426,00</b>	<b>166.225,00</b>	<b>74.391,00</b>	<b>119.484,00</b>	<b>31.084,00</b>	<b>5.600,00</b>	<b>412.210,00</b>
							FA max 10%	41.221,00
							<b>TOTAL TC</b>	453.431,00
							<b>TOTAL DISPO</b>	<b>445.186,80</b>

BUDGET BELGIQUE		Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique
		B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	C.FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	E.BOURSES	0,00	122.395,00	0,00	0,00	0,00	0,00	122.395,00
	F.DEPLACEMENT	3.600,00	18.000,00	2.400,00	2.400,00	2.400,00	0,00	28.800,00
	G.SEJOUR	4.926,00	12.630,00	1.684,00	2.884,00	1.684,00	0,00	23.808,00
	H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>8.526,00</b>	<b>153.025,00</b>	<b>4.084,00</b>	<b>5.284,00</b>	<b>4.084,00</b>	<b>0,00</b>	<b>175.003,00</b>
							FA 2 %	8.244,20
							<b>TOTAL BEL</b>	<b>183.247,20</b>

BUDGET LOCAL		Local	Local	Local	Local	Local	Local	Local
		B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	54.307,00	0,00	0,00	0,00
	C.FONCTIONNEMENT	4.500,00	0,00	16.000,00	113.000,00	15.000,00	0,00	148.500,00
	D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3.000,00	3.000,00
	E.BOURSES	0,00	13.200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13.200,00
	F.DEPLACEMENT	2.400,00	0,00	0,00	1.200,00	7.000,00	2.600,00	13.200,00
	G.SEJOUR	0,00	0,00	0,00	0,00	5.000,00	0,00	5.000,00
	H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>6.900,00</b>	<b>13.200,00</b>	<b>70.307,00</b>	<b>114.200,00</b>	<b>27.000,00</b>	<b>5.600,00</b>	<b>237.207,00</b>
							FA max 8%	32.976,80
							<b>TOTAL LOC</b>	<b>270.183,80</b>



## 2.2.2 PFS002 – Master en économie et sociologie rurales, Vietnam

Promoteur belge : Philippe LEBAILLY (Gembloux Agro-Bio Tech)

Partenaires Nord : ULB, AgroParisTech (France)

Promoteur sud : NGO Thi Thuan

Institution d’accueil Sud : Université agronomique de Hanoï, Vietnam

Autres partenaires Sud : Université Royale d’Agriculture (Cambodge), Université nationale du Laos (RDP Laos), Université des Sciences Economiques de Ho Chi Minh Ville (Vietnam), Université de Hué (Vietnam)

Principales activités :

- appuyer une formation de 3<sup>e</sup> cycle en économie et sociologie rurales correspondant à 60 ECTS d’une durée d’un an ;
- formation de formateurs en économie et sociologie rurales ;
- organisation d’échanges régionaux à l’Université agronomique de Hanoï avec des représentants des institutions-partenaires du PFS.

	Budget 2015 PFS002 en EUR		
	dépenses locales	dépenses en Belgique	Total
Frais d'investissement			
Frais de fonctionnement	3.150,00		<b>3.150,00</b>
Frais de personnel	6.300,00		<b>6.300,00</b>
Frais de bourse	24.108,00		<b>24.108,00</b>
Frais de déplacement	400,00	2.800,00	<b>3.200,00</b>
Frais de séjour	2.270,00	2.870,00	<b>5.140,00</b>
Frais d'expédition			
Frais administratifs		2.236,80	<b>2.236,80</b>
<b>TOTAL</b>	<b>36.228,00</b>	<b>7.906,80</b>	<b>44.134,80</b>

## 2.2.2.1 Cadre logique détaillé

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Sources vérific.	Hypothèses
<b>Objectif global</b>	Les cadres des pays de la sous-région (Vietnam, Cambodge et Laos) intègrent davantage les dimensions économiques, sociales et environnementales dans la définition des politiques de développement rural			
<b>Objectif spécifique</b>	Les capacités d'analyse et de prospective en matière de développement rural sont accrues dans la sous-région tant au niveau des institutions partenaires que des étudiants de 3 <sup>ème</sup> cycle	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La majorité des étudiants diplômés exercent des activités qui permettent d'éclairer les choix en matière de politique de développement rural</li> <li>○ Les académiques impliqués dans la formation développent au moins deux projets de recherche de terrain en économie et sociologie rurales et les recommandations tirées de ces recherches sont communiquées aux décideurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Liste des étudiants diplômés et des postes occupés</li> <li>○ Suivi-évaluation des étudiants par la cellule PFS-UAH</li> <li>○ Liste des projets de recherche réalisés</li> <li>○ Inventaire des publications et des communications</li> </ul>	Le recrutement des cadres impliqués dans la définition des politiques de développement rural est basé sur les compétences
<b>Résultats attendus</b>	<p>1. L'offre de formation post-graduée en économie et sociologie rurales à l'Université agronomique de Hanoi est renforcée : elle se rapproche des standards internationaux de qualité des universités et s'inscrit dans une dynamique d'échanges interdisciplinaires régionaux et internationaux</p> <p>2. Le staff académique des institutions partenaires est renforcé dans le domaine de l'économie et de la sociologie rurales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Au moins 300 candidatures pour le master sont reçues</li> <li>○ Au minimum 60 étudiants sont diplômés</li> <li>○ La moitié des étudiants et un tiers des enseignants impliqués dans les activités du PFS proviennent du Centre ou du Sud Vietnam, du Cambodge ou du Laos</li> <li>○ Au moins 20% des mémoires font l'objet d'une publication</li> <li>○ Des trinômes d'enseignants sont constitués pour 10 cours spécialisés</li> <li>○ Six stages dans le domaine de l'économie (2), la sociologie (2) et de la méthodologie de la recherche (2) sont réalisés</li> <li>○ Au moins dix publications conjointes dans des revues internationales sont produites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Liste des dossiers de candidature pour une bourse</li> <li>○ Liste des étudiants diplômés selon différents critères (géographique, institution d'origine, expériences professionnelles, ...)</li> <li>○ Inventaire des mémoires ayant fait l'objet d'une publication</li> </ul> <p>Calendrier des cours de l'année avec mention des titulaires asiatiques et européens</p> <p>Rapports de stage</p>	Existence d'un potentiel d'étudiants ayant une connaissance suffisante de l'anglais

	3. Un réseau régional entre les chercheurs des institutions partenaires asiatiques et européennes dans le domaine de l'analyse des dynamiques de transformation du monde rural est consolidé		Liste des publications	
ACTIVITES		MOYENS	Budget	Hypothèses
<b>Activités 1</b>	1.1. Assurer une large diffusion de l'appel à candidature dans les trois pays et la sélection des meilleurs candidats boursiers et non boursiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Site WEB</li> <li>○ Affiches, brochures et conférences de presse</li> <li>○ Bourses locales et régionales</li> </ul>	Préparation et investissement - Frais de préparation: 15 780 € - Frais d'investissement: 8 000 €	Reconnaissance des crédits dans les formations de troisième cycle au Vietnam et en Belgique
	1.2. Mettre à disposition des ressources documentaires et en faciliter l'accès aux étudiants	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Achats d'ouvrages et abonnement à des revues</li> <li>○ Equipements informatiques</li> </ul>	Organisation de la formation - Frais de bourse: 150 449 € - Frais de mission: 192 400 € - Frais d'élaboration et de Coordination au Sud: 94 400 €	
	1.3. Dispenser 10 cours spécialisés équivalant chacun à 4 ECTS et dispensés en anglais à l'UAH par des équipes de trois enseignants (UAH, régional et européen)	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Missions de professeurs régionaux (voyage, séjour, indemnités)</li> <li>○ Missions de professeurs de la Cfb (voyage, séjour)</li> <li>○ Frais d'organisation à l'UAH</li> </ul>		
	1.4. Organiser des séminaires, ateliers et excursions orientés sur des thématiques interdisciplinaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Frais d'organisation des séminaires et ateliers et coût des visites de terrain</li> </ul>	Formation du personnel local - Frais de bourse de recyclage: 25 702 €	
	1.5. Appuyer la réalisation et l'encadrement des mémoires au départ de thématiques en prise avec le développement rural durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Frais de fonctionnement pour les recherches</li> <li>○ Appui des promoteurs asiatiques pour l'encadrement des étudiants</li> <li>○ Missions de professeurs pour la défense des mémoires</li> <li>○ Publication des meilleurs mémoires</li> </ul>	TOTAL : 534 893 €	
	1.6. Assurer le suivi des étudiants et le monitoring du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Frais de coordination</li> </ul>		
<b>Activités 2</b>	2.1. Formation des formateurs par l'échange des connaissances et la mise en œuvre d'un projet pédagogique commun lors des cours disciplinaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Missions de professeurs régionaux (voyage, séjour, indemnités)</li> <li>○ Missions de professeurs de la Cfb (voyage, séjour)</li> </ul>		
	2.2. Formations ciblées de courte durée en Cfb	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Bourses de stage de courte durée (voyage, séjour, frais d'encadrement)</li> </ul>		
<b>Activités 3</b>	3.1. Organisation d'ateliers régionaux à l'UAH avec des représentants des institutions-partenaires du PFS	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Missions régionales</li> <li>○ Missions d'experts de la Cfb</li> <li>○ Organisation et publication</li> </ul>		

### 2.2.3 PFS007 – Master in Food Technology, Safety and Quality Management (FTSQM)

Promoteur : Marie-Louise SCIPPO (ULg)

Partenaires Nord : UCL – ULg-GxABT

Institution d'accueil Sud : Université agronomique de Hanoi, Vietnam

Autres partenaires Sud : Institut Polytechnique de Hanoi, Vietnam – Royal University of Agriculture, Vietnam – Institut technologique du Cambodge

Résumé du projet :

Ce PFS vise à développer, mettre en œuvre et exécuter un "master en technologie alimentaire, sécurité et gestion de la qualité », axé sur la gestion de la qualité des aliments (impliquant les aspects nutritionnels, organoleptiques et de sécurité), au cours de toutes les étapes de la chaîne alimentaire (y compris la production primaire, la transformation et la distribution de nourriture), cette question revêtant une préoccupation dans le Sud-est asiatique.

En effet, une meilleure connaissance des acteurs impliqués dans la gestion de la chaîne alimentaire en Asie du Sud-est contribue à améliorer la santé et une meilleure qualité des aliments au niveau local et des marchés internationaux.

Le master sera développé à l'Université agronomique de Hanoi (UAH), en collaboration avec d'autres universités du Vietnam et les régions d'Asie du Sud-est (l'Université des Sciences et de la Technologie de Hanoi (USTH), l'Institut technologique du Cambodge (ITC), et l'Université Royale d'Agriculture de Phnom Penh (URA).

Entre 12 et 20 étudiants seront formés chaque année. La formation sera accessible à des étudiants en provenance du Vietnam (4 bourses), du Cambodge et du Laos (8 bourses).

Les cours théoriques et pratiques seront dispensés par des binômes d'enseignants (un du Nord et un du Sud), afin d'assurer la durabilité du projet.

En vue de renforcer l'efficacité de la formation, des séminaires d'intégration seront organisés pour donner aux étudiants une vision transversale de la gestion de la qualité des aliments. Le secteur industriel sera également impliqué dans le cadre de ces séminaires d'intégration.

Par ailleurs, dans un souci de durabilité, des stages de recyclage en Belgique sont prévus pour le coordonnateur local de la formation.

Durée du projet : 5 ans

	Budget 2015 PFS007 en EUR		
	dépenses locales	dépenses en Belgique	Total
Frais d'investissement			
Frais de fonctionnement	9.100,00	1.258,34	<b>10.358,34</b>
Frais de personnel	16.760,00		<b>16.760,00</b>
Frais de bourse	66.555,00	9.331,70	<b>75.886,70</b>
Frais de déplacement	4.200,00	12.500,00	<b>16.700,00</b>
Frais de séjour		14.870,00	<b>14.870,00</b>
Frais d'expédition			
Frais administratifs		13.412,00	<b>13.412,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>96.615,00</b>	<b>51.372,04</b>	<b>147.987,04</b>

2.2.3.1 Cadre logique détaillé

PFS07	Logic	Indicators	Sources of verification	Hypothesis and risks
OO	The improved knowledge of the stakeholders involved in food chain management in Southeast Asia contribute to supply healthier and better quality food to local and international markets. The three fundamental missions of the South-East Asian partner universities are sustainably improved (teaching, research and services). Inter-universities collaborations are effective.	12 to 20 students/year who followed the master. At least 5 professionals receiving results from research on food quality and sanitarian security management.	List of students. Distribution list of research results (from master thesis). List of attendants to workshops, trainings, etc.	
SO	<b>Southeast Asian universities strengthen their training – to students and professionals- and research capacity in the field of the food quality management all along the food chain through a partnership with Belgium Universities</b>	HUA, HUST, RUA and ITC participate to the elaboration of the master and provide teaching and master thesis supervising. HUA, HUST, RUA and ITC provide at least 15 teachers skilled on permanent training to professionals.	List of participants to the working session for elaboration of the master program. Collaboration agreement between universities based on CUD model. List of teachers skilled on permanent training to professionals.	No political or economic crisis in Vietnam and Cambodia constraints the universities functioning. Researchers are available to disseminate results to professionals. HUA have the necessary means to continue the master teaching autonomously.
R1	<b>R1. An advanced master in "Food Technology, Safety and Quality Management" (FTSQM) is organized and taught at the HUA with partner universities (ULg, UCL, ITC, RUA and HUST)</b>	1 master program validated by the MoEd (Ministry of Education), the HUA and the HUST, ITC and RUA. At least 15 South Asian teachers teaching the master. 36 Master thesis.	Official authorisation from MoEd, the HUA and the HUST. Teachers’ payroll sheet. HUA official document of approval of the master.	The MoEd (Vietnam) supports the master program. Teachers are available for master and permanent trainings. Students get thesis scholarships (out of project budget).
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <i>Master teaching</i> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. <i>Master organization</i></li> <li>1.2. <i>Master thesis supervision</i></li> <li>1.3. <i>Coordination of the master</i></li> <li>1.4. <i>Students selection and scholarship allocation</i></li> <li>1.5. <i>Evaluation of the master program</i></li> </ol> </li> </ol>			Selected teachers to teach the master are available.
R2	<b>R2. A young teacher-researcher from HUA improves her/his scientific skills related with problematic on food chain quality and sanitarian security management.</b>	1 teacher-researcher skilled	Scholarship contract with Belgium universities. List of master students in the first training cycle.	The teacher-researcher is appointed to work on training-research activities related with food chain quality and sanitarian security management.

	<p>2. <i>Skills improvement of a young teacher-researcher</i>                  2.1. <i>Attendance to the master courses (1<sup>st</sup> cycle) and integrated seminars</i>                  2.2. <i>Horizontal practical training in Belgium (3 stays)</i></p>			<p>The teacher-researcher is available to follow the first master cycle and the 3 practical trainings in Belgium.</p>
--	--	--	--	---

## 2.2.4 Université Pham Ngoc Thach (UPNT)

### R3

#### Résultat attendu 3

System of quality control and evaluation established for training, research and management

### OG

#### Objectif global

Obtain accreditation of Vietnam Ministry of Education and Training.  
Population's health improved in HCMC catchment area.  
System of Communal health stations in HCMC catchment area reinforced.

### OS

#### Objectif spécifique

Consolidate training capacity of U-PNT in line with accreditation standards of Vietnam Ministry of Education and Training related to training activities, research and management.

### R1

#### Résultat attendu 1

Teaching methods comply with accreditation standards

### R2

#### Résultat attendu 2

Policies and methods support oriented research applications in the departments of clinical medicine, fundamental medicine, community health and nursing for the integration of research and training at U-PNT

### 2.2.4.1 État d'avancement et perspectives 2015

#### Coordination

Coordonnateur UPNT : <b>Thi Ngoc Dung NGUYEN</b> Gestionnaire UPNT : <b>Vo Thi Xuan Hanh</b>	Coordonnateur belge : <b>Annie ROBERT, UCL</b> Gestionnaire belge : <b>Jean-Louis MOORTGAT, ULB</b>
---	--

Le plan 2014-2016 de coopération institutionnelle avec l'université de médecine Pham Ngoc Thach (UPNT) de Ho Chi Minh Ville au Vietnam a pour objectif de rendre l'activité universitaire de l'UPNT conforme aux normes d'accréditation du Ministère vietnamien de l'Education et de la Formation, tant au niveau de l'enseignement qu'aux niveaux de la recherche et de la gestion de l'université.

Trois résultats sont ciblés :

R1 *Les méthodes d'enseignement satisfont les standards d'accréditation ;*

R2 *Des politiques et des ressources méthodologiques supportent les projets de recherche dans les départements de médecine clinique, de médecine fondamentale, de santé communautaire et de soins infirmiers pour que la recherche soit intégrée dans l'enseignement ;*

R3 *Un système de contrôle de qualité et d'évaluation est mis en place pour l'enseignement, la recherche et la gestion de l'université.*

Dans chacun des trois axes de résultats, les activités prévues au cadre logique se sont mises en place localement et ont progressé selon le chronogramme établi pour 2014, malgré le retard de la Belgique dans la libération des budgets. Ces progrès se font en lien avec les standards d'accréditation des activités universitaires définis par le gouvernement vietnamien, quelque peu différents des pays européens qui ont plus de libertés académiques.

Pour l'axe d'enseignement (résultat R1), l'Unité de Pédagogie Médicale a structuré avec beaucoup de professionnalisme l'implémentation progressive de nouvelles méthodes d'enseignement de la médecine qui ciblent des grands auditoires, en s'appuyant très fort sur l'expérience de l'université de Liège en Belgique. La démarche participative de huit départements d'enseignement et l'énergie développée par les responsables vietnamiens à l'UPNT expliquent le succès de cet axe. Hormis le désistement d'un candidat à un Master in Education Management dans une université du Sud, tout ce qui a été programmé devrait pouvoir être finalisé, avec un débordement sur 2015 à cause du retard de certains stages de recyclage. Bien entendu, les responsables de R1 veilleront à ce que les coûts soient engagés en 2014.

Pour l'axe de recherche (résultat R2), l'Unité de Recherche Opérationnelle a aussi été mise en place et 8 chargés de cours issus de 7 départements se forment à la rédaction scientifique de projets de recherche qu'ils présenteront cette année dans des ateliers auxquels participeront aussi les autres chargés de cours des départements. Une politique de recherche est en cours de développement, avec une définition claire de directives institutionnelles et une intégration progressive de la recherche dans l'enseignement. Toutes les activités programmées en 2014 vont être réalisées, même si trois missions Nord-Sud auront lieu en février et mars 2015, bien sûr avec les vols et les per diem payés en 2014.

Quant à l'axe de gestion universitaire (résultat R3), un Comité de Contrôle de qualité a aussi été créé et les standards et protocoles qu'il a développés ont été approuvés par les autorités universitaires.

Pour la pérennité des partenariats avec la Belgique, ce n'est pas moins de 19 stages de recyclage d'un mois en Belgique qui sont réalisés ou en cours de réalisation cette année. Libérer un si grand nombre d'enseignants dans une université de presque 1000 étudiants en première année de médecine est rare. C'est une preuve incontestable de soutien de la part des autorités académiques de l'UPNT dans la réalisation de ce programme de travail avec les universités francophones belges.

Le Groupe de pilotage UPNT Nord et Sud



**Résultat 1 :****Les méthodes d'enseignement satisfont les standards d'accréditation.**

PAR UPNT : <b>PHAM DANG DIEU</b> PAR belge : <b>Patrick DE MOL, ULg</b>
--

Annex 1 – 2014 MID-TERM REPORT OF R1: *Teaching methods comply with accreditation standards*

In order to complete the objectives of R1 in the year 2014, the Unit of Medical Pedagogy has four kinds of activities: (1) Courses with different purposes, (2) Establishing a Student Aid Unit, (3) Local and S-N fellowships, and (4) Miscellaneous.

(1) There are 4 planned courses in 2014. We organized 1 course on OSCE (Objective Structured Clinical Examination). The other 3 courses are concerned with a Learning methodology Course (it will be organized by the Unit of Student Aid), an Infectious disease module Course (Training-of-Trainers (ToT) course will be organized by Infectious disease Department cooperating with Microbiology Department), and an Internal Medicine module Course (ToT course will be organized by Internal Medicine Department cooperating with Physio-Immuno-Pathology Department).

(2) Two teachers are selected and designed by PAR and Co-operators for the Unit of Student Aid. They will be responsible of establishing this Unit according to the model of the University of Liege.

(3) Two kinds of scholarships were planned in 2014: 30 local fellowships and 10 one-month fellowships in Belgium.

- For local scholarship, we requested to transform the 30 local scholarships (for 30 junior teachers) into a single class for 50 junior teachers by using the same budget for inviting an external trainer at UPNT. Furthermore, in the schedule of 2014, we planned two 24-months S-S scholarships for "Master of Education Management". Unfortunately, one candidate couldn't follow this master and we will not recycle this scholarship in the year 2014.

- For S-N fellowships, with the agreement of PAR and Co-operators, all 10 will be organized by 5 pairs. Each pair is a couple of two heads of Department or senior teachers from two related departments. The first pair will be trained on the Curriculum development, the second pair on Infectious disease module development, the third pair on Internal Medicine module development, the fourth pair on OSCE problems, and the last pair will learn how to manage a Student Aid Unit.

These five pairs will be in charge of organizing the remaining activities of 2014. Because of some misunderstandings in forms to be filled and in procedures between Belgian and Vietnamese partners, fellows couldn't go to Belgium in October as planned but in November, so they will be back in Vietnam mid-December 2014 and will operate their activities in the first months of 2015. Therefore, we request a delay to use the provisional budget of 2014 for organizing the remaining three courses, until March 30th 2015.

(4) Miscellaneous

- The MCQ (Multiple choice questions) bank is initiated and will be operational this academic year.

- The Family Medicine Department and The Foreign Language Department have to build two e-learning modules, and then help other departments to develop e-learning modules. We will invite one new department to participate in this field as planned in the schedule of 2014.

In conclusion, all targets of 2014 can be achieved if some activities can be delayed up to March 2015.

**Résultat 2 :****Des politiques et des ressources méthodologiques supportent les projets de recherche dans les départements de médecine clinique, de médecine fondamentale, de santé communautaire et de soins infirmiers pour que la recherche soit intégrée dans l'enseignement**

PAR UPNT : <b>Nguyen The Dung</b> PAR belge : <b>Timothy BYRNE, UCL</b>
--

Annex 2 – 2014 MID-TERM REPORT OF R2: *Policies and methods support oriented research applications in the departments of clinical medicine, fundamental medicine, community health and nursing for the integration of research and training at U-PNT*

Six line activities were setup in 2014 to reach result R2: (1) the establishment of an operational research group with preparation of guidelines for research applications, (2) the preparation of guidelines for writing papers, (3)

the definition of research orientations, (4) the strengthening of lecturers capacities in advanced topics of research, (5) the support of research projects through 8 grants for junior research methodology trainers, (6) the training of senior research methodologists through S-N fellowships, and (7) the coordination of R2.

(1) A Operational Research Group has been established with 8 members (ORGMs), from seven different departments of UPNT (list of names at bottom). All have comprehended their duties as a member of the group and are preparing for their research proposals, in line with guidelines for research applications. A workshop for 8 research proposal presentations will be held in September. The workshop for 8 research report presentations will be held before March 31, 2015. Preparations for 6 ORGMs' training workshops have been done, and the workshops will be held from September to December. A training course for teachers in English reinforcement was held in January thanks to a N-S mission (1-week time) of Prof Timothy Byrne.

(2) Several guidelines for writing papers are ready and will be presented to the whole department members in two seminars that will be held from now to November. The guidelines will be completed before December 31, 2014.

(3) Research orientations have been defined and will also be presented in two workshops that will be held from now to November. The orientation papers will be completed before December 31, 2014.

(4) For strengthening capacities in advanced topics of research, two training courses for UPNT teachers in advanced research methodology were planned; Prof Dramaix-Wilmet from ULB give a 2-weeks course on logistic regression in July 2014 and the second one is a tutorial in sample size calculation that is planned in February 2015. The remaining two short training missions N-S (1-week time) will be implemented from now to March 2015, as one tutorial in critical appraisals and one in survival analysis.

(5) Research projects will be supported through 8 grants for junior research methodology trainers (OGRMs), after successfully presenting their research proposals in September 2014.

(6) Five one-month S-N fellowships are planned in November to train senior research methodologists in writing research proposals

(7) For the coordinating and monitoring of R2 activities, a 1-month S-N mission to Belgium for PAR will be done in December 2014.

+ List of first year ORGMs and List of Promotors of R2

N°	Full Name	Departments	Promotors' Name	Qualifications
1	Tran Van Thi	Internal medicine	Tang Kim Hong	MD, PhD
2	Dao Xuan Lam	Internal medicine	Ho Dang Trung Nghia	MD, PhD
3	Dang Nguyen Khoi	Surgery	Vo Thanh Liem	MD, PhD
4	Bui Phan Quynh Phuong	Skills Lab	Nguyen Ngoc Van Phuong,	MD, PhD
5	Bui Thi Phuong Nga	Obstetrics and Gynecology	Hoang Truong	MD, PhD
6	Tran Thien Ngoc Thao	Pediatrics		
7	Nguyen Nam Ha	Ear Nose and Throat		
8	Nguyen Thi My Hoa	Hematology		

**Résultat 3 :**

**Un système de contrôle de qualité et d'évaluation est mis en place pour l'enseignement, la recherche et la gestion de l'université**

PAR UPNT : **NGO Minh Xuan**  
PAR belge : **HUYNH Thi Ngoc Phuong, ULB**

Annex 3 – 2014 MID-TERM REPORT OF R3: *System of quality control and evaluation established for training, research and management*

## I- RESULTATS OBTENUS:

- Quality Control (QC) Committee established by UPNT board (A3.1.1)
- QC Standards approved by UPNT board (A3.1.5)
- QC protocol approved by UPNT board (approved on Feb 10, 2014)

## II- ACTIVITES FAITES ET EN COURS:

A- Bourses: Il y a 4 bourses S-N de 1 mois et il y a 2 bourses S-S de 3 mois.

Dr TRAN Khiem Hung et Mr NGO Minh Nhat iront en Belgique mi- octobre 2014, et Dr Diệp Thắng et Dr Nguyễn Thị Kim Thoa iront mi- novembre 2014

## B- Mission:

A3.1. Establish and implement a quality control system in training, research and management

A 3.1.2. Sensitive managers of UPNT learn from Belgian universities management methods and support UPNT in managing the university in line with standards. 1 mission N-S faite par Mme Ph. Huynh en mai 2014

## C- Fonctionnement:

A 3.1.6. Organiser des séminaires/workshops en contrôle de qualité (2) et en normes ISO (1)

A 3.1.8. Organiser 10 cours locaux sur le software de management pour l'installer, l'implémenter et assurer sa maintenance en Novembre et Décembre 2014.

A 3.1.7. Technical support to develop a software management application: Mettre en oeuvre la convention avec la compagnie SBC pour appliquer le software de management aux dossiers (académiques, budgétaires, de ressources humaines) de l'université (en cours).

## III- ACTIVITES A FAIRE:

A- 2 Bourses locales étaient prévues mais nous n'avons pas encore trouvé des cours adéquats.

## B- Mission:

A3.1. Establish and implement a quality control system in training, research and management

A 3.1.2. Sensitive managers of UPNT Belgian universities management methods and support UPNT in managing the university in line with standards. Dans cette section, 3 missions S-N étaient prévues en 2014. Nguyen Xuan Khang fera la première en décembre 2014 et les 2 autres sont prévues en février 2015 pour Đoàn Thị Diễm Duyên et Cung Ngọc Hùng.

A 3.1.4 Belgian lecturers train in university management: 2 missions N-S sont prévues en février 2015

A3.3. Coordinate and monitor R3 activities

A 3.3.1. 1 mission S-N for PAR each year: VO TXH ira en Belgique en décembre 2014.

A 3.3.2. 1 mission N-S for PAR each year: Huynh Phuong ira au Vietnam en novembre 2014.

## IV- MODIFICATIONS DEMANDEES: Non

V- CONCLUSION: R3 se déroule bien, grâce à un support important de la direction de l'UPNT. Dans le futur, le management universitaire (R3) aura un impact important sur toutes les activités d'enseignement (donc sur R1 aussi) et de recherche (donc sur R2 aussi) à l'université de médecine Pham Ngoc Thach.

## 2.2.4.2 Cadre logique détaillé

UPNT	Logic	Indicators	Sources of verification	Hypothesis and risks
<b>OO</b>	GO 1: Obtain accreditation of Vietnam Ministry of Education and Training GO 2: Population's health improved in HCMC catchment area GO3: System of Communal health stations in HCMC catchment area reinforced	- HCMC health statistics improved - Accreditation by VMET - N° of Communal health stations with adequate staff - % of patients attending Communal health stations	- HCMC health department statistics - Accreditation certificate - Communal health stations survey and statistics	
<b>SO</b>	<b>Consolidate training capacity of U-PNT in line with accreditation standards of Vietnam Ministry of Education and Training related to training activities, research and management.</b>	- U-PNT complies with accreditation standards for training, research and management. - U-PNT produces the number of doctors required by government - Satisfaction of hospitals receiving U-PNT trained doctors by 2020 - U-PNT trained doctors operational from moment of graduation	- Review of accreditation standards situation - Lists of graduates  - Survey of HCMC hospital satisfaction - List of health service postings	Vietnamese health policy and accreditation standards do not change significantly
<b>R1</b>	<b>Teaching methods comply with accreditation standards</b>	- N° of training related accreditation standards attained - Quality of clinical training improved - 25% of courses using new training methods - 3 integrated modules offered - 3 module teacher groups established - 75% of teachers pass a medical pedagogy course (theory and practice) - 5 medical pedagogy courses (3 days each) organised with 90 participants each - 40 departments apply MCQ in theoretical assessments - 6 departments use OSCE for clinical assessment and 40% fundamental medicine departments use OSPE for practical assessment - Student Aid Unit established, staffed and providing advice to students - Career Orientation Unit established, staffed and providing advice in specialisation and medical career orientation (face to face, by telephone and online) - Handbooks of medical pedagogy (1) and assessment (1) implemented - 8 departments have standardised teaching documents	- Review of accreditation standards situation - Clinical examination marks - U-PNT curricula - ToT registers - Departmental examination protocols - Student and Student Aid Unit staff interviews - Career Orientation Unit staff interviews	Teachers are interested in developing their teaching skills  Teachers have time to spend following capacity building events
		<b>Means</b>		
	1.1. Pedagogy training (ToT) 1.1.1. Prepare a handbook of medical pedagogy 1.1.2. Train in medical pedagogy theory and practice (clinical, basic science, psychology, community health, nursing, etc.) with support from Belgian partners 1.1.3. Train Vietnamese teachers in Belgium through short	Handbook preparation costs 6 N-S (7 day) missions (including 3 in family medicine) 6 S-N scholarships (1 month) 30 local scholarships (2 months)		

	<p><i>term scholarships</i></p> <p>1.1.4. <i>Train Vietnamese teachers locally through local scholarships</i></p> <p>1.2. <i>Apply new teaching methods</i></p> <p>1.2.1. <i>Apply 3 module teaching approaches and implement corresponding module groups with Belgian partner support</i></p> <p>1.2.2. <i>Training of trainers (ToT) in "check-list &amp; algorithm" to apply new clinical teaching methods</i></p> <p>1.2.3. <i>Establish an online teaching system on "check-list &amp; algorithm"</i></p> <p>1.2.4. <i>Prepare 6 e-learning modules (theory and practice) for a distance learning course for teachers and students with Belgian support</i></p> <p>1.2.5. <i>Build capacities in e-learning methods through training in Belgium</i></p> <p>1.3. <i>Apply new methods of student assessment</i></p> <p>1.3.1. <i>Prepare a handbook on student assessment guidelines</i></p> <p>1.3.2. <i>Establish a computerised Multiple Choice Question (MCQ) bank in half the departments</i></p> <p>1.3.3. <i>Establish OSCE and OSPE</i></p> <p>1.3.4. <i>Undertake 5 short term scholarships</i></p> <p>1.3.5. <i>Undertake three 24 months local scholarships</i></p> <p>1.4. <i>Devise a new system of teaching documents</i></p> <p>1.4.1. <i>Standardise system of written teaching documents in 8 departments (6 clinical and 2 fundamental)</i></p> <p>1.4.2. <i>Acquire books and e-books for teaching and medical reference (25% for medical English teaching and 75% for other departments)</i></p> <p>1.5. <i>Develop a Student Aid Unit</i></p> <p>1.5.1. <i>Establish a Student Aid Unit</i></p> <p>1.5.2. <i>Determine staff roles and responsibilities</i></p> <p>1.5.3. <i>Conduct courses on learning methodology for students</i></p> <p>1.5.4. <i>Undertake 3 scholarships</i></p> <p>1.5.5. <i>Undertake 2 N-S missions (7 days)</i></p> <p>1.6. <i>Develop a Career Orientation Unit for high school and medical students</i></p> <p>1.6.1. <i>Establish a Career Orientation Unit</i></p> <p>1.6.2. <i>Undertake three 1 month scholarships</i></p> <p>1.6.3. <i>Establish a set of services delivered by unit (advisory guidelines, online services...)</i></p> <p>1.7. <i>Coordinate and monitor R1 activities</i></p> <p>1.7.1. <i>1 mission S-N for PAR each year</i></p> <p>1.7.2. <i>2 missions N-S for PAR each year</i></p>	<p>Costs of modules in teaching approaches 7 S-N 1 month scholarships: 3 / module 6 local courses on "check-list &amp; algorithm": functioning costs Functioning costs Hardware support 1 N-S (7 day) missions 1 S-N mission (7 days)</p> <p>Handbook preparation costs MCQ preparation costs 5 S-N scholarships (1 month) 3 S-S masters scholarship (24 months) 2 N-S (7 day) missions</p> <p>Document standardisation costs Book acquisition costs</p> <p>3 S-N scholarships (1 month) 2 N-S (7 day) missions</p> <p>3 S-N scholarships (1 month) 2 N-S (7 day) missions</p> <p>3 S-N missions (7 days) 6 N-S (7 day) missions</p>		<p>Teachers interested in new teaching methods</p>
--	--	--	--	--

	Logic	Indicators	Sources of verification	Hypothesis and risks
R2	<p><b>Policies and methods support oriented research applications in the departments of clinical medicine, fundamental medicine, community health and nursing for the integration of research and training at U-PNT</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- At least 3/7 research related accreditation criteria attained.</li> <li>- OGRM established with 24 members</li> <li>- 70% teachers trained in research methodology</li> <li>- All OGRM members undertaking a research project/study</li> <li>- Each member of OGRM is supervising 3 or more student Master degree/Speciality level II thesis</li> <li>- Research guidelines approved and implemented</li> <li>- 60% of submitted research proposals comply with university orientation</li> <li>- 10% of research proposals funded by external grants</li> <li>- 24 research articles published nationally and internationally</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Yearly reports on scientific research activities of the university</li> <li>- OGRM memos</li> <li>- List of OGRM members recruited each year.</li> <li>- List of teachers having certificates or attestations of research methodology.</li> <li>- Lists of projects/studies and related documents (reports...)</li> <li>- Thesis documents</li> <li>- Research guidelines with documents of approval and of distribution</li> <li>- University research orientations</li> <li>- Lists of submitted research proposals and related proposal documents</li> <li>- Documents or statements from grant issuers</li> <li>- PubMed and national medical journals.</li> </ul>	<p>University research regulations are modified to encourage teachers to undertake research</p> <p>The university's Office for Scientific Research supports project activities</p>
		<b>Means</b>		
	<p>2.1. <i>Establish an Operational Group in Research Methodology (OGRM)</i></p> <p>2.1.1. <i>Organise 9 training workshops each year</i></p> <p>2.1.2. <i>Hold 1 study proposal workshop each year</i></p> <p>2.1.3. <i>Hold 1 study report workshop each year</i></p> <p>2.1.4. <i>Training courses for U-PNT teachers in research methodology with advanced training missions N-S (02 weeks/time), and short training mission (01 week/time)</i></p> <p>2.1.5. <i>Training course for U-PNT teachers in English reinforcement with training missions N-S (01 week/time)), coupled with PAR mission</i></p> <p>2.1.6. <i>Equip the OGRM and U-PNT professors with documents, books and software</i></p> <p>2.2. <i>Prepare guidelines in i) writing papers, ii) preparing research presentations and iii) application for research grants</i></p> <p>2.2.1. <i>Organise 2 seminars each year</i></p> <p>2.2.2. <i>Prepare and approve 3 guidelines for i) writing</i></p>	<p>Organisation costs for 27 training workshops on research methodology for OGRM members</p> <p>Organisation costs for 6 study workshops</p> <p>4 N-S (14 day) missions</p> <p>2 N-S (7 day) missions</p> <p>Books, documents and software</p> <p>Organisation costs for 1 seminar for # 20 people in clinical medicine and 1 seminar for # 20 people in fundamental medicine and public health each year (6 seminars/3 years)</p> <p>Writing guidelines</p>		

	<p><i>papers, ii) preparing research presentations and iii) application for research grants</i></p> <p>2.3. Determine research orientations</p> <p>2.3.1. Organise 2 workshops each year</p> <p>2.3.2. Prepare, approve and revise orientations</p> <p>2.4. Strengthen capacities in advanced topics of research</p> <p>2.4.1. Organise 3 tutorials for lecturers in advanced topics of research methodology (sample size calculation, clinical trial design, bibliography analysis, protocol design...)</p> <p>2.4.2. Organise 3 tutorials for lecturers in advanced topics of epidemiology</p> <p>2.4.3. Organise 3 tutorials for lecturers in advanced topics of biostatistics</p> <p>2.5. Support research projects through 48 grants for junior research methodology trainers (8 year 1, 16 year 2, 24 year 3)</p> <p>2.6. Train senior research methodologists</p> <p>2.7. Coordinate and monitor R2 activities</p> <p>2.7.1. 1 mission S-N for PAR each year</p> <p>2.7.2. 1 mission N-S for PAR each year</p>	<p>Organisation costs for 2 workshops for # 20 people on research orientations (1 in clinical medicine, 1 in fundamental medicine and public health): (6 seminars/3 years)</p> <p>Organisation costs for 3 tutorials (#100-150 people) in advanced topic of research methodology                  Organisation costs for 3 tutorials (#100-150 people) in advanced topic of epidemiology (1000 €/tutorial)                  Organisation costs for 2 tutorials (#100-150 people) in advanced topic of biostatistics</p> <p>48 grants or 24 OGRM members in three years</p> <p>13,5 S-N scholarships (1 month)</p> <p>3 S-N (7 day) missions                  3 N-S (7 day) missions</p>		
	<b>Logic</b>	<b>Indicators</b>	<b>Sources of verification</b>	<b>Hypothesis and risks</b>
<b>R3</b>	<p><b>System of quality control and evaluation established for training, research and management</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quality Control (QC) Committee established by U-PNT board</li> <li>- QC Standards approved by U-PNT board</li> <li>- QC protocol approved by U-PNT board</li> <li>- 80% departments and offices with the quality control software and using it appropriately</li> <li>- Satisfaction of external evaluation and recommendations for QC system improvement</li> <li>- 80% of management related accreditation standards attained</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Decision of U-PNT board</li> <li>- Archives of Quality Control Committee</li> <li>- Statistic data of system of quality control</li> <li>- Reports of External evaluation group</li> <li>- Reports of Internal evaluation group</li> </ul>	<p>Stability of UPNT policy related to establishment of quality control system</p>
		<b>Means</b>		
	<p>3.1. Establish and implement a quality control system in training, research and management</p> <p>3.1.1. Create a quality control committee for training, research and management</p> <p>3.1.2. Sensitise managers of UPNT to Belgian university management methods and support U-PNT in managing the university in line with standards</p> <p>3.1.3. Train staff in i) university management (4 recycling scholarships); ii) standards design (1 recycling scholarship and 4 local scholarships); and iii)</p>	<p>7 S-N (3y1, 2y2, 2y3) management sensitisation missions (7 days)</p> <p>5 N-S (1y1, 2y2, 2y3) management sensitisation missions (7 days)</p> <p>6 S-N recycling scholarships (1 month)</p> <p>4 local scholarships (3 months)</p> <p>6 N-S missions (7 days)</p>		<p>Evaluation does not meet strong resistance from the academic community</p>

	<p><i>software management (1 recycling scholarship)</i></p> <p>3.1.4. <i>Belgian lecturers train in university management (4 N-S missions, 1 for standards design and 1 for software management)</i></p> <p>3.1.5. <i>Design U-PNT quality standards</i></p> <p>3.1.6. <i>Organise 10 seminars/workshops in quality control (principles, tools...)</i></p> <p>3.1.7. <i>Technical support to develop a software management application</i></p> <p>3.1.8. <i>Organise 10 local courses in software management to install, implement and maintain the software</i></p> <p>3.2. <i>Evaluate U-PNT</i></p> <p>3.2.1. <i>Conduct internal evaluation of U-PNT</i></p> <p>3.2.2. <i>Conduct external evaluation of U-PNT</i></p> <p>3.3. <i>Coordinate and monitor R3 activities</i></p> <p>3.3.1. <i>1 mission S-N for PAR each year</i></p> <p>3.3.2. <i>1 mission N-S for PAR each year</i></p>	<p>Organisation costs for 10 seminars Technical support for software application</p> <p>Organisation costs for 10 software management courses</p> <p>3 S-N (7 day) missions 3 N-S (7 day) missions</p>		
--	--	--	--	--



## 2.2.4.3 Budget détaillé pour 2015

BUDGET TOTAL	UPNT	R1	R2	R3	COORD	TOTAL
	BUDGET 2015 en EUR					
	B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	C.FONCTIONNEMENT	21.000,00	23.700,00	18.200,00	0,00	62.900,00
	D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	E.BOURSES	38.654,14	27.839,20	9.492,12	0,00	75.985,46
	F.DEPLACEMENT	10.800,00	6.000,00	6.000,00	2.400,00	25.200,00
	G.SEJOUR	7.936,00	6.304,00	4.926,00	0,00	19.166,00
	H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>78.390,14</b>	<b>63.843,20</b>	<b>38.618,12</b>	<b>2.400,00</b>	<b>183.251,46</b>
	FA max 10%					18.325,15
	<b>TOTAL TC</b>					<b>201.576,61</b>
	<b>TOTAL DISPO</b>					<b>197.911,58</b>

BUDGET BELGIQUE		Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique
		B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
	C.FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	E.BOURSES	25.654,14	18.239,20	6.792,12	0,00	50.685,46
	F.DEPLACEMENT	9.600,00	4.800,00	3.600,00	0,00	18.000,00
	G.SEJOUR	7.936,00	6.304,00	4.926,00	0,00	19.166,00
	H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>43.190,14</b>	<b>29.343,20</b>	<b>15.318,12</b>	<b>0,00</b>	<b>87.851,46</b>
	FA 2 %					3.665,03
	<b>TOTAL BEL</b>					<b>91.516,49</b>

BUDGET LOCAL		Local	Local	Local	Local	Local
		B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
	C.FONCTIONNEMENT	21.000,00	23.700,00	18.200,00	0,00	62.900,00
	D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	E.BOURSES	13.000,00	9.600,00	2.700,00	0,00	25.300,00
	F.DEPLACEMENT	1.200,00	1.200,00	2.400,00	2.400,00	7.200,00
	G.SEJOUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>35.200,00</b>	<b>34.500,00</b>	<b>23.300,00</b>	<b>2.400,00</b>	<b>95.400,00</b>
	FA max 8%					14.660,12
	<b>TOTAL LOC</b>					<b>110.060,12</b>

## 2.3 BÉNIN

### 2.3.1 Université d’Abomey-Calavi (UAC)

**OG**

**Objectif global**

Plus de diplômés de l’UAC exercent un emploi utile en lien avec leur formation.

**OS**

**Objectif spécifique**

Une plus grande proportion d’étudiants de l’UAC suit avec succès des formations pertinentes dans les filières prioritaires<sup>4</sup>, y compris des formations professionnalisantes à cycle court (licence)

**R1**

**Résultat attendu 1**

Les programmes de formation offerts sont plus pertinents dans les filières prioritaires.

**R2**

**Résultat attendu 2**

Pratique pédagogique améliorée dans les filières prioritaires.

**R3**

**Résultat attendu 3**

Formations pertinentes non significativement entravées par de fortes contraintes matérielles dans les filières prioritaires.

**R4**

**Résultat attendu 4**

Filières prioritaires disposant d’un accès facilité à l’information.

**R5**

**Résultat attendu 5**

Formations pertinentes appuyées par des ressources humaines (administratives et techniques) compétentes.

---

<sup>4</sup> Ces filières peuvent être préexistantes ou avoir été créées au sein du programme.

### 2.3.1.1 État d'avancement et perspectives 2015

A titre liminaire, il convient de souligner que l'objectif global du cadre logique – rédigé à partir du rapport d'identification partant des seules attentes du partenaire béninois – constitue un réel défi pour les groupes de pilotage tant béninois que belge. La nécessaire articulation entre les différents résultats exige des ajustements permanents et la réflexion sur l'opérationnalisation de ce cadre logique se poursuit sans relâche.

Pour rappel, à l'issue de la mission de coordination de février 2014, 4 filières (licences professionnelles) ont été retenues en étroite concertation avec les autorités de l'UAC et ont reçu l'appellation de « prioritaires ». A ce titre, elles bénéficient de l'appui de l'ensemble des résultats de l'AI. Ces filières devraient démarrer dès la rentrée académique 2014-2015, soit au plus tôt en octobre 2014. Au moment où ces lignes sont rédigées, il n'est donc pas possible de donner davantage de précision, notamment quant au nombre d'inscrits dans ces filières.

Les filières non prioritaires – au nombre de 7 - bénéficient quant à elles de l'appui des résultats 1, 2 et 5.

Cela se traduit bien évidemment dans les quelques adaptations budgétaires effectuées pour 2014 et 2015.

#### **Résultat 1 :**

**Les programmes de formation sont plus pertinents dans les filières prioritaires.**

PAR UAC : **Benoît KOUTINHOIN**  
PAR belge : **Romain HOUSSA, UNamur**

#### **Résultat 2 :**

**Pratique pédagogique améliorée dans les filières prioritaires.**

PAR UAC : **BUI Tran Anh Dao**  
PAR belge : **Michel DELHAXHE, ULg**

**S'agissant plus spécifiquement du R1 et du R2**, les efforts portent essentiellement sur des améliorations effectives dans la construction des programmes des filières, dans la définition des objectifs de formation, dans le développement d'activités à caractère professionnel, améliorations qui pourraient être attestées par des critères spécifiques évalués par une Commission de validation sont constants. Les interactions entre les Par sont nécessairement essentielles et nombreuses. Les modifications proposées portent donc essentiellement sur les séminaires. Le recrutement de Hippolyte Sessou en 2014 produira tous ses effets très rapidement.

#### **Résultat 3 :**

**Formations pertinentes non significativement entravées par de fortes contraintes matérielles dans les filières prioritaires.**

PAR UAC : **Youssef ABOU**  
PAR belge : **Marie-Louise SCIPPO, ULg**

**S'agissant du R3**, l'appui s'avère bien évidemment plus matériel. Il est, comme évoqué ci-dessus, réservé aux filières prioritaires ayant déjà effectué un travail sur les programmes, le caractère réellement professionnalisant de ceux-ci et prêtes pour la rentrée 2014-2015. Les demandes sont innombrables et il revient aux PAR en 1<sup>ère</sup> instance et aux groupes de pilotage, le cas échéant, de procéder à d'éventuels arbitrages. Le budget est peu modifié.

#### **Résultat 4 :**

**Filières prioritaires disposant d'un accès facilité à l'information.**

PAR UAC : **Victor OYETOLA**  
PAR belge : **Marc LOBELLE, UCL**

Il en va de même pour le **R4**. Outre la poursuite des efforts en termes de connexion informatique des différentes implantations de l'UAC (et de tout ce que cela implique en matière d'accessibilité en ligne des supports de cours), une amélioration de l'autonomie énergétique reste nécessaire. Il est en effet fondamental que l'information soit toujours accessible. Or, il s'avère que l'on reste souvent loin du compte, notamment pendant plusieurs mois en 2013-2014.

Cette autonomie ne pourra être atteinte que par le recours notamment à des installations photovoltaïques.

### **Résultat 5 :**

#### **Formations pertinentes appuyées par des ressources humaines (administratives et techniques) compétentes**

PAR UAC : **Léon Bani BIO BIGOU**  
PAR belge : **Thierry de Waha, UCL**

Enfin, **s'agissant du R5** « les priorités 2014 restent d'actualité en 2015, à savoir :

- Disposer d'un relevé des membres du personnel PATS des 5 établissements concernés (FAST, FLASH, FLASH Aplahoué, IFRI, FASEG) par les filières prioritaires intervenant dans l'organisation de celles-ci. Ceci doit permettre d'évaluer le nombre de personnes à inviter aux différentes formations et, le cas échéant, le nombre de places à offrir à des PATS d'autres établissements. Ce relevé devrait idéalement se faire à l'aide d'Okapi RH et/ou être l'occasion de mettre à jour les informations qui s'y trouvent déjà.
- Le module Okapi RH doit être organisé rapidement. Idéalement, ce module devrait également permettre d'extraire - à partir d'Okapi - les informations relatives aux enseignants rattachés à un établissement et à leurs charges de cours, préalable important pour le module relatif à la gestion et à la prospective financière des filières prioritaires
- La préparation du module sur la gestion et la prospective financières des filières professionnelles doit être poursuivie.
- Il convient également de poursuivre la préparation du module sur la communication/promotion des filières. Certains éléments sur les attentes, les intérêts et la sensibilité des entreprises (privées ou publiques) par rapport aux filières professionnalisantes formulées par R1 mériteraient d'être pris en compte dans ce module.
- Enfin la mise au point de l'indicateur d'atteinte du R5 (évolution de la charge administrative des enseignants) reste également une priorité.

### **Coordination**

Coordonnateur UAC : <b>FAROUGOU Souaïbou</b>	Coordonnateur belge : <b>Marc PONCELET, ULg</b>
Gestionnaire UAC : <b>ACHIGAN-DAKO Enoch Gbénato</b>	Gestionnaire belge : <b>Dominique BILOQUE, ULB</b>

L'équipe de coordination béninoise apporte les précisions suivantes quant aux filières proprement dites :

1. Plusieurs interactions ont eu lieu en août et septembre avec les promoteurs de 9 des filières (sur les 11 prévues) pour démarrer cette année 2014-2015, sous forme d'ateliers de formation pédagogique (R2) et d'analyse des besoins du marché (R1).

Ces filières sont:

- 1) Génie Logiciel (IFRI),
- 2) Sécurité Informatique (IFRI),
- 3) Hydrobiologie appliquée (FAST),
- 4) Microbiologie et applications (FAST),
- 5) Génétique et Biotechnologie (FAST),
- 6) Energie Renouvelable (FAST),
- 7) Communication en langues nationales (FLASH-Aplahoué),
- 8) Hôtellerie et tourisme (FLASH-UAC),
- 9) Psychologie du Travail et des Organisations (FLASH-UAC).

A l'exception de la filière « Psychologie du travail et des organisations », les huit autres filières ont constitué un dossier d'offre de formation et obtenu une autorisation provisoire de mise en œuvre (Hydrobiologie, Génétique, Microbiologie, Génie logiciel, Sécurité informatique) ou un constat de dépôt de dossier (Hôtellerie, Communication en langue nationales).

Concernant la filière « Psychologie du travail et des organisations », l'atelier d'analyse des besoins du marché n'a pu être organisé faute d'identification des participants. Ceci devrait être corrigé très bientôt de sorte que l'atelier puisse tenir en novembre moyennant le dépôt préalable d'un dossier provisoire auprès de la commission de validation des offres de formation.

2. Il existe une Commission de validation des offres de formation qui siège et qui valide les offres. Le Prof. Agbossou préside cette commission qui se réunira avant la prochaine rentrée fixée au 13 octobre 2014 pour connaître des dossiers et délibérer.

3. Deux filières de la FASEG (Economie de la microfinance et Economie et gestion des collectivités locales) sélectionnées pour la catégorie 1 ne semblent malheureusement pas rentrer dans la logique de l'AI, les promoteurs de ces formations semblant s'être mis en retrait par rapport aux deux séries de formations (R1 et R2). La FASEG a néanmoins bel et bien déposé des dossiers d'offre de formation au CPUAQ pour validation.

4. Une rencontre avec les responsables de filière est prévue pour le 29 septembre prochain à l'invitation du Prof. Farougou aux fins de faire le point sur le démarrage effectif de ces formations.

Ceci soulève également un nouvel axe de travail, à savoir celui de la visibilité des actions de l'ARES-CCD au sein de l'UAC, ceci concernant singulièrement R1, R2 et R5.

Enfin, un travail de recensement des différents partenaires de l'UAC en matière de coopération est en cours. Des contacts avec la NUFFIC ont été pris, qui permettent de coordonner les énergies de chacune des coopérations.

D'une manière générale, les difficultés de démarrage de cet AI ne sont pas négligeables. L'équipe de coordination belge souhaite d'ailleurs – et cela tient à la fois du constat pour 2014 et du projet pour 2015 – entamer très rapidement un travail visant à harmoniser les ambitions que les équipes belge et béninoise souhaitent donner à ce programme et de l'organisation qu'ils souhaitent déployer pour les satisfaire. Cela passerait par une suggestion de comparer les analyses SWOT des groupes de pilotage belge et béninois qui permettrait de dégager quelques stratégies d'intervention.

Le cas échéant, le cadre logique pourrait être (re)précisé et davantage opérationnalisé.

2.3.1.2 Cadre logique détaillé

UAC	Logique d’intervention	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
<b>OG</b>	Plus de diplômés de l’UAC exercent une profession utile en lien avec leur formation	Proportion accrue de jeunes diplômés trouvant un emploi qualifié après une année. Taux moyen de satisfaction des employeurs augmenté.	Suivi des étudiants sortis.  Enquêtes de satisfaction chez les employeurs.	
<b>OS</b>	<b>Une plus grande proportion d’étudiants de l’UAC suit avec succès des formations pertinentes dans les filières prioritaires<sup>5</sup>, y compris des formations professionnalisantes à cycle court (licence)</b>	Taux de réussite dans les UE répondant aux critères de pertinence x proportion d’UE répondant à ces critères au sein des filières prioritaires	Suivi des taux de succès par UE. Suivi de la pertinence des programmes par formation prioritaire. Liste (à jour) de formations définies comme prioritaires par le rectorat.	Le marché de l’emploi évolue favorablement et conformément au choix initial des filières prioritaires
<b>R1</b>	<b>Les programmes de formation offerts sont plus pertinents dans les filières prioritaires.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les capacités des structures de l’UAC impliquées dans le suivi et la qualité des offres de formation (OF) sont renforcées et pérennisées par rapport au suivi des étudiants et à l’étude (quantitative et analytique) de la pertinence des OF.</li> <li>• Les problèmes (de pertinence) liés aux OF prioritaires sont mieux appréhendés</li> <li>• Taux de couverture des offres d’emplois systématiquement non couvertes au cours des 5-10 dernières années</li> <li>• Taux de satisfaction relatif du monde professionnel lié aux formations prioritaires est amélioré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service des études et statistiques de l’UAC                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ SRUONB : Groupe technique</li> <li>○ Assurance-qualité</li> </ul> </li> </ul>	Les filières prioritaires attirent les étudiants <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le support continu des autorités rectorales, des responsables de faculté et de département et des enseignants impliqués dans les OF prioritaires</li> <li>• Il y a un consensus sur les OF prioritaires de telle sorte que le changement des autorités actuelles à quelque niveau que ce soit ne remette pas en cause les choix posés.</li> <li>• Il y a un consensus entre les enseignants et leur appropriation des réformes mises en œuvre dans les OF</li> </ul>

<sup>5</sup> Ces filières peuvent être préexistantes ou avoir été créées au sein du programme.

				<ul style="list-style-type: none"> <li>Le financement des activités de l’AI est assuré</li> </ul>
		<b>Moyens</b>		
	<p>1.1. Le concept de « formation pertinente » est clarifié et accepté par la majorité des représentants des personnes impliquées dans les OF des filières prioritaires</p> <p>1.2. L’existant est évalué pour permettre de produire certains indicateurs mentionnés plus haut.</p> <p>1.2.1. Synthétiser toutes les informations documentaires et statistiques relatives</p> <p>1.2.2. Enquête auprès des publics cible dans le but d’analyser l’employabilité et les perspectives d’emploi des diplômés de l’UAC dans les OF des filières prioritaires.</p> <p>1.3. Organisation des ateliers de restitution sur l’évaluation de l’existant et identification des priorités d’actions dans les filières prioritaires</p> <p>1.4. Mise en œuvre des actions de priorité identifiées ci-dessus</p> <p>1.5. Affiner les réformes mises en œuvre dans la deuxième année et proposer des actions correctives</p> <p>1.6. Préparer le questionnaire pour l’évaluation approfondie à faire en 2017.</p>			
	<b>Logique d’intervention</b>	<b>IOV</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>R2</b>	<b>Pratique pédagogique améliorée dans les filières prioritaires.</b>	250 jeunes enseignants (recrutés à partir de 2007) dispensent des cours pertinents de qualité (filière porteuse, plans de cours et pratique pédagogique évalués favorablement), représentant X (?) unités de crédits-étudiants.	Evaluation de plans de cours. Evaluation des cours par les étudiants et les enseignants.	
		<b>Moyens</b>		
	<p>2.1. Identifier les jeunes enseignants des filières prioritaires, en particulier ceux ouverts à une démarche qualité et ceux engagés dans des programmes déjà révisés ou considérés comme pertinents.</p> <p>2.2. Compte tenu des acquis du P3, analyser les besoins de renforcement des compétences de ces enseignants, en termes de préparation de plans de cours et de pédagogie universitaire.</p> <p>2.3. Apporter des réponses à ces besoins, par exemple par des formations (à ouvrir aux enseignants non cibles dans la mesure où le coût supplémentaire est limité).</p> <p>2.4. Organiser des sensibilisations et formations sur la manière d’apprendre à l’attention des étudiants des filières prioritaires.</p> <p>2.5. Organiser le suivi-évaluation des manières d’enseigner et</p>			

<i>du taux de réussite dans les filières prioritaires.</i>				
	<b>Logique d'intervention</b>	<b>IOV</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>R3</b>	<b>Formations pertinentes non significativement entravées par de fortes contraintes matérielles dans les filières prioritaires.</b>	<p>100 % des étudiants inscrits dans les cours pertinents (visés en R2) peuvent entendre ce que dit l'enseignant et voir ce qu'il montre.</p> <p>90% des TP sont donnés sans contrainte matérielle majeure parmi ceux prévus dans les plans de cours pertinents (visés en R1 et R2).</p> <p>90% des enseignants concernés considèrent que la logistique des mémoires et autres travaux d'étudiants est améliorée</p>	<p>Evaluation des cours par les étudiants et les enseignants.</p> <p>Evaluation des TP par les étudiants et les enseignants.</p>	
<b>Moyens</b>				
	<p>3.1. <i>Etablir l'état des lieux de la capacité d'accueil effective des installations disponibles aux filières prioritaires (ou physiquement accessibles à faible distance) et un diagnostic de leur dispositif de gestion et conditions d'entretien ou de maintenance.</i></p> <p>3.2. <i>Prioriser les besoins d'intervention en réponse au diagnostic précédent, en termes d'équipement physique (salles de cours et de TP, laboratoires d'enseignement et mixtes), de capacités de gestion et de maintenance, ou d'organisation de la mutualisation.</i></p> <p>3.3. <i>Répondre aux besoins en fonction des priorités et des ressources, les priorités étant les formations des filières prioritaires dont le programme est jugé pertinent et dont les cours sont donnés par des enseignants pratiquant la pédagogie active.</i></p>			<p>La pression de surcharge sur les infrastructures reste dans des limites acceptables ; les constructions prévues se font ; les capacités générales de maintenance suivent.</p>
	<b>Logique d'intervention</b>	<b>IOV</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>R4</b>	<b>Filières prioritaires disposant d'un accès facilité à l'information</b>	<p>Les notes et matériels de cours de 250 enseignants cibles (visés en R2) sont accessibles en ligne et fondés sur une bibliographie à jour.</p> <p>Les mémoires liés aux formations pertinentes montrent un accroissement significatif de la proportion de références récentes (&lt; 5 années).</p> <p>90% des indicateurs de réalisation « verts » et 45% des « orange » des PAR4 sont atteints.</p>		
<b>Moyens</b>				
	<p>4.1. <i>Mettre en service les applications informatiques facilitant l'accès à l'information et à la documentation des filières prioritaires et, à coût marginal supplémentaire réduit, celles des autres filières.</i></p> <p>4.2. <i>Compléter le contenu et améliorer l'efficacité de la communication du site web.</i></p>			



	<p>4.3. Moderniser la gestion des bibliothèques, en priorisant les thématiques des filières prioritaires.</p> <p>4.4. Organiser les formations nécessaires (y compris celles des bibliothécaires et des informaticiens)</p> <p>4.5. Maintenir l'opérationnalité et renforcer la qualité des équipements et des services informatiques appuyant les filières prioritaires (et d'autres sans surcoût)</p> <p>4.6. Acquérir des ouvrages (livres) pertinents nécessaires à l'enseignement des filières prioritaires, en particulier les ouvrages demandés par les enseignants dont les plans de cours ont été révisés ou conçus selon les méthodes de pédagogie active.</p> <p>4.7. Renforcer les moyens d'accès à l'information numérique dans les filières prioritaires</p>			
	<b>Logique d'intervention</b>	<b>IOV</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>R5</b>	<b>Formations pertinentes appuyées par des ressources humaines (administratives et techniques) compétentes.</b>	Les 250 enseignants visés en R2 impliqués dans les formations pertinentes non distraits de leur mission par des tâches incombant au PAT et en mesure de s'appuyer sur des personnels administratifs évalués plus performants		
		<b>Moyens</b>		
	<p>5.1. Identifier et prioriser les besoins de formation des PAT travaillant en appui aux filières prioritaires, en particulier dans les formations dont le programme a été révisé</p> <p>5.2. Répondre à ces besoins en fonction des priorités de contribution à l'OS et des ressources disponibles</p>			Le personnel formé reste en fonction

2.3.1.3 Budget détaillé pour 2015

BUDGET TOTAL	UAC	R1	R2	R3	R4	R5	COORD	TOTAL
	BUDGET 2015 en EUR							
	B.INVESTISSEMENT	1.000,00	1.500,00	80.000,00	50.000,00	0,00	0,00	132.500,00
	C.FONCTIONNEMENT	37.800,00	25.500,00	32.000,00	54.000,00	24.800,00	0,00	174.100,00
	D.PERSONNEL	4.500,00	3.000,00	0,00	0,00	0,00	22.300,00	29.800,00
	E.BOURSES	18.809,40	13.843,43	11.687,00	17.304,86	0,00	0,00	61.644,69
	F.DEPLACEMENT	6.000,00	6.000,00	2.400,00	4.800,00	7.200,00	2.400,00	28.800,00
	G.SEJOUR	7.403,00	6.408,00	2.554,00	9.164,00	11.054,00	0,00	36.583,00
	H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>75.512,40</b>	<b>56.251,43</b>	<b>128.641,00</b>	<b>135.268,86</b>	<b>43.054,00</b>	<b>24.700,00</b>	<b>463.427,69</b>
							FA max 10%	46.342,77
							<b>TOTAL TC</b>	509.770,46
							<b>TOTAL DISPO</b>	<b>500.501,91</b>

BUDGET BELGIQUE		Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique
		B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	40.000,00	0,00	0,00
	C.FONCTIONNEMENT	2.000,00	0,00	0,00	19.000,00	0,00	0,00	21.000,00
	D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	E.BOURSES	16.409,40	11.443,43	10.487,00	13.704,86	0,00	0,00	52.044,69
	F.DEPLACEMENT	4.800,00	4.800,00	2.400,00	4.800,00	4.800,00	0,00	21.600,00
	G.SEJOUR	7.403,00	6.408,00	2.554,00	9.164,00	11.054,00	0,00	36.583,00
	H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>30.612,40</b>	<b>22.651,43</b>	<b>15.441,00</b>	<b>86.668,86</b>	<b>15.854,00</b>	<b>0,00</b>	<b>171.227,69</b>
							FA 2 %	9.268,55
							<b>TOTAL BEL</b>	<b>180.496,24</b>

BUDGET LOCAL		Local	Local	Local	Local	Local	Local	Local
		B.INVESTISSEMENT	1.000,00	1.500,00	80.000,00	10.000,00	0,00	0,00
	C.FONCTIONNEMENT	35.800,00	25.500,00	32.000,00	35.000,00	24.800,00	0,00	153.100,00
	D.PERSONNEL	4.500,00	3.000,00	0,00	0,00	0,00	22.300,00	29.800,00
	E.BOURSES	2.400,00	2.400,00	1.200,00	3.600,00	0,00	0,00	9.600,00
	F.DEPLACEMENT	1.200,00	1.200,00	0,00	0,00	2.400,00	2.400,00	7.200,00
	G.SEJOUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>44.900,00</b>	<b>33.600,00</b>	<b>113.200,00</b>	<b>48.600,00</b>	<b>27.200,00</b>	<b>24.700,00</b>	<b>292.200,00</b>
							FA max 8%	37.074,22
							<b>TOTAL LOC</b>	<b>329.274,22</b>

### 2.3.2 PFS004 – Master professionnel en gestion des ressources naturelles et de la biodiversité, Bénin

Promoteur : Jan BOGAERT (ULg-GxABT)

Partenaires Nord : Gembloux Agro-Bio Tech, ULg

Institution d'accueil Sud : Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Autres partenaires Sud : Université Abdou Moumouni (UAM), Niamey, Niger

	Budget 2015 PFS004 en EUR		
	dépenses locales	dépenses en Belgique	Total
Frais d'investissement			
Frais de fonctionnement	4.000,00		<b>4.000,00</b>
Frais de personnel	2.508,00		<b>2.508,00</b>
Frais de bourse	103.092,10		<b>103.092,10</b>
Frais de déplacement	6.000,00	6.000,00	<b>12.000,00</b>
Frais de séjour	13.800,00	9.875,00	<b>23.675,00</b>
Frais d'expédition			<b>0,00</b>
Frais administratifs		7.446,41	<b>7.446,41</b>
<b>TOTAL</b>	<b>129.400,10</b>	<b>23.321,41</b>	<b>152.721,51</b>

## 2.3.2.1 Cadre logique détaillé

Objectif global		IOV	Sources de vérification	Hypothèses / risques
Les cadres des institutions nationales et régionales chargées de la politique environnementale sont capables de développer une politique régionale de gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité.		-donner aux bénéficiaires des outils pratiques de diagnostic et de gestion rationnelle des ressources naturelles suivant un plan d'action sous régional de conservation des ressources naturelles	Le programme de formation. Les rapports de stage intégré.	
Objectif spécifique		IOV	Sources de vérification	Hypothèses
Augmentation de la disponibilité d'expertise nationale et régionale (ressources humaines dont une fraction significative de femmes ; centres d'excellence en recherche scientifique) en termes de gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité		Après 5 ans, 100 experts ont été formés, dont une fraction d'au moins 30 % de femmes, et originaires de pays différents de l'Afrique de l'Ouest. Une série de publications dans le domaine de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes est publiée dans les revues appuyées par le projet RESBIO.	Liste des étudiants inscrits. PV des délibérations. Rapports des séances de défense des mémoires. Rapports des stages intégrés. Publications scientifiques/revues.	Les personnes formées dans le cadre du programme sont recrutées par les institutions nationales et régionales chargées de la politique environnementale. Les notions-clés à propos de la gestion et de l'utilisation durable des ressources naturelles et de la biodiversité sont acceptées par la classe politique/les décideurs. Les institutions concernées sont prêtes à recruter des femmes dans leurs cadres.
Résultats		IOV	Sources de vérification	Hypothèses
<b>R 1</b>	Le nombre de scientifiques compétents en gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité de niveau Master dans la région de l'Afrique de l'Ouest est augmenté ;	25 diplômés dans chaque promotion ; 4 promotions (années 2 – 5)	Liste des étudiants inscrits au Master. Rapports de délibération.	Néant.
<b>R 2</b>	Une dynamique en matière de recherche et pédagogie scientifique autour de l'UAC, l'UAM et leurs partenaires du Nord (ULB, ULg, ULg - GxABT) est créée via l'établissement de collaborations scientifiques durables de types Sud-Sud et Sud-Nord ;	25 mémoires de fin d'études du Master sont co-encadrés par au moins deux promoteurs de deux institutions différentes. Publications conjointes par des chercheurs et enseignants d'institutions différentes sur base des mémoires. Les professeurs siègent dans les comités scientifiques des deux revues.	Listes des mémoires de fin d'étude et leurs encadreurs. Liste des publications conjointes ; tirés à part. Revues : composition du comité scientifique.	Néant.
<b>R 3</b>	Les notions et pratiques de la gestion durable des ressources	Présence dans chaque promotion du Master d'étudiants originaires de différents	Liste des candidats inscrits au Master	Néant

	naturelles et de la diversité sont diffusées sur l'échelle nationale et régionale (= rayonnement multi scalaire au niveau des pays et au niveau de l'Afrique de l'Ouest).	pays de la région de l'Afrique de l'Ouest. On cible pour chaque promotion la présence d'au moins trois nationalités : béninoise, nigérienne et une troisième de la région.		
<b>R 4</b>	Un nombre significatif de femmes dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et de la biodiversité est formé.	Pour chaque promotion, au moins 30 % des places sont réservées aux femmes (9 places par promotion, 4 promotions) : >36 femmes à la fin du projet.	Liste des candidats inscrits au Master	Néant
		<b>Moyens</b>	<b>Coûts</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>A1.R1</b>	Organiser un Master Professionnalisant en Gestion des Ressources Naturelles et de la Biodiversité à l'UAC en collaboration avec l'UAM.	-Ressources humaines : 5 enseignants de Belgique, 6 enseignants de l'UAC, 4 enseignants de l'UAM par année d'enseignement. -Ressources humaines : secrétaire/gestionnaire, technicien.		Un nombre significatif de candidatures recevables est reçu.
<b>A1.R2</b>	Développer des activités conjointement encadrées et effectuées par des membres d'institutions différentes (stage intégré, mémoires de fin d'études interdisciplinaires, publications).	-Primes pour les enseignants du Sud (cours, encadrement mémoires, évaluation mémoires). -Salaires secrétaire/gestionnaire, technicien.		Les concernés sont motivés d'œuvrer ensemble et de développer des initiatives conjointes de recherche.
<b>A2.R2</b>	Appuyer les revues scientifiques de l'UAC et de l'UAM.	-Investissements : salle informatique, matériel excursions pour le stage intégré, enseignements, secrétariat du Master.		Néant
<b>A1.R3</b>	Recruter activement des candidats pour le Master dans des pays en dehors du Bénin via le lancement d'un appel à candidatures par le moyen de toutes les universités de l'Afrique de l'Ouest.	-Missions de coordination N/S, S/S et S/N. -Missions d'enseignement N/S et S/S. -Bourses régionales et locales (incl. Déplacements régionaux). -Subventions revues.		Des candidats éligibles (recevables) sont trouvés issus d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest.
<b>A1.R4</b>	Inscrire prioritairement un nombre prédéfini de femmes.	-Frais de fonctionnement Master : secrétariat, déplacements, expédition, mémoires, prix du meilleur étudiant. -Quota d'inscription (>30 % de femmes).		Disponibilité de femmes disposant de la bonne préformation et d'un dossier recevable de candidature pour participer au Master.

## 2.4 BURKINA FASO

### 2.4.1 Université de Ouagadougou (UO)

**OG**

**Objectif global**

La recherche universitaire à l’UO contribue à l’atteinte de ses missions de formation, de recherche et de services à la nation.

**OS**

**Objectif spécifique**

Un cadre approprié pour produire une recherche universitaire performante est disponible et opérationnel à l’UO.

**R1**

**Résultat attendu 1**

La direction de la recherche est renforcée et opérationnelle. Elle supervise et appuie efficacement la recherche à l’UO.

**R2**

**Résultat attendu 2**

Les écoles doctorales sont opérationnelles. Elles coordonnent et animent la formation doctorale et la recherche scientifique dans les centres et laboratoires de l’UO.

**R3**

**Résultat attendu 3**

Les compétences des enseignants-chercheurs et des doctorants sont renforcées en rédaction scientifique et en formulation de projets de recherche.

### 2.4.1.1 Stratégie d'intervention

Lors de la mission d'identification du 7 au 13/9 2013, l'ensemble des participants à l'atelier ont estimé opportun, dans le contexte spécifique de l'UO de faire de ce programme ad hoc, un « soutien institutionnel ciblé ». L'UO a dès lors choisi de soutenir, grâce ce programme, son axe « Recherche scientifique ».

Pour rappel, cette identification avait retenu ce choix pour les raisons suivantes :

- c'est le seul axe à être doté d'un plan stratégique ;
- les résultats, en matière de recherche, poursuivis dans le programme précédent (PIII) étaient positifs ;
- c'est un domaine dans lequel, pour le moment, à l'UO, on peut développer des aspects plus institutionnels ;
- à partir de l'appui à la recherche on peut harmoniser les politiques et pratiques des écoles doctorales récemment constituées, consolider ainsi leur existence, et à travers elles renforcer institutionnellement l'UO ;
- ce domaine permet aussi de maintenir un lien étroit avec des chercheurs/enseignants des universités belges.

Sur la base de ce constat, l'identification a défini comme objectif global que « la recherche universitaire à l'UO contribue à l'atteinte de ses missions de formation, de recherche et de services à la nation. »

Pour se faire, l'objectif spécifique vise à construire un cadre institutionnel approprié afin de produire une recherche universitaire performante et opérationnel à l'UO.

L'identification a défini trois résultats qui ont été confirmés, moyennant de très légère modification lors de la formulation :

R1. La direction de la recherche est renforcée et opérationnelle. Elle supervise et appuie efficacement la recherche à l'UO.

R2. Les écoles doctorales sont opérationnelles. Elles coordonnent et animent la formation doctorale et la recherche scientifique dans les centres et laboratoires de l'UO.

R3. Les compétences des enseignants-chercheurs et des doctorants sont renforcées en rédaction scientifique et en formulation de projets de recherche.

Ces trois résultats sont évidemment fortement dépendants les uns des autres. Les équipes de coordination veilleront à ce qu'il n'y ait pas de redondance et à ce qu'il y ait des synergies et que ces résultats soient tout à fait complémentaires.

En travaillant à ces trois niveaux (direction du département recherche, écoles doctorales et enseignants-chercheurs et doctorants), on peut raisonnablement s'attendre à ce que le programme Ad hoc atteigne l'objectif spécifique qu'il se fixe.

Afin d'atteindre le premier résultat, la formulation prévoit d'inventorier et répertorier tout ce qui existe en termes de recherche (doctorants, projets, équipements, formations...) et de développer des outils qui permettront une meilleure visibilité interne et externe de la recherche de qualité produite au sein de l'Université. Un tout premier inventaire sera réalisé d'ici le mois de juin 2014 et constituera la Base de plusieurs IOV.

Le deuxième résultat va appuyer la réalisation de rencontres au sein des laboratoires entre doctorants et les promoteurs, au sein des écoles doctorales, avec la société civile et la réalisation de colloques internationaux afin de favoriser les collaborations et d'améliorer l'encadrement des jeunes chercheurs au sein des écoles doctorales.

Enfin le troisième résultat va organiser des formations de formateurs en lien avec les différents aspects de la méthodologie de la recherche pour les jeunes chercheurs et des formations de formateurs pour la rédaction de projets de recherche pour l'octroi de financements internationaux.

Comme on peut le voir toutes les activités seront interdépendantes au sein des trois résultats.

Suite à la mission d'identification, les groupes de pilotage belge et burkinabè ont été constitués. Le choix des pilotes d'atteinte de résultats du côté burkinabé garantit une bonne implication et responsabilisation de l'institution :

- le Directeur du Département recherche scientifique pour le R1 ;
- le directeur de l'école doctorale des Lettres, Sciences humaines et Communication pour le R2 ;
- le directeur du Centre de Pédagogie universitaire pour le R3.

Par ailleurs, les deux autres directeurs des écoles doctorales (Santé – Sciences et Technologie) seront étroitement associés à la gestion du programme à travers une « Task Force » qui regroupera le GP local et les 2 directeurs.

Du côté des PAR belges, ce sont des PAR ayant participé à l'exécution du PIII, et certains du PII, qui ont été retenus et donc ce sont des personnes qui connaissent bien l'institution partenaire du Sud et les difficultés qu'elle rencontre.

Pour la formulation des activités, les PAR se sont basés essentiellement sur la Plan stratégique de l'UO qui a été réalisé à partir d'une concertation générale au sein de l'Université. Et ce Plan stratégique propose déjà un grand nombre d'activités bien définies.

De l'identification jusqu'à la formulation, les Autorités de l'UO se sont fortement impliquées et se sont engagées à suivre et faciliter le déroulement du programme ce qui nous semble également une bonne opportunité pour la bonne réalisation du programme.

Les résultats du présent programme doivent permettre d'aboutir à un renforcement institutionnel et organisationnel ainsi qu'à une amélioration de la gouvernance de la recherche. Ces activités concernent essentiellement les axes 1 et 4 du plan stratégique pour la recherche de l'UO. Sur la base de ces acquis, les perspectives seront de trois ordres, à savoir :

1. Le renforcement des capacités de recherche :
  - a. par une amélioration des conditions de travail tant d'un point de vue des équipements que des infrastructures de recherche ;
  - b. par la définition et l'adoption de thématiques de recherche structurantes en lien avec les priorités nationales de développement et dont les mises en œuvre à travers des projets auront un impact sur la vie de la population.
2. Une meilleure mobilisation des ressources pour la recherche par :
  - a. la mise en place d'un fond spécifique compétitif dédié à la recherche universitaire ;
  - b. une meilleure coordination dans la prospection du financement de la recherche en concertation avec les partenaires financiers.
3. Une meilleure visibilité des résultats de recherche auprès des bénéficiaires.

Ainsi, dans la mesure où le programme ad hoc parvient à atteindre son objectif spécifique, les autorités de l'UO souhaitent que le cadre pour la recherche soit performant et que l'institution puisse se l'approprier pleinement.

A l'expiration du délai d'exécution du programme ad hoc, les Autorités espèrent pouvoir mobiliser de nouveaux moyens pour continuer à contribuer à l'objectif général (à savoir la recherche soutient les trois missions de l'Université), mais en développant particulièrement l'aspect du soutien de la recherche à la formation.



### 2.4.1.2 État d'avancement et perspectives 2015

Malgré le démarrage tardif du programme, on peut penser que la plupart des activités prévues soient organisées avant le 31 décembre 2014, ou le 31 mars 2015 pour certains déplacements.

#### **Résultat 1 :**

**La direction de la recherche est renforcée et opérationnelle. Elle supervise et appuie efficacement la recherche à l'UO.**

PAR UO : **Boubié GUEL**  
PAR belge : **Isabelle Halleux, ULg**

Dans le cadre du résultat 1 concernant la direction de la recherche qui doit être renforcée et opérationnelle :

- La personne qui va coordonner les différents séminaires, colloques, conférences du programme a été identifiée, elle sera sous la responsabilité du coordonnateur local du programme (Issa SOME).
- Boubié GUEL, le nouveau PAR local pour le R1 a rencontré les directeurs des écoles doctorales en sciences et technologie et sciences humaines pour entamer le travail de révision des textes des écoles liés à la recherche et à la formation doctorale.
- En ce qui concerne l'acquisition des équipements, le comptable local (Pascal SOME) attendait de recevoir les fonds de l'ARES-CCD pour passer la commande. Le budget ayant été versé, les commandes vont être rapidement passées.
- Le PAR local du R1, Boubié GUEL sera en Belgique fin octobre et il sera accompagné de l'informaticien en charge des bases de données afin de rencontrer différents interlocuteurs.
- En ce qui concerne la constitution des bases de données sur la recherche et les chercheurs, Issa SOME et Boubié GUEL doivent rencontrer Oumarou SIE, directeur de la DPNTIC (Service informatique de l'UO) afin de voir qui va pouvoir appuyer le département recherche dans l'élaboration de ces bases de données.
- Enfin, deux personnes de l'équipe de la vice-présidence à la recherche et à la coopération au développement ont été affectées à l'appui aux écoles doctorales.

On peut donc en conclure que les équipes ont été identifiées et mises en place avant l'été et qu'elles peuvent démarrer les activités comme prévu dans le projet.

#### **Résultat 2 :**

**Les écoles doctorales sont opérationnelles. Elles coordonnent et animent la formation doctorale et la recherche scientifique dans les centres et laboratoires de l'UO**

PAR UO : **Mahamadé SAWADOGO**  
PAR belge : **Frédéric MOENS**

Dans le cadre du résultat 2 portant sur les écoles doctorales :

- Une réunion officielle a été organisée au rectorat de l'UO afin d'informer les doyens, les directeurs et autres autorités concernées, du contenu et des objectifs du projet.
- L'Ecole doctorale en sciences humaines a tenu sa première réunion.
- Le calendrier qui reprendra toutes les réunions, rencontres, séminaires des 50 laboratoires de l'Ecole en sciences humaines est en cours de préparation.

On peut donc en conclure que la sensibilisation des différents acteurs de la recherche a bien démarré et se fait progressivement.

#### **Résultat 3 :**

**Les compétences des enseignants-chercheurs et des doctorants sont renforcées en rédaction scientifique et en formulation de projets de recherche.**

PAR UO : **Jacques NANEMA**  
PAR belge : **Marie-Paule KESTEMONT**

Dans le cadre du résultat 3 portant sur la formation des enseignants-chercheurs et des doctorants à la rédaction scientifique et à la formulation de projets :

- Le processus d'identification des professeurs qui seront les formateurs de formateurs a démarré à l'UO.
- Les universités belges ont été mobilisées pour apporter toute la documentation possible sur les différentes formations mises en œuvre dans leur université.
- Le programme des formations doit encore être élaboré.

- La réflexion sur la plateforme de mise en ligne des modules de formation devrait démarrer dans les jours qui viennent.

### Coordination

Coordonnateur UO : **Issa SOME**  
Gestionnaire UO : **Pascal SOME**

Coordonnateur belge : **Jean-Emile CHARLIER, UCL**  
Gestionnaire belge : **Gaëlle DUCARME, ULB**

Dans la mesure où tout se déroule aussi bien que prévu et que l'UO souhaite avancer vite et fort sur la gestion de sa recherche, il est proposé, pour 2015, d'introduire dans le cadre du résultat 1 un Fonds de recherche auprès duquel les laboratoires pourraient faire appel. Il s'agira d'établir un appel compétitif visant à former les chercheurs à répondre à ce type d'appel. Il devra comporter une composante régionale afin d'intégrer des collaborations avec des partenaires du Niger et du Mali en priorité et de la sous-région. Les détails de l'appel et de la sélection seront établis en collaboration entre les équipes belges et burkinabè.

2.4.1.3 Cadre logique détaillé

	Logique d'intervention	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
<b>Objectif Global</b>	La recherche universitaire à l'UO contribue à l'atteinte de ses missions de formation, de recherche et de services à la nation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre de recherches menées à l'UO en réponse à des sollicitations provenant de la société burkinabé.</li> <li>- Le nombre de collaborations internationales au niveau de la recherche avec l'UO.</li> <li>- La qualité et le niveau de mise à jour des enseignements à l'UO.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels de l'UO.</li> <li>- Rapport du Ministère de l'enseignement supérieur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les autorités universitaires et politiques sont sensibilisées à l'importance de la recherche et prennent des mesures d'encouragement.</li> </ul>
<b>Objectif Spécifique</b>	Un cadre approprié pour produire une recherche universitaire performante est disponible et opérationnel à l'UO.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une ligne budgétaire pour la recherche à l'UO.</li> <li>- Le niveau de financement et de publicité (communication) de la recherche.</li> <li>- Le niveau d'implication de la direction de la recherche et des écoles doctorales dans le dépôt de projets de recherche.</li> <li>- Le nombre de rapports transmis à la Direction de la recherche et des écoles doctorales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Budget annuel de l'UO.</li> <li>- Rapports annuels des écoles doctorales.</li> <li>- Rapports annuels de l'UO.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les autorités universitaires sont sensibles à l'importance de la recherche et prennent des mesures d'encouragement.</li> <li>- Stabilité du personnel à la direction recherche.</li> </ul>
<b>Résultat 1</b>	La direction de la recherche est renforcée et opérationnelle. Elle supervise et appuie efficacement la recherche à l'UO.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau d'application du plan stratégique de la recherche.</li> <li>- Reconnaissance par les autorités de l'UO de la place de la recherche.</li> <li>- Accroissement de l'inventaire des activités de recherche et des équipements à l'UO.</li> <li>- Nombre de chercheurs aidés par l'Administration</li> <li>- Nombre d'articles et de supports de visibilité (dissémination).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels de l'UO.</li> <li>- PV des réunions des instances de l'UO.</li> <li>- Presse, média.</li> <li>- Base de données.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Stabilité et formation du personnel à la direction recherche.</li> <li>- Valorisation du statut d'enseignant-chercheur.</li> </ul>
<b>Résultat 2</b>	Les écoles doctorales sont opérationnelles. Elles coordonnent et animent la formation doctorale et la recherche scientifique dans les centres et laboratoires de l'UO	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombres de thèses au terme du programme.</li> <li>- Nombre d'inscription en thèse au terme du programme.</li> <li>- Nombre de nouvelles inscriptions en thèse.</li> <li>- Nombres de séminaires organisés.</li> <li>- Articles publiés par des jeunes chercheurs.</li> <li>- Articles indexés publiés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Règlements de thèses dans leur nouvelle version.</li> <li>- PV des séminaires et rencontres.</li> <li>- Listes des participants aux séminaires, colloques et conférences.</li> <li>- Rapports annuels des laboratoires de recherche.</li> <li>- Rapports annuels des écoles doctorales, des doctorants, des promoteurs (seniors) de thèses.</li> <li>- Rapports de mission.</li> <li>- Actes des colloques et conférences.</li> <li>- Couverture médiatique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'institution (UO) investit pleinement le projet et considère qu'il constitue une priorité de son développement à court terme.</li> <li>- Les partenaires (étudiants, enseignants-chercheurs, directeurs et présidence) sont tous mobilisés autour</li> </ul>

<b>Résultat 3</b>	Les compétences des enseignants-chercheurs et des doctorants sont renforcées en rédaction scientifique et en formulation de projets de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nombre d'articles soumis (taux).</li> <li>- Le nombre de personnes ressources en formation.</li> <li>- Le nombre d'outils pédagogiques et scientifiques disponibles et utilisés.</li> <li>- Cohérence du portefeuille de formation par rapport aux besoins en recherche à l'UO.</li> <li>- Le nombre de projets de recherche déposés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste des publications.</li> <li>- Rapports annuels de l'UO.</li> <li>- Rapports des ED.</li> <li>- Base de données de l'UO.</li> <li>- Catalogue de formations du CPU.</li> </ul>	du projet.  - Valorisation du statut d'enseignant-chercheur.
Activités du résultat 1		Moyens	Coûts	Hypothèses/Risques
1. Appui institutionnel				
1.1. Organisation et animation du groupe de concertation/réflexion "recherche" : mise à jour des documents des écoles doctorales, constitution des services de support à la recherche (laboratoire virtuel) et des plateformes scientifiques (laboratoire physique), proposition de templates, orientations de la recherche.	Papier, photocopie, 5 réunions (10p).	Frais de fonctionnement.	Obtention du consensus, Gestion de conflits.	
1.2. Adaptation des règlements institutionnels.	Papier, photocopie.	Frais de fonctionnement.	Pas de consensus trouvé.	
1.3. Révision de la structure du site web de la recherche.	Recours à un informaticien.	Frais de personnel ou sous-traitance.	Pas d'engagement d'informaticien.	
1.4. Promotion de la recherche à l'UO sur le web (y/c lettre de la Direction de la recherche).	Fonctionnement du service	Frais de fonctionnement.	Pas d'alimentation en contenu par les écoles doctorales.	
1.5. Création et diffusion des templates "recherche" à l'UO.	Fonctionnement du service	Frais de fonctionnement.	Disponibilité du personnel	
1.6. Amélioration de la base de données "recherche" : chercheurs, recherches et publications.	Recours à un informaticien.	Frais de personnel ou sous-traitance.	Pas d'engagement d'informaticien.	
1.7. Elaboration et mise à disposition d'une base de données des équipements.	Recours à un informaticien + 1 réunion d'info pour la mise en œuvre (50p).	Frais de personnel et de fonctionnement ou sous-traitance.	Pas d'engagement d'informaticien.	
1.8. Elaboration et mise à disposition d'une base de données des doctorats.	Recours à un informaticien + 1 réunion d'info pour la mise en œuvre (50p).	Frais de personnel et de fonctionnement ou sous-traitance.	Pas d'engagement d'informaticien.	
1.9. Elaboration et mise à disposition d'une base de données contrats-conventions.	Recours à un informaticien + 1 réunion d'info pour la mise en œuvre (50p).	Frais de personnel et de fonctionnement ou sous-traitance.	Pas d'engagement d'informaticien.	
1.10. Compilation des chiffres clés et reporting institutionnel.	Fonctionnement du service	Frais de fonctionnement.	Pas de contribution des écoles doctorales.	
1.11. Promotion et visibilité des Journées Portes Ouvertes - JPO.	Invitation, papier, presse, déplacements, invités, prix.	Frais de fonctionnement.	Contraintes d'agenda, implication de l'UO.	
2. Appui aux chercheurs - Projets de recherche				
2.1. Formation du personnel de la direction à la veille et diffusion des appels, la gestion administrative et la contractualisation.	2 missions S/N de 4 personnes de 10 jours (incluant le directeur.)	Frais de mission.	Disponibilité du personnel, contrainte d'agenda.	
2.2. Activité de veille, recensement, description des possibilités et appels à projets.	Fonctionnement du service.	Frais de fonctionnement.	Qualité de l'accès Internet.	
2.3. Dissémination et promotion des appels (web).	Recours à un informaticien	Frais de personnel	Problème informatique.	
2.4. Dissémination et promotion des appels (séances d'info aux chercheurs, par école doctorale).	3 réunions (25p) + papier.	Frais de fonctionnement.	Problème informatique.	
2.5. Participation au séminaire de formation à l'écriture de projets de recherche.	Voir R3.	-	Echec de l'organisation de la	

			formation.
2.6. Appui au séminaire de formation à la contractualisation de la recherche.	Voir R3.	-	Echec de l'organisation de la formation.
2.7. Appui au séminaire de formation à la gestion administrative d'un projet de recherche.	Voir R3.	-	Echec de l'organisation de la formation.
2.8. Rédaction des notes et guides de formation relatifs aux activités 2.6 et 2.7	Papier, déplacements.	Frais de fonctionnement Frais déplacement	Délai, organisation réelle des formations.
2.9. Création d'un fonds d'encouragement à la recherche avec un appel interne à l'UO en années 2 et 3	Financement des projets de recherche Création des critères de l'appel Formation de réponse à l'appel	Frais de recherche (investissement, fonctionnement, mobilités)	Mauvaise qualité scientifique des projets déposés
<b>3. Appui aux chercheurs - Ethique, Intégrité, Déontologie</b>			
3.1. Organisation d'un atelier sous régional.	Atelier 15p max, 3 jours, 10 invites + 2 experts + 1 mission N/S.	Frais de fonctionnement Frais de mission	Autorisations, changement de date, concurrence d'évènements.
3.2. Rédaction du code de déontologie et d'éthique à l'UO.	Fonctionnement du service.	Frais de fonctionnement.	Discussion sans fin avec les académiques
3.3. Organisation d'un séminaire de formation à l'éthique et intégrité scientifique.	2 séminaires 2 jours, 80p max, papier, annonce, etc., 2 facilitateurs/experts extérieurs Sud.	Frais de fonctionnement et de mission.	Autorisations, changement de date, concurrence d'évènements.
3.4. Rédaction des notes et guide de formation.	Fonctionnement du service.	Frais de fonctionnement.	Délai, organisation réelle des formations.
<b>4. Organisation interne de la Direction de la recherche</b>			
4.1. Définition de fonction et attribution des tâches.	Fonctionnement du service.	Frais de fonctionnement.	Surcharge, retards administratifs.
4.2. Gestion des outils, tâches d'appui aux chercheurs (montage de projets, informations individuelles) et de communication (interne et externe).	Fonctionnement et équipement du service.	Frais de fonctionnement.	Surcharge, retards administratifs.
<b>5. Gestion du programme ad hoc Activité R1</b>			
5.1. Mission de coordination N/S-R1.	3 missions N/S, 8-10 jours.	Frais de mission.	Contraintes d'agenda, disponibilités.
5.2. Participation au Groupe de pilotage local du projet.	Réunions, à prévoir en coordination avec les autres R.	Frais de fonctionnement.	Nombre de meetings et participants.

2.4.1.4 Budget détaillé pour 2015

BUDGET TOTAL	UO	R1	R2	R3	COORD	TOTAL
	BUDGET 2015 en EUR					
	B.INVESTISSEMENT	0,00	1.200,00	0,00	0,00	1.200,00
	C.FONCTIONNEMENT	55.650,00	39.882,00	11.500,00	0,00	107.032,00
	D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	12.195,00	12.195,00
	E.BOURSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	F.DEPLACEMENT	14.650,00	7.200,00	4.800,00	2.400,00	29.050,00
	G.SEJOUR	15.805,00	7.087,00	5.400,00	0,00	28.292,00
	H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>86.105,00</b>	<b>55.369,00</b>	<b>21.700,00</b>	<b>14.595,00</b>	<b>177.769,00</b>
					FA max 10%	17.776,90
					<b>TOTAL TC</b>	195.545,90
					<b>TOTAL DISPO</b>	<b>191.990,52</b>

BUDGET BELGIQUE		Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique
		B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
	C.FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	E.BOURSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	F.DEPLACEMENT	2.400,00	1.200,00	3.600,00	0,00	7.200,00
	G.SEJOUR	9.085,00	4.045,00	5.400,00	0,00	18.530,00
	H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>11.485,00</b>	<b>5.245,00</b>	<b>9.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>25.730,00</b>
					FA 2 %	3.555,38
					<b>TOTAL BEL</b>	<b>29.285,38</b>

BUDGET LOCAL		Local	Local	Local	Local	Local
		B.INVESTISSEMENT	0,00	1.200,00	0,00	0,00
	C.FONCTIONNEMENT	55.650,00	39.882,00	11.500,00	0,00	107.032,00
	D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	12.195,00	12.195,00
	E.BOURSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	F.DEPLACEMENT	12.250,00	6.000,00	1.200,00	2.400,00	21.850,00
	G.SEJOUR	6.720,00	3.042,00	0,00	0,00	9.762,00
	H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>74.620,00</b>	<b>50.124,00</b>	<b>12.700,00</b>	<b>14.595,00</b>	<b>152.039,00</b>
					FA max 8%	14.221,52
					<b>TOTAL LOC</b>	<b>166.260,52</b>

## 2.5 NIGER

### 2.5.1 Université Abdou Moumouni (UAM)

#### OG

##### Objectif global

Le programme AI contribue à améliorer la performance de l'UAM dans ses trois missions fondamentales (recherche, enseignement, service à la société).

#### OS

##### Objectif spécifique

Dans le cadre de son passage au système LMD, l'UAM améliore la qualité et la pertinence de son enseignement.

#### R1

##### Résultat attendu 1

La gestion de la scolarité est pleinement opérationnelle.  
Le suivi du parcours de tous les étudiants inscrits depuis 2012-2013 est géré par les scolarités centrales et facultaires à partir d'un serveur «étudiants» unique.  
La création et l'adaptation des horaires de cours sont facilitées par l'usage d'un programme en intranet qui permet de gérer la mutualisation des salles de cours.

#### R2

##### Résultat attendu 2

Les laboratoires pédagogiques sont améliorés et modernisés et ils contribuent à une meilleure qualité de l'enseignement dispensé aux étudiants de premier cycle.

#### R3

##### Résultat attendu 3

Les étudiants de l'UAM bénéficient d'une information de qualité liée aux différents parcours d'études et d'un meilleur accès à la documentation.

#### R4

##### Résultat attendu 4

Les écoles doctorales sont créées et fonctionnent effectivement.

### 2.5.1.1 État d'avancement et perspectives 2015

#### Coordination

Coordonnateur UAM : Boureima AMADOU Gestionnaire UAM : Toudou ADAM	Coordonnateur belge : <b>Jean-Emile CHARLIER, UCL</b> Gestionnaire belge : <b>Gaëlle DUCARME, ULB</b>
---	--

De manière générale, on peut être très satisfait du fonctionnement des groupes de pilotage Nord et Sud. Le Groupe de pilotage nigérien est venu en Belgique durant une semaine afin d'affiner le programme et de mieux connaître le mode de fonctionnement de l'ARES-CCD et surtout de parfaire leur connaissance des détails de la gestion des appuis institutionnels.

Cette semaine de rencontre et de « formation » s'est très bien déroulée.

Des missions nord sud ont été effectuées notamment concernant le R1 (Scolarité, atelier avec les différents responsables des services de scolarité afin de diagnostiquer le secteur et proposer un outil de gestion des flux et des activités académiques), R2 (laboratoires pour l'identification et les choix des équipements à acquérir) R3 (documentation et site Web et appui transversal).

**Au niveau de la coordination Sud**, deux membres du personnel de l'UAM ont été affectés au projet pour venir en appui à l'administration du projet et à la gestion comptable.

En dehors du résultat 4 concernant les écoles doctorales on peut conclure que le projet avance bien malgré son démarrage tardif.

De manière plus particulière, voilà ce que l'on peut dire sur les différents résultats :

#### **Résultat 1 :**

**La gestion de la scolarité est pleinement opérationnelle.**

**Le suivi du parcours de tous les étudiants inscrits depuis 2012-2013 est géré par les scolarités centrales et facultaires à partir d'un serveur «étudiants» unique.**

**La création et l'adaptation des horaires de cours sont facilitées par l'usage d'un programme en intranet qui permet de gérer la mutualisation des salles de cours.**

PAR UAM: <b>ILAGOUMA Amadou TIDJANI</b> PAR belge : <b>Marc Van Damme, ULB</b>
---

**Dans le cadre du résultat 1** concernant la scolarité, on peut souligner que l'UAM a préfinancé dès le démarrage du projet le transfert de la scolarité centrale sur la rive droite avec une connexion internet et l'équipement de nouveaux bureaux pour cette scolarité. Ce point était lourd mais essentiel au démarrage de ce résultat. Pour ce transfert, l'UAM a cofinancé les coûts dans la mesure où ils dépassaient le budget alloué. Cette activité est inscrite dans l'année zéro.

Dans un deuxième temps, c'est l'acquisition des serveurs pour la scolarité et l'information et la documentation qui est prioritaire. Le processus d'appel d'offres est en cours et devrait se clôturer très rapidement afin que les serveurs soient configurés et envoyés à l'UAM. Ces serveurs sont indispensables au démarrage de l'activité dans la mesure où ils doivent sécuriser les informations qui circuleront entre la scolarité centrale et les facultés.

Le budget de l'activité a été révisé afin d'introduire l'acquisition d'une imprimante pour cartes d'étudiants et de diplômes, l'acquisition de 2 kits d'ordinateurs supplémentaires et l'augmentation des frais de fonctionnement liés à l'organisation de séminaires de formation des agents.

#### **Résultat 2 :**

**Les laboratoires pédagogiques sont améliorés et modernisés et ils contribuent à une meilleure qualité de l'enseignement dispensé aux étudiants de premier cycle.**

PAR UAM : <b>Alassane ABDOULAYE</b> PAR belge : <b>Nicolas KORSAK KOULAGENKO, ULg</b>
--

**Dans le cadre du résultat 2** concernant les laboratoires pédagogiques, toutes les commandes de l'année 0 ont pu être passées dans les temps malgré le délai très court ce qui montre la capacité des équipes à réagir vite et bien. Les commandes pour les équipements 2014 sont en cours pour les laboratoires pédagogiques de chimie et de physique. Il a été proposé de transférer en local le budget prévu pour l'achat du matériel de topographie (2



théodolites 7300 et 4 niveaux 3200 € soit 10 500 €) pour 2014. Par ailleurs, vu les difficultés rencontrées pour démarrer les activités du R4 sur les écoles doctorales, une grande partie de l'acquisition du matériel pour les laboratoires de géologie et de biologie prévue en 2015 va être avancée en 2014. Il s'agit de matériel de TP mutualisé de Physiologie, microbiologie, histologie, hématologie, embryologie, chimie organique, géologie, Physique (mécanique, chaleur, électricité...), géographie et d'archéologie: cartes topographiques, GPS, Logiciels CAO des appareils de dosage de l'azote; balances de précision; distillateur d'eau. Le PAR 2 (Niger et Belgique) affineront très prochainement les équipements à acquérir.

En outre, du matériel pour les laboratoires de biochimie a été ajouté aux achats 2014 afin de couvrir toutes les disciplines en manque de matériel et de dispenser des travaux pratiques dans plus de cours de disciplines.

Le technicien de laboratoire chargé de l'installation et des cours pédagogiques va effectuer un stage de 2 mois et demi en Belgique de la mi-octobre à la mi-décembre. Il sera reçu par trois laboratoires différents au sein de l'Université de Liège.

### **Résultat 3 :**

**Les étudiants de l'UAM bénéficient d'une information de qualité liée aux différents parcours d'études et d'un meilleur accès à la documentation.**

PAR UAM : <b>Saley BISSO</b> PAR belge : <b>Annick Englebert, ULB</b>
--

**Dans le cadre du résultat 3** sur l'information et la communication, 2 agents (le responsable et un autre agent) par bibliothèque ont suivi la formation qui a été délivré en août par des experts belges. Les agents qui ont suivi cette formation, à la demande de leurs collègues, sont chargés de les former à leur tour.

La responsable de la bibliothèque centrale va effectuer une mission en Belgique de manière à profiter d'une période d'immersion qui doit encore être définie.

Un agent du service informatique de l'UAM a été identifié comme pouvant jouer la fonction de Web Master. Il a récemment bénéficié d'un appui en formation en site Web par un expert belge. Le site Web est en construction.

Un inventaire des besoins en documentation a été demandé aux doyens et directeurs des écoles doctorales.

### **Résultat 4 :**

**Les écoles doctorales sont créées et fonctionnent effectivement.**

PAR UAM : <b>Baragé MOUSSA</b> PAR belge : <b>Philippe DONNEN, ULB</b>
---

**Dans le cadre du résultat 4** sur les écoles doctorales, il n'a pas été possible de sélectionner les doctorants et d'effectuer les séjours en Belgique car les écoles doctorales sont à peine installées et les procédures de sélection n'ont pas encore été totalement définies. Il a été décidé de céder le budget du R4, hors investissement, au R2 qui, comme indiqué ci-dessus, va avancer l'achat d'équipement de 2015.

Toutefois l'acquisition des matériels nécessaires à l'installation des bureaux des écoles doctorales est en cours.

## 2.5.1.2 Cadre logique détaillé

UAM	Logique d'intervention	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
<b>OG</b>	Le programme AUI contribue à améliorer la performance de l'UAM dans ses trois missions fondamentales (recherche, enseignement, service à la société).	Taux de réussite des étudiants. Volume et qualité de l'insertion des diplômés dans la vie professionnelle. Nombre de projets de recherche en cours. Nombre de publications par an.	Rapport d'activité de la scolarité centrale.  Rapport annuel de l'UAM. Rapport du conseil scientifique de l'UAM.	Création d'une structure de suivi des diplômés. Maintien et renforcement de la politique nationale d'appui à l'enseignement supérieur. Stabilité politique au niveau régional.
<b>OS</b>	<b>Dans le cadre de son passage au système LMD, l'UAM améliore la qualité et la pertinence de son enseignement.</b>	Nombre de curricula finalisés selon les standards LMD. Taux de redoublement en licence. Taux d'atteinte de la licence en six semestres. Nombre de doctorats défendus chaque année. Proportion de professeurs A/B.	Rapport d'activité annuel de l'UAM.	Stabilité de l'UAM. Restructuration des services et départements de l'UAM finalisée.  Développement et finalisation du programme de création d'infrastructure de l'UAM.
<b>R1</b>	<b>La gestion de la scolarité est pleinement opérationnelle.</b>  <b>Le suivi du parcours de tous les étudiants inscrits depuis 2012-2013 est géré par les scolarités centrales et facultaires à partir d'un serveur «étudiants» unique.</b>  <b>La création et l'adaptation des horaires de cours sont facilitées par l'usage d'un programme en intranet qui permet gérer la mutualisation des salles de cours.</b>	100% des parcours des étudiants sont disponibles à la scolarité.  Tous les étudiants (nouveaux et anciens) sont inscrits et/ou réinscrits dans les scolarités facultaires directement sur le serveur et à disposition de la scolarité centrale mise en réseau intranet. Tous les étudiants ont une adresse courriel UAM sur le serveur « étudiant » et peuvent être contactés par ce moyen pour toute information académique.  Toute la mutualisation des salles de cours est gérée par informatique.	Les données comptabilisées et disponibles sur le serveur.      Le programme des cours.	Réseau filaire reliant les scolarités est opérationnel.  Les scolarités des 6 entités (Facultés et ENS) sont connectées à la scolarité centrale par le réseau filaire ou Wi-Fi (UAM).  La scolarité centrale est intégrée au campus central.
	1.1. Acquisition du matériel et mise en route d'un serveur « Miroir » dédié « étudiants ».  1.2. Formation et maintenance du serveur et de la sécurité du système/réseau. 1.3. Implémentation des logiciels : programme d'intranet, d'encodage des inscriptions et d'impression des relevés des notes d'examen. 1.4. Maintenance et formation des utilisateurs de ces programmes.	18 PC, 15 Scan+imprimantes, 12 onduleurs. 1 serveur miroir.  3 missions N/S bisannuelles.  6 missions N/S (NB formation des informaticiens). 2 missions S/N (mi-parcours).  9 missions N/S (NB formation du personnel de la scolarité).	Locaux mis à disposition par UAM. Frais d'équipement.  Frais de missions.  Frais de missions. Frais de formation.  Frais de missions. Frais de formation.	Application des procédures de marché requises. Matériel disponible sur le marché nigérien. Disponibilité des locaux.  Stabilité du personnel du service informatique. Disponibilité du personnel du service informatique.  Stabilité du personnel du service informatique et du personnel des scolarités.

	<p>1.5. <i>Formation des agents de la cellule d'information et d'orientation (CIO) des étudiants.</i></p> <p>1.6. <i>Suivi des activités du résultat 1 et échange d'expériences.</i></p>	<p>3 missions N/S.</p> <p>6 missions N/S.</p>	<p>Frais de missions.</p> <p>Frais de formation.</p> <p>Frais de missions.</p> <p>Frais de formation.</p>	<p>Stabilité du personnel du service informatique.</p> <p>Disponibilité du personnel.</p>
<b>R2</b>	<p><b>Les laboratoires pédagogiques sont améliorés et modernisés et ils contribuent à une meilleure qualité de l'enseignement dispensé aux étudiants de premier cycle.</b></p>	<p>Pourcentage de réalisation des TP par rapport au programme prévu.</p> <p>Nombre d'étudiants par stands de travaux pratiques.</p> <p>Moyenne d'âge des équipements.</p>	<p>Documents des départements ou coordinateurs.</p> <p>Rapports d'activités annuels des départements.</p> <p>Inventaire, factures et bons de livraison.</p>	<p>Disponibilité des infrastructures (nouveaux labos en 2013).</p> <p>Disponibilité continue de l'électricité.</p> <p>Disponibilité des assistants ou de moniteurs.</p> <p>Acceptation de la mutualisation des infrastructures et des équipements.</p>
	<p>2.1. <i>Rationalisation et mutualisation des laboratoires et des équipements.</i></p> <p>2.2. <i>Equiperment des laboratoires et achat des consommables.</i></p> <p>2.3. <i>Formation des agents à la maintenance du matériel.</i></p> <p>2.4. <i>Sensibilisation des chefs de département et des doyens au travers du Comité de mutualisation.</i></p> <p>2.5. <i>Réalisation d'un état des lieux intermédiaire et une analyse des besoins en équipement de laboratoires pédagogiques.</i></p> <p>2.6. <i>Suivi des activités du résultat 2 et échange d'expériences sur les méthodes pédagogiques.</i></p>	<p>Arrêté rectoral.</p> <p>Acquisition du matériel.</p> <p>1 Mission N/S.</p> <p>3 Missions de stage S/N pour les techniciens de laboratoire.</p> <p>Atelier organisé par le Comité.</p> <p>1 mission N/S.</p> <p>3 missions N/S.</p> <p>1 mission S/N.</p>	<p>Frais d'acquisition.</p> <p>Frais d'expédition.</p> <p>Frais de missions.</p> <p>Frais de formation.</p> <p>Frais de formation.</p> <p>Frais de mission.</p> <p>Frais de missions.</p> <p>Frais de formation.</p>	<p>Le programme Intra UAM fonctionne.</p> <p>L'UAM met à disposition du personnel qualifié (assistants, moniteurs).</p> <p>L'UAM met à disposition du personnel qualifié (agents de maintenance) et assure la maintenance du matériel acquis et le suivi des inventaires.</p> <p>Les doyens et les chefs de département acceptent le principe de la mutualisation.</p> <p>Disponibilité du personnel.</p> <p>Disponibilité du personnel.</p>
<b>R3</b>	<p><b>Les étudiants de l'UAM bénéficient d'une information de qualité liée aux différents parcours d'études et d'un meilleur accès à la documentation.</b></p>	<p>Toutes les bibliothèques de l'UAM sont équipées de postes informatiques fonctionnels et en réseau.</p> <p>Nombre d'heures d'utilisation journalière des postes.</p> <p>Nombre d'étudiants utilisant le service.</p> <p>Fréquence d'utilisation du service par étudiant.</p> <p>Fréquence de consultation des documents.</p> <p>Fréquence et durée de consultation des documents.</p> <p>Etat des lieux sur la diversité des documents.</p>	<p>Rapports de suivi des responsables de salles.</p> <p>Système de comptage des responsables de salles.</p> <p>Compteur de visite sur les pages du site.</p> <p>Suivi informatisé des utilisateurs par le biais de leur identifiant.</p>	<p>L'UAM met à disposition du personnel afin de pouvoir rendre ces salles fonctionnelles pendant un nombre d'heures suffisant.</p> <p>A terme, la bibliothèque centrale est intégrée au campus central.</p> <p>Les étudiants reçoivent dès leur inscription un identifiant qui leur donne accès à l'espace d'information et de documentation de l'UAM.</p> <p>Les étudiants reçoivent dès le premier cycle une formation à</p>

<p>3.1. <i>Connexion informatique et équipement des 7 salles de lecture des bibliothèques qui accueilleront les postes informatiques</i></p> <p>3.2. <i>Formation du personnel à l’usage, l’entretien et la maintenance des équipements des salles.</i></p> <p>3.3. <i>Reconfiguration du site web de l’UAM : collecte des données, conception, installation, développement et mise en ligne (formation à la sécurité – portée par activité 1.2.).</i></p> <p>3.4. <i>Numérisation des ouvrages imprimés essentiels pour l’UAM : identification des ouvrages à numériser, collation des ouvrages ou copies, numérisation et mise en ligne.</i></p> <p>3.5. <i>Suivi des activités du résultat 3 et échanges d’expérience dans ce domaine.</i></p>	<p>100 postes informatiques. Mobilier.</p> <p>Formation sur le tas par la cellule informatique de l’UAM. 1 Mission N/S de suivi.</p> <p>Temps de travail du service TICE-UAM.</p> <p>Travail des bibliothécaires, personnel bibliothèque et de la cellule informatique 1 scannersA3 et 6 scanners A4</p> <p>6 missions N/S</p>	<p>Frais d’équipement.</p> <p>Frais de formation. Frais de mission.</p> <p>Frais de personnel.</p> <p>Frais de personnel. Frais d’acquisition.</p> <p>Frais de mission</p>	<p>la navigation web.</p> <p>Les bibliothèques sont trop exigües pour contenir les postes informatiques qui sont désolidarisés des bibliothèques. L’alimentation continue en électricité n’est pas assurée. L’UAM garantit un accès aux postes informatiques au moins 6 jours par semaine, 12h par jour. Des mécanismes existent pour éviter la monopolisation des postes par un usager et permettre l’accès à un plus grand nombre (limitation du temps de connexion).</p> <p>Le personnel formé n’est pas fidélisé. L’UAM met à disposition du personnel de maintenance et d’aide aux utilisateurs.</p> <p>Les différentes facultés et la scolarité mettent à disposition les différentes informations à inclure sur le site.</p> <p>Disponibilité du personnel.</p>
<p><b>Les étudiants, chercheurs et professeurs de l’UAM disposent d’un meilleur accès aux ressources documentaires</b></p> <p>3.6. <i>Les ressources documentaires imprimées (manuels de référence et livres spécialisés) sont mises à jour par de nouvelles acquisitions.</i></p> <p>3.6.1. <i>Inventaire des collections et préparation de listes de livres avec les professeurs et chercheurs.</i></p>	<p>Les inventaires sont réalisés régulièrement, les listes sont fournies. Le budget consacré à l’achat de livres est atteint.</p>	<p>Nombre de livres dans l’inventaire (titre, dates, etc.), enquête auprès des facultés sur les listes de souhaits, etc.</p>	<p>Un SIGB permet les inventaires, les facultés sont impliquées dans les processus.</p>

<p>3.6.2. <i>Achats des livres et expédition.</i></p> <p>3.7. <i>L'UAM dispose d'un portail documentaire complet regroupant l'ensemble des outils et ressources électroniques documentaires.</i></p> <p>3.7.1. <i>Le SIGB PMB est installé sur un serveur commun et les notices sont encodées. Le catalogue électronique est opérationnel.</i></p> <p>3.7.1.1. <i>Un serveur central est acheté.</i></p> <p>3.7.1.2. <i>Un consultant PMB installe une version correcte, fusionne les catalogues et forme un bibliothécaire-système à l'administration de PMB.</i></p> <p>3.7.2. <i>Des ressources documentaires en Open Access, ou négociées comme telle, sont classées et à disposition de tous à l'UAM : périodiques, références, bases de données et bases de liens.</i></p> <p>3.7.3. <i>Un répertoire institutionnel des thèses et publications de l'UAM est mis en ligne.</i></p> <p>3.7.3.1. <i>Un espace de stockage et consultation avec DSpace est créé pour l'UAM par le bibliothécaire-système.</i></p> <p>3.7.3.2. <i>Un règlement rend obligatoire le dépôt électronique des publications et thèses.</i></p> <p>3.7.3.3. <i>Les anciennes publications et thèses sont scannées.</i></p> <p>3.8. <i>Les bibliothèques facultaires disposent de mobiliers, matériels et fournitures leur permettant d'assurer leurs missions.</i></p>	<p>Le budget consacré à l'achat d'un serveur est dépensé.</p> <p>Le budget consacré au consultant PMB est payé en local.</p> <p>Nombre de ressources et plateformes en ligne, budget de fonctionnement affecté aux besoins informatiques du bibliothécaire-système.</p> <p>Mise en ligne d'un DSPACE UAM, budget de fonctionnement affecté aux besoins informatiques du bibliothécaire-système.</p> <p>Décision des autorités. Nombre de ressources déposées dans le répertoire par le support et/ou les chercheurs.</p> <p>Nombre de ressources scannées.</p> <p>Le budget consacré à la rénovation des espaces et l'achat</p>	<p>Nombre de livres achetés, inventaire lors des missions, statistiques d'usage.</p> <p>Le serveur est installé et opérationnel pour héberger le SIGB.</p> <p>Les heures de prestation facturées, la mise en ligne de PMB, la formation prestée, etc.</p> <p>Le portail avec ces ressources classées, enquête de satisfaction et d'usage auprès des utilisateurs.</p> <p>Nombre de ressources dans le dépôt institutionnel.</p> <p>Information diffusée aux chercheurs et professeurs. Analyse et recherches dans le répertoire électronique.</p> <p>Analyse des ressources anciennes dans le répertoire électronique.</p>	<p>Cet achat est à charge de l'AI sur le budget année 0 de 2013.</p> <p>Le consultant est trouvé (administrateur PMB de l'AUF pressenti)</p> <p>Un portail Web complet est créé, un bibliothécaire-système est affecté à ses mises à jour permanentes.</p> <p>Un portail Web complet est créé, un bibliothécaire-système est affecté à l'administration du dépôt institutionnel.</p> <p>Accord sur l'obligation et volonté des chercheurs.</p> <p>Cet achat est à charge de l'AI sur le R3. Du personnel compétent à cette tâche est mis à disposition par l'UAM.</p>
--	---	--	---

	<p>3.8.1. <i>Les bibliothèques sont équipées en mobilier : tables, chaises ou bancs, étagères, rénovation des comptoirs d'accueil et de services.</i></p> <p>3.8.2. <i>Les bibliothèques sont équipées en matériel informatique et de reproduction.</i></p> <p>3.8.2.1. <i>Des ordinateurs (avec onduleurs) sont mis à disposition du personnel et des utilisateurs.</i></p> <p>3.8.2.2. <i>Un photocopieur est acheté pour chaque bibliothèque principale. Les besoins supplémentaires au budget annoncé sont couverts par R3.</i></p> <p>3.8.2.3. <i>Une imprimante est achetée pour chaque bibliothèque principale.</i></p> <p>3.8.2.4. <i>Des cartouches d'encre sont achetées pour les photocopieurs et les imprimantes.</i></p> <p>3.8.3. <i>Les bibliothèques disposent de frais de fonctionnement destinés aux petites fournitures : serre-livres, petit-matériel de bureau, signalétique, matériel de réparation des livres (en 2015), etc.</i></p> <p>3.9. <i>Le personnel et les cadres des bibliothèques de l'UAM sont formés à la gestion, la bibliothéconomie et aux TIC</i></p> <p>3.9.1. <i>Une ou des missions N/S de formation des agents de bibliothèque sont réalisées sur les thèmes à convenir : catalo PMB, gestion des collections, accueil et aide documentaire, anglais des bibliothèques, recherche documentaire et Internet, réparation des livres, etc.</i></p> <p>3.9.2. <i>Une ou des missions N/S de formation/coaching des cadres de bibliothèque sont réalisées sur les thèmes à convenir : statistiques et enquêtes de satisfaction, métiers des bibliothèques et management RH, comptabilité, signalétique et gestion des espaces, etc.</i></p> <p>3.9.3. <i>Les bibliothèques disposent de frais de fonctionnement pour faciliter l'organisation des formations : location salle, papeterie, lunch, etc.</i></p>	<p>de matériel est dépensé.</p> <p>Le budget consacré aux achats d'ordinateurs (et onduleurs) est utilisé.</p> <p>Le budget consacré aux achats de photocopieurs est utilisé</p> <p>Le budget consacré aux achats d'imprimantes est utilisé</p> <p>Le budget consacré aux achats de cartouches d'encre est utilisé.</p> <p>Le budget consacré aux achats de petit matériel et au fonctionnement est utilisé.</p> <p>La/les missions de formation sont réalisées (1 en 2014 puis 2 en 2015 et en 2016, chaque fois 8 jours)</p> <p>La/les missions de formation sont réalisées (1 chaque année, 8 jours)</p> <p>Le budget consacré au bon fonctionnement des formations est dépensé et ces dernières se sont déroulées dans de bonnes conditions techniques</p>	<p>Factures, inventaires, statistiques de fréquentation, enquête de satisfaction auprès des chercheurs, etc.</p> <p>Facture des achats en local.</p> <p>Facture des achats en local.</p> <p>Facture des achats en local.</p> <p>Facture des achats en local.</p> <p>Facture des achats en local.</p> <p>Facture des achats en local.</p> <p>Facture des achats en local</p> <p>Facture des achats en local</p> <p>Facture des achats en local</p>	<p>Les projets de rénovation devront être sélectionnés par le PAR R3 local. L'administration de l'UAM facilite les achats en local.</p> <p>Les ordinateurs (et onduleurs) seront à charge de R3.</p> <p>L'administration de l'UAM facilite les achats en local. R3 couvre les besoins budgétaires supplémentaires. L'administration de l'UAM facilite les achats en local.</p> <p>L'administration de l'UAM facilite les achats en local.</p> <p>L'administration de l'UAM facilite les achats en local.</p> <p>Les agents de bibliothèques locales sont invités à suivre les formations en accord avec leurs autorités</p> <p>Les cadres de bibliothèques locales sont invités à suivre les formations en accord avec leurs autorités</p> <p>Les cadres de bibliothèques locales sont invités à suivre les formations en accord avec leurs autorités. Les</p>
--	---	--	---	--

	<p>3.9.4. <i>Une ou des missions S/N sont réalisées pour former les cadres en "immersion" dans nos bibliothèques</i></p> <p>3.10. <i>Les bibliothèques de l'UAM (centrale et facultaire) travaillent en réseau intégré dans une nouvelle organisation plus efficiente</i></p> <p>3.10.1. <i>Une ou des missions N/S de suivi en parallèle aux missions de formations sont réalisées, en particulier pour assurer l'encadrement au démarrage des GT ci-dessous</i></p> <p>3.10.2. <i>Mise en place d'un groupe de travail transversal en vue du développement du prêt inter-bibliothèques au sein de l'UAM, et plus si possibilité</i></p> <p>3.10.3. <i>Mise en place d'un groupe de travail transversal en vue du suivi des normes catalographiques</i></p> <p>3.10.4. <i>Mise en place d'un groupe de travail transversal en vue d'uniformiser les services aux utilisateurs et règlements</i></p> <p>3.10.5. <i>Mise en place d'un groupe de travail transversal en vue de partager les compétences en matière de formation (recherche et méthodologie documentaire) et d'aide aux utilisateurs</i></p> <p>3.10.6. <i>Mise en place d'un groupe de travail transversal en vue de partager les bonnes pratiques en matière de gestion des espaces et collections physiques</i></p> <p>3.10.7. <i>Mise en place d'un groupe de travail transversal en vue de constituer un atelier partagé de réparation</i></p>	<p>La/les missions d'immersion sont réalisées (1 par an, 7 - 10 jours)</p> <p>La/les missions de formation sont réalisées (1 en 2015 et en 2016, chaque fois 8 jours)</p> <p>Le prêt inter-bibliothèques se développe</p> <p>Les notices catalographiques sont correctes</p> <p>Les services sont uniformisés</p> <p>Les formations et l'aide aux utilisateurs sont améliorés et renforcés</p> <p>Les espaces de bibliothèques et collections sont mieux agencés, la signalétique est renforcée, etc.</p> <p>Les ouvrages abîmés sont réparés et remis en circulation</p>	<p>Nombre d'heure de formation et liste des participants, interview des participants, valorisation des apprentissages, etc.</p> <p>Nombre d'heure de participation aux GT, PV de leurs réunions, liste des participants, etc.</p> <p>Nombre de prêts inter-bibliothèques par an</p> <p>Test de recherches d'erreurs dans le catalogue</p> <p>Enquête de satisfaction auprès des utilisateurs et autorités, taux de réduction des incivilités, etc.</p> <p>Enquête de satisfaction auprès des utilisateurs, augmentation des citations dans les thèses, etc.</p> <p>Enquête de satisfaction sur la qualité des espaces et contenus des collections auprès des utilisateurs et des agents de bibliothèques</p> <p>Nombre annuel d'ouvrages réparés, reliés, etc.</p>	<p>infrastructures permettent la réalisation de formations. Les cadres sont sélectionnés par l'UAM en accord avec le PAR R3 belge</p> <p>Les agents de bibliothèques locales sont invités à suivre les formations en accord avec leurs autorités Les bibliothécaires des centres et facultés ainsi que les autorités concernées ont la volonté de travailler ensemble</p> <p>Les bibliothécaires des centres et facultés ainsi que les autorités concernées ont la volonté de travailler ensemble</p> <p>Les bibliothécaires des centres et facultés ainsi que les autorités concernées ont la volonté de travailler ensemble</p> <p>Les bibliothécaires des centres et facultés ainsi que les autorités concernées ont la volonté de travailler ensemble</p> <p>Les bibliothécaires des centres et facultés ainsi que les autorités concernées ont la volonté de travailler ensemble</p> <p>Les bibliothécaires des centres et facultés ainsi que les autorités concernées ont la volonté de travailler ensemble</p>
--	---	---	--	---

	<i>des livres et reliures</i>			les autorités concernées ont la volonté de travailler ensemble
<b>R4</b>	<b>Les écoles doctorales sont créées et fonctionnent effectivement.</b>	<p>Nombre d'écoles doctorales créées.</p> <p>Arrêté ministériel portant création des écoles doctorales (ED).</p> <p>Composition du CSP de chaque ED.</p> <p>Nombre et diversité des filières desservies par une école doctorale.</p> <p>Nombre de thèses soutenues par filières.</p>	<p>Rapport d'activités de l'UAM.</p> <p>Copie de l'arrêté.</p> <p>Arrêté rectoral.</p> <p>Rapport d'activités de l'UAM.</p> <p>Rapport d'activités de l'UAM.</p>	<p>Stabilité politique qui permet l'organisation de missions d'encadrement Nord Sud.</p> <p>L'ANAB prend en charge les bourses des doctorants identifiés pour les mois de doctorat exécutés au Niger.</p>
	<p>4.1. <i>Création des écoles doctorales</i></p> <p>4.1.1. <i>Adoption des dispositions légales nécessaires (arrêté ministériel - AM) à la création des écoles.</i></p> <p>4.1.2. <i>Election directeur et membres conseil scientifique et pédagogique (CSP) de chaque ED.</i></p> <p>4.1.3. <i>Election d'un coordonnateur pour chaque champ disciplinaire qui sera membre du CSP.</i></p> <p>4.1.4. <i>Equipeement de 3 bureaux et une salle de réunion.</i></p> <p>4.2. <i>Réalisation de 14 thèses de doctorat</i></p> <p>4.3. <i>Réalisation de 2 formations en anglais scientifique pour doctorants et enseignants-chercheurs</i></p> <p>4.4. <i>Traduction d'articles scientifiques en anglais</i></p> <p>4.5. <i>Soutien à la publication des articles scientifiques</i></p> <p>4.6. <i>Contribution à des congrès et séminaires scientifiques (abstract accepté).</i></p> <p>4.7. <i>Mission d'appui à des activités transversales (rédaction scientifique, méthodologies de la recherche, etc.) et suivi du résultat 4</i></p> <p>4.8. <i>Réalisation d'une formation à la réponse à proposition de projets de recherche</i></p>	<p>Proposition d'un texte d'AM.</p> <p>Organisation des élections.</p> <p>Organisation des élections.</p> <p>Pour les 3 bureaux : 3 bureaux et 9 chaises. Pour la Salle de réunion : 20 chaises et une table circulaire. 3 kits ordinateur ; 1 photocopieur.</p> <p>Bourses pour 14 doctorants pour séjour en Belgique 4 mois/an, en moyenne.</p> <p>2 missions de formations N/S.</p> <p>42 articles à traduire par un bureau de traduction.</p> <p>30 articles publiés dans des revues payantes. Présentation d'une contribution par chaque doctorant (9).</p> <p>7 Missions dont 4 S/N et 3N/S d'encadrement et de participation à la soutenance des thèses.</p> <p>Une Mission N/S.</p>	<p>Frais de préparation.</p> <p>Frais de secrétariat.</p> <p>Frais de secrétariat.</p> <p>Locaux mis à disposition par UAM. Coût des équipements.</p> <p>Frais de bourses pris en charges par projet et l'ANAB. Frais de recherche.</p> <p>Frais de missions. Frais de formation. Frais de traduction.</p> <p>Frais de publication pour 30 articles. Frais de déplacement et de séjour pour 9 missions. Frais de fonctionnement. Frais de missions.</p> <p>Frais de mission.</p>	<p>Stabilité politique et appui du gouvernement à la stratégie de l'UAM</p> <p>Processus électif sans faille</p> <p>Processus électif sans faille</p> <p>Application des procédures de marché requises. Matériel disponible sur le marché nigérien. Disponibilité des locaux. Enveloppe financière de l'ANAB suffisante pour couvrir les 14 boursiers et critères de l'ANAB correspondent à ceux du projet. Disponibilité des formateurs en anglais scientifique. Disponibilité d'un bureau de traduction spécialisé de qualité. Opportunités de publications. Opportunités de congrès de qualité.</p> <p>Retards dans la finalisation des thèses.</p> <p>Disponibilité du personnel.</p>



2.5.1.3 Budget détaillé pour 2015

BUDGET TOTAL	UAM	R1	R2	R3	R4	COORD	TOTAL
	BUDGET 2015 en EUR						
	B.INVESTISSEMENT	0,00	80.106,00	58.100,00	0,00	0,00	138.206,00
	C.FONCTIONNEMENT	7.200,00	12.000,00	10.300,00	20.700,00	0,00	50.200,00
	D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	2.400,00	2.400,00
	E.BOURSES	0,00	7.004,40	0,00	57.660,00	0,00	64.664,40
	F.DEPLACEMENT	4.000,00	0,00	8.000,00	12.000,00	2.000,00	26.000,00
	G.SEJOUR	6.112,00	0,00	10.560,00	17.034,00	0,00	33.706,00
	H.EXPEDITION	0,00	0,00	1.750,00	0,00	0,00	1.750,00
	<b>TOTAL</b>	<b>17.312,00</b>	<b>99.110,40</b>	<b>88.710,00</b>	<b>107.394,00</b>	<b>4.400,00</b>	<b>316.926,40</b>
						FA max 10%	31.692,64
						<b>TOTAL TC</b>	348.619,04
						<b>TOTAL DISPO</b>	<b>342.280,51</b>

BUDGET BELGIQUE	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	
	B.INVESTISSEMENT	0,00	80.106,00	0,00	0,00	80.106,00	
	C.FONCTIONNEMENT	5.000,00	12.000,00	6.600,00	0,00	23.600,00	
	D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	E.BOURSES	0,00	6.004,40	0,00	53.660,00	59.664,40	
	F.DEPLACEMENT	4.000,00	0,00	6.000,00	5.000,00	15.000,00	
	G.SEJOUR	6.112,00	0,00	10.560,00	17.034,00	33.706,00	
	H.EXPEDITION	0,00	0,00	1.750,00	0,00	1.750,00	
	<b>TOTAL</b>	<b>15.112,00</b>	<b>98.110,40</b>	<b>24.910,00</b>	<b>75.694,00</b>	<b>213.826,40</b>	
						FA 2 %	6.338,53
						<b>TOTAL BEL</b>	<b>220.164,93</b>

BUDGET LOCAL	Local	Local	Local	Local	Local	Local	
	B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	58.100,00	0,00	58.100,00	
	C.FONCTIONNEMENT	2.200,00	0,00	3.700,00	20.700,00	26.600,00	
	D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	2.400,00	
	E.BOURSES	0,00	1.000,00	0,00	4.000,00	5.000,00	
	F.DEPLACEMENT	0,00	0,00	2.000,00	7.000,00	11.000,00	
	G.SEJOUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>TOTAL</b>	<b>2.200,00</b>	<b>1.000,00</b>	<b>63.800,00</b>	<b>31.700,00</b>	<b>103.100,00</b>	
						FA max 8%	25.354,11
						<b>TOTAL LOC</b>	<b>128.454,11</b>

## 2.6 BURUNDI

### 2.6.1 Université du Burundi (UB)

**OG**

#### **Objectif global**

L'Université du Burundi retrouve une place proéminente dans l'enseignement supérieur à l'échelle régionale et au-delà.

**OS**

#### **Objectif spécifique**

La mise en œuvre de la réforme à l'UB contribue à la dispense d'enseignements de qualité qui répondent aux besoins actuels et futurs du pays et de la région.

#### **Résultat attendu 0**

Les ressources mobilisées et le savoir-faire pour la mise en œuvre du partenariat sont optimisés, utilisés et gérés de manière efficiente.

**R1**

#### **Résultat attendu 1**

Les services administratifs et des filières de formation de l'UB sont restructurés pour mettre en œuvre le plan stratégique de l'UB.

**R2**

#### **Résultat attendu 2**

Des mécanismes d'assurance qualité (AQ) sont appliqués progressivement à tous les échelons de l'UB.

**R3**

#### **Résultat attendu 3**

La communication interne et externe est intégrée dans l'accomplissement des trois missions de l'UB.

**R4**

#### **Résultat attendu 4**

L'école doctorale offre structurellement des formations de pointe pour l'UB et la région.

**R5**

#### **Résultat attendu 5**

Les TIC et les ressources documentaires répondent et servent la mise en œuvre du BMD et de la recherche.

### 2.6.1.1 État d’avancement et perspectives 2015

#### Coordination

Coordonnateur UB : <b>Marie-Josée BIGENDAKO</b> Gestionnaire UB : <b>Gilbert MIDENDE</b>	Coordonnateur belge : <b>Jan BOGAERT, ULg-GxABT</b> Gestionnaire belge : <b>Emmanuel KLIMIS, FUSL</b>
---	--

Le programme 2014 a démarré avec les retards administratifs d’usage mais sans difficulté ou problème majeur. La composition du groupe de pilotage local n’a pas été modifiée, en dépit du changement de fonction, au sein de l’Université, de la coordinatrice et du pilote d’atteinte du résultat 4, qui ont perdu leur statut respectif de directeur académique. Des PAR adjoints, ou CoPAR, ont été désignés par le recteur (nous attendons encore le document officiel de nomination). Il s’agit des personnes suivantes :

- R1 : Frédéric GAHUNGU, chef du service planification et statistique de l’UB
- R2 : Dr Jean Chrysostome NDAMANISHA, Chef du Service Promotion et Développement de l’Assurance Qualité
- R3 : Siméon NDORICIMPA, Chef du service communication au sein du SG.
- R4 : Pas de CoPAR. Un responsable administratif (M. Achille BARANCIRA) a été engagé, payé par le budget du PFS.
- R5 : Eloge BAPFUNYA, chef du service informatique, et Marie-Rose NIZIRAZANA, bibliothécaire en chef

#### **Résultat 1 :**

**Les services administratifs et des filières de formation de l’UB sont restructurés pour mettre en œuvre le plan stratégique de l’UB.**

PAR UB : <b>Joseph NDAYISABA</b> PAR belge : <b>Bob KABAMBA, ULg</b>
---

Priorités pour l’année en cours :

- 1) audit organisationnel (cellule/service de planification et statistique mais aussi plus large) ;
- 2) choix d’un outil informatique de gestion, avec sollicitation de l’expertise du sInfo et de R5 d’après des besoins préalablement définis par les utilisateurs du logiciel ;
- 3) définition de profils de fonction pour le PATG de l’université).

La question du choix de l’outil de gestion informatisée a été tranchée par une réunion collective à l’occasion d’une mission de coordination. L’UB marque officiellement sa préférence pour le développement d’un « logiciel maison ». Le GP insiste sur la nécessité de construire, autour de l’informaticien Rémény, une équipe qui permettrait de ne pas dépendre d’une seule personne quant au développement de cette solution logicielle.

#### **Résultat 2 :**

**Des mécanismes d’assurance qualité (AQ) sont appliqués progressivement à tous les échelons de l’UB.**

PAR UB : <b>Pierre Célestin KARANGWA</b> PAR belge : <b>Sandrine CANTER, ULB</b>
---

La démarche d’équipement du nouveau service est en cours. Pour cette année, des missions d’expertise Nord/Sud ont été organisées, et le PAR, ainsi que plusieurs responsables, participeront à un colloque (ULB) sur les mécanismes de l’assurance qualité. Prochaine étape : développement (LMD et qualité) d’un programme pilote de MA « conforme ». Dans ce même objectif, 2x2 jours de formation pour des groupes de 20 personnes seront organisés, avec un accent (par la participation de Sylvie Hatungimana, de la CNES) sur les conditions de validation des programmes au Burundi.

#### **Résultat 3 :**

**La communication interne et externe est intégrée dans l’accomplissement des trois missions de l’UB.**

PAR UB : <b>François SINDIMWO</b> PAR belge : <b>Séverine VAISSAUD, ULB</b>
--

L’appropriation du projet par les partenaires Sud a vraiment démarré, avec pour effet latent une modification des priorités budgétaires. En 2014, il s’est notamment agi d’assurer l’équipement du service Com pour le rendre

autonome (not. impression d'outils de communication interne et externe) ; plusieurs missions S/N permettront aux nouveaux engagés du service Com non seulement de voir la manière de travailler des services Com des Universités de la FWB, mais également d'y participer (stage / formation sur le tas) ; missions N/S pour un formateur s'adressant aux « relais Com » décentralisés dans les Facultés (mais toutes les Facultés n'ont pas encore nommé leur relais) ; appui à la publication d'un guide destiné aux étudiants de 1ère année ; appui à l'événement organisé dans le cadre des 50 ans de l'UB ; création de panneaux d'affichage « physiques » (pas virtuels) et placement aux endroits clés des campus.

Un informaticien, dont le temps (et le paiement de la prime) est partagé avec R2, a été engagé.

#### **Résultat 4 :**

**L'école doctorale offre structurellement des formations de pointe pour l'UB et la région.**

PAR UB : <b>Vestine NTAKARUTIMANA</b> PAR belge : <b>Benoit RIHOUX, UCL</b>
--

Un responsable administratif de l'école doctorale a été engagé (M. Achille Barancira). Autres réalisations en 2014 : travail de rédaction de textes réglementaires internes (règlement doctoral, etc.) ; le décret portant création de l'ED ayant été adopté en Conseil des ministres, l'UB va donc prochainement (le soutien du Recteur est requis) déposer une demande d'agrément sur base des conditions prévues dans le décret. Ensuite, il s'agira de faire valider le règlement doctoral par les autorités académiques. 10 doctorants seront sélectionnés pour 2014. 2 réunions Nord ont été organisées fin juin, avec nombreux collègues présents, pour affiner l'offre de formation doctorale et identifier les (nombreuses) bonnes volontés pour l'encadrement Nord de doctorants Sud.

REM : Sur la question de la non applicabilité du décret présidentiel (réorganisant le système d'attribution des bourses d'études et de stage financées par les partenaires internationaux) aux bourses financées par la coopération universitaire belge : la lettre du recteur en réponse au courrier de l'ARES-CCD annonçant la suspension des missions précise que le décret ne vise pas les bourses belges ; par ailleurs, celles-ci sont réceptionnées directement par l'Université, pas par le ministère de l'enseignement supérieur (comme c'est le cas pour les autres), ce qui évacue le problème d'un contrôle interférant sur le critère d'excellence académique.

#### **Résultat 5 :**

**Les TIC et les ressources documentaires répondent et servent la mise en œuvre du BMD et de la recherche.**

PAR UB : <b>Steve DE CLIFF</b> PAR belge : <b>Jacques FIERENS, FUNDP</b>
---

Trois priorités pour 2014 : 1) poursuivre l'installation matérielle (fibre optique entre les campus) ; 2) sensibilisation et formation du personnel à l'utilisation des TIC, en visant d'abord les enseignants ; 3) RD : Laurent Stojka a remis son rapport de formulation. Les premières dépenses ont été effectuées.

## 2.6.1.2 Cadre logique détaillé

UB	Logique d'intervention	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
OG	L'Université du Burundi retrouve une place préminente dans l'enseignement supérieur à l'échelle régionale et au delà	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'UB est classée dans la tranche des premiers 40% du classement des institutions d'enseignement supérieur qui est/sera établi dans la région.</li> <li>Augmentation annuelle de 2 à 3 demandes de partenariats/collaborations/invitations auprès de l'UB par des institutions ou organismes externes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Classement IUCEA [Thème(s) à spécifier]</li> <li>Enquêtes/suivi des lauréats de l'UB</li> </ul>	Le niveau de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire tend vers l'excellence.
OS	<b>La mise en œuvre de la réforme de l'UB contribue à la dispense d'enseignements de qualité qui répondent aux besoins actuels et futurs du pays et de la région</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le taux de réussite dans les filières techniques augmente de manière significative, à qualité égale.</li> <li>En 2018, les nombres de lauréats qui trouvent un travail correspondant à la formation reçue augmente d'une manière significative.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Statistiques de l'UB par filière</li> <li>Enquêtes/suivi des lauréats de l'UB</li> </ul>	Les textes d'application doivent suivre pour permettre la mise en œuvre des activités visant à atteindre l'OS et les résultats.
R0	<b>Les ressources mobilisées et le savoir-faire pour la mise en œuvre du partenariat sont optimisés, utilisés et gérés de manière efficiente</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les ressources humaines prévues pour le partenariat (encadrement, services, chercheurs, etc.) sont mobilisées et consacrent le temps nécessaire à une exécution de qualité des activités.</li> <li>Le calendrier d'exécution du projet est respecté par tous les partenaires du partenariat.</li> <li>Les équipements prévus sont acquis et continuent à être utilisés par l'UB après la fin du partenariat.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rapports d'avancement du projet</li> <li>Rapports de suivi/évaluation</li> </ul>	Entente entre les différents intervenants. Synergies possibles avec d'autres partenaires et bailleurs de fonds
		<b>Moyens</b>		
	<b><i>Accompagner, coordonner et évaluer le partenariat</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption et application des procédures administratives et financières du partenariat ; régler les questions de compatibilité avec les procédures locales</li> <li>Etablissement et signature des conventions entre partenaires (Kick Off)</li> <li>Développer et promouvoir une plateforme informatique (dropbox, site web, etc.) et administrative (secrétariat, comptabilité, logistique, ressources humaines locales, etc.) pour le partenariat.</li> <li>Etablir les procédures et le chronogramme de rapportage technique/financier à la CUD (synthèse des contributions des partenaires)</li> <li>Mettre en œuvre les procédures de suivi des indicateurs du partenariat (réunions des GP) et établir une situation de base (IOV).</li> <li>Réunion annuelle des partenaires pour le suivi de l'avancement du partenariat (missions de coordination).</li> </ul>		
	<b>Logique d'intervention</b>	<b>IOV</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
R1	<b>Les services administratifs et des filières de formation restructurés avec l'appui des services compétents contribuent à la mise en œuvre du plan stratégique de</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les coûts de formation à l'UB sont alignés sur ceux d'autres universités de la région.</li> <li>La réalisation des plans opérationnels portant sur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Statistiques de l'UB et de l'IUCEA par filière</li> <li>Indicateurs d'achèvement des plans</li> </ul>	La résistance au changement n'engendre pas de blocage insurmontable

	I'UB	l'application de la réforme progresse significativement.	opérationnels	
		<b>Moyens</b>		
	<p>1.1. Renforcer la cellule/bureau d'étude, de planification et statistiques (BEPS)</p> <p>1.2. Améliorer la gouvernance universitaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduire un audit organisationnel du BEPS</li> <li>• Equiper le BEPS en fonction des recommandations de l'audit</li> <li>• Former le personnel du BEPS (incl. stage pour le responsable du BEPS)</li> <li>• Former le personnel des différents services de l'UB dont le travail permet d'alimenter le BEPS</li> <li>• Publier et disséminer des rapports et statistiques annuels</li> <li>• Organiser et conduire des séminaires en gouvernance universitaire à l'intention des cadres de l'Université</li> <li>• Concevoir et développer des outils de gestion informatisée</li> <li>• Réaliser une étude sur les profils de fonction (description des cahiers de charges des différentes fonctions au sein de l'UB)</li> <li>• Dispenser des formations à l'utilisation des outils de gestion</li> <li>• Stages en gestion des ressources humaines pour les responsables des services académiques</li> <li>• Dispenser de formations en gestion des conflits</li> </ul>		
	<b>Logique d'intervention</b>	<b>IOV</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>R2</b>	<b>Des mécanismes d'assurance qualité (AQ) sont appliqués progressivement à tous les échelons de l'UB</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un nombre significatif d'outils d'assurance qualité relatifs à la mission d'enseignement à l'UB sont implémentés en 2018.</li> <li>• Augmentation significative du taux de satisfaction du corps académique et des étudiants sur la durée du partenariat.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport d'activité du Service Qualité</li> <li>• Rapport d'autoévaluation de l'UB</li> <li>• Résultats des enquêtes menées (suivi des lauréats et du corps académique)</li> </ul>	Les textes d'application doivent suivre pour permettre la mise en œuvre des activités visant à atteindre les résultats et objectifs
		<b>Moyens</b>		
	<p>2.1. Soutenir une appropriation progressive du système du management qualité de l'UB par la sensibilisation des membres de la communauté universitaire</p> <p>2.2. Appuyer la mise en place et le démarrage d'un service en charge de la qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir des documents de référence pour la sensibilisation à la Qualité.</li> <li>• Conduire des journées d'information aux membres de la communauté universitaire de l'UB (chefs de département, comité scientifique et pédagogique, étudiants, chercheurs, etc.) de manière conjointe par la direction qualité de l'UB et des membres d'universités de la FWB</li> <li>• Définir et équiper le service (ordinateurs, projecteur, etc.)</li> <li>• Former l'équipe qualité et un conseil (groupe de personnes ressources) pour la vulgarisation de la qualité à l'UB.</li> </ul>		

	<p>2.3. <i>Mettre en œuvre le système de management de la Qualité qui contribue au bon fonctionnement de l'UB</i></p> <p>2.4. <i>Conception d'outils du système qualité de l'UB</i></p> <p>2.5. <i>Assurer que le système d'évaluation des enseignements contribue à l'amélioration de l'adéquation formation-emploi</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Missions Sud-Nord et Sud-Sud pour étudier les structures qualité dans : les universités de la FWB ; les universités membres de l'IUCEA</li> <li>• Rédiger une Charte Qualité de l'UB - Concertation des départements/facultés pour rédiger un "draft" de la charte qualité (à mener uniquement par l'UB)</li> <li>• Accompagner la validation et l'adoption d'une Charte Qualité de l'UB</li> <li>• Atelier de validation de la Charte Qualité à l'UB en présence de membres d'universités de la FWB</li> <li>• Diffuser/vulgariser la Charte Qualité, incl. production d'exemplaires "papier" de la Charte Qualité et du manuel de procédures qualité</li> <li>• Visite d'échange Sud-Nord pour étudier la conception des tableaux de bord dans les universités de la FWB.</li> <li>• Concevoir les tableaux de bord de l'UB (un tableau par mission de l'université)             <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Document de référence : le plan stratégique, rédigé jusqu'au niveau des actions prioritaires.</li> <li>➢ Création d'un conseil d'accompagnement de la démarche.</li> </ul> </li> <li>• Valider et adopter les tableaux de bord de l'UB</li> <li>• Diffuser des tableaux de bord (site internet, valves, etc.)</li> <li>• Réaliser une autoévaluation de l'UB (fonctionnement de l'institution et ses programmes)</li> <li>• Mener des visites d'échange Sud-Nord / Sud-SudCréation d'un conseil d'accompagnement de la démarche – composé de membres de l'UB et les universités de la FWB.</li> <li>• Concevoir des outils du type référentiels de compétences, évaluations des enseignements par les étudiants, évaluations des enseignements par le monde professionnel, suivi des anciens étudiants.</li> <li>• Conduire l'atelier de validation à l'UB</li> </ul>		
	<b>Logique d'intervention</b>	<b>IOV</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>R3</b>	<b>La communication interne et externe est intégrée dans l'accomplissement des trois missions de l'UB</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre de services connectés par intranet dans l'administration centrale et dans les services administratifs des facultés augmente de manière significative avant 2018.</li> <li>• Le nombre d'événements publics sur l'année académique et annoncés (sur le site de l'UB) augmente de manière significative.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports d'activités des services d'appui informatique</li> <li>• Taux de fréquentation des événements publics organisés par l'UB</li> </ul>	Les coûts d'accès aux NTIC deviennent compétitifs au Burundi (passage de la liaison satellitaire à la fibre optique).
		<b>Moyens</b>		
	3.1. <i>Appuyer la mise en place et le démarrage d'un service</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equiper le service</li> </ul>		

	<p><i>chargé de la communication</i></p> <p>3.2. Appuyer le réseau de communication de l’UB</p> <p>3.3. Soutenir l’organisation d’événements institutionnels</p> <p>3.4. Développer une radio universitaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Former deux assistants en écriture journalistique et web</li> <li>• Former deux assistants en informatique (CMS, pour pouvoir alimenter le site web et l’intranet de façon indépendante)</li> <li>• Mettre en place et former le réseau de relais-Infos de l’université</li> <li>• Proposer une formation pour développer la culture de communication</li> <li>• Améliorer / développer les supports de communication</li> <li>• Organiser des journées portes ouvertes, conférences, journée d’accueil des étudiants, du nouveau personnel, etc.</li> <li>• Équiper ou louer un espace, acquérir ou utiliser des équipements déjà existants</li> <li>• Former du personnel technique</li> <li>• Impliquer les étudiants en journalisme (PFS) et le personnel de l’UB pour développer des contenus.</li> </ul>		
	<b>Logique d’intervention</b>	<b>IOV</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>R4</b>	<b>L’école doctorale offre structurellement des formations de pointe pour l’UB et la région</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L’Ecole doctorale est en place à l’UB et a débuté ses activités (inscription des doctorants, activités de formation et dépôt de projets de thèse).</li> <li>• Une première cohorte de docteurs UB est diplômée durant l’année académique 2018-2019.</li> <li>• Le nombre de numéros de la revue de l’UB publiés par an atteint 2 à partir de 2018.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports du service des inscriptions</li> <li>• Statistiques de l’UB</li> <li>• Rapports annuels de l’UB</li> </ul>	<p>Le niveau de préparation des lauréats à l’école doctorale est suffisant.</p> <p>Abonnement effectif à quelques bases de données bibliographiques importantes.</p> <p>L’UB (via la Direction de la Recherche et de l’Innovation) prend en charge les frais de recherche locaux (terrain, frais de labo, collecte et traitement de données, déplacements) des doctorants soutenus par le partenariat.</p> <p>Existence d’un cadre juridique permettant de créer l’ED.</p> <p>L’UB applique le règlement de réduction des charges d’enseignement pour les assistants en formation pour la durée de leur doctorat.</p>
		<b>Moyens</b>		
	4.1. Appui à la mise en place de la formation doctorale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification des domaines thématiques de formation</li> <li>• Identification des personnes ressources (formateurs) par domaine aux niveaux local, régional et international</li> </ul>		



	<p>4.2. Appui à la conception et l’accompagnement de projets de recherche doctorale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration et mise en œuvre des parcours de formation</li> <li>• Appel à candidature et sélection des candidats</li> <li>• Promotion et accessibilité des formations</li> <li>• Secrétariat et gestion quotidienne de l’école doctorale</li> <li>• Formulation et validation des textes règlementaires ; accréditation de l’école doctorale</li> <li>• Ouverture officielle de l’école doctorale à l’UB</li> <li>• Identification des personnes ressources par projet (co-promoteurs) aux niveaux local, régional et international</li> <li>• Elaboration des projets doctoraux</li> <li>• Séjours de doctorat I : lancement de la recherche</li> <li>• Séjours de doctorat II : bilan intermédiaire</li> <li>• Jurys et défenses des thèses (à l’UB)</li> <li>• Ateliers de restitution des thèses doctorales</li> <li>• Cérémonie officielle pour la diplomation de lauréats de l’école doctorale (collation des grades académiques) et remise des prix aux travaux de thèses innovants</li> </ul>		
	<b>Logique d’intervention</b>	<b>IOV</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>R5</b>	<b>Les TIC et les ressources documentaires répondent et servent la mise en œuvre du BMD et de la recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L’accès aux outils informatiques (ordinateurs, réseau, etc.) augmente de manière significative pour les étudiants de deuxième cycle.</li> <li>• Croissance annuelle significative des ressources accessibles en ligne et/ou directement dans la bibliothèque centrale.</li> <li>• Croissance annuelle significative des usagers inscrits dans la bibliothèque centrale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Statistiques de l’UB</li> <li>• Registres de la bibliothèque centrale de l’UB</li> </ul>	<p>Poursuite de recherche par l’UB de financements extérieurs.</p> <p>L’augmentation des équipements en TIC suit l’augmentation des effectifs.</p> <p>Le statut des informaticiens à l’UB est inscrit dans les textes règlementaires et appliqué.</p>
		<b>Moyens</b>		
	<p>5.1. Mettre en place un réseau intranet et interne stable et performant</p> <p>5.2. Outiller le service informatique pour la mise en œuvre des</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer financièrement la connexion internet en synergies avec les autres projets de coopération</li> <li>• Appuyer le déploiement de la fibre optique sur les campus et préserver les liaisons radio</li> <li>• Appuyer l’installation de la téléphonie IP par l’acquisition d’appareils</li> <li>• Alimenter l’Intranet en collaboration avec le nouveau service chargé de la communication</li> <li>• Renforcer les équipements des salles informatiques, et contribuer à l’équipement des salles de cours en projecteurs et connexions réseau</li> <li>• Implémenter et gérer des applications à offrir en Intranet (incl. création d’un portail, annuaire, sous-portail bibliothèque, automatisation du système de prêt, mettre en ligne la revue de l’UB, etc.)</li> <li>• Equiper et sécuriser le local des serveurs</li> </ul>		

	<p><i>TIC</i></p> <p><i>5.3. Sensibiliser et former aux TIC des membres de l'UB</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer l'équipe technique de deux personnes au moins au moins</li> <li>• Organiser la maintenance du matériel informatique</li> <li>• Renforcer les capacités du personnel informatique par des formations (incl. dans la sous-région)</li> <li>• Sensibiliser et former le personnel administratif et technique aux TIC (incl. former les responsables de la bibliothèque à la gestion informatisée selon les normes internationalement reconnues)</li> <li>• Sensibiliser et former les étudiants aux TIC</li> <li>• Sensibiliser et former les professeurs aux TIC</li> <li>• Organiser la captation numérique de certains cours et la vidéoconférence (expériences pilotes)</li> </ul>		
--	---	--	--	--

## 2.6.1.3 Budget détaillé pour 2015

UB	R1	R2	R3	R4	R5	COORD	TOTAL
	<b>BUDGET 2015 en EUR</b>						
<b>BUDGET TOTAL</b>							
B.INVESTISSEMENT	2.000,00	0,00	3.000,00	6.500,00	51.760,00	0,00	63.260,00
C.FONCTIONNEMENT	28.200,00	4.695,00	18.042,00	9.500,00	11.000,00	0,00	71.437,00
D.PERSONNEL	0,00	3.000,00	2.400,00	3.240,00	42.600,00	5.760,00	57.000,00
E.BOURSES	4.179,80	0,00	0,00	56.750,00	0,00	0,00	60.929,80
F.DEPLACEMENT	2.800,00	8.900,00	9.800,00	5.600,00	10.000,00	4.200,00	41.300,00
G.SEJOUR	5.565,00	9.565,00	11.194,00	8.705,00	12.662,00	1.345,00	49.036,00
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	2.250,00	0,00	2.250,00
<b>TOTAL</b>	<b>42.744,80</b>	<b>26.160,00</b>	<b>44.436,00</b>	<b>90.295,00</b>	<b>130.272,00</b>	<b>11.305,00</b>	<b>345.212,80</b>
						FA max 10%	34.521,28
						<b>TOTAL TC</b>	379.734,08
						<b>TOTAL DISPO</b>	<b>372.829,82</b>
<b>BUDGET BELGIQUE</b>							
	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique
B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	8.760,00	0,00	8.760,00
C.FONCTIONNEMENT	1.500,00	0,00	0,00	3.000,00	500,00	0,00	5.000,00
D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E.BOURSES	2.779,80	0,00	0,00	49.750,00	0,00	0,00	52.529,80
F.DEPLACEMENT	1.400,00	4.200,00	2.800,00	4.200,00	5.200,00	0,00	17.800,00
G.SEJOUR	5.365,00	9.365,00	10.994,00	8.505,00	12.462,00	1.245,00	47.936,00
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	2.250,00	0,00	2.250,00
<b>TOTAL</b>	<b>11.044,80</b>	<b>13.565,00</b>	<b>13.794,00</b>	<b>65.455,00</b>	<b>29.172,00</b>	<b>1.245,00</b>	<b>134.275,80</b>
						FA 2 %	6.904,26
						<b>TOTAL BEL</b>	<b>141.180,06</b>
<b>BUDGET LOCAL</b>							
	Local	Local	Local	Local	Local	Local	Local
B.INVESTISSEMENT	2.000,00	0,00	3.000,00	6.500,00	43.000,00	0,00	54.500,00
C.FONCTIONNEMENT	26.700,00	4.695,00	18.042,00	6.500,00	10.500,00	0,00	66.437,00
D.PERSONNEL	0,00	3.000,00	2.400,00	3.240,00	42.600,00	5.760,00	57.000,00
E.BOURSES	1.400,00	0,00	0,00	7.000,00	0,00	0,00	8.400,00
F.DEPLACEMENT	1.400,00	4.700,00	7.000,00	1.400,00	4.800,00	4.200,00	23.500,00
G.SEJOUR	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	100,00	1.100,00
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>31.700,00</b>	<b>12.595,00</b>	<b>30.642,00</b>	<b>24.840,00</b>	<b>101.100,00</b>	<b>10.060,00</b>	<b>210.937,00</b>
						FA max 8%	27.617,02
						<b>TOTAL LOC</b>	<b>238.554,02</b>

## 2.6.2 PFS006 de poursuite – Master complémentaire en journalisme

Promoteur belge : Benoît GREVISSE (UCL)

Partenaires Nord : ULB

Institution d'accueil Sud : Université du Burundi (UB)

Résumé du projet :

Le PFS consiste en la poursuite du Master complémentaire en journalisme initié dans le cadre du PIII de la CUI au Burundi.

La problématique visée par le projet est celle du renforcement du professionnalisme des acteurs du secteur des médias d'information dans le cadre d'une démocratie émergente.

La formation de 20 à 30 journalistes professionnels diplômés annuellement, la finalisation de 2 thèses de doctorat et la mise en place d'une 3<sup>e</sup> participant à l'objectif global d'accompagnement de la démocratie et du développement par l'obtention d'une masse critique de journalistes formés aux standards internationaux, actifs dans les médias, les associations professionnelles et le tissu social. Le Master est destiné aux journalistes en fonction et aux professionnels du secteur des médias, déjà détenteurs d'un diplôme universitaire de second cycle.

Les résultats attendus sont les suivants :

- création d'un centre de formation journalistique de référence pour la sous-région (= le Master) ;
- autonomisation du Master, dont l'organisation sera entièrement assumée par l'Université nationale du Burundi ;
- création d'un centre de recherche.

Des missions d'enseignement (dégressives) sont prévues ainsi que de l'acquisition de matériel technique, pédagogique et didactique complémentaire. Un séminaire méthodologique de conception des enseignements sera également organisé dans un objectif de renforcement de capacités pédagogiques. Deux bourses de recyclages en Belgique complètent cet objectif.

Durée du projet : 5 ans

	Budget 2015 PFS006 en EUR		
	dépenses locales	dépenses en Belgique	Total
Frais d'investissement		2.581,24	<b>2.581,24</b>
Frais de fonctionnement	10.510,00	1.000,00	<b>11.510,00</b>
Frais de personnel	2.700,00		<b>2.700,00</b>
Frais de bourse	7.612,00	23.440,00	<b>31.052,00</b>
Frais de déplacement	1.404,00	15.575,00	<b>16.979,00</b>
Frais de séjour		24.840,00	<b>24.840,00</b>
Frais d'expédition		900,00	<b>900,00</b>
Frais administratifs		8.807,02	<b>8.807,02</b>
<b>TOTAL</b>	<b>22.226,00</b>	<b>77.143,26</b>	<b>99.369,26</b>

2.6.2.1 Cadre logique détaillé

PFS06	Logique d'intervention	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
<b>OG</b>	Produire un effet de levier pour l'accompagnement de la démocratie et du développement par l'obtention d'une masse critique de journalistes formés aux standards internationaux, actifs dans les médias, les associations professionnelles et le tissu social.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qualité des contenus diffusés par les médias burundais</li> <li>- Nombre de journalistes en poste dans les médias burundais qui fournissent un travail professionnel de qualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports des organisations réalisant un monitoring des médias burundais</li> <li>- Etats des lieux des médias burundais publiés par les organisations internationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La stabilité politique et l'évolution démocratique du pays se consolident. Le pays ne sombre pas à nouveau dans la guerre</li> <li>- Le gouvernement ne met pas en place une politique répressive vis à vis de la liberté de la presse.</li> </ul>
<b>OS</b>	<b>Assurer l'autonomisation et la pérennité du Master complémentaire en Journalisme créé en 2010, destiné à des journalistes en fonction et aux professionnels du secteur des médias déjà détenteurs d'un diplôme universitaire de second cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence du Master et de son centre de recherche, avec des modalités de fonctionnement totalement indépendantes de l'appui extérieur</li> <li>- Nombre de cours au programme assurés par l'équipe d'enseignants et de chercheurs locaux, au terme de l'intervention</li> <li>- Nombre de doctorats soutenus par les boursiers appelés à assurer la relève</li> <li>- Niveau de ressources prises en charge par l'université du Burundi ou générées par le centre de recherches et susceptibles de couvrir les frais du Master</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'activité annuel du Master et du Centre de recherche</li> <li>- Evaluation externe en fin de projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Université nationale du Burundi a les capacités de prendre en charge les nouveaux docteurs et de les intégrer au personnel enseignant de l'UB.</li> <li>- L'activité normale de l'Université nationale du Burundi n'est pas entravée par l'instabilité.</li> <li>- Les personnes impliquées dans le projet ne voient pas leur activité gênée ou leur personne menacée dans un contexte de crispation et d'atteintes à la liberté de la presse</li> </ul>
<b>R1</b>	<b>Création d'un centre de formation journalistique de référence pour la sous-région</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Master en journalisme existe et est sollicité par un nombre croissant d'étudiants du Burundi et de la sous-région.</li> <li>- Le programme de cours présente à la fois un enseignement à la fois adapté aux réalités locales et une pédagogie intégrée novatrice.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste des candidats postulant chaque année</li> <li>- Programme de cours</li> <li>- Appréciation des étudiants au terme de la formation</li> <li>- Evaluations interne et externe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les RA se mobilisent pour suivre la planification et le monitoring des résultats obtenus.</li> <li>- L'intervention du coordinateur pédagogique limite le risque de dilution de la ligne politique du projet, également réduit par l'étoffement de l'équipe de RA (deux promoteurs et un co-promoteur) et leurs expertises dans les domaines concernés.</li> </ul>
	<i>1.1. 20 à 30 journalistes professionnels sont diplômés du Master chaque année.</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'étudiants diplômés ayant acquis les compétences pratiques et théoriques nécessaires à l'exercice d'un journalisme responsable et de qualité technique satisfaisante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Listes de fréquentation du Master</li> <li>- Registres de l'Université nationale du Burundi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le vivier de candidats burundais n'est pas épuisé grâce à l'augmentation du</li> </ul>

	<p>1.2. <i>Intégration de l'enseignement théorique et pratique et mise en place d'une pédagogie spécifique.</i></p> <p>1.3. <i>La formation accueille chaque année des journalistes de la sous-région.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Postes occupés au sein des médias et niveau de responsabilité des journalistes du master – degré de satisfaction de leurs employeurs</li> <li>- Nombre de dispositifs mis en place améliorant les compétences pédagogiques des enseignants burundais ;</li> <li>- Appréciation par les étudiants de la réforme du programme de cours visant à mieux intégrer l'acquisition des compétences pratiques et théoriques ;</li> <li>- Organisation d'un séminaire pédagogique annuel destiné aux enseignants locaux ;</li> <li>- Introduction dans le programme d'un module d'activités pratiques mettant aspects techniques, critiques et déontologiques en tension, sous la responsabilité du coordinateur pédagogique.</li> <li>- Nombre d'étudiants de la sous-région inscrits au Master (existence ou inexistence d'une attention particulière lors de l'appel à candidatures et de la sélection des candidats) ;</li> <li>- Le programme de cours intègre une approche transversale des problématiques sous-régionales dans les programmes (histoire, journalisme de paix, genres, dépendances..) ;</li> <li>- Une communication est organisée à l'attention des bailleurs de fonds susceptibles de financer des formations de journalistes de la sous-région.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquêtes réalisées sur m'état de la formation des journalistes en Afrique francophone</li> <li>- Evaluation interne et externe</li> <li>- Programme de cours</li> <li>- Rapports du coordinateur pédagogique</li> <li>- Evaluations interne et externe.</li> <li>- Documents émanant de l'Université du Burundi (présentation du programme, conditions d'accès, communications diverses).</li> </ul>	<p>nombre de médias. La motivation du public concerné est telle que ce risque semble limité. D'autre part, ce risque n'en est pas réellement un puisqu'il pourrait signifier le succès de la formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ouverture à la sous-région et le renouvellement des générations permettent au Master d'atteindre son régime de croisière.</li> <li>- La personne destinée à la fonction de coordination pédagogique est choisie de manière appropriée. Elle tire profit de sa formation et gagne de l'assurance à travers une stabilisation statutaire.</li> <li>- Ce coordinateur montre un haut degré de motivation, la pédagogie intégrée du journalisme demandant des compétences particulières et un investissement quotidien.</li> <li>- Les frictions culturelles et politiques (dues à des degrés différents de liberté de la presse dans les pays de la région) sont évitées. Une attention particulière des formateurs est portée à cette dimension transversale et de l'évaluation critique de ces enjeux en cours de projet.</li> <li>- La communication vers la sous-région devra éviter le risque d'une présentation qui pourrait laisser penser à une volonté hégémonique. Le risque de redondance du Master avec d'autres formations est à ce jour nul.</li> </ul>
<p><b>R2</b></p>	<p><b>Autonomisation du Master</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Master est entièrement pris en charge par des enseignants burundais (programme de cours)</li> <li>- Le Master est entièrement financé par des ressources locales et peut survivre avec le même niveau de qualité sans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluations interne et externe.</li> <li>- Programmes de cours</li> <li>- Rapports</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Université nationale du Burundi reprend à sa charge le fonctionnement du Master</li> </ul>

	<p>2.1. Finalisation de 2 thèses de doctorat dans des domaines essentiels au cursus : socio-histoire du journalisme dans la sous-région, déontologie du journalisme.</p> <p>2.2. Formation parallèle d'un troisième "profil" à la pédagogie du journalisme et à la maîtrise de ses aspects pratiques.</p> <p>2.3. Transfert des enseignements vers les enseignants locaux par l'identification d'homologues locaux pour chaque cours. Recyclages en Belgique pour des enseignants burundais déjà détenteurs d'un doctorat et destinés à reprendre des enseignements pratiques.</p>	<p>l'appui de la CUD</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de thèses défendues à terme.</li> <li>- Thèmes de recherche retenus directement utiles au projet et recrutement de ces docteurs au sein du Master.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélection effective du coordinateur pédagogique ;</li> <li>- Organisation d'un dispositif de renforcement des compétences lors de séjours à l'Ecole de journalisme de Louvain (EjL) pour formation aux pratiques et à la pédagogie intégrée.</li> <li>- Transfert complet des activités de coordination pédagogiques pour l'exercice de la 5ème année.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect du chronogramme en ce qui concerne le transfert, cours par cours.</li> <li>- Organisation des séjours de recyclage des enseignants burundais en Belgique au sein des universités et des rédactions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports des comités d'encadrement de thèse</li> <li>- Rapports des jurys des thèses (UCL, ULB).</li> <li>- Service du personnel de l'Université du Burundi.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation interne et externe.</li> <li>- Rapports du coordinateur pédagogique de l'EjL qui encadrera le coordinateur local.</li> <li>- Rapports du coordinateur local après chaque séjour en Belgique</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluations interne et externe.</li> <li>- Rapports du coordinateur pédagogique de l'EjL et du journaliste responsable des stages en rédaction.</li> <li>- Rapports réalisés par les enseignants burundais suite à leur stage de recyclage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les thèses aboutissent effectivement. Le risque de ne pas voir aboutir une thèse est en effet inhérent à la démarche doctorale et il s'agira de diminuer les risques tant personnels que collectifs, à travers la mise en place des conditions les plus favorables possibles.</li> <li>- La co-tutelle par les RA, leurs implications dans les champs concernés permettent de réduire le risque d'abandon par la définition préalable de l'objet d'étude et par la mise à disposition des ressources scientifiques nécessaires (bibliographies de base, accès aux sources, implication des chercheurs dans les laboratoires de recherche belges).</li> <li>- Les chercheurs développent effectivement des compétences.</li> <li>- L'UNB leur garantit une stabilisation statutaire après le doctorat.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le coordinateur local intègre les spécificités de la pédagogie intégrée du journalisme.</li> <li>- L'UNB permet la stabilisation statutaire du coordinateur pédagogique.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enseignants burundais se montrent coopératifs et intéressés : ils ne présentent pas de résistances aux processus de renforcement des capacités (ce qui serait possible soit par crainte de reprendre un enseignement)</li> <li>- Les enseignants belges mettent tout en œuvre pour permettre le transfert de</li> </ul>
--	--	---	--	---

	<p>2.4. Des partenariats et collaborations sont formalisés avec les structures professionnelles extérieures existantes (Maison de la Presse du Burundi, CERA ; Centre de formation radiophonique ; Centre de formation des médias, CFM).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conclusion de conventions suite aux rencontres réalisées en septembre 2012 à Bujumbura entre ces partenaires et les RA.</li> <li>- Respect quantitatif et qualitatif des engagements des partenaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluations interne et externe.</li> <li>- Conventions signées avec les partenaires</li> <li>- Rapports des partenaires concernés.</li> </ul>	<p>compétences (qui pourrait être freiné par l'envie de poursuivre un investissement dans un projet qui obtient des résultats positifs).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La collaboration avec les partenaires se développe dans un esprit de coopération et non de concurrence.</li> <li>- Le risque de désordre dans l'organisation concrète, qui est réel, est limité par une formalisation précise des responsabilités de chacun par l'établissement de conventions, des évaluations et des concertations régulières.</li> </ul>
<b>R3</b>	<b>Création d'un centre de recherche.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un acte formel de création d'un centre de recherche au sein de l'Université du Burundi (statut administratif, conseil scientifique, ROI).</li> <li>- Existence d'une liste de chercheurs rattachés à ce centre de recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Statuts et ROI du centre de recherche</li> <li>- Liste des chercheurs rattachés au centre de recherche</li> <li>- Rapports d'activités et bilans financiers</li> </ul>	<p>L'Université du Burundi soutient l'initiative et encourage la procédure administrative (le risque d'une opposition de l'UNB à cette création semble nul).</p>
	<p>3.1. Capitalisation des thèses doctorales par la mise en place de recherches collectives, d'une politique de publication, d'un accompagnement de jeunes chercheurs pouvant à terme renforcer l'équipe d'enseignants-chercheurs.</p> <p>3.2. Gestation de ressources financières à travers des travaux de recherches menés suite à des sollicitations du secteur public ou privé (consultations, participations à des concertations stratégiques, contributions à l'élaboration de plans d'action...)</p> <p>3.3. Mise en place d'un programme doctoral en Journalisme et</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de projets de recherche collective</li> <li>- Nombre de publications individuelles ou collectives de chercheurs du centre. Critère quantitatif et qualitatif des publications produites.</li> <li>- Identification des compétences acquises et en voie d'acquisition au sein du Centre             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation du fonctionnement du Centre de recherche et régulation formelle de ses activités.</li> </ul> </li> <li>- Nombre de travaux rémunérés réalisés par le centre de recherche</li> <li>- Montants des bénéfices réalisés à travers la réalisation d'études</li> <li>- Démarches d'identification des commanditaires potentiels d'audits et recherches</li> <li>- Nombre d'offres élaborées en réponse aux demandes de commanditaires potentiels (même les offres non retenues)</li> <li>- Un programme doctoral spécifique est en réflexion (sa mise en place effective étant conditionnée par des contraintes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports des réunions du Comité scientifique du centre de recherche.</li> <li>- Rapports d'activité annuels du centre de recherches</li> <li>- Evaluations interne et externe.</li> <li>- CV des différents chercheurs membres</li> <li>- Rapports du Centre de recherche.</li> <li>- Travaux de recherche commandités effectués</li> <li>- Offres proposées dans le cadre d'appels ouverts à proposition</li> <li>- Evaluations interne et externe.</li> <li>- Bilans financiers du centre de recherche</li> <li>- Le programme de la formation doctorale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Comité scientifique actuel accepte de s'investir dans l'animation du centre sans être rémunérés. (Ceci dépendra de la capacité du RA Sud à mobiliser ses collègues.)</li> <li>- Les enseignants et chercheurs locaux manifestent la volonté collective de mener des recherches dans le cadre du centre (plutôt que de se positionner en consultants individuels indépendants).</li> <li>- Le RA Sud parvient à mobiliser ses collègues.</li> <li>- Les RA Nord parviennent à encourager la dynamique de recherche en soutenant l'élaboration des projets</li> <li>- L'UNB soutient la mise en place d'une formation</li> </ul>



	<i>communication.</i>	liées à l'organisation interne de l'UNB).		doctorale en Journalisme - Les enseignants du département présentent les grades suffisants pour remplir les conditions administratives nécessaires à la mise en place d'une formation doctorale
<b>R4</b>	<b>Résultat final : Existence d'une masse critique de journalistes formés aux standards internationaux travaillant dans les médias burundais.</b>	Indicateur quantitatif : - Nombre de journalistes diplômés et s'inscrivant dans une pratique professionnelle critique et responsable. Objectif visé : 240 personnes Indicateurs qualitatifs : - Amélioration des standards de qualité de la presse burundaise.	- Liste des diplômés de l'Université du Burundi. - Rapports d'experts et d'ONG évaluant la qualité du journalisme en Afrique Centrale et au Burundi en particulier.	- Les risques (politiques, institutionnels, professionnels) recensés ci-dessus sont écartés. - Les journalistes formés au sein du Master restent effectivement au service des médias et ne s'engagent pas dans d'autres carrières plus lucratives une fois le diplôme obtenu.
<b>Activité 1</b>	Missions Nord-Sud pour les enseignants belges (dégressives).	- 9 missions par an réalisées (voir programme mis à jour) - Un « homologue local » désigné pour chaque cours reprenant progressivement des parties de l'enseignement - Trois nouveaux enseignements se substituent aux précédents (nouveaux titulaires et nouveaux contenus) - Acquisition de nouvelles compétences par les étudiants dans les matières enseignées	- Fiches descriptives et syllabus de cours des 9 enseignements - Productions réalisées dans le cadre de ces enseignements (travaux pratiques et de recherche) - Rapports de mission des professeurs visiteurs	- Des intervenants adéquats et disponibles sont trouvés chaque année. L'expérience des co-promoteurs belges limite ce risque par la connaissance d'un grand nombre de candidats potentiels ayant fait leurs preuves sur ce type de projet.
<b>Activité 2</b>	Acquisition de matériel technique, pédagogique et didactique complémentaire	- Matériel supplémentaire acquis nécessaire pour réaliser les activités pratiques et parvenir à un niveau de qualité professionnel - Matériel pédagogique supplémentaire (ouvrages de la bibliothèque, manuels de cours pour les étudiants) - Les conditions de mise à disposition de ce matériel pédagogique et technique sont claires et en permettent une utilisation optimale par les étudiants.	- Audit annuel du matériel technique disponible au sein du Master - Liste bibliographique des livres disponibles à la bibliothèque	- Le matériel est correctement entretenu et les ressources bibliographiques sont effectivement tenues à la disposition des étudiants.
<b>Activité 3</b>	Appui à la coordination et à la spécialisation pédagogiques : Séminaire méthodologique de conception des enseignements	- Réalisation d'une mission annuelle du coordinateur pédagogique belge durant quatre ans. - Organisation d'un séminaire de spécialisation pédagogique à destination des enseignants du Master. - Organisation d'une réunion annuelle des intervenants belges du Master à Bruxelles	- Rapport de mission du coordinateur pédagogique belge - Rapport de réunion des intervenants belges du Master	- Les enseignants burundais se montrent réceptifs à la démarche de renforcement des capacités pédagogiques.
<b>Activité 4</b>	Coordination du projet : suivi de la programmation des interventions et de la passation progressive des prestations de formation pratique à des formateurs locaux au regard de ce cadre logique.	- Une mission annuelle (5 en tout) du RA burundais en Belgique. - Une mission spécifique pour les RA belges en cinquième année de projet Les deux co-promoteurs belges auront transféré leurs enseignements pour la cinquième année. Il convient donc de prévoir une mission spécifique de coordination finale pour cette cinquième année.	- Rapports de mission	La coordination des efforts et la collaboration entre le RA Sud et les RA belges sont permanentes. Les décisions sont prises en concertation. Le niveau d'implication des uns et des autres est constant.

<b>Activité 5</b>	Formation d'enseignants en vue du transfert des enseignements.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Obtention de deux bourses "sandwiches" de recherches doctorales</li> <li>- Mise en place d'une pour formation pour le coordinateur pédagogique</li> <li>- Deux bourses de recyclage en Belgique pour les enseignants déjà détenteurs d'un doctorat (2 bourses de trois semaines par an)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Thèses de doctorat</li> <li>- Rapports du coordinateur pédagogique</li> <li>- Rapports des enseignants en recyclage en Belgique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les thésards formés rejoignent effectivement le personnel permanent de l'UNB une fois leur thèse finalisée.</li> <li>- Le coordinateur pédagogique adhère à la démarche de la formation par la pédagogie intégrée.</li> <li>- Les enseignants en recyclage sont soucieux de renforcer leurs connaissances dans les champs où des compétences sont nécessaires pour prendre le relais des professeurs visiteurs belges.</li> </ul>
<b>Activité 6</b>	Création et animation d'un centre de recherche	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Centre de recherche existe et fonctionne</li> <li>- Le centre de documentation est un centre de référence dans le domaine du journalisme et de la communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports d'activités du centre de recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Implication des membres du Comité scientifique, non rémunérés pour ces tâches complémentaires.</li> </ul>
<b>Activité 7</b>	Collaborations avec les partenaires locaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conventions signées avec les partenaires (CFM, CERA, maison de la Presse) pour permettre le partage des ressources techniques</li> <li>- Rémunération du CFM pour location des infrastructures radio et presse écrite (mobilisation et recyclage des formateurs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conventions de partenariats</li> <li>- Factures et comptabilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'implication du CFM et sa volonté de collaboration ne font pas de doute pour l'instant. Un suivi régulier de ces relations par le RA Sud limitera ce risque.</li> </ul>

## 2.7 RWANDA

### 2.7.1 University of Rwanda (UR)

**OG**

**Objectif global**

Contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement durable au Rwanda par un enseignement supérieur de qualité, une recherche appliquée et des services à la société.

**OS**

**Objectif spécifique**

Renforcer les capacités de l'Université du Rwanda à dispenser un enseignement pratique par des enseignants qualifiés et à mettre en œuvre des recherches répondant aux besoins de la société, spécifiquement dans le domaine des sciences de la vie.

**R1**

**Résultat attendu 1**

Les programmes de masters et de doctorats sont renforcés transversalement.

**R2**

**Résultat attendu 2**

La qualité de la formation des enseignants et des techniciens est améliorée.

**R3**

**Résultat attendu 3**

La capacité de l'UR à générer des revenus est renforcée.

**R4**

**Résultat attendu 4**

L'équipement des laboratoires et la qualité des ressources documentaires associés sont améliorés et utilisés.

### 2.7.1.1 État d'avancement et perspectives 2015

#### Coordination

Coordonnateur UR : <b>Magnus KIRORI</b> Gestionnaire UR : <b>Laetitia NYINAWAMWIZA</b>	Coordonnateur belge : <b>Claude BRAGARD, UCL</b> Gestionnaire belge : <b>Laurence VIESLET, UNamur</b>
---	--

L'état rwandais a engagé un processus de fusion des universités du pays, rassemblées maintenant en une seule entité : l'Université du Rwanda. Ce processus devrait renforcer l'impact général du projet et permettre sa bonne intégration au sein du système universitaire rwandais.

La convention avec l'Université du Rwanda n'est pas encore signée, en raison notamment de la demande introduite par nos partenaires que ce soit le droit rwandais qui s'applique à celle-ci, au contraire de l'habitude qui prévoit que c'est le droit belge qui prévaut en cas de différent. De manière à pallier au retard qu'implique cette non-signature, le groupe de pilotage a pris plusieurs initiatives de manière à i) initier ce qui pouvait l'être, hors convention et avec l'appui du secrétariat (stages, missions, échanges préparatoires) ii) envisager comment adapter le programme pour répondre à ce délai.

Parallèlement, une rencontre 'kick-off' associée pour le démarrage du projet, associée à un séminaire de formation, est envisagée début 2015.

En raison des circonstances, il était difficile de réaliser une programmation complète pour l'année 2015, mais celle-ci le sera dès que le projet aura débuté.

#### **Résultat 1 :**

##### **Les programmes de masters et de doctorats sont renforcés transversalement**

PAR UR : <b>Léon MUTESA</b> PAR belge : <b>Jean-Paul COUTELIER, UCL</b>
--

Pour 2014, ont été maintenus dans le cadre de la révision budgétaire (à un moment où l'on pensait la signature de la convention imminente) :

- 2 séjours de 1 mois pour doctorants ;
- 3 missions de 2 semaines en Belgique pour des enseignants Rwandais ;
- 2 missions de 2 semaines au Rwanda pour des enseignants Belges ;
- l'inventaire des ressources de biotechnologie au Rwanda ;
- les visites de centres de biotechnologie en Belgique et Suède de F. Lyumugabe et JC Twizere ;
- 2 missions de 1 semaine en Belgique de promoteurs Rwandais.

Même si les missions S/N ont été autorisées par le secrétariat de l'ARES-CCD en date du 18/09, un manque de liquidités en local empêche la réalisation des missions S/S.

Pour 2015, sont prévus :

- l'organisation d'une réunion scientifique au Rwanda ;
- 4 séjours de 1 mois pour doctorants ;
- 3 missions de 2 semaines en Belgique pour des enseignants Rwandais ;
- 2 missions de 2 semaines au Rwanda pour des enseignants Belges ;
- les visites de centres de biotechnologie en Afrique de F. Lyumugabe et JC Twizere ;
- 2 missions de 1 semaine en Belgique de promoteurs Rwandais ;
- 2 missions de 1 semaine au Rwanda de co-promoteurs belges ;
- 1 mission de suivi de 1 semaine au Rwanda.

#### **Résultat 2 :**

##### **La qualité de la formation des enseignants et des techniciens est améliorée**

PAR UR : <b>Donat NSABIMANA</b> PAR belge : <b>Michel FREDERICH, ULg</b>
---

L'autorisation donnée d'initier les missions S/N a permis de planifier quatre séjours en Belgique. Une mission et un stage sont bien engagés. Des problèmes subsistent par rapport aux deux autres stagiaires identifiés.

Le premier d'entre eux envisage un stage de 3 mois pour finaliser sa thèse de doctorat. Agé de 55 ans, il ne répond toutefois pas aux normes imposées par la DGD. Une demande argumentée a été transmise au secrétariat en date du 3/10/2014. Une bourse de stage pourrait lui être attribuée.

Le second est un technicien dont l'âge dépasse également la limite autorisée par les normes. Les PAR B et L examinent la possibilité de proposer un autre candidat pour cette formation.

**Résultat 3 :**

**La capacité de l'UR à générer des revenus est renforcée**

PAR UR : **Agnès MUZARIBARA**  
PAR belge : **Yves CARTUYVELS, FUSL**

Le premier axe d'intervention identifié pour ce résultat est la station piscicole de Rwasave. Une mission d'expertise devrait être programmée au début de l'année civile 2015 par le Prof. P. Kestemont qui a été sollicité à cette fin par le PAR B.

**Résultat 4 :**

**L'équipement des laboratoires et la qualité des ressources documentaires sont améliorés et utilisés.**

PAR UR : **Vivien MUNYABURANGA**  
PAR belge : **Jacob SOUOPGUI, ULB**

Ce résultat est capital pour la bonne suite des activités liées aux autres résultats du programme. L'UR dispose, sur le campus de Huy, d'un bâtiment (financé par la CTB) abritant déjà plusieurs laboratoires fonctionnels. Il a été estimé par l'ensemble des parties (VC, DVC et PAR) que le bâtiment CTB était l'endroit approprié pour rassembler en un même lieu les équipements et compétences à soutenir et à développer dans le cadre du programme d'appui institutionnel et en particulier dans le cadre du projet de centre d'excellence en biotechnologie. Un préalable réside toutefois dans (la poursuite de) l'aménagement du premier étage de ce bâtiment, sur lequel les PAR B et L ont avancé en 2014 et jusqu'à ce jour. Les aménagements principaux consistent en des cloisonnements, ventilation, électricité, connexion internet... et ont conduit à la révision budgétaire proposée à la fin septembre.

Cette révision budgétaire reste dans les normes admises (en deçà de 15%). Il est toutefois évident que si la situation ne se débloque pas à très court terme (signature de la convention), les activités accuseront un retard d'autant plus difficilement résorbable qu'il sera conséquent.

2.7.1.2 Cadre logique détaillé

UR	Logique d’intervention	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
<b>OG</b>	Contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement durable au Rwanda par un enseignement supérieur de qualité, une recherche appliquée et des services à la société			
<b>OS</b>	<b>Renforcer les capacités de l’Université du Rwanda à dispenser un enseignement pratique par des enseignants qualifiés et à mettre en œuvre des recherches répondant aux besoins de la société, spécifiquement dans le domaine des sciences de la vie</b>			
<b>R1</b>	<b>Les programmes de masters et de doctorats sont renforcés transversalement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de Doctorats soutenus (3 à 6 au terme du programme complet)</li> <li>- Pourcentage du personnel académique des entités concernées auteurs de publications scientifiques et engagés en supervision locale (respectivement 50% et 4 à 6 au terme du programme complet)</li> <li>- Nombre de programmes de master et/ou doctorat conformes aux standards internationaux, aux exigences du Rwanda et aux règles de l’égalité des chances (au moins trois programmes au terme du programme complet)</li> <li>- Existence d’un plan de développement d’un centre de biotechnologie rencontrant les standards internationaux à la fin de la troisième année du programme</li> </ul>	<p>Diplômes et rapports d’activité des doctorants Publications et approbation des superviseurs par le sénat académique</p> <p>Approbation des programmes de cours par le cabinet gouvernemental</p> <p>Document de proposition de création du centre de biotechnologie</p>	<p>Hypothèses :</p> <p>Implication du personnel académique ; soutien des autorités ; cohérence de la structuration de la nouvelle Université du Rwanda avec le plan stratégique actuel</p> <p>Risque : lenteurs et rigidités bureaucratiques liées à la réforme sur l’université unique</p>
		<b>Moyens</b>		
	<p>1.1 Participer à la formation locale des doctorants</p> <p>1.2 Améliorer le contenu des programmes et curricula des masters et doctorats : formation par la pratique et visites d’études thématiques</p> <p>1.3 Organiser trois rencontres scientifiques destinées aux étudiants (type doctorales + conférence)</p> <p>1.4 Soutenir la programmation d’un centre d’excellence en biotechnologie : étude préalable ; visite de centres pertinents par le binôme Rw/B ; élaboration de la</p>	<p>1 à 2 soutien à des doctorants par an les 3 premières années 1 mission par an en Belgique par doctorant – 1 mois 1 mission N/S du copromoteur 1 mission S/N 2p. (deux local supervisor) au même moment que le boursier</p> <p>3 missions N/S x 2 p. 2 missions S/N x 2 p.</p> <p>Logistique des 3 rencontres 3 missions N/S 1 p. 9 missions S/S</p> <p>Expertise interne UR 3 missions internationales (visite des centres) 2p. Logistique de la rencontre</p>		

	<i>proposition de plan stratégique du centre d'excellence ; rencontre des parties prenantes (2 jours) 1.5 Suivi-évaluation PAR</i>	1 mission 1p.  1 mission par an N/S 1p.		
	<b>Logique d'intervention</b>	<b>IOV</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>R2</b>	<b>La qualité de la formation des enseignants et des techniciens est améliorée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de techniciens et académiques recyclés</li> <li>- Nombre de sessions de formation continuées et de workshops organisés ; nombre de personnes ayant suivi les séminaires</li> <li>- Nombre de PhD finalisés</li> <li>- Nombre de procédures Bonnes Pratiques de Labo (GLP – BPL) élaborées</li> </ul>	Rapports de missions et certificats de formation Vice-rectorat académique Rapport du registrariat Direction à la qualité de l'Université - PAR	Hyp : le nombre d'étudiant n'augmente pas radicalement ; mise en place d'une cellule d'assurance qualité en laboratoire Risque : délocalisation d'une unité à Kigali
		<b>Moyens</b>		
	2.1 Analyser les besoins de formation des académiques et techniciens en sciences de la vie travaillant avec des équipements de laboratoire (biotechnologiques et analytiques) = état des lieux+ Relever les équipements de laboratoire (biotechnologiques et analytiques) pour lesquels une formation du personnel sera nécessaire 2.2 Former des techniciens à l'utilisation d'équipements de laboratoire ainsi qu'à leur entretien et maintenance et à la formation (formation de formateurs) 2.3 Mise en place d'un fonds de soutien aux doctorants locaux (attribution de soutiens ponctuels pour permettre aux doctorants de réaliser leur terrain, aller à un colloque, mission de recherche et documentation en Belgique etc. 2.4 Développer la formation continuée des académiques dans le domaine des sciences de la vie Organisation de séminaires dans le domaine des sciences de la vie à Butare, base 8 par an 2.5 Développer les bonnes pratiques de laboratoire au sein de l'UR (formation des techniciens et des académiques à l'assurance qualité ; élaboration des procédures d'utilisation et de maintenance pour les appareils d'analyse et de biotechnologie 2.6 Suivi-évaluation PAR	1 mission N/ S d'accompagnement 1p.   10 Stages de recyclages S/N ou S/S Logistique workshop 2 missions N/S. (technicien + prof) par an  Alimentation initiale du fonds  Stages de formation (5 stages de recyclage d'un mois)  6 missions NS + 12 SS frais de déplacements locaux  Identification de besoins (1 mission d'audit) 4 Workshop/formation (frais d'organisation, 4 missions N/S 1p.) 4 Visites d'étude (mission S/N ou S/S 1p.)  1 mission par an N/S 1p.		
	<b>Logique d'intervention</b>	<b>IOV</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>R3</b>	<b>La capacité de l'UR à générer des revenus est renforcée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de spin-off dont les besoins ont été identifiés</li> <li>- Nombre de business plan produits</li> <li>- Nombre et qualité des personnes formées dans les domaines spécifiques (management, y-compris-marketing, RH, finance, systèmes de production)</li> <li>- Nombre d'équipements spécifiques existants</li> <li>- Nombre de visites d'études réalisées</li> <li>- Nombre d'enquêtes, d'expositions et de campagnes de</li> </ul>	Rapport d'enquêtes  Business plans Rapports de formation  Rapports d'activités	Une fois que le personnel sera formé, il existe un risque de voir les professionnels quitter l'UR pour des secteurs plus rémunérateurs. Un autre risque est lié au manque de financement pour l'investissement initial.

		<p>promotion réalisées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rapports de séminaires produits</li> <li>- Volume de revenus générés</li> </ul>	<p>Rapports de mission Rapports d'enquêtes, documents de communications et de promotion Rapports de séminaires Evaluation à mi-parcours et rapport final d'évaluation</p>	<p>L'hypothèse principale est celle de l'existence d'un environnement favorable à l'entreprenariat.</p>
		<b>Moyens</b>		
	<p>3.1 Réalisation d'études d'identification de besoins pour les spin-offs: imprimerie ; pisciculture; laboratoire LADAMET; laboratoire d'ingénierie civile; services de formations ciblées</p> <p>3.2 Elaboration des business plans des Spin-offs (y-compris l'animalerie) Expertise interne (+ input de l'expert externe – à distance) Atelier de formation</p> <p>3.3 Formation locale du personnel Formation générale en marketing/management: formation de formateurs</p> <p>3.4 Mise en route des spin-offs Mise à jour de l'équipement de base des spin-offs</p> <p>3.5 Appui à la mise sur le marché des produits et services fournis Enquêtes, études de marché...</p> <p>3.6 Organisation de séminaires / forums pour encourager la créativité et l'esprit d'entreprise au sein de l'UR</p> <p>3.7 Action conjointe d'accompagnement de la production</p> <p>3.8 Suivi-évaluation (missions NS) Visites d'étude (missions SN)</p>	<p>1 mission N/S 1p.</p> <p>1 mission N/S 1p.</p> <p>Consultance (interne?) locale</p> <p>Achat d'équipements</p> <p>Consultances locales</p> <p>Logistique (1 événement par an à partir de la 3<sup>e</sup> année)</p> <p>1 mission N/S 1p. par an à partir de la 2<sup>e</sup> année</p> <p>1 mission par an N/S 1p. 3 missions S/N 1p.</p>		
	<b>Logique d'intervention</b>	<b>IOV</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>R4</b>	<p><b>L'équipement des laboratoires et la qualité des ressources documentaires associés sont améliorés et utilisés.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de groupe de recherche (étudiants/chercheurs/projet) utilisant les laboratoires</li> <li>- Nombre d'équipement réparé/installé/utilisé</li> <li>- Nombre d'équipement acheté</li> <li>- Existence du décret autorisant la création d'une animalerie</li> <li>- Connexion de la ligne haute tension aux bâtiments ciblés</li> </ul>	<p>Rapport annuels du département de recherche de l'UR Listing du département des infrastructures de l'UR Rapport financier de l'UR Gazette nationale Observation in situ</p>	<p>Hypothèses : Les techniciens adhèrent au programme de formation. La crise économique ne s'aggrave pas La proposition de loi de création de l'animalerie est votée et promulguée par le parlement et le Sénat du GoR.</p>
		<b>Moyens</b>		
	<p>4.1 Elaborer un plan technique stratégique de développement d'une plateforme biotechnologique : réaliser un diagnostic des besoins en TP des cours de Masters (interne – fait par le centre de recherche) et des doctorats</p>	<p>Consultance interne</p> <p>1 mission N/S 1p. 1 mission S/S 1p.</p>		



	<p><i>Etude de marché (perspective Spin-Off ; fait par le bureau de consultance UR y-compris animalerie)</i>  <i>Rédaction du plan stratégique de développement de la plateforme (), y-compris business plan pour assurer l'achat de consommables et réactifs à MT</i></p> <p>4.2 <i>Aménager le bâtiment (y-compris alimentation électrique mise aux normes)</i></p> <p>4.3 <i>Centraliser les équipements dans le bâtiment CTB</i></p> <p>4.4 <i>Installer/réparer les équipements existants + formation</i></p> <p>4.5 <i>Mettre en route l'animalerie</i>  <i>Rédaction du dossier éthique</i>  <i>Achat d'équipements scientifiques et consommables, réactifs</i></p> <p>4.6 <i>Informier/ sensibiliser/ faire la publicité du labo</i>  <i>Evénement de lancement</i></p> <p>4.7 <i>Suivi-évaluation PAR</i></p> <p>4.8 <i>Appui documentaire au centre de biotechnologie ( à déterminer lors de la mission de formulation de janvier 2014)</i></p>	<p>Travaux</p> <p>1 mission N/S d'un technicien 1p.</p> <p>Achat d'équipement pour l'animalerie : Rats, souris, cages...          1 mission N/S 2p. (PAR+ véto)          Achat d'équipements scientifiques et consommables, réactifs</p> <p>Dépliants, leaflets...          4 missions N/S 1p          Logistique</p> <p>1 mission par an N/S 1p.</p>		
--	---	---	--	--

2.7.1.3 Budget détaillé pour 2015

UR	R1	R2	R3	R4	COORD	TOTAL
	<b>BUDGET 2015 en EUR</b>					
B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	14.904,00	0,00	14.904,00
C.FONCTIONNEMENT	5.000,00	8.250,00	2.475,00	69.530,00	0,00	85.255,00
D.PERSONNEL	0,00	0,00	2.700,00	12.720,00	6.660,00	22.080,00
E.BOURSES	43.526,40	60.506,46	29.310,80	0,00	0,00	133.343,66
F.DEPLACEMENT	16.200,00	11.700,00	4.200,00	13.000,00	2.800,00	47.900,00
G.SEJOUR	18.163,00	6.810,00	6.432,00	12.230,00	0,00	43.635,00
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>82.889,40</b>	<b>87.266,46</b>	<b>45.117,80</b>	<b>122.384,00</b>	<b>9.460,00</b>	<b>347.117,66</b>
					FA max 10%	34.711,77
					<b>TOTAL TC</b>	381.829,43
					<b>TOTAL DISPO</b>	<b>374.887,07</b>

	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique
B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C.FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	41.750,00	0,00	41.750,00
D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E.BOURSES	15.926,40	35.606,46	22.310,80	0,00	0,00	73.843,66
F.DEPLACEMENT	8.400,00	0,00	1.400,00	9.800,00	0,00	19.600,00
G.SEJOUR	16.931,00	5.550,00	6.432,00	11.600,00	0,00	40.513,00
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>41.257,40</b>	<b>41.156,46</b>	<b>30.142,80</b>	<b>63.150,00</b>	<b>0,00</b>	<b>175.706,66</b>
					FA 2 %	6.942,35
					<b>TOTAL BEL</b>	<b>182.649,01</b>

	Local	Local	Local	Local	Local	Local
B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	14.904,00	0,00	14.904,00
C.FONCTIONNEMENT	5.000,00	8.250,00	2.475,00	27.780,00	0,00	43.505,00
D.PERSONNEL	0,00	0,00	2.700,00	12.720,00	6.660,00	22.080,00
E.BOURSES	27.600,00	24.900,00	7.000,00	0,00	0,00	59.500,00
F.DEPLACEMENT	7.800,00	11.700,00	2.800,00	3.200,00	2.800,00	28.300,00
G.SEJOUR	1.232,00	1.260,00	0,00	630,00	0,00	3.122,00
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>41.632,00</b>	<b>46.110,00</b>	<b>14.975,00</b>	<b>59.234,00</b>	<b>9.460,00</b>	<b>171.411,00</b>
					FA max 8%	27.769,41
					<b>TOTAL LOC</b>	<b>199.180,41</b>

## 2.8 SÉNÉGAL

### 2.8.1 PFS003 – Stage de formation en management de la qualité sanitaire et analyse des risques, Sénégal / Côte d'Ivoire (en alternance)

Promoteur : Jean-François LEROY (ULg)

Partenaires Nord : ULg-GxABT

Institution d'accueil Sud : Université Cheikh Anta DIOP, Dakar, Sénégal

Autre institution d'accueil du Sud (en alternance) : Institut National Polytechnique Houphouët-Boigny (INP-HB, Yamoussoukro, RCI)

	Budget 2015 PFS003 en EUR		
	dépenses locales	dépenses en Belgique	Total
Frais d'investissement			
Frais de fonctionnement			
Frais de personnel	1.170,00		<b>1.170,00</b>
Frais de bourse	49.747,80		<b>49.747,80</b>
Frais de déplacement	1.950,00	4.500,00	<b>6.450,00</b>
Frais de séjour	5.767,00	5.187,00	<b>10.954,00</b>
Frais d'expédition		600,00	<b>600,00</b>
Frais administratifs		4.780,38	<b>4.780,38</b>
<b>TOTAL</b>	<b>58.634,80</b>	<b>15.067,38</b>	<b>73.702,18</b>

2.8.1.1 Cadre logique détaillé

Objectif global			
Contribuer au développement économique de l'Afrique de l'Ouest par la mise en place d'une formation universitaire qui favorisera les exportations vers les marchés de l'UE			
Objectif spécifique	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
Former et renforcer les capacités des professionnels des métiers liés à la production et au conditionnement de denrées alimentaires	15 à 20 diplômés/an, universitaires originaires du Sénégal, de RCI et des autres pays d'Afrique francophone Recyclage de 10 professionnels non universitaires, du secteur privé ou public	Nombre de certificats ( <i>diplômes universitaires</i> ) émis par l'UCAD et l'INPHB Documents relatifs à l'organisation du PFS : appel à candidatures ; liste des candidats ; CV des candidats ; PV de la réunion de sélection ; liste définitive des candidats inscrits ; liste des candidats qui ont reçu la bourse ; rapports de mission des enseignants belges ; programmation des enseignements ; syllabus ; sujets de stage proposés ; liste définitive des stages réalisés ; rapports de stage ; grille des cotations ; PV de la délibération du Jury	Les étudiants et les professionnels du secteur désirent être formés en analyse des risques et management de la sécurité sanitaire et phytosanitaire Les ressources humaines qualifiées pour assurer la formation existent ainsi que les moyens nécessaires pour l'assurer Les conditions locales sont favorables pour l'organisation de cette formation L'UCAD et l'INPHB participent activement à sa réalisation Les enseignants belges participent activement à l'enseignement et au Jury Les conditions locales sont favorables pour l'organisation de stages en entreprises
Résultat attendu I	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
Les capacités locales en analyse des risques - management de la sécurité sanitaire et phytosanitaire sont renforcées, ce qui permettra un meilleur respect des obligations réglementaires, la possibilité de créer des agences alimentaires et le développement de la certification (laboratoires, entreprises)	Les étudiants ayant obtenu leur certificat ( <i>diplôme universitaire</i> ) sont à disposition des organisations privées et publiques qui sont concernées par l'analyse des risques et le management de la sécurité sanitaire et phytosanitaire	PV de la délibération finale du Jury du certificat ( <i>diplôme universitaire</i> ) en analyse des risques et management de la sécurité sanitaire et phytosanitaire	Le certificat ( <i>diplôme universitaire</i> ) en analyse des risques et management de la sécurité sanitaire et phytosanitaire est organisé au Sénégal et en RCI (alternativement) Il y a assez de candidats pour le stage PFS et pour les bourses Les professeurs belges peuvent effectuer leurs missions et établir une bonne collaboration avec leurs collègues du Sénégal et de RCI (coordination contenus et méthodes) Les candidats passent avec succès les évaluations intermédiaires et présentent avec succès leur travail, de fin de stage Les organisations privées et publiques qui sont concernées par l'analyse des risques et le management de la sécurité sanitaire et phytosanitaire sont prêtes à engager les étudiants ayant obtenu leur certificat ( <i>diplôme universitaire</i> ) afin de renforcer leurs

Activités	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
Organisation du certificat ( <i>diplôme universitaire</i> ) en analyse des risques et management de la sécurité sanitaire et phytosanitaire	Appel à candidatures Organisation de la procédure de sélection Attribution des bourses Mission de préparation Missions d'enseignement Préparation des locaux pour les cours Réalisation des investissements pour l'enseignement Identification de lieux de stages Réalisation des stages Organisation de la présentation des rapports de stage Missions des enseignants belges pour réunions du Jury Organisation et délibération du Jury	Documents relatifs à l'organisation du PFS : appel à candidatures ; liste des candidats ; CV des candidats ; PV de la réunion de sélection ; liste définitive des candidats inscrits ; liste des candidats qui ont reçu la bourse ; rapports de mission des enseignants belges ; justificatifs et rapports budgétaires ; programmation des enseignements ; syllabus ; sujets de stage proposés ; liste définitive des stages réalisés ; rapports de stage ; grille des cotations ; PV de la délibération du Jury	cadres. Suffisamment de candidats acceptables se présentent 4 candidats locaux et 8 candidats régionaux peuvent être identifiés pour attribuer les bourses Les missions d'enseignement de tous les partenaires peuvent être effectuées Tous les cours sont dispensés Suffisamment de lieux de stage sont identifiés Les stages en organisation privée ou publique sont réalisés Les stages et rapports de stages sont encadrés, rédigés et présentés avec succès.
Résultat attendu II	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
Les capacités locales en pédagogie universitaire dans le domaine de l'analyse des risques et le management de la sécurité sanitaire et phytosanitaire sont renforcées	15 à 20 diplômés/an, universitaires originaires du Sénégal, de RCI et des autres pays d'Afrique francophone Recyclage de 10 professionnels non universitaires, du secteur privé ou public Intégration dans le cursus de formation (cours et stage) des problématiques et des contraintes des organisations privées et publiques Les étudiants proposent et utilisent, lors de leur stage en entreprise, des outils de communication et de vulgarisation	Programme de cours du PFS Syllabus Liste des thèmes et lieux de stage Rapports de stages PV du Jury	Le PFS est organisé alternativement au Sénégal et en RCI Les enseignants définissent un programme commun et des modalités quant à l'actualisation des contenus Les investissements sont réalisés Les enseignants utilisent les supports didactiques mis à leur disposition par les partenaires du Nord Les stages en entreprise sont encadrés
Activité	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
Organisation d'un séminaire pédagogique	Les objectifs, contenus et méthodes des différents modules sont définis et coordonnés Les cours intègrent des méthodes pédagogiques actives (études de cas, exercices, visite de terrain,...)	Programme détaillé des cours : finalité et objectifs des modules de cours; compétences attendues pour évaluer; synopsis des cours avec répartition des "H théorie" et des "H pratique" et présentation des sujets abordés; Horaire des étudiants ; Liste des organisations privées ou publiques visitées ; Justificatifs de frais de déplacement	Les enseignants sont désireux de partager les informations et se coordonnent Les enseignants sont disposés à utiliser d'autres méthodes que les exposés magistraux Les supports didactiques du COLEACP sont disponibles Les enseignants développent des supports didactiques adaptés au cursus
Résultat attendu III	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
L'UCAD et l'INPHB développe une collaboration scientifique au niveau régional et favorisent l'implication des organisations privées et publiques dans les orientations pour certaines recherches appliquées	Les deux partenaires organisent des échanges de professeurs et d'étudiants, développent des projets communs et organisent une co-diplomation Les thèmes de stage et de recherches sont	Organisation en alternance du PFS Liste des enseignants étant intervenus dans le cursus de l'institution partenaire <i>Diplôme universitaire</i> (certificat) délivré en commun	Les autorités académiques se coordonnent pour délivrer un certificat commun La promotion de la formation est effectuée au niveau régional Les organisations privées et publiques sont

	axés sur des problématiques locales et régionales importantes économiquement Les organisations privées et publiques accueillent des stagiaires et au-delà s'impliquent dans certaines recherches appliquées	Liste des lieux de stage Liste des thèmes de stage Liste des recherches	disposées à accueillir des stagiaires de la région
Activité	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
Organisation du certificat ( <i>diplôme universitaire</i> ) en analyse des risques et management de la sécurité sanitaire et phytosanitaire, en alternance au Sénégal et en RCI	Le certificat ( <i>diplôme universitaire</i> ) en analyse des risques et management de la sécurité sanitaire et phytosanitaire se déroule, alternativement, au départ de l'UCAD et de l'INPHB	Programme des cours Syllabus Liste des enseignants Liste des lieux et thèmes de stage Liste des étudiants ayant obtenus <i>Diplôme universitaire</i> (certificat) délivré en commun	Les enseignants peuvent se rendre dans l'institution partenaire Les enseignants participent au Jury d'évaluation de l'institution partenaire

## 2.9 RD CONGO

### 2.9.1 Université de Lubumbashi (UNILU)

#### OG

##### Objectif global

Les qualités professionnelles des diplômés de l'UNILU sont reconnues.  
Le développement socio-économique et l'allègement de la pauvreté sont soutenus par la recherche et la formation à l'UNILU.

#### OS

##### Objectif spécifique

Les capacités de l'UNILU à organiser la relève académique sont renforcées.

#### R1

##### Résultat attendu 1

Des formations de meilleure qualité sont dispensées par les professeurs de l'UNILU.

#### R2

##### Résultat attendu 2

Les publics cibles de l'université bénéficient d'une communication plus efficace.

#### R3

##### Résultat attendu 3

Les services d'appui (bibliothèque, informatique) sont plus professionnels.

#### R4

##### Résultat attendu 4

Le personnel scientifique et académique de l'UNILU a adopté un comportement plus responsable dans l'exercice de ses fonctions.

#### R5

##### Résultat attendu 5

Recherche de qualité soutient la relève académique.

#### R6

##### Résultat attendu 6

Les compétences du personnel administratif sont développées et de nouveaux outils de gestion sont mis en place.

### 2.9.1.1 État d'avancement et perspectives 2015

#### Coordination

Coordonnateur UNILU : <b>César NKUKU KHONDE</b> Gestionnaire UNILU : <b>Paul KYUNGU SHIMBI</b>	Coordonnateur belge : <b>Pierre DUEZ, UMons</b> Gestionnaire belge : <b>Isabelle DE CLERCK, FUSL</b>
---	---

#### **Résultat 1 :**

**Des formations de meilleures qualités sont dispensées par les professeurs de l'UNILU.**

PAR UNILU : <b>Jean-Pierre MAYELE ILO</b> PAR belge : <b>Eric GAZIAUX, UCL</b>
---

Suite à la mission de janvier 2014, le rectorat de l'UNILU a approuvé la création de la cellule de formation doctorale, mais sa composition n'est pas encore connue à ce jour.

Le professeur J.-P. Mayele Ibo (PAR local) a effectué une mission en communauté française du 23 juin au 04 juillet 2014. Il a rencontré plusieurs responsables d'écoles doctorales et de formation pédagogique à l'UCL, l'ULB, et l'ULg. Les informations reçues devraient permettre d'organiser la formation doctorale à l'UNILU en s'inspirant du modèle (des modèles) existant(s) en Fédération Wallonie-Bruxelles et en tenant compte du contexte législatif régissant l'enseignement universitaire en RDC. A ce propos, sans doute qu'une rencontre avec le ministre de l'enseignement supérieur et universitaire en RDC, à l'occasion de la prochaine mission du PAR belge, serait souhaitable pour s'informer de l'état d'avancement de la réforme LMD en RDC et expliciter les raisons du projet de la création d'une structure doctorale universitaire en RDC.

Missions de la cellule doctorale :

- Rédiger un règlement de troisième cycle qui tienne compte des exigences du contexte légal de la RDC, du règlement organique de l'UNILU, ainsi que des exigences nouvelles posées pour la réalisation d'une recherche doctorale de qualité
- Elaborer en lien avec la CPU un cursus de formation doctorale nécessaire à l'obtention du titre de docteur
- Gérer la formation doctorale au sein de l'UNILU

Membres proposés : Cette cellule serait composée d'un représentant de chaque secteur, d'un représentant de la CPU, du Par local, d'un représentant du recteur

Ont été proposés : Jean-Marie Kanda (sciences exactes), Didier Kilondo (sciences humaines), Albert Mwembo (sciences médicales), Jacques Kalumba (représentant CPU), Jean-Pierre Mayele Ilo (Par local) et d'un représentant du recteur.

Responsable : Jean-Pierre Mayele

*Texte adressé à César le 4 février pour le transmettre au recteur :*

« Dans le cadre du P4, une cellule de formation doctorale (CFD) a été proposée. Dans un premier temps, cette cellule devra rédiger un règlement de troisième cycle qui tienne compte du contexte légal de la RDC, du règlement organique de l'UNILU, ainsi que des exigences nouvelles posées pour la réalisation d'une recherche doctorale de qualité. Cette cellule devra également, en lien avec la cellule de pédagogie universitaire (CPU), élaborer un cursus de formation doctorale nécessaire à l'obtention du titre de docteur. Après la concertation avec un groupe de travail, ce 01/02/2014, composé d'un représentant de chaque secteur (sciences exactes, sciences du vivant, sciences humaines), de représentants de la CPU, des deux Par responsables de ce résultat, et d'un représentant du rectorat, il est apparu que cette cellule de formation doctorale devrait être composée de ces mêmes représentants de secteur, à savoir Mrs Jean-Marie Kanda (sciences exactes), Didier Kilondo (sciences humaines), Albert Mwembo (sciences médicales), d'un représentant de la CPU (Jacques Kalumba), du Par local (Jean-Pierre Mayele Ilo), d'un représentant du recteur. Afin de garantir l'implantation de cette cellule au sein de l'UNILU et de lui permettre un travail serein et efficace, le groupe de réflexion souhaiterait vivement votre implication en termes de notification officielle des membres de cette cellule et d'information à l'intention de toute la communauté universitaire. »

#### **Résultat 2 :**



## Les publics cibles de l'UNILU bénéficient d'une communication plus efficace.

PAR UNILU : **Maurice AMURI MPALA-LUTEBELE**

PAR belge : **Isabelle POLLET, ULB**

### Renforcer l'image de l'UNILU par une communication professionnelle Mise en place du service d'information sur les études

Nous avons recommandé de réorganiser les activités de communication en créant un bureau d'Info-Etudes et un bureau web travaillant en étroite concertation avec le responsable de communication. Ces deux bureaux ont été créés.

Les responsables de la communication, du **bureau Web UNILU** et du **bureau d'info Etudes** sont venus en Belgique à l'ULg et l'ULB pour une mission Sud-Nord de 10 jours très utile sur les pratiques et les partages d'expérience tant en communication que pour l'information et l'orientation sur les études, activité nouvelle pour l'UNILU.

Des **visites** organisées dans les écoles en avril et juin de cette année ont déjà permis d'informer 1250 élèves des classes terminales (réseau catholique et privé de Lubumbashi), de leur remettre un dépliant et d'assurer une distribution de premier dépliant d'information dans plusieurs centres d'examens d'Etat réunissant les écoles de tous les réseaux (4000 exemplaires).

La nouveauté est telle à Lubumbashi que cette activité a été couverte par les médias locaux TV, radio ...)

La réalisation d'un **plan de communication** est actuellement en cours.

L'activité suivante consistera à **accueillir les nouveaux** étudiants à la prochaine rentrée : un guide de l'étudiant a été réalisé pour cette activité ; il présente l'Université, son fonctionnement, les études, les centres de recherche, les services aux étudiants des conseils pratiques etc.

Une **journée « portes ouvertes »** est programmée pour mars 2015.

L'an prochain, un réseau de délégués étudiants et facultaires sera mis sur pied pour appuyer l'activité d'information dans les écoles et lors de la porte ouverte.

### Instituer la culture internet au sein de la communauté universitaire

Ainsi que recommandé, différents documents officiels ont été mis en ligne (Statut du Personnel, consultation du minerval en ligne, notes circulaires et des notes de service, offre de l'AUF, projets de collaboration scientifique avec des universités canadiennes, etc.).

Une équipe d'étudiants a été mise sur pied au sein des facultés pour récolter les informations à mettre en ligne. Ils ont été briefés sur les contenus et les procédures de publication après validation.

En échange de leur travail, les étudiants se sont vu offrir par l'Université des séances de formation en Word et en Excel pendant les vacances.

Une journée d'information a été organisée auprès des délégués facultaires et généraux, maires et échevins des cités universitaires pour les sensibiliser à la nouvelle application web.

L'Université travaille à un nouveau site.

L'installation de Google Analytics pose actuellement problème et pourrait être installée sur le nouveau site dès son lancement afin de pouvoir disposer d'une courbe d'évolution de la fréquentation.

### Renforcer la radio universitaire

#### Radio Phoenix

Vu le rôle et la place occupée par la radio à l'Université de Lubumbashi (informations pratiques données sur antenne le matin – fiabilité du media qui fonctionne avec pile en l'absence d'électricité etc), nous avons considéré qu'il était indispensable de donner à la radio – qui existe depuis 10 ans – les moyens de poursuivre ses émissions par l'acquisition d'un nouveau matériel. (Les fonds sont attendus pour ce faire).

Par ailleurs, ce média étant très prisé, la grille horaire en a été adaptée pour permettre à chaque faculté d'y être représentée au travers d'une émission de valorisation.

Le responsable de la communication étant également professeur de communication, attaché de presse du recteur et directeur de la radio, son influence a été essentielle pour ces développements.

### Dynamisation de la culture scientifique à l'UNILU

Vu les réserves émises par la CUD à la réunion de Lubumbashi à propos de l'e-review, le Comité de gestion de l'UNILU a confié la gestion scientifique et éditoriale de cette revue aux Presses Universitaires de Lubumbashi. Dans le cadre de la restructuration de cette maison d'édition (comité scientifique de lecture international, division imprimerie, division librairie, etc.) l'e-review vient de sortir son premier numéro en ligne, le numéro du Groupe

thématique Sciences Exactes et Appliquées. La dynamisation scientifique figure dorénavant dans les missions assignées aux PUL par le comité de gestion.

### **Résultat 3 :**

**Les services d'appuis (bibliothèque, informatique) sont plus professionnels.**

PAR UNILU : **Gaby ILUNGA MUTOMBO**  
 PAR belge : **Etienne LOUTE, FUSL**  
 PERD : **Sandrine VANDENPUT, ULg & Delphin KAIMBI MPYANA**

- INFORMATIQUE

#### **R3.1 Améliorer l'infrastructure informatique et assurer sa disponibilité**

R3.1.1

Etendre la communication informatique à toute l'université (extension filaire et WIFI) Selon une programmation à établir et la rendre plus permanente (par l'utilisation de batteries)

- Des antennes sans fil sont en cours d'installation. C'est encore un début de couverture réseau Wifi.
- Deux stabilisateurs ont été installés pour les serveurs et le système de batteries réaménagé pour ne faire qu'un banc de batteries. Les panneaux ont été réorganisés pour fournir de l'énergie à ce banc. Les batteries en place sont vétustes.

R3.1.2

Installer, maintenir et gérer des services (services techniques cachés (BP, DNS, DHCP, détection des postes infectés, authentification, etc., services applicatifs utilisés directement comme mails, OPAC pour la bibliothèque, GP7, plateforme pédagogique, Web et portail, données des utilisateurs, VOIP)

- La gestion de la BP se fait avec un Mikrotik 1200. Chaque utilisateur dispose d'un accès à Internet avec une bande passante dédiée.
- Les services DNS, DHCP ont été dédoublés pour assurer une redondance.
- Les antivirus doivent être renouvelés.
- De la maintenance faite sur les applications Mail, Bibliothèque, GP7.
- Le service Web est en cours de refonte. Un nouveau site web est en réflexion.
- Un service de surveillance du réseau est mis en place <http://noc.unilu.ac.cd/nagios3> et <http://observium.unilu.ac.cd/> (username/password : sri/sri) et permet d'avoir l'état du réseau.

R3.1.3

Assurer la formation continue du personnel du SRI

#### **R3.2 Former des formateurs à l'utilisation directe des services informatiques et appuyer les utilisateurs (Personnel Académique, Scientifique et Administratifs)**

R3.2.1

Former des formateurs qui formeront aux opérations de bases (formation initiale) et mettront à niveau les utilisateurs

R3.2.2

Encourager toute initiative de formation des utilisateurs en les appuyant par une aide à l'organisation, par une mise au courant, etc.

R3.2.3

Informers les utilisateurs des ressources informatiques de l'UNILU

Les informations sont mises régulièrement sur le site web de l'UNILU

R3.2.4

Mettre sur pied un help desk

On n'a pas encore trouvé la personne qu'il faut

- BIBLIOTHEQUE

L'objectif principal de l'activité "Ressource documentaire" du programme P4 de l'AI UNILU (attachée au R3.) est d'optimiser l'accès à l'information scientifique à tous les membres de l'institution. Pour ce faire, six axes ont été définis (voir cadre logique).

Depuis plusieurs années, l'accès libre aux collections papier est privilégié. Le déménagement de certaines collections dans des espaces plus adéquats pour accueillir le public est dès lors encouragé. En 2014, en soutien au projet du nouveau doyen de la Faculté de Médecine, l'activité a contribué au déménagement (avril 2014) des collections de médecine vers un espace plus lumineux, beaucoup plus grand et susceptible notamment d'accueillir des ordinateurs permettant l'accès à l'information disponible sur internet. Il avait donc été prévu d'acheter des ordinateurs sur l'exercice 2014, ce qui ne sera pas pertinent de faire cette année vu qu'il persiste toujours des problèmes d'alimentation électrique dans ce local. L'achat est donc reporté. Seules des chaises et des tables seront achetées sur le budget 2014.

Le catalogue des collections de l'UNILU continue à être corrigé mais les difficultés liées aux instabilités du courant électrique et des connexions internet ralentissent toujours très fort le travail. Aussi les ouvrages de la commande 2013 ne sont toujours pas distribués dans les bibliothèques car leur traitement tarde suite à ces difficultés.

L'élaboration d'une liste d'ouvrages à commander sur le budget 2014 a été faite en collaboration avec des enseignants. Ces ouvrages seront commandés en Belgique.

La formation du personnel des bibliothèques est un autre axe prioritaire, nécessaire à l'augmentation de la qualité de l'accueil et de la gestion des bibliothèques. Des formations en interne ont été dispensées au début de l'année. Trois scientifiques attachés aux bibliothèques ont postulé pour suivre une **formation professionnelle à distance en Sciences de l'Information documentaire** (Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes (EBAD) de Dakar - Licence pro (L3) Sciences de l'information documentaire). Leur candidature n'a pas été retenue. De nouvelles candidatures, avec des dossiers bien préparés, devront être envisagées en 2015.

Un vol (ordinateur et ouvrages) a eu lieu à la Bibliothèque de Lettres (2 janvier). L'achat de cadenas et le renforcement des portes de la Bibliothèque du Cinquantenaire ont été effectués pour renforcer la sécurité des locaux (montant total : ± 400,- euros).

Par ailleurs un 2<sup>e</sup> incendie (1<sup>er</sup> juillet) dans le plafond de la nouvelle Bibliothèque du Cinquantenaire (ouverte en février 2013) a provoqué quelques dégâts mais surtout est source de grandes inquiétudes. Il semble qu'il y ait d'importantes malfaçons dans l'installation électrique. Un très gros investissement a permis la mise en place de cette nouvelle bibliothèque qui rassemble la documentation de plusieurs facultés (Agronomie, sc. Economiques, sc. Sociales, psychologie...). Le dossier est aux mains des autorités universitaires. Une révision complète de l'installation électrique devrait impérativement être faite. Par ailleurs, les fenêtres de cette bibliothèque n'assurent pas l'étanchéité du bâtiment qui souffre, comme son contenu, lors de la saison des pluies.

Une mission N/S (S. Vandenput) sera effectuée en janvier 2015 sur le budget 2014.

En 2015, il est prévu (achat de 3 ordinateurs et de mobilier) de soutenir le développement d'une bibliothèque. Le choix de la bibliothèque sera fait en fonction de l'état d'avancement des projets. Il conviendra aussi de continuer la réflexion quant au déménagement ou l'aménagement d'autres bibliothèques afin qu'elles soient plus proches de leur public et/ou plus à même de l'accueillir au mieux.

Les formations du personnel seront encouragées ainsi que la candidature de 2 scientifiques pour la formation professionnelle à distance en Sciences de l'Information documentaire (prise en charge de l'inscription et des frais liés à l'accès au Campus numérique pour suivre les cours).

Une grande part du budget sera réservée, comme chaque année, à l'achat d'ouvrages, sur la base de listes élaborées par les enseignants luso- belges.

Il sera important de continuer à promouvoir les nombreux accès en ligne aux outils de recherche d'informations et aux documents, via des portails comme HINARI..., en entretenant la page web y consacrée et en favorisant la diffusion de cette information lors de journées scientifiques... Et de continuer la réflexion sur le développement des bibliothèques.

#### **Résultat 4 :**

**Le personnel scientifique et académique de l'UNILU a adopté un comportement plus responsable dans l'exercice de ses fonctions.**

PAR UNILU : <b>Donatien DIBWE DIA MWEMBU</b> PAR belge : <b>Albert CORHAY, ULg</b>
---

Les activités du R4 entreprises jusqu'à présent :

#### **1. Mission de finalisation** (Janvier-Février 2014)

Lors de cette mission, sur base d'un diagnostic consolidé, l'objectif spécifique de l'activité R4 a été affiné. Les activités ont été clarifiées, notamment par un travail de coordination avec les responsables des activités R2 et R6. Un planning a été défini et le cadre budgétaire fixé.

#### **2. Définition d'un programme d'activité** (février, mars 2014)

Sur base des résultats de la mission de finalisation, l'équipe de collaborateur autour du Pilote d'Atteinte de Résultats belge a été étoffée. Des échanges multiples ont eu lieu entre le PAR et des membres du service de

*Psychologie Sociale des Groupes et des Organisations* (dirigé par le Professeur J.F. Leroy) et des membres du *Service de Management et d'Accompagnement à la Qualité* (SMAQ, dirigé par le Vice Recteur F. Coignoul) de l'Université de Liège.

Une note a été rédigée par G. Pirotte, collaborateur du P.A.R. Albert Corhay présentant le résultat de ces travaux préparatoires qui ont abouti à une nouvelle philosophie de travail et des nouvelles modalités d'intervention centrée sur la participation active des collègues lusoïses et un processus d'accompagnement de l'équipe liégeoise. Cette note a été adressée le 28 mars 2014 et devait faire l'objet d'échanges entre les équipes belges et congolaises à la mi-mai 2014.

Malheureusement, des problèmes de communication puis de planning ne nous ont pas permis, au-delà d'un accord général entre les équipes belgo-congolaises, d'affiner clairement cette note de travail. Cela sera fait d'ici quelques semaines et les activités pourront suivre un planning réaménagé et adopté par les équipes en juillet 2014 (cf. note « révision note et planning R4 2014 »). De mars à juillet 2014, l'équipe congolaise a centré ses activités sur l'élaboration d'un dossier portant sur la gouvernance institutionnelle de l'UNILU dont les informations seront partagées entre les membres des équipes réunies autour des PAR. Ce dossier sera remis dans les prochaines semaines à l'équipe belge afin de préparer les premières activités.

### **Résultat 5 :**

#### **Une recherche de qualité soutient la relève académique.**

PAR UNILU : **Edmond TWITE KABAMBA**  
PAR belge : **Grégory MAHY, ULg-GxABT**

Le R5 poursuit deux objectifs principaux liés au soutien à la relève académique :

- La formation de docteurs dans les différentes disciplines enseignées à l'UNILU, capables de rentrer dans le corps académique de l'institution. Cet objectif doit être atteint par la copromotion d'une vingtaine de doctorats entre promoteurs locaux et promoteurs belges, l'accueil des doctorants dans les équipes de recherche belge pour des stages renforçant leurs compétences, et le soutien financier des doctorants par l'octroi de bourses.
- Initier une dynamique d'autonomisation de l'UNILU en matière de stratégie et de financement de la recherche. Cet objectif doit être atteint par le renforcement des capacités des laboratoires, la mise en place de mini projets soutenant des recherches novatrices et sélectionnés sur base d'appels ouverts au sein de l'UNILU, la mise en place d'une cellule d'appui à la recherche destinée à assurer un benchmarking des opportunités de financement et pouvant accompagner les promoteurs de projets locaux, une formation des académiques locaux à la rédaction de projets en réponse à des appels internationaux.

Au cours de l'année 2014, l'accent a été mis sur la mise en place des doctorats et la mise en place de la structure permettant d'initier, sous la responsabilité locale, les actions d'autonomisation du financement de la recherche.

**Au niveau des doctorats :** Une mission de sélection s'est déroulée en janvier 2014. Trois groupes de disciplines ont été constitués (sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines) avec un jury spécifique par groupe composé de représentants de l'UNILU et du groupe de pilotage belge. La sélection des doctorants s'est déroulée sur un classement quantitatif et un souci d'équilibre entre groupes de disciplines. En mars, une seconde mission a été effectuée par le pilote belge en vue de lancer les doctorats. Plus spécifiquement la mission a porté sur : Etat des listes de promoteurs, établir le calendrier et les étapes pour l'année 1 pour les doctorants, rencontrer les promoteurs locaux et transmettre les directives. Suite à cette mission, il a été demandé aux doctorants sélectionnés de consolider leur choix de co-promoteur belge avec l'appui du groupe de pilotage belge et de consolider à l'aide de leurs co-promoteurs leur question et stratégie de recherche. Suite à des difficultés pour identifier des co-promoteurs belges pour plusieurs doctorants, la finalisation de cette étape, prévue pour septembre 2014, est reportée à début 2015. Les doctorants pourront bénéficier des premières missions de co-promoteurs belges pour réaliser cette étape.

**Au niveau des activités liées à l'autonomisation** de l'UNILU pour établir et soutenir une stratégie de recherche, l'accent a été mis sur la mise en place d'une cellule d'appui à la recherche. Une mission du pilote belge a été réalisée en mars 2014 avec un expert (Prof. M. Dufrière, responsable de la cellule innovation-créativité de GxABT-ULg) afin d'identifier les objectifs principaux de la cellule d'appui, son positionnement au sein des structures de l'UNILU, le profil du responsable. Un rapport spécifique a été produit reprenant les éléments principaux :

- Positionnement potentiel dans l'organigramme de l'UNILU :

- En amont de la chaîne de valorisation : soutien aux activités de recherche fondamentale, bourses de doctorat, ... qui ne débouchent pas nécessairement sur un produit (cf. le rôle de l’IUS en aval)
- En collaboration très étroite avec l’IUS pour une action concertée
- Dans l’organigramme :
  - En dehors des différentes Facultés, de manière à avoir un rôle de soutien transversal
- Action 1. Cartographie de la recherche interne à l’UNILU
- Action 2. Base de données « publications » :
- Action 3. Cartographie des réseaux d’interactions et des sources de financement

La première action devait consister en l’identification des responsables de la cellule (une coordinateur sélectionné sur appel au sein de l’institution, assisté de deux personnes représentant ensemble les trois secteurs de l’université). La cellule devait être mise en place pour le mois de mai afin de lui donner la responsabilité du lancement d’un ensemble d’activités en 2014 : appel pour mission de soutien à la rédaction de projets (en particulier PRD), premier appel à mini projet, inventaire des laboratoires de l’UNILU pour sélectionner les priorités en matière de renforcement de l’équipement, mission de formation du coordinateur en vue de renforcer les compétences en gestion de l’information. La désignation du responsable de la cellule a pris du retard. La cellule recherche a été créée par décret du recteur en juillet 2014. Seuls deux candidats se sont présentés au poste de coordinateur. La nomination du coordinateur a été réalisée par décret du Recteur en septembre 2014. Entre-temps, l’interface Université-Société de l’UNILU a néanmoins suppléé en partie en organisant une journée d’information et de réflexion sur la cartographie de la recherche à l’UNILU et en initiant un inventaire des laboratoires de l’UNILU. Tenant compte du calendrier de mise en place de la cellule d’appui à la recherche, les missions de la cellule d’ici à la fin 2014 comprendront :

- Compléter l’inventaire des laboratoires et lancer un appel pour demande d’équipements (Activité hautement prioritaire)
- Lancer le premier appel à mini-projet et suivre la mise en place des mini-projets.

La formation du coordinateur en Belgique est prévue pour début 2015.

#### **Résultat 6 :**

**Les compétences du personnel administratif sont développées et des nouveaux outils de gestion sont mis en place**

PAR UNILU : <b>Catherine NSIAMI MABIALA</b> PAR belge : <b>Anita MATHIEU, ULB</b>
--

Etant donné que le résultat de R6 concerne l’administration, le PAR local collabore directement avec la direction du personnel de l’UNILU. Cette collaboration se fait à travers la promotrice locale qui est l’adjointe du directeur du Personnel. Elle constitue le moteur du système opérant dans le résultat 6, car elle est sensée maîtriser le fonctionnement actuel de la gestion du personnel et des documents à l’UNILU.

Afin de lui permettre de mieux comprendre l’aboutissement du résultat, les PAR local et Belge ont prévu de lui offrir un stage d’observation de deux semaines à l’ULB. Cette mission a eu lieu du 05 au 20 mai 2014, accompagnée du PAR local.

Les objectifs spécifiques à cette mission étaient de :

- appréhender les systèmes de gestion administrative informatisée, la gestion informatisée de la documentation et de l’archivage ;
- appréhender les systèmes et outils de gestion des ressources humaines : recrutement, sélection, description de fonction, évaluation, rémunération, gestion des dossiers des personnels etc.

Ces objectifs furent globalement atteints malgré les problèmes organisationnels au niveau du visa et du voyage qui ont retardé la mission et ont eu un impact sur la planification des formations prévues.

A la suite de cette activité, le PAR local, en collaboration avec la promotrice locale ont organisé les réunions de restitution au sein du service administratif et avec les personnes ressources en matière de gestion et archivage des documents des documents, d’un système d’informatique de gestion et de la gestion des ressources humaines.

Cependant, les réunions de restitution ont été interrompues car dès début juin, le syndicat avait décrété une grève générale des administratifs à travers le pays. Cette grève vient momentanément d’être suspendue au début de ce mois d’octobre. Le service minimum assuré par les administratifs ne nous a pas permis d’impliquer les

agents dans l’atteinte de nos sous-résultats. Actuellement, bien que la grève soit suspendue, le service reste minimale car c’est encore la période des vacances des administratifs jusqu’à la rentrée académique qui aura lieu le 15 octobre.

Le résultat 6 est donc buté et sera toujours buté à un problème de motivation personnelle et de la conscience du travail bien fait de la part des administratifs qui ne voient pas encore l’importance de développer les compétences si ces dernières ne sont pas par la suite rémunérées à juste titre, ni de mettre en place des nouveaux outils de gestion tant que le gouvernement de la République ne va pas résoudre le problème des salaires. Ceci dit, voyons maintenant les sous résultats du cadre logique pour le R6.

### **CE QUI EST REALISE EN RAPPORT AVEC LES SOUS RÉSULTATS DU CADRE LOGIQUE**

1. Le service du personnel a fait l’inventaire des métiers au sein de l’UNILU
2. Le service du personnel finalise l’inventaire documents officiels en fonction des recommandations légales
3. Une ébauche d’acte d’engagement est en cours d’élaboration ainsi que le guide du personnel
4. De cet inventaire, ont été dégagées des pistes pour recruter, sélectionner, former et évaluer le personnel administratif. Une collaboration s’est mise en place avec la faculté de Psychologie
5. Le processus d’évaluation du personnel ATF et les critères d’évaluation sont à l’étude
6. Deux personnes ont été sélectionnées comme personnes ressources au sein du service du personnel afin de contribuer à informatiser la gestion des ressources humaines
7. Leur formation aux pré-requis est programmée (Excel avancé, Access, etc.) et est en charge de SRI.
8. L’outil de gestion (logiciel) en complément de l’outil de gestion des paies existant, est à l’étude
9. Un cahier de charge décrivant le mode de fonctionnement de la gestion du personnel, des documents et des archives est en cours d’élaboration afin de faciliter le travail de conception de cet outil par le service de ressources informatiques (SRI)
10. Le principe d’un centre de formation continue a été validé, une cellule de formation continue a été créée par décision rectorale et deux personnes ont été nommées pour la mettre en place. Il s’agit des Docteurs Sem Mbimbi Pascal et Zola Kalufuako Emilie.
11. Les animateurs de cette cellule devront suivre une formation adéquate. Un séjour S/N devrait être envisagé. Une collaboration avec une des Hautes écoles en Belgique est envisagée : évaluation des besoins en formations du personnel, test de connaissance, test de compétence, élaboration du catalogue de formation, organisation des formations, élaboration des critères d’évaluation, évaluation etc. Le choix de la Haute école se fera en fonction des priorités : formation en secrétariat, en comptabilité, en informatique, ...
12. Les deux ordinateurs prévus pour les gestionnaires de la future base de données sont achetés avec tous les accessoires utiles.
13. Encore à faire : Points R6 4.1 ; R6 1.4 ; R6 2.2, R6 3.3 et R6 3.4

## 2.9.1.2 Cadre logique détaillé

UNILU	Logique d'intervention	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
<b>OG</b>	Les qualités professionnelles des diplômés de l'UNILU sont reconnues Le développement socio-économique et l'allègement de la pauvreté sont soutenus par la recherche et la formation de l'UNILU	Rang de l'UNILU par rapport aux universités de RDC et de la région augmente	Classement sur internet des Universités de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs et de la Conférence des Universités de la RDC	
<b>OS</b>	<b>Les capacités de l'UNILU à organiser la relève académique sont renforcées</b>			Appui des autorités académiques La Communauté Universitaire dans son ensemble adhère au projet.
<b>R1</b>	<b>Des formations de meilleures qualités sont dispensées par les professeurs de l'UNILU</b>	Calendrier académique annuel des différentes activités de formation doctorale et pédagogique Plan de cours disponibles auprès des secrétariats des Facultés et Ecoles	Rectorat et Secrétaire Général Académique via le PAR local et le PAR belge en début de chaque année académique	Appui rectoral et institutionnel (qui vaut pour l'ensemble du projet)
	<p>1.1. <i>Créer une Cellule de Formation Doctorale (CFD)</i></p> <p>1.1.1. <i>Mettre sur pied un groupe de réflexion constitué d'un membre de l'équipe rectorale, de tous les Pilotes d'Atteinte de Résultat (PAR), d'un représentant du Secrétariat Général Académique et d'un représentant de chaque secteur proposé par les décanats chargé de l'élaboration et de la définition des tâches de la CFD.</i></p> <p>1.1.2. <i>Assurer une mission de présentation et d'information des écoles doctorales de la communauté française Belge auprès de la communauté universitaire de l'UNILU.</i></p> <p>1.1.3. <i>Assurer une mission d'information et de formation du responsable de la CFD en Belgique.</i></p> <p>1.1.4. <i>Appuyer la CFD dans la rédaction d'un règlement du troisième cycle qui tienne compte du contexte légal de la RDC et des exigences nouvelles de la formation doctorale.</i></p> <p>1.1.5. <i>Appuyer la CFD dans l'élaboration d'un cursus de formation doctorale en lien étroit avec la Cellule de Pédagogie Universitaire (CPU).</i></p> <p>1.1.6. <i>Appuyer la CFD en collaboration avec la CPU à organiser un séminaire de méthodologie (octobre-décembre de chaque année) et un séminaire de pédagogie universitaire (mars-avril) pour les enseignants et les doctorants et sensibiliser les</i></p>	Acte de fondation de la Cellule de Formation Doctorale PV trimestriel des réunions de la CFD manifestant la mise en place de la structure doctorale	PV du Conseil rectoral actant la décision et PV des réunions trimestrielles de la CFD manifestant la mise en œuvre effective de la structure doctorale, via le secrétariat rectoral et le secrétaire de la CFF. Liste des participants aux activités organisées par la CFD (journées de rentrée, séminaires, cours, etc.) via le PAR local et le secrétariat de la CFD	Adhésion de la communauté universitaire (autorités, académiques, scientifiques, administratifs, étudiants, etc.)

	<p><i>enseignants à l'importance de 1) la culture de lecture, 2) l'actualisation et la contextualisation du contenu des cours (aussi syllabi) et 3) de réaliser les travaux pratiques (stages inclus). Sensibiliser les enseignants à participer aux séminaires selon une programmation établie</i></p> <p>1.1.7. <i>Appuyer la CFD en collaboration avec la CPU à organiser une journée de rentrée doctorale sectorielle (en articulation avec activités R5.1)</i></p> <p>1.1.8. <i>Appuyer la CFD en collaboration avec la CPU à organiser une journée doctorale pour présenter l'état d'avancement de leurs travaux</i></p> <p>1.1.9. <i>Appuyer la CFD en collaboration avec la CPU à organiser une journée de rencontre entre doctorants et comité d'encadrement en présence de l'équipe locale de coordination du P4</i></p> <p>1.1.10. <i>Organiser à la demande de la CFD deux missions d'un académique de la communauté française Belge spécialisé dans la pédagogie de troisième cycle (une mission de lancement et une mission d'évaluation)</i></p> <p>1.1.11. <i>Identifier le financement de ces activités pour les pérenniser progressivement</i></p> <p>1.2. <i>Organiser la formation continue des enseignants</i></p> <p>1.2.1. <i>Assurer une mission de formation et d'information du responsable de la CPU en vue de renforcer ses compétences en matière de formation continue pour les enseignants des 3 cycles.</i></p> <p>1.2.2. <i>Appuyer et développer l'offre actuelle de formation organisée par la CPU dont la formation à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement universitaire et sensibiliser les enseignants à participer aux formations à l'occasion des conseils de facultés ou d'écoles avec le soutien des doyens ou des directeurs.</i></p>	<p>Enquêtes annuelles de satisfaction (début d'année civile T1) auprès des enseignants ayant suivi des séminaires organisés par la CPU et des évaluations pédagogiques annuelles auprès des étudiants réalisées par la CPU (fin d'année académique en T2)</p>	<p>Liste des participants aux activités organisées par la CPU (journées de rentrée, séminaires, formations, etc.) via le PAR local et le secrétariat de la CPU.PV de la CPU via le secrétariat de la CPU et le PAR local</p>	<p>Réforme nationale de la formation universitaire dans le cadre du « L-M-D » qui devrait rencontrer les objectifs visés par le présent appui institutionnel</p>
<p><b>R2</b></p>	<p><b>Les publics cibles de l'Université bénéficient d'une communication plus efficace</b></p>	<p>Mesure de la satisfaction des utilisateurs et bénéficiaires</p>	<p>Enquête auprès des utilisateurs et bénéficiaires, audit interne</p>	<p>La majorité de la communauté universitaire utilise internet</p>
	<p>2.1. <i>Renforcer l'image de l'UNILU par un service de communication professionnel</i></p> <p>2.1.1. <i>Organiser l'information et la communication au sein</i></p>			



	<p>2.1.2. <i>de la direction de la Communication sociale Réorganiser les missions de la Direction de la Communication sociale</i></p> <p>2.1.3. <i>Intégrer l'information sur les études à la Direction de la Communication Sociale</i></p> <p>2.1.4. <i>Placer le service de communication en staff auprès du rectorat</i></p> <p>2.1.5. <i>Organiser la formation des personnels de communication et d'information sur les études</i></p> <p>2.1.6. <i>Etablir un plan de communication</i></p> <p>2.1.7. <i>Rapprocher le service de communication de la radio</i></p> <p>2.1.8. <i>Rapprocher le service de communication du département des sciences de l'information</i></p> <p>2.1.9. <i>Définir les missions du service de communication</i></p> <p>2.2. <i>Mettre en place le service d'orientation sur les études (en collaboration avec R6.4)</i></p> <p>2.2.1. <i>Au sein de la direction de la communication sociale</i></p> <p>2.2.2. <i>Organiser une Porte ouverte</i></p> <p>2.2.3. <i>Réaliser des visites dans les écoles confessionnelles catholiques de Lubumbashi</i></p> <p>2.2.4. <i>Réaliser des visites dans les écoles de tous réseaux de Lubumbashi</i></p> <p>2.2.5. <i>Accueillir les nouveaux étudiants</i></p> <p>2.2.6. <i>Créer un réseau de délégués facultaires et étudiants pour remplir cette mission spécifique</i></p> <p>2.2.7. <i>Produire une documentation d'accueil et d'information sur les études</i></p> <p>2.3. <i>Développer la culture internet au sein de la communauté universitaire</i></p> <p>2.3.1. <i>Diffusion d'informations pertinentes, cruciales et hiérarchisées sur internet (procédures, règlements, information sur les études, bourses etc.)</i></p> <p>2.4. <i>Dynamiser la communication scientifique</i></p> <p>2.4.1. <i>Evaluer la meilleure manière de développer la communication scientifique à l'UNILU</i></p> <p>2.5. <i>Renforcer la radio universitaire</i></p> <p>2.5.1. <i>Etat des lieux : audience, capacité technique, contenu des programmes ?</i></p> <p>2.5.2. <i>Améliorer les équipements de diffusion</i></p> <p>2.5.3. <i>Former les animateurs</i></p> <p>2.5.4. <i>Mettre en place des émissions valorisant l'UNILU (recherches)</i></p>	<p>Réaliser une enquête de connaissance des études existantes lors des portes ouvertes</p> <p>Evaluer le nombre de visiteurs lors des portes ouvertes</p> <p>Comptabiliser le nombre d'écoles visitées</p> <p>Comptabiliser le nombre d'écoles visitées</p> <p>Nombre de guides de l'étudiant imprimés et diffusés</p> <p>Liste des délégués</p> <p>Nombre de guides et brochures imprimés (+ posters et présentations power point)</p> <p>Mise en place de Google analytics et Analyse de l'évolution de la consultation</p> <p>Vérification de la mise en ligne des procédures, règlements, etc. sur le site</p> <p>Rapport de l'Université, étude monitoring des médias, grille horaire de la radio</p> <p>Au moins 50% des publications de recherche (prévues en R5) donnent lieu à une diffusion (flash d'actualité, une</p>	<p>Secrétariat de la direction de l'information et de la communication</p> <p>site internet</p> <p>site internet</p> <p>Liste des diffusions</p>	<p>Soutien rectoral</p> <p>Un service informatique performant est disponible</p> <p>La radio est un outil d'information quotidien de la communauté universitaire</p>
--	---	---	--	--

	<p>2.5.5. Assurer une meilleure représentativité des facultés</p> <p>2.5.6. Assurer la maintenance technique avec la faculté polytechnique et financière pour la pérennité</p>	<p>interview diffusée dans une émission, un invité plateau, etc.)</p> <p>grille des programmes</p>		
<b>R3</b>	<b>Service d'Appui (bibliothèque, informatique) plus professionnels</b>	<p>Mesure de la satisfaction des utilisateurs et bénéficiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Statistiques d'utilisation de la BP</li> <li>• Statistiques spécifiques à des applications (GP7)</li> </ul>	<p>Utiliser au maximum des mesures informatiques objectives.</p> <p>Enquête auprès des utilisateurs et bénéficiaires, audit interne</p>	
	<p>3.1. Améliorer l'infrastructure informatique et assurer sa disponibilité</p> <p>3.1.1. Etendre la communication informatique à toute l'université (extension filaire et WIFI) Selon une programmation à établir et la rendre plus permanente (par l'utilisation de batteries)</p> <p>3.1.2. Installer, maintenir et gérer des services (services techniques cachés (BP, DNS, DHCP, détection des postes infectés, authentification, etc. services applicatifs utilisés directement comme mails, OPAC pour la bibliothèque, GP7, plate forme pédagogique, Web et portail, données des utilisateurs, VOIP)</p> <p>3.1.3. Assurer la formation continue du personnel du SRI</p> <p>3.2. Former des formateurs à l'utilisation directe des services informatiques et appuyer les utilisateurs (Personnel Académique, Scientifique et Administratifs).</p> <p>3.2.1. Former des formateurs qui formeront aux opérations de bases (formation initiale) et mettront à niveau les utilisateurs (sélectionner les candidats avec R6)</p>	<p>Taux de disponibilité des services à 90%</p> <p>L'entièreté de l'université est reliée à internet à partir de la 4<sup>e</sup> année du programme</p> <p>26 formateurs à raison de 2 par faculté ou Ecole</p>	<p>Statistiques des programmes spécialisés de mesure de « up time »</p> <p>Vérification auprès des Doyens et du Directeur des Homes d'étudiants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Données créées et gérées par des matériels de communication, tel que programmé par le SRI</li> <li>• Données créées et gérées par les logiciels métier, selon le paramétrage du SRI</li> </ul> <p>auprès des Doyens et Directeurs d'Ecoles</p>	<p>Suffisamment d'électricité est disponible</p> <p>L'internet et intranet (extension prévue dans le P4) pour relier l'entièreté de l'université est opérationnelle</p> <p>Un plan détaillé de formation est proposé aux autorités de l'UNILU.</p> <p>Des formations à l'utilisation d'internet pour les utilisateurs sont organisées et financées par l'UNILU et suivies et des outils sont mis en place</p>

	<p>3.2.2. <i>Encourager toute initiative de formation des utilisateurs en les appuyant par une aide à l'organisation, par une mise au courant, etc.</i></p> <p>3.2.3. <i>Informers les utilisateurs des ressources informatiques de l'UNILU</i></p> <p>3.2.4. <i>Mettre sur pied un help desk</i></p> <p>3.3. <i>Rendre les bibliothèques plus disponibles et utiles pour les utilisateurs (bénéficiaires) et l'information plus disponible.</i></p> <p>3.3.1. <i>Harmoniser les horaires d'ouverture et de fermeture en fonction des besoins des usagers</i></p> <p>3.3.2. <i>Optimiser l'aide, les conseils et l'orientation des usagers par les bibliothécaires</i></p> <p>3.3.3. <i>Organiser l'espace dans les bibliothèques</i></p> <p>3.3.4. <i>Mettre en ligne un catalogue des documents disponibles</i></p> <p>3.3.5. <i>Mettre à disposition des usagers des ressources documentaires imprimées et électroniques répondant à leurs besoins</i></p> <p>3.3.5.1. <i>Mise à disposition de documents papier et sensibilisation des utilisateurs à leur usage</i></p> <p>3.3.5.2. <i>Mise à disposition de documents électroniques et sensibilisation des utilisateurs à leur usage</i></p> <p>3.3.6. <i>Former les utilisateurs à la méthodologie de la recherche d'information.</i></p>	<p>Les requêtes soumises sont traitées de façon satisfaisante</p> <p>Signalétique dans les bibliothèques améliorée ; libre accès effectif dans toutes les bibliothèques ; page(s) web proposant des informations pertinentes et à jour (notamment les outils et les accès aux documents électroniques accessibles) ; didacticiels pour les outils disponibles (bases de données, catalogue institutionnel, accès aux documents électroniques...) ; catalogue institutionnel corrigé et comprenant tous les ouvrages disponibles dans le libre accès des différentes bibliothèques ; nouveaux ouvrages acquis chaque année sur base des besoins exprimés ; sessions de formation à destination du personnel des bibliothèques de l'UNILU organisées chaque année ; formation et information des usagers, en fonction des besoins et du public cible : par voie d'affichage, par des formations ciblées...</p>	<p>auprès du SRI et des utilisateurs ayant posés les problèmes</p>	<p>Formation des formateurs est financée par l'UNILU</p> <p>Personnel compétent et responsable (respect du règlement et des horaires de travail, assiduité aux séminaires de formation...) ; accès à Internet dans toutes les bibliothèques et en permanence ; alimentation régulière en électricité ; soutien des autorités de l'UNILU aux activités</p>
<p><b>R4</b></p>	<p><b>Le personnel scientifique et académique de l'UNILU a adopté un comportement plus responsable dans l'exercice de ses fonctions.</b></p>	<p>Le nombre de profs respectant le cadre légal en heures prestées passe de 55% à 90%</p>	<p>Rapport Académique annuel du Secrétariat Général Académique de l'UNILU</p>	<p>Respect du cadre légal et des dispositifs de régulation interne de l'UNILU par le personnel académique et scientifique.</p>
	<p>4.1. <i>Elaboration, diffusion et respect du cadre légal et des</i></p>	<p>Chaque membre du personnel académique et scientifique</p>	<p>Relevé des signatures d'accusé de</p>	<p>Bonne coordination et</p>

<p><i>textes de régulation interne du personnel académique et scientifique de l'UNILU.</i></p> <p>4.1.1. <i>Préparation par les services du SG Académique du cadre légal (vadémécum &amp; instructions académiques) pour chaque membre du personnel académique et scientifique.</i></p> <p>4.1.2. <i>Elaboration d'une Charte de Bonne Conduite du corps académique &amp; scientifique par faculté</i></p> <p>4.1.3. <i>Mission N/S de formation de formateurs</i></p> <p>4.1.4. <i>Séminaires corps académique et scientifique : organiser au moins 1 séminaire par le corps académique et scientifique au sein de chaque faculté</i></p> <p>4.1.5. <i>Cérémonie actes d'engagement pour nouveaux professeurs : remise du cadre légal (Vadémécum, Instructions académiques + Chartes) par le Secrétaire Général Académique</i></p> <p>4.1.6. <i>Remise du cadre légal (Vadémécum, Instructions académiques &amp; Chartes de bonne conduite) au personnel académique et scientifique nommé par le Secrétaire Général Académique</i></p> <p>4.1.7. <i>Mise à jour des documents composant le cadre légal en version électronique</i></p> <p>4.2. <i>Inventaire, vulgarisation, mise à jour et diffusion des règlements administratifs pour le personnel académique et scientifique de l'UNILU</i></p> <p>4.2.1. <i>Inventaire &amp; suivi par le PAR Congo du cadre légal</i></p> <p>4.2.2. <i>Edition d'un livret des règlements administratifs par R6 et diffusion vers le personnel via les doyens et chefs de départements (version papier).</i></p> <p>4.2.3. <i>Diffusion (Internet &amp; lors de l'acte d'engagement du personnel académique et scientifique)</i></p> <p>4.3. <i>Appui à la gestion facultaire de l'accueil des étudiants à l'UNILU</i></p> <p>4.3.1. <i>Diagnostic capacité d'accueil des étudiants/faculté et formulation par le bureau décanal du diagnostic sur la capacité d'accueil de la faculté / école</i></p> <p>4.3.2. <i>Réunions préparatoires au règlement du mode de sélection/réorientation des étudiants</i></p> <p>4.4. <i>Appui à la commission de régulation</i></p> <p>4.4.1. <i>Recyclage des responsables du service audit</i></p>	<p>l'UNILU possède le cadre légal actualisé (vadémécum &amp; instruction académique) et les chartes de bonne conduite des facultés ou il enseigne.</p> <p>1 livret/membre du personnel académique et scientifique dans chaque faculté &amp; école</p> <p>Diagnostic sur la capacité d'accueil de la faculté / école en Trimestre 1 et 2 (T1 - T2) 2014</p> <p>Rapport de missions (N/S et S/N). Rapports annuels des 9 séminaires de la commission de régulation.</p>	<p>réception des documents transmis par les bureaux facultaires aux SG Académique en fin d'année civile + Signature acte d'engagement (nouveaux enseignants)</p> <p>Le Secrétaire Général (SG) académique centralise le relevé des signatures d'accusé de réception disponibles dans les bureaux facultaires en fin d'année civile.</p> <p>Secrétaire Générale Administratif relève les documents de diagnostic en début T2 2014</p> <p>Autorités rectorales, l'équipe de coordination et les PAR reçoivent les rapports de mission de recyclage. Les autorités rectorales reçoivent le rapport</p>	<p>communication entre les bureaux facultaires et le SG académique.</p> <p>(1) Collaboration PAR R4-R6 pour l'édition du livret. (2) contribution des Doyens et chefs de départements dans la diffusion du livret (format papier) (3) Internet performant</p> <p>(1) Les bureaux facultaires participe pleinement au diagnostic (2) Le SG Administratif contrôle les diagnostics facultaires.</p> <p>(1) Participation pleine des membres de la commission de régulation; (2) Contrôle des activités de la commission de régulation par les autorités</p>
---	---	---	---

	<p>4.4.2. <i>Organisation de séminaires mensuels de la commission régulation</i></p> <p>4.4.3. <i>Organisation de deux séminaires annuels au Congo de recyclage à l'UNILU pour les membres de la commission</i></p> <p>4.4.4. <i>Deux missions annuelles (N/S) d'experts en assurance qualité ou audit</i></p> <p>4.4.5. <i>Production d'un rapport annuel de la commission régulation sur ses activités remis aux autorités</i></p> <p>4.5. <i>Élaboration des plans stratégiques facultaires</i></p> <p>4.5.1. <i>Renforcement des bureaux facultaires pour l'élaboration des Plans Stratégiques (PS): 1 mission N/S</i></p> <p>4.5.2. <i>Elaboration par le bureau facultaire du plan stratégique/faculté</i></p> <p>4.5.3. <i>Processus de suivi par le bureau facultaire &amp; révision des PS sur une base annuelle.</i></p>	<p>1 rapport de mission + 15 Plans Stratégique pour fin T2 2015</p>	<p>annuel de la Commission de régulation</p> <p>Les autorités rectorales, l'équipe de coordination et les PAR reçoivent le rapport de mission. Le SG Académique reçoit les Plans Stratégiques facultaires en T2 2015.</p>	<p>rectorales</p> <p>(1) Collaboration pleine des bureaux facultaires aux activités de renforcement et l'élaboration des Plans Stratégiques. (2) Contrôle du processus par PAR et Autorités rectorales</p>
<p><b>R5</b></p>	<p><b>Recherche de qualité soutient la relève académique</b></p>	<p>Les publications prévues ci-après sont réalisées</p> <p>Au moins 20 doctorants défendent leur thèse endéans 5 ans grâce aux fonds CUD et au moins 15 thèses supplémentaires sont initiées sur des fonds hors CUD</p>	<p>Rapport Académique du Secrétariat Général Académique de l'UNILU</p>	
	<p>5.1. <i>Organiser des doctorats soutenus par la CUD (mise en œuvre des 20 doctorats et 40 bourses de mobilité relationnées à ces doctorats)</i></p> <p>5.1.1. <i>Sélection des candidats selon des critères pré-établis</i></p> <p>5.1.2. <i>Soutien à l'identification des promoteurs nord</i></p> <p>5.1.3. <i>Première phase de recherche (en articulation avec l'activité R1.1 qui définit les critères d'évaluation de la recherche doctorale)</i></p> <p>5.1.4. <i>Evaluation de l'avancement de la recherche (en articulation avec l'activité R1.1)</i></p> <p>5.1.5. <i>Première mobilité nord</i></p> <p>5.1.6. <i>Epreuve de confirmation (en articulation avec l'activité R1.1)</i></p> <p>5.1.7. <i>Seconde phase de recherche</i></p> <p>5.1.8. <i>Possibilité d'une seconde mobilité nord basée sur l'état d'avancement des travaux</i></p> <p>5.1.9. <i>Défenses</i></p>	<p>Au moins 20 doctorants défendent leur thèse endéans 5 ans et sont nommés si du niveau requis</p> <p>Chaque doctorant réalise au moins 2 publications internationales</p> <p>Au moins 25% des doctorants sont des femmes</p>	<p>Rapport Académique du Secrétariat Général Académique de l'UNILU</p> <p>Annales des Facultés et/ou autres revues scientifiques reconnues, copie à la division de recherche</p> <p>Rapport Académique du Secrétariat Général Académique de l'UNILU</p>	<p>La diffusion de l'appel à candidatures est large et ouverte</p>

<p>5.2. <i>Accroître la capacité de l'UNILU à la recherche de fonds externes</i></p> <p>5.2.1. <i>Organiser une cellule administrative qui rassemble l'information sur les appels à proposition et qui informe les promoteurs avec un accent sur les financements de bourses et de mobilités</i></p> <p>5.2.1.1. <i>Recrutement d'un agent administratif</i></p> <p>5.2.1.2. <i>Mission de formation de l'agent responsable</i></p> <p>5.2.1.3. <i>Structuration des flux d'information - interaction avec le service des ressources informatiques</i></p> <p>5.2.1.4. <i>Information continue des académiques</i></p> <p>5.2.2. <i>Soutenir la rédaction de projets des recherches ciblées pour des promoteurs locaux</i></p> <p>5.2.2.1. <i>Soutien continu par l'interface pour la rédaction des projets - phase d'évaluation</i></p> <p>5.2.2.2. <i>Evaluation de la mise en œuvre et décision à la fin de la 2ème année si poursuite de l'implication de l'interface</i></p> <p>5.2.2.3. <i>Soutien continu par l'interface pour la rédaction des projets</i></p> <p>5.2.2.4. <i>Mission sud nord pour la rédaction du projet</i></p> <p>5.3. <i>Soutenir l'autonomie de recherche par la promotion de microprojets (5 en 2015 et 10 en 2016 ; 5000€/microprojet)</i></p> <p>5.3.1. <i>Appel et sélection de 2 projets/an</i></p> <p>5.3.2. <i>Mise en œuvre des projets par les promoteurs</i></p> <p>5.4. <i>Appui à l'articulation des activités de l'interface au sein de l'UNILU</i></p> <p>5.5. <i>Appuyer l'opérationnalisation de laboratoires et salles informatiques en fonction des besoins des doctorants</i></p> <p>5.5.1. <i>Mettre en place une procédure pour demande d'appui ponctuel à un doctorant (équipement de laboratoire)</i></p> <p>5.5.2. <i>Mettre en place une procédure pour demande d'appui ponctuel à un doctorant (équipement informatique)</i></p> <p>5.5.3. <i>Former les doctorants et techniciens de laboratoires qui ont besoin d'équipements, dans leur utilisation de ces équipements</i></p> <p>5.6. <i>Mettre en place un cahier d'utilisation et de maintenance des appareils mis à disposition des doctorants par des laboratoires de l'UNILU ; prévoir une procédure de mise en partage d'équipement qui soit équitable et non-discriminatoire, prévoir des modalités générales de</i></p>	<p>Au moins 4 projets sont soumis à un appel international après deux ans et 3 par an ensuite et au moins 4 sont financés</p> <p>Chaque micro-projet a mené à au moins une publication internationale</p> <p>PV des aides accordées</p> <p>Conventions de partage</p>	<p>Secrétariat de la cellule de recherche de fonds</p> <p>Annales des Facultés et/ou autres revues scientifiques reconnues, copie à la division de recherche</p>	<p>L'interface est pérennisée au sein de l'UNILU Un service informatique intranet performant est disponible</p> <p>Budget suffisant disponibles</p> <p>Bonne volonté à mettre en commun des équipements fonctionnels</p>
---	---	--	--

	<i>répartition des coûts acceptées par l'ensemble des parties prenantes (utilisation, maintenance, casse)</i>			
<b>R6</b>	<b>Les compétences du personnel administratif sont développées et de nouveaux outils de gestion sont mis en place.</b>	Chaque membre du personnel administratif est en possession d'une description de fonction et est évalué au moins une fois avant fin 2016	Tableaux de bord	La culture institutionnelle est favorable au changement. Les personnes formées restent en place dans les services administratifs.
	<p><i>6.1. Informatiser la gestion des ressources humaines</i></p> <p><i>6.1.1. Acquérir un outil de gestion (logiciel) en complément de l'outil de gestion des paies existant à l'UNILU. -</i></p> <p><i>6.1.2. Sélectionner et former 2 personnes au sein de l'administration centrale comme gestionnaire de cette base de données (1 + un backup),</i></p> <p><i>6.1.3. Inventorier les métiers, les fonctions et les personnes en fonction ATF au sein de l'UNILU</i></p> <p><i>6.1.4. Elaborer un acte d'engagement pour le personnel ATF reprenant l'affectation, charge de travail, prestations</i></p> <p><i>6.2. Informatiser la gestion des dossiers du personnel et les documents administratifs</i></p> <p><i>6.2.1. Définir une politique de gestion administrative pour tous les documents officiels en fonction des recommandations légales</i></p> <p><i>6.2.2. Former à l'archivage le personnel de l'administration centrale, des facultés et écoles avec l'audit ; conseil et formation</i></p> <p><i>6.2.3. Inventorier et sélectionner les documents réglementaires à archiver</i></p> <p><i>6.3. Evaluer et renforcer les compétences du personnel administratif, technique et financier</i></p> <p><i>6.3.1. Définir un processus et les critères d'évaluation</i></p> <p><i>6.3.2. Définir les compétences requises par fonction de commandement, de collaboration ou d'exécution</i></p> <p><i>6.3.3. Organiser les formations adéquates pour développer les compétences du personnel administratif, technique et financier</i></p> <p><i>6.3.4. Mettre à l'honneur annuellement un membre du personnel ATF qui a apporté une innovation à son poste de travail, à son service</i></p> <p><i>6.4. Créer et diffuser un guide du personnel</i></p>	<p>Au minimum 5 tableaux de bord sont créés par le service du personnel (Recrutement, contrat, évaluation, formation, mutation) et sont mis à jour mensuellement</p> <p>Fin 2016, 1/3 du personnel administratif a suivi une formation en archivage. 3/4 des documents administratifs sont informatisés et consultables par l'administration du personnel (administratif et facultaire)</p> <p>Fin 2014, un test de connaissance et un test de compétence est créé pour chaque catégorie du personnel administratif. Le formulaire d'évaluation est adapté en incluant une pondération par critère d'évaluation. Le catalogue des formations existe et est diffusé auprès des différents services et facultés/Ecoles. 50% du personnel administratif (dont au moins 10 femmes) a suivi au minimum deux formations avant 2018.</p> <p>Pour fin 2015, le guide du Personnel est créé et est en</p>	<p>Consultation des tableaux de bord par le PAR local et rapport d'activité trimestriel du résultat.</p> <p>Base de données. Liste des présences à la formation en archivage.</p> <p>Les formulaires d'évaluation, le catalogue des formations, liste des présences aux formations</p> <p>site internet, attestation de réception</p>	<p>Les autorités (Le Recteur, SGAdm, le Directeur du personnel) valident l'outil de gestion. Le service du personnel travaille en étroite collaboration avec le service de l'Audit (Assurance Qualité) et la faculté de Psychologie et sciences de l'éducation ou Sciences sociales. Les personnes sélectionnées et formées restent en place.</p> <p>Base de données. Liste des présences à la formation en archivage.</p> <p>Les formulaires d'évaluation, le catalogue des formations, liste des présences aux formations</p> <p>site internet, attestation de</p>

	<p>6.4.1. <i>Pour encourager l'appropriation, au sein des équipes administratives - élaboration d'une charte de bonnes conduites des ATF</i></p> <p>6.4.2. <i>Production d'un guide du Personnel d'accueil et d'information pour le personnel de l'UNILU</i></p> <p>6.5. <i>Définir et mettre en place une politique de genre au niveau du recrutement, sélection et promotion (étudiants et personnels)</i></p> <p>6.5.1. <i>Préparer les élèves du secondaire au choix des études à l'université et plus particulièrement les filles en les encourageant à poursuivre leurs études supérieures et universitaires</i></p> <p>6.5.2. <i>Veiller au sein de l'UNILU à la non discrimination de spécificités liées à la maternité, charge de famille, ...</i></p>	<p>ligne. Au moins 80% du personnel administratif a reçu un exemplaire papier.</p> <p>Fin 2018, l'UNILU est passé de 18 à 25 % d'étudiantes</p>	<p>dans le dossier du personnel</p>	<p>réception dans le dossier du personnel</p> <p>Les mesures sont intégrées dans le règlement du Personnel</p> <p>Un espace de parole est mis à disposition des associations pour faciliter et encourager des rencontres entre les femmes et l'association des Femmes Professeurs d l'UNILU (Cercle Sophie Kanza)</p>
--	---	--	-------------------------------------	---



2.9.1.3 Budget détaillé pour 2015

BUDGET TOTAL	UNILU	R1	R2	R3	R4	R5	R6	COORD	TOTAL
	BUDGET 2015 en EUR								
	B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	28.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28.000,00
	C.FONCTIONNEMENT	9.000,00	6.200,00	13.620,00	5.000,00	30.000,00	5.000,00	0,00	68.820,00
	D.PERSONNEL	1.200,00	0,00	28.500,00	0,00	4.800,00	1.050,00	5.580,00	41.130,00
	E.BOURSES	0,00	0,00	5.137,90	0,00	206.472,00	0,00	0,00	211.609,90
	F.DEPLACEMENT	5.200,00	1.300,00	3.900,00	6.500,00	16.900,00	2.600,00	2.600,00	39.000,00
	G.SEJOUR	11.640,00	2.130,00	6.040,00	10.650,00	35.130,00	4.260,00	0,00	69.850,00
	H.EXPEDITION	0,00	0,00	3.800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3.800,00
	<b>TOTAL</b>	<b>27.040,00</b>	<b>9.630,00</b>	<b>88.997,90</b>	<b>22.150,00</b>	<b>293.302,00</b>	<b>12.910,00</b>	<b>8.180,00</b>	<b>462.209,90</b>
								FA max 10%	46.220,99
								<b>TOTAL TC</b>	508.430,89
								<b>TOTAL DISPO</b>	<b>499.186,69</b>

BUDGET BELGIQUE		Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique
		B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	18.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	C.FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	820,00
	D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	E.BOURSES	0,00	0,00	3.837,90	0,00	157.722,00	0,00	0,00	161.559,90
	F.DEPLACEMENT	3.900,00	1.300,00	1.300,00	6.500,00	14.300,00	2.600,00	0,00	29.900,00
	G.SEJOUR	11.640,00	2.130,00	6.040,00	10.650,00	35.130,00	4.260,00	0,00	69.850,00
	H.EXPEDITION	0,00	0,00	3.800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3.800,00
	<b>TOTAL</b>	<b>15.540,00</b>	<b>3.430,00</b>	<b>33.797,90</b>	<b>17.150,00</b>	<b>207.152,00</b>	<b>6.860,00</b>	<b>0,00</b>	<b>283.929,90</b>
								FA 2 %	9.244,20
								<b>TOTAL BEL</b>	<b>293.174,10</b>

BUDGET LOCAL		Local	Local	Local	Local	Local	Local	Local	Local
		B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	10.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	C.FONCTIONNEMENT	9.000,00	6.200,00	12.800,00	5.000,00	30.000,00	5.000,00	0,00	68.000,00
	D.PERSONNEL	1.200,00	0,00	28.500,00	0,00	4.800,00	1.050,00	5.580,00	41.130,00
	E.BOURSES	0,00	0,00	1.300,00	0,00	48.750,00	0,00	0,00	50.050,00
	F.DEPLACEMENT	1.300,00	0,00	2.600,00	0,00	2.600,00	0,00	2.600,00	9.100,00
	G.SEJOUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>11.500,00</b>	<b>6.200,00</b>	<b>55.200,00</b>	<b>5.000,00</b>	<b>86.150,00</b>	<b>6.050,00</b>	<b>8.180,00</b>	<b>178.280,00</b>
								FA max 8%	36.976,79
								<b>TOTAL LOC</b>	<b>215.256,79</b>

## 2.9.2 Université de Kinshasa (UNIKIN)

**OG**

**Objectif global**

Améliorer la qualité de la recherche

**OS**

**Objectif spécifique**

Améliorer la formation des chercheurs (à partir du début du DEA).

**R1**

**Résultat attendu 1**

Des chercheurs sont mieux intégrés au monde scientifique national et international.

**R2**

**Résultat attendu 2**

La formation méthodologique à la recherche est améliorée.

**R3**

**Résultat attendu 3**

Les capacités d'expérimentation et de travail de terrain sont renforcées

Ce programme débutera en janvier 2015. En effet, il a été décidé de consacrer le budget du PAH disponible en 2014 à soutenir les doctorats engagés durant le P3 et non finalisés. Sur 30 doctorats en cours, 19 chercheurs (66 %) se sont engagés à terminer leur thèse dans le courant de l'année 2014. Les doctorants qui ne termineront pas dans les délais sont ceux qui, dans une très large majorité, ont commencé leur thèse hors délais (2011) par rapport aux échéances fixées par le CUI-P3. Pour ces bourses de doctorat, aucun subside complémentaire ne sera attribué au-delà de 2014.

### 2.9.2.1 Stratégie d'intervention

Au cours des différentes missions (identification, formulation) les objectifs du PAH ont été considérablement réduits par rapport aux ambitions initiales. Le programme abouti ainsi à définir des résultats attendus concrets et dont la souplesse de mise en œuvre est particulièrement adaptée au contexte institutionnel de l'UNIKIN. Ces résultats attendus sont :

#### 1. Des chercheurs sont mieux intégrés au monde scientifique national et international.

Actuellement, les chercheurs de l'UNIKIN éprouvent de grosses difficultés à accéder à une information scientifique internationale ainsi qu'à diffuser et valoriser leurs recherches. Afin d'améliorer la situation, il est impératif que les chercheurs puissent avoir accès gratuitement à l'internet et dans de bonnes conditions. Pour ce faire, ils doivent disposer d'un local suffisamment équipé, connecté et spacieux. Des formations (recherche bibliographique notamment) doivent être assurées dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). La connexion des chercheurs aux réseaux et aux publications nationaux et internationaux se fera par une aide (subside) à la mobilité pour assister à des conférences internationales, à la publication (possibilité de relecture de l'anglais par des traducteurs professionnels) et l'organisation d'ateliers, de séminaires et de conférences thématiques ou transdisciplinaires à l'UNIKIN avec un public national et international. Enfin, l'existence de diverses sources de financement est souvent ignorée du monde des chercheurs ; une cellule pourra informer des opportunités et renforcer les capacités rédactionnelles spécifiques à ces projets et assurer le suivi tant en cas de succès que d'échec.

#### 2. La formation méthodologique à la recherche est améliorée

De nombreuses thématiques transversales, notamment méthodologique, peuvent faire l'objet de formation. Ces thématiques seront identifiées par les groupes de pilotage constitués de façon interdisciplinaire mais pourront aussi être proposées ou précisées par les chercheurs.

Des guides méthodologiques pourront être diffusés voire rédigés.

De manière plus pointue, des séminaires disciplinaires ou regroupant des disciplines voisines, pourront être organisés ; c'est le cas pour l'utilisation de logiciels spécifiques. Des logiciels (statistiques, mathématiques, modélisation, cartographie, ...) de réputation internationale pourront être acquis et mutualisés.

#### 3. Les capacités d'expérimentation et de travail de terrain sont renforcées

Le manque de financement des activités de recherche est un frein important au développement de la recherche au sein de l'UNIKIN. Un fonds d'appui sera créé afin de subsidier ponctuellement des travaux expérimentaux en laboratoire et des recherches empiriques de terrain.

L'originalité des activités définies (voir cadre logique en annexe) réside dans la très grande interaction nécessaire entre les chercheurs et les diverses activités proposées pour chaque résultat. En effet, les chercheurs deviennent les acteurs principaux du PAH :

- Ce sont eux qui déterminent les activités à mettre en œuvre ;
- Toute aide ou subvention se fait sur la base d'un appel à projet pour lequel les chercheurs postulent ;
- Les chercheurs devront justifier l'utilisation des fonds mis à leur disposition ; les chercheurs dont la candidature n'aura pas été retenue seront informés des raisons de leur non sélection et pourront re-postuler ultérieurement s'ils le désirent ;
- Les chercheurs pourront auto évaluer leurs compétences acquises ;
- Les chercheurs devront avoir la possibilité d'évaluer leur formation.

Les appels à candidature se feront une à deux fois par an. Les critères de sélection seront clairement énoncés. La perspective de publication dans une revue internationale sera un critère prioritaire (cf infra), mais pas celle de l'obtention d'un doctorat. Les dossiers seront analysés de manière transversale et collégiale par le GP et les responsables de résultats de manière à garantir une bonne répartition non seulement entre les différentes orientations à savoir : sciences sociales, sciences humaines et sciences mais également entre les différents niveaux de compétences (DEA, doctorats, équipes de recherche, ...). Des critères complémentaires tels que le genre ou les potentialités d'un jeune chercheur pourront être définis. En ce qui concerne le genre, une attention toute particulière sera portée aux difficultés spécifiques des femmes pour la mobilité ; la problématique du genre dans l'objet des projets de recherche pourra également être un critère de sélection.

Enfin, signalons que pour la formation, les activités devront en priorité être organisées par l'UNIKIN (professeurs compétents dans la discipline demandée) et le CEDESURK ce dernier organisant déjà de nombreuses formations. Des appels à des experts nationaux et internationaux restent bien évidemment nécessaires. 9

Ce programme débutera en janvier 2015. En effet, il a été décidé de consacrer le budget du PAH disponible en 2014 à soutenir les doctorats engagés durant le P3 et non finalisés. Sur 30 doctorats en cours, 19 chercheurs (66 %) se sont engagés à terminer leur thèse dans le courant de l'année 2014. Les doctorants qui ne termineront pas dans les délais sont ceux qui, dans une très large majorité, ont commencé leur thèse hors délais (2011) par rapport aux échéances fixées par le CUI-P3. Pour ces bourses de doctorat, aucun subside complémentaire ne sera attribué au-delà de 2014.

Les activités définies pour l'UNIKIN dans le cadre de ce PAH auront pour objectif d'aider les chercheurs dans leur quête d'excellence et de valorisation de leurs résultats à l'échelle nationale et internationale. En étant les acteurs principaux du programme, en se confrontant à des critères de sélection et à la concurrence, en devant justifier des moyens mis à leur disposition, en soumettant les résultats de leurs recherches à diverses revues, les chercheurs acquerront au fil du temps une démarche et une rigueur scientifique qui devraient les rendre concurrentiels sur le plan international.

Au terme du PAH, l'efficacité de ce dernier sera facilement évaluée par les divers indicateurs objectivement vérifiables tels que définis dans le cadre logique. Il permettra également de tester la capacité des chercheurs de l'UNIKIN à développer une recherche de qualité. Si le projet est un succès, une seconde phase, identique au PAH actuel, pourrait être envisagée. On peut dès lors espérer qu'à plus long terme, un nouveau programme plus ambitieux puisse être mis en place, notamment en reprenant l'objectif spécifique énoncé lors de la mission de formulation (voir figure ci-dessous). Dans ce cas, la mise en place du PAH aura, entre autre, largement contribué à former des chercheurs de qualité et au relèvement de l'UNIKIN dans le ranking des universités africaines. Il aura ainsi atteint un objectif d'aide institutionnelle.

Les PAR désignés par l'UNIKIN aux 3 résultats du présent programme sont les suivants :

- PAR du R1 : Prof. MVUMBI Lelo ;
- PAR du R2 : Prof. OBOTELA Rachidi ;
- PAR du R3 : Prof. SUMUNA Temo.

Au niveau de l'équipe belge, les PAR sont les Professeurs H. Jeanmart (UCL), et Ph. Donnen (ULB) M. Poncelet (ULg) représentant respectivement le domaine des sciences, de la médecine et des sciences sociales et humaines. Ils seront PAR, respectivement, des résultats 1, 2 et 3.

Du point de vue du fonctionnement, étant donné que les 3 résultats sont transversaux, il a été proposé ce qui suit :

1. Chaque PAR contactera des personnes ressources (PR) dans les domaines proches de son orientation (sciences pour le Prof. Sumuna, Sciences sociales et humaines pour le Prof. Obotela et médecine pour le prof. Mvumbi). Ces personnes-ressources viennent en appui aux PAR en participant à l'élaboration, à l'organisation et éventuellement à la réalisation des 3 résultats (ensemble du programme) vu l'interdisciplinarité (transdisciplinarité) des résultats et en apportant les ressources spécifiques nécessaires.
2. Les PAR travailleront **en concertation étroite** apportant chacun leur compétences spécifiques ;
3. Le programme sera régi par un comité coordonné par l'E.C.

## 2.9.2.2 Cadre logique détaillé

LOGIQUE D'INTERVENTION	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources	hypothèses
<b>Objectif général : Améliorer la qualité de la recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 40 soumissions pour publications au sein de la cohorte des chercheurs appuyés par le Programme Ad Hoc</li> <li>- moyenne supérieure de publications par chercheur au sein de la cohorte par rapport à l'ensemble de l'UNIKIN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- articles</li> <li>- statistique des publications à l'UNIKIN et au sein de la cohorte</li> </ul>	
<b>Objectif spécifique : Améliorer la formation des chercheurs (à partir du début du DEA)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins 20 communications (orales et écrites) à des congrès au sein de la cohorte</li> <li>- 12 projets financables accompagnés, 8 déposés pour financement, 4 financés</li> <li>- Efficience de la formation</li> <li>- 80 demandes d'appui au fonds d'appui à la recherche-FAR reçues / 42 financées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- communications</li> <li>- projets</li> <li>- évaluation des formateurs</li> <li>- auto-évaluation</li> <li>- demandes FAR</li> <li>-projets soutenus</li> </ul>	Les difficultés de gouvernance n'entravent pas la mise en œuvre du programme ad-hoc.
<b>Résultat 1 : Des chercheurs sont mieux intégrés au monde scientifique national et international</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 formations aux TIC pour 80 chercheurs.</li> <li>- 15 ordinateurs et frais divers</li> <li>- 20 bourses de mobilité pour conférences intern.</li> <li>- 40 relectures d'articles + 20 soutiens à la publication en « open access »</li> <li>- 12 soutiens à la publication d'Annales facultaires</li> <li>- 6 ateliers de présentation de la recherche pour 240 chercheurs</li> <li>- 1 conférence à l'UNIKIN</li> <li>- 4 formations en montage de projets pour 80 participants</li> <li>- 12 accompagnements de projets (avant financement)</li> <li>- Information sur les financements diffusée mensuellement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- listes d'émargements</li> <li>- matériel</li> <li>- bourses</li> <li>- communications, articles</li> <li>- nombre de publication</li> <li>-comptes rendus des ateliers</li> <li>- actes de la conférence</li> <li>- lettre d'info sur les financements</li> </ul>	L'accès au contenu des bases de données en ligne est assuré notamment par le CEDESURK/ la bibliothèque centrale. Le niveau d'anglais des participants est suffisant.
<b>Résultat 2 : La formation méthodologique à la recherche est améliorée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 séminaires trans-disciplinaires pour 280 chercheurs</li> <li>- 6 séminaires disciplinaires pointus pour 60 chercheurs</li> <li>- achats de 3 logiciels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- listes d'émargement</li> <li>- compte-rendus des séminaires</li> <li>- logiciels</li> </ul>	La participation internationale aux activités à Kinshasa est assurée. La demande de formation se confirme au travers de la participation des chercheurs.
<b>Résultat 3 : Les capacités d'expérimentation et de travail de terrain sont renforcées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 appels à projets</li> <li>- 42 projets soutenus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- projets déposés</li> <li>- PV des commissions</li> </ul>	L'insuffisance des équipements permet néanmoins la réalisation de projets de recherche pertinents et réalistes (en adéquation avec les moyens).

RESULTATS	Activités	Moyens	Sources d'information
<b>Résultat 1 : Des chercheurs sont mieux intégrés au monde scientifique national et international</b>	<b>Activité 1.1 : permettre l'utilisation des Technique Informatique de Communication</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- former 80 chercheurs à la recherche bibliographique et à la recherche sur les bases de données grâce aux nouvelles technologies (internet)</li> <li>- assurer la connexion Internet et l'équipement informatique d'une salle dédiée à la recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 formations pour 20 chercheurs par an (5 demi-journées de formation + 5 demi-journées de pratique pour 15 chercheurs non équipés et 5 avec laptops)</li> <li>- abonnement à la connexion Internet et équipement (15 ordinateurs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- listes d'émargements</li> <li>- ordinateurs</li> </ul>
	<b>Activité 1.2 : connecter les chercheurs aux réseaux et aux publications nationaux et internationaux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- favoriser la mobilité des chercheurs (sélectionner les bénéficiaires : fixer les règles d'éligibilité, lancer un appel à candidatures, organiser une commission de sélection, attribuer les bourses)</li> <li>- participer aux réseaux de recherche virtuels et physiques</li> <li>- soumettre 20 articles pour publication à des revues nationales et internationales</li> <li>- réaliser 6 ateliers / séminaires de présentation de la recherche (à l'UNIKIN et en RDC)</li> <li>- organiser une conférence thématique transdisciplinaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 20 bourses pour des conférences (avec présentation des travaux), soit 8 en 2015 et 12 en 2016</li> <li>- 20 soumissions par an d'articles</li> <li>- Frais de relecture pour 40 publications/ frais de publication pour 20 publications open access</li> <li>- 3 ateliers (1 par secteur, sans per diem) par an (40 participants)</li> <li>- 1 conférence à l'Unikin sur une thématique à définir/ périmètre également à définir</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- rapports de mission</li> <li>- articles</li> <li>- compte-Rendus des Ateliers</li> <li>- actes de la conférence</li> </ul>
	<b>Activité 1.3 : renforcer les compétences en montage de projets financables</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- former 80 chercheurs</li> <li>- accompagner 20 porteurs de projet</li> <li>- informer sur les financements existants (veille sur appels à projets nationaux et internationaux, compilation, orientation et diffusion de l'information)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 formations par an pour 20 chercheurs * 3 jours avec formateur payé</li> <li>- 12 accompagnements (6par an)</li> <li>- RH mobilisée 2 jours/mois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- listes d'émargements</li> <li>- projets</li> </ul>
<b>Résultat 2 : La formation méthodologique à la recherche est améliorée</b>	<b>Activité 2.1 : Améliorer la formation transversale à la recherche</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définition des contenus (PAR + jeunes académiques)</li> <li>- 7 séminaires pour 280 participants : séminaires locaux avec formateurs locaux ou internationaux</li> <li>- diffusion voire rédaction de guides méthodologiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2015 : 4 séminaires * 5 jours * 40 participants</li> <li>- 2016 : 3 séminaires * 5 jours * 40 participants</li> <li>- 7 formateurs payés dont 4 locaux et 3 internationaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- listes d'émargements</li> <li>- rapports de mission</li> <li>- guide</li> </ul>
	<b>Activité 2.2 : Améliorer la formation disciplinaire à la recherche</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- organiser 6 séminaires disciplinaires ou liés à un groupe de disciplines voisines pointues à l'UNIKIN par un professeur national ou international ; permettre l'utilisation de logiciels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 séminaires par an</li> <li>- chaque année : 1 formateur international et 2 formateurs locaux</li> <li>- achat de 3 logiciels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- listes d'émargements</li> <li>- rapports de mission</li> </ul>
<b>Résultat 3 : Les capacités d'expérimentation et de travail de terrain sont renforcées</b>	<b>Activité 3.1 : Soutenir ponctuellement les travaux expérimentaux et de terrain</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- créer fonds d'appui à la recherche</li> <li>- organiser la sélection des projets</li> <li>- suivre et évaluer les projets financés</li> <li>- donner un retour sur les projets non retenus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 commissions de sélection par an</li> <li>- 13 projets appuyés en 2015 et 21 en 2016</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- demandes d'appuis</li> <li>- PV commissions</li> <li>- rapports d'évaluation</li> <li>- articles</li> </ul>
<b>Conditions préalables :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la connexion Internet / bande passante est assurée par le backbone</li> <li>- le contexte sécuritaire ne se dégrade pas à Kinshasa</li> <li>- mise à disposition d'un local par l'UNIKIN (séminaires, formations, rencontres)</li> </ul>			

2.9.2.3 Budget détaillé pour 2015

BUDGET TOTAL	UNIKIN	R1	R2	R3	COORD	TOTAL
	BUDGET 2015 en EUR					
	B.INVESTISSEMENT	18.500,00	0,00	0,00	0,00	18.500,00
	C.FONCTIONNEMENT	34.400,00	14.500,00	66.000,00	0,00	114.900,00
	D.PERSONNEL	1.280,00	1.600,00	0,00	6.360,00	9.240,00
	E.BOURSES	24.000,00	0,00	0,00	0,00	24.000,00
	F.DEPLACEMENT	0,00	4.350,00	0,00	3.600,00	7.950,00
	G.SEJOUR	0,00	4.650,00	0,00	3.255,00	7.905,00
	H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>78.180,00</b>	<b>25.100,00</b>	<b>66.000,00</b>	<b>13.215,00</b>	<b>182.495,00</b>
					FA max 10%	18.249,50
					<b>TOTAL TC</b>	200.744,50
					<b>TOTAL DISPO</b>	<b>197.094,60</b>

BUDGET BELGIQUE		Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique
		B.INVESTISSEMENT				
	C.FONCTIONNEMENT					0,00
	D.PERSONNEL					0,00
	E.BOURSES					0,00
	F.DEPLACEMENT		4.350,00		3.600,00	7.950,00
	G.SEJOUR		4.650,00		3.255,00	7.905,00
	H.EXPEDITION					0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>9.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6.855,00</b>	<b>15.855,00</b>
					FA 2 %	3.649,90
					<b>TOTAL BEL</b>	<b>19.504,90</b>

BUDGET LOCAL		Local	Local	Local	Local	Local
		B.INVESTISSEMENT	18.500,00			
	C.FONCTIONNEMENT	34.400,00	14.500,00	66.000,00		114.900,00
	D.PERSONNEL	1.280,00	1.600,00		6.360,00	9.240,00
	E.BOURSES	24.000,00				24.000,00
	F.DEPLACEMENT					0,00
	G.SEJOUR					0,00
	H.EXPEDITION					0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>78.180,00</b>	<b>16.100,00</b>	<b>66.000,00</b>	<b>6.360,00</b>	<b>166.640,00</b>
					FA max 8%	14.599,60
					<b>TOTAL LOC</b>	<b>181.239,60</b>

### 2.9.3 Centre de documentation de l'enseignement universitaire, supérieur et de la recherche à Kinshasa (CEDESURK)

Le CEDESURK est une **ASBL de droit congolais créée en 2001** par les institutions d'enseignement supérieur, universitaire et de recherche de Kinshasa avec le soutien de l'ARES (anc. CIUF), de la Communauté française de Belgique, de la Région wallonne, de l'Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger (APEFE) et avec la participation du Vlaamse Universitaire Raad – Universitaire Ontwikkelingssamenwerking (VLIR-UOS).

Depuis sa création, le CEDESURK met à la disposition de ses membres une **bibliothèque de niveau universitaire** avec une salle de lecture de 120 places assises et offre à ses utilisateurs l'**accès à Internet** et aux **technologies de l'information et de la communication** (TIC). Il veille également à relancer, à Kinshasa, un **programme de publication et d'édition universitaires**, notamment via une unité de reproduction de documents pédagogiques, et s'envisage de plus en plus comme un **opérateur de formations** en lien avec son objet, en RD Congo comme à l'étranger.

Véritable plateforme d'accès à l'information scientifique et technique au travers des supports classiques et multimédia, le CEDESURK est **ouvert à l'ensemble de la communauté de l'enseignement supérieur et universitaire de la capitale congolaise**.

Le **Campus numérique francophone** de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), que le CEDESURK héberge depuis ses débuts, renforce ce dispositif en apportant une infrastructure technologique et pédagogique qui tend à développer, en s'appuyant sur les TIC, le travail en réseau, la **mise en commun de ressources en français, l'enseignement à distance** et la transmission des savoirs et des savoir-faire dans une optique de solidarité et de codéveloppement.

Le CEDESURK se trouve aujourd'hui au cœur de projets aussi concrets que novateurs :

- **le programme UniversiTIC**, financé par l'ARES et le VLIR-UOS, qui vise à accompagner des universités congolaises dans leurs efforts de désenclavement numérique : [www.universitic.net](http://www.universitic.net) ;
- **l'appui à la bibliothèque** et activités connexes (formations,...) par la mise à disposition du Pôle d'Experts en Ressources documentaires (PERD) financé par l'ARES ;
- **l'unité de reproduction** de documents pédagogiques financée par Wallonie-Bruxelles International (WBI) pour la production des syllabi des enseignants de l'enseignement supérieur et universitaire ;
- **la production d'ouvrages scientifiques** et la participation à la **publication de la revue Congo Sciences**, financée par l'ARES ;
- **le projet Eb@le**, vaste réseau d'interconnexion des institutions d'enseignement supérieur et universitaire et de la recherche.

Véritable plaque tournante des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation en RD Congo, le CEDESURK est aussi devenu un réel **espace de concertation et de collaboration** entre les 40 établissements qui en sont membres.

Ce développement a conduit ses membres à **réfléchir aux enjeux, aux défis et aux perspectives d'avenir de l'institution**. La pérennisation et l'autonomie du CEDESURK, son appropriation par les établissements de l'Enseignement supérieur et universitaire, son financement et l'ouverture à d'autres partenaires, son organisation administrative et ses compétences scientifiques (certification des formations en recherche documentaire, bibliothéconomie, technologies de l'information et de la communication)... toutes ces questions sont aujourd'hui débattues et baliseront le cheminement du CEDESURK pour les prochaines années.

**Pour l'année 2015, le CEDESURK bénéficiera d'un appui indirect par le financement du projet d'appui à la bibliothèque et des activités connexes mis en œuvre par le Pôle d'Experts en Ressources Documentaires (PERD) et du projet UniversiTIC mené conjointement par l'ARES-CCD et le VLIR-UOS.**

Le volet « Ressources documentaires » est en cours de formulation au moment de la rédaction du présent document. Il ne peut donc, à ce stade, être présenté en détail.

**Les programmes d'appui à la bibliothèque (PERD) et UniversiTIC sont présentés ci-après.**



### 2.9.3.1 PERD

**OG**

**Objectif global**

Offrir au public les services d'une bibliothèque de niveau universitaire moderne.

**OS**

**Objectif spécifique**

Accès à des ressources documentaires de qualité et à des services de qualité pour la population (enseignants et étudiants) de premier, deuxième et troisième cycle des universités et hautes écoles partenaires du CEDESURK.

**R1**

**Résultat attendu 1**

Des ressources documentaires imprimées : livres, ouvrages de référence sont réévaluées et mises à disposition en libre accès dans des locaux réservés à cet effet

**R2**

**Résultat attendu 2**

Le catalogue en ligne et le système de prêt automatisé sont fonctionnels

**R3**

**Résultat attendu 3**

Des ressources documentaires électroniques : livres, documents de référence, formations, bases de données sont mises à disposition

**R4**

**Résultat attendu 4**

Des espaces d'étude et de travail sont proposés

**R5**

**Résultat attendu 5**

Aides, conseils et orientation des usagers sont dispensés

**R6**

**Résultat attendu 6**

Des formations à l'utilisation de la bibliothèque et un plan de communication sont organisées

**R7**

**Résultat attendu 7**

Des formations à la méthodologie documentaire sont organisées

**R8**

**Résultat attendu 8**

L'accès à des ressources spécialisées de type AGORA , HINARI, Jstor, DOAJ ou BASE sont facilités

**R9**

**Résultat attendu 9**

La fourniture de documents distants (article) est mise en place

**R10**

**Résultat attendu 10**

Des formations à l'écriture scientifique sont organisées

## 2.9.3.1.1 Cadre logique détaillé

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
<b>Objectif global de la bibliothèque du CEDESURK</b>	offrir au public les services d'une bibliothèque de niveau universitaire moderne			
<b>Objectif spécifique</b>	accès à des ressources documentaires de qualité et à des services de qualité pour la population (enseignants et étudiants) de premier, deuxième et troisième cycle des universités et hautes écoles partenaire du CEDESURK			<ul style="list-style-type: none"> <li>- La démission des employés suite à une faible rémunération</li> <li>- Le site web n'est plus adéquat avec les services existants</li> <li>- Le manque d'optimisation des fonctionnalités du logiciel KOHA</li> <li>- Le problème de la bande passante (Connexion Internet)</li> <li>- Le non-recyclage du personnel</li> <li>- La concurrence sur le marché</li> <li>- Les mutations technologiques et nouveaux développements de logiciels : problème d'appropriation</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	R1 : des ressources documentaires imprimées : livres, ouvrages de référence sont réévaluée et mises à disposition en libre accès dans des locaux réservés à cet effet	les collections sont accessibles dans les nouveaux locaux	visite	réorganisation possible du bâtiment, place suffisante et personnel suffisant
	R2 : le catalogue en ligne et le système de prêt automatisé sont fonctionnels	Le catalogue et le prêt fonctionnent	contrôle	Utilisation approfondie du logiciel de gestion de la bibliothèque KOHA
	R3 : des ressources documentaires électroniques : livres, documents de référence, formations, bases de données sont mises à disposition	un portail d'accès est mis en place, il est accessible de l'extérieur et contient au moins 150 ressources décrites et classées	contrôle	temps et personnel disponibles pour réaliser l'activité. La Directrice Générale assure la collaboration avec le programme UniversITIC 2.0
	R4 : des espaces d'étude et de travail sont proposés	La salle de lecture est disponible pour lire et étudier et propose au moins 100 places	contrôle	
	R5 : aides, conseils et orientation des usagers sont dispensés	Tous les usagers reçoivent une réponse à leur question	sondages	
	R6 : des formations à l'utilisation de la bibliothèque et un plan de communication sont organisés	les utilisateurs connaissent le CEDESURK et savent utiliser son catalogue	sondages	Renforcement d'apprentissage des outils de recherche et de documentation
	R7 : des formations à la méthodologie documentaire sont organisées	Le calendrier des formations réalisées	contrôle	résoudre le problème de bande passante (Connexion Internet) pendant les formations et identifier les formateurs
	R8 : l'accès à des ressources spécialisées de type AGORA , HINARI, Jstor, DOAJ ou BASE sont facilités	Toutes les ressources sont accessibles	Les usagers consultent les ressources documentaires spécialisées	Le renouvellement de contact avec le responsable de ces ressources et la mise en place des postes de travail dédiés pour leur consultation

	R9 : la fourniture de documents distants (article) est mise en place	Les usagers peuvent commander les articles distants. Ils consultent REFDOC et les autres ressources et utilisent les services de l'AUF.	sondages	coordination avec L'administration AUF-Kinshasa
	R10 : des formations à l'écriture scientifique sont organisées	des étudiants ou apprenants sont formés à l'écriture scientifique	nombre/sondage	Le CEDESURK a le soutien d'enseignants qui assurent la formation à l'écriture scientifique
		<b>Moyens</b>		
<b>Activités</b>	A1.1. Préparer les espaces de travail et bureaux pour les Bibliothécaires et le Directeur	A1.1. Aménager l'espace de travail pour les Bibliothécaires et le bureau du Directeur. Déplacement et installation des mobiliers.		Les Bibliothécaires occuperont l'espace aménagé au fond droit de la salle de lecture et le bureau du Directeur sera transféré dans l'actuelle salle de réunion.
	A1.2. Transfert des collections dans la salle de la bibliothéconomie et le bureau du directeur	Solliciter une main d'œuvre (10 journaliers) pendant 10 jours.		Mise en place des outils et des personnes pour la sécurité (Caméras, Agents de sécurité)
	A1.3. réaliser l'inventaire approfondi des besoins et des usages	Le travail sera assuré par les bibliothécaires		
	A1.4. recollement des collections	Le travail sera assuré par les bibliothécaires		
	A1.5. réduction du nombre des collections en fonction des usages après évaluation et leur transfert vers les bibliothèques spécialisées	Le travail sera assuré par les bibliothécaires		
	A1.6. achat d'un second exemplaire pour des collections usées	Le travail sera assuré par les bibliothécaires. Acquisition annuelle. Accessoires(consommables) pour le traitement des livres		
	A1.7. mise en place d'un atelier de reliure	Formation d'un agent pour le travail de reliure en interne et achat du matériel pour la reliure.		Le chauffeur est désigné pour le travail de reliure en interne et Le logisticien est chargé d'acheter les matériels pour la reliure
	A2.1. Formation de l'informaticien à l'utilisation approfondie du logiciel de gestion de la bibliothèque KOHA	Appel aux experts du PERD pour former les bibliothécaires et l'informaticien documentaliste Ou Appel à un autre expert Ou Formation sur place ou en Belgique des bibliothécaires et de l'informaticien documentaliste		à évaluer en fonction des solutions trouvées. Besoin de formation des Bibliothécaires

	A2.2. Formation des bibliothécaires à l'utilisation approfondie du logiciel de gestion de la bibliothèque KOHA	informaticiens		Nécessité de faire appel à une expertise extérieur maîtrisant les fonctionnalités de Koha entant que système intégré de gestion documentaire. Besoins de formation des Bibliothécaires. Ces formations tourneront autour des besoins concrets de l'utilisation et du déploiement de toutes les fonctionnalités de Koha entant que système intégré de gestion des bibliothèques (SIGB). Un volet du budget sera destiné à un expert surtout en ce qui concerne l'aspect bibliothèque numérique
	A3.1. mise en place de la médiathèque du CEDESURK	L'utilisation des versions électroniques des livres dans la médiathèque (CD-ROM, DVD) et des bases de données documentaires (Wikipedia, techniques d'ingénieur, ...), le répertoire des ressources, le Larousse... dans la médiathèque. Achat des matériels pour la médiathèque. Achat de la documentation numérique et multimédia (abonnement Harmathèque, DVD, CD ROM, Documentation en PDF		
	A3.2. mise en place du portail des ressources électroniques	choix de KOHA pour développer la bibliothèque numérique en ligne et augmentation la bande passante (connexion Internet). Acquisition des ordinateurs à faible consommation. Entretien des matériels. Mise à jour du site pour la visibilité du CEDESURK. Acquisition du petit matériel et pièces de rechange		Travail en étroite collaboration avec le programme UniversiTIC 2.0 pour le projet bibliothèque numérique. L'Universitic ne paie pas la connexion Internet au CEDESURK. Elle est prise en charge 50% WBI, 50% AUF. Il est prévu qu'Universitic puisse contribuer à une connexion Internet test à l'ISTA à partir du CEDESURK. Nous proposons que les 5500 € prévus soient également ponctuels pour l'exercice 2015
	A3.3. Insertions des formations et des cours en ligne dans la bibliothèque.	Le Directeur de la bibliothèque négocie avec les professeurs pour la mise en ligne de cours. Un expert est contacté pour monter les vidéo de formations Les Informaticiens pour la mise en ligne		Les contenus seront négociés avec les enseignants et l'insertion et la mises en ligne releveront de la compétence d'un expert et des informaticiens. Le coût sollicité servira à payer l'expertise des enseignants, de l'expert et des informaticiens
	A4.1. réaménagement de la salle de lecture. Climatisation et ventilation	Nettoyage (place des ancien rayonnages) et déplacement du mobilier. Équipements immobiliers. Entretien des installations sanitaires		

	A4.2. Rénovation d'une salle de travail en groupe	Rénovation et cloisonnement de la salle de lecture		
	A4.3. mise à disposition du matériel tels que : scanner, vidéo projecteur, ordinateur, imprimante, matériels de sonorisation... pour le travail en groupe.	informaticiens		
	A5.1. rédaction d'un document de questions-réponses pour les hôtesse	le document est rédigé par les bibliothécaires		
	A5.2. création de didacticiels d'initiation aux outils documentaires de la bibliothèque à mettre à la disposition des usagers.	choix des outils, scénarios, contenus, création, test et mise à disposition		Les contenus viendront des Bibliothécaires, de Chargé de communication en partenariat avec l'AUF et l'entreprise PURE. Mais l'expertise technique relevera de la compétence d'un expert. Ce qui explique le coût de 2600 € sollicité
	A5.3. mise en place de procédure pour faciliter le contact avec les bibliothécaires (questions plus spécialisées)	mise en place d'une signalétique adéquate		Le travail sera fait par les Bibliothécaires et la Chargée de communication
	A6.1. organisation de séance d'initiation des usagers à l'utilisation du catalogue informatisé et des autres ressources documentaires	assuré par les bibliothécaires		
	A6.2. Organisation de visites guidées selon un calendrier pré-établi	La chargée de communication et les bibliothécaires		
	A6.3. promotion de la bibliothèque au sein des universités (Dépliants, affiches,...)	La chargée de communication		
	A6.4. Production et achat des espaces pour spot publicitaire du CEDESURK à travers les médias	La chargée de communication		
	A6.5. Intégration des présentations de la bibliothèque et ses outils principaux dans la bibliothèque numérique	les informaticiens		
	A7.1. établir un calendrier des formations	Le Directeur de la bibliothèque et les informaticiens		
	A8.1. identifier toutes les ressources et faire les démarches nécessaires pour y accéder	Le Directeur de la bibliothèque et les bibliothécaires en collaboration avec l'AUF		
	A8.2. intégrer les ressources dans la bibliothèque numérique	les informaticiens		Le choix de Google Search et Appliance pour l'indexation de la documentation numérique selon le thésaurus de l'UNESCO
	A9.1. identifier les enseignants désireux de proposer des formations à l'écriture scientifique et leur proposer l'infrastructure du CEDESURK. Animation des ateliers d'écritures scientifique	Le Directeur de la bibliothèque et la chargée de communication. En se fiant avec l'expérience de l'AUF.		

### 2.9.3.2 Universitic

## OG

### Objectif global

Appuyer l'enseignement et la recherche des universités de la RDC et du Burundi à travers leur désenclavement numérique, pour permettre à celles-ci de mieux jouer leur rôle de moteur du développement.

## OS

### Objectif spécifique

Accélérer le désenclavement numérique des étudiants, chercheurs et enseignants de 9 institutions universitaires suivant une stratégie commune favorisant l'émergence d'un sentiment d'appartenance à un réseau commun tout en respectant les identités propres.

## R1

### Résultat attendu 1

Les étudiants, enseignants et chercheurs collaborent à travers des réseaux informatiques locaux stables et performants

## R2

### Résultat attendu 2

La pédagogie universitaire et l'accès aux ressources scientifiques et pédagogiques sont améliorés par l'intégration des TIC

## R3

### Résultat attendu 3

La gestion académique et administrative est améliorée par l'informatisation partagée de services

### 2.9.3.2.1 État d’avancement et perspectives 2015

Le programme UniversiTIC 2.0 appuie le désenclavement numérique de 9 institutions universitaires de la RDC et du Burundi. Il s’agit des institutions partenaires suivantes : *L’Université de Kinshasa, l’Université de Lubumbashi, L’Université de Kisangani, L’Université pédagogique nationale, L’institut supérieur des techniques appliquées, L’Université catholique du Congo, L’Université catholique de Bukavu et L’Université du Burundi.*

Afin de garantir une certaine cohérence entre les différents plans d’informatisation des 8 universités, de profiter des économies d’échelles et l’expertise disponible sur le terrain, le programme s’appuie sur les services de l’unique structure interuniversitaire de la région qui regroupe à la fois les institutions publiques et privées congolaises : *il s’agit du CEDESURK.* Véritable plate-forme d’accès à l’information scientifique et technique au travers des médias classiques et modernes que sont le papier et le multimédia, il est ouvert à l’ensemble de la communauté universitaire de la capitale congolaise. Avec l’appui de la CIUF-CUD, de la CFB, de la Région Wallonne, de l’APEFE, du VLIR-UOS et de l’AUF, la bibliothèque est devenue au fil du temps, un espace de concertation et de collaboration entre les 42 établissements qui en sont membres. De nouveaux partenariats scientifiques avec le MRAC ou l’ITG ont vu le jour ces dernières années pour renforcer les collaborations avec les institutions de recherche de la RDC en matière d’accès et de production de bases de données scientifiques. Avec son expérience de plate-forme technologique universitaire, le VLIR-UOS et la CIUF-CUD y installe la gestion de l’exécution du programme transversal UniversiTIC, lui confie la coordination technique et l’organisation de certaines activités transversales du programme.

#### Coordination

Coordonnateur ARES-CCD : **Marcel REMON, UNamur**  
Coordonnateur VLIR-UOS : **Marc NYSSSEN, VUB**

Gestionnaire : **Inge VAN CAUWENBERG**

Le programme UniversiTIC phase 2 a débuté en avril 2013 pour une période de 3 ans. Le contenu du programme a été négocié avec les partenaires locaux lors d’un atelier de formulation organisé à Kinshasa en septembre 2012. Cet atelier s’est déroulé sur une semaine et sans animation externe.

Les principales nouveautés de la phase 2 du programme étaient :

- Le travail par thématique transversale à toutes les institutions partenaires: infrastructure, pédagogie, gestion académique et administrative et visibilité des universités
- Un responsable belge nommé pour coordonner une thématique avec le maintien au sud, comme dans la phase 1, d’un responsable par campus pour coordonner les activités de son institution
- Un programme beaucoup plus tourné vers les utilisateurs des techniques de l’information et de la communication-TIC (enseignants, chercheurs, étudiants)

Parallèlement, les services TIC des institutions partenaires continuent à être renforcés ainsi que le CEDESURK dont l’expertise est mise à profit des autres institutions partenaires.

Le démarrage d’UniversiTIC 2.0 a connu des difficultés et un retard considérable dus aux facteurs suivants : l’engagement d’une nouvelle gestionnaire locale basée à Kinshasa, la libération tardive des budgets 2013, les changements précités qui devaient prouver leur efficacité. Le programme n’a donc été lancé officiellement qu’en octobre 2013 par le coordonnateur académique, Marc Nyssen, lors d’une mission à Kinshasa.

Au mois de mars 2014, après 5 mois d’implémentation effective du programme, il a été décidé d’organiser un atelier SWOT avec les acteurs nord du projet et ce, avec la modération d’un consultant externe. Il s’agissait de faire un diagnostic du déroulement du projet, ainsi que de redéfinir l’organigramme et le mode de fonctionnement. Cet atelier a eu lieu en mai 2014 à Bruxelles en présence des membres du groupe de pilotage nord du projet et de la gestionnaire locale.

L’un des principaux problèmes identifiés lors de cet atelier est le manque d’appropriation du programme par les partenaires. Le fait de ne pas répondre à des besoins réels ressentis et formulés par les partenaires a été identifié comme un problème réel. Il a donc été décidé à cette occasion de donner l’opportunité à chacun des partenaires de se prononcer sur leurs problèmes spécifiques ainsi que leurs besoins en TIC. Contrairement aux exercices précédents de formulation de projet où 2-3 représentants de chaque institution avait été invités à un atelier de formulation du projet commun avec la présence de plusieurs personnes d’UniversiTIC, nous avons opté dans cet exercice, pour des ateliers de formulation d’un plan stratégique du service TIC et de l’informatisation, dans chacune des institutions avec une facilitation externe neutre. Le responsable TIC du CEDESURK y participe comme référent et la gestionnaire UniversiTIC en tant qu’observateur. Ces ateliers sont en cours depuis mi-2014 et se poursuivront jusqu’à la fin de l’année. Ils constitueront la base pour la reformulation du plan stratégique quinquennal 2017 - 2021 du programme UniversiTIC.

Le programme UniversiTIC 2.0 en 2015-2016, continuera son appui au désenclavement numérique de huit institutions universitaires de la RDC et du Burundi dans la mesure des possible en se basant déjà sur les besoins formulés lors des ateliers stratégiques. L'appui qui avait été prévu dans le programme UniversiTIC 2.0 à l'Université de Kinshasa a été suspendu depuis octobre 2013 pour des problèmes de gouvernance du service TIC. Le CEDESURK, dans son rôle de point focal des projets liés aux technologies de l'information de la communication en RD Congo, continue à gérer l'exécution du programme transversal UniversiTIC, ainsi que la coordination technique et l'organisation de certaines activités transversales du programme. En outre, le CEDESURK fonctionne, au sein du projet UniversiTIC, comme un centre de recherche de systèmes et applications à être répliqués, après avoir passé la phase de test, dans les institutions partenaires (exemples : la permanence électrique et la VMC).

### **Stratégie d'intervention**

Les efforts de désenclavement entrepris durant les premières années du projet ont été largement orientés vers la formation technique et l'appui en équipements. Les analyses SWOT des différentes institutions partenaires relèvent de grandes lacunes dans la gestion des services TIC, la non-définition des responsabilités des différents intervenants dans l'informatisation des institutions et leurs différents services et un retard dans la sensibilisation des bénéficiaires finaux à l'existence de certains services fournis.

Un des changements dans la stratégie d'intervention est une redéfinition des problèmes et faiblesses réels des institutions dans l'informatisation au service de l'enseignement. Dans le passé, les problèmes ont trop souvent été limités à une identification des moyens manquants (ex : bande passante et fibre optique).

Le projet de l'interconnexion des universités congolaise sera dès lors appuyé par UniversiTIC uniquement via Eb@lé, le NREN (National Research and Education Network) congolais, un projet du CEDESURK. Une étude technique de faisabilité, pour amener la bande passante « académique » de Moanda (point d'arrivée de la fibre) au CEDESURK, a été effectuée au courant de l'année 2014 par l'un des pilotes d'atteint du résultat 1. Celle-ci démontre qu'un appui à moindre coût pourrait avoir des conséquences considérables pour l'ensemble des universités partenaires, dans un premier temps pour les institutions kinoises uniquement. Afin de pouvoir réaliser cet appui crucial, les démarches à un niveau politico-administratif devront être faites par le CEDESURK. Pour la mise en œuvre ultérieure, nous comptons toujours sur l'expertise des partenaires nord avec la collaboration de Belnet (réseau de recherche national belge qui fournit une connexion internet haut débit aux universités aux hautes écoles aux centres de recherche et au gouvernement belge).

La stratégie d'intervention a été conçue du point de vu des partenaires. Le rôle du transversal sera d'appuyer et mettre à disposition l'expertise pour la bonne réalisation des activités.

### **Résultat 1 :**

#### **Les étudiants, enseignants et chercheurs collaborent à travers des réseaux informatiques locaux stables et performants**

PAR ARES-CCD : **Marc LOBELLE, UCL**  
PAR VLIR-UOS : **Jan DE SITTER, UA**

L'appui aux services informatiques en 2015 sera essentiellement centré sur l'organisation et la bonne gestion. Des activités de formation ainsi que des ateliers de réflexion sur les politiques et procédures seront prévus. L'optimisation de l'utilisation d'une bande passante (BP) limitée (en attendant l'arrivée de la fibre) fera aussi l'objet de ces réflexions. Dans un souci de pouvoir encore diminuer le budget pour la contribution à la connexion internet des institutions partenaires, un appui technique au projet Eb@lé du CEDESURK est planifié. Il s'agit pour le CEDESURK de mutualiser la BP entre les institutions de l'enseignement supérieur, dans un premier temps Kinoises, pour réduire son coût et améliorer sa qualité.

Dans le souci de savoir si les services rendus par les services TIC sont appréciés et utiles pour l'utilisateur final, une enquête de satisfaction sera réalisée. Les contenus spécifiques de cette enquête feront objet d'un travail plus approfondi, mais nous pouvons déjà dire que les services suivants seront évalués : service e-mail, l'appui technique à GP7 (logiciel de gestion de la scolarité des étudiants – inscription, cartes d'étudiants, paiement, délibération) et à différents logiciels en application. Le groupe cible de cette enquête sera défini par le type de service qui est analysé : le service e-mail – les étudiants, les enseignants, chercheurs et personnel de services, l'appui technique GP7 – le service administratif et étudiants, les logiciels pédagogiques par ex. – les enseignants et étudiants concernés. Toujours dans ce même souci, un serveur de monitoring sera mis en place. Il servira de source de vérification des aspects quantitatifs de l'utilisation des services.



**Résultat 2 :****La pédagogie universitaire et l'accès aux ressources scientifiques et pédagogiques sont améliorées par l'intégration des TIC**

PAR ARES-CCD: **Seth VAN HOOLAND, ULB**  
 PAR VLIR-UOS : **Georges VAN DER PERRE, KUL**

Afin de garantir une utilisation des TIC pour l'amélioration de l'enseignement et donc de la pédagogie, la connaissance des outils TIC disponibles par les utilisateurs est nécessaire. C'est pourquoi l'élaboration de manuels et notes aux utilisateurs et des campagnes de sensibilisation et de formations sur le contenu des manuels seront facilitées.

L'hébergement local de ressources documentaires et pédagogiques a pris un démarrage lent avec uniquement l'installation de Wikipédia – Kiwix (version offline), l'encyclopédie libre. En 2015, une enquête sera organisée auprès des recteurs et des doyens, afin de connaître les besoins.

Alors que les TIC et l'établissement d'un service TIC ont été un but en soi dans la première phase du projet, l'objectif est maintenant d'évoluer vers un service TIC comme un moyen pour l'enseignement. Dans ce contexte, le projet répondra dans une première étape à un problème identifié par plusieurs recteurs d'institutions partenaires : le nombre trop élevé d'enseignants visiteurs et les difficultés de gestion qui y sont liées. Une enquête sera donc réalisée auprès des institutions partenaires pour faire l'inventaire des cours dispensés par des professeurs visiteurs. Il s'agira ensuite de mener une réflexion sur l'intégration des TIC dans l'adaptation du curriculum des cours. En mettant en place ces appuis pédagogiques, nous espérons contribuer à résoudre le problème des professeurs visiteurs et par la même occasion, sensibiliser d'autres enseignants à l'utilisation des outils TIC.

Enfin, un appui sera donné à la formulation de projets pédagogiques par l'utilisation des TIC par l'équipe d'experts du groupe de pilotage nord. Parallèlement, UniversiTIC appuiera les partenaires dans la recherche de partenariats pour ces projets.

**Résultat 3 :****La gestion académique et administrative est améliorée par l'informatisation partagée de services**

PAR ARES-CCD: **Alexandre AMORISON, UMon**  
 PAR VLIR-UOS : **Marc THOELLEN, UHasselt**

Lors des ateliers de formulation des plans stratégiques des différentes institutions partenaires, un problème de définition des responsabilités dans le cadre de la gestion académique a été soulevé. L'utilisation du logiciel GP7, logiciel libre de gestion des étudiants dès l'inscription jusqu'aux délibérations, créé par le développeur de programmes de l'UNILU, repose trop sur le service TIC. A la base de ce problème, il y a un manque de vulgarisation du logiciel auprès de l'utilisateur. GP7 est actuellement utilisé dans toutes les institutions partenaires de la RDC. En 2015, il est prévu d'investir dans l'élaboration d'un manuel de l'utilisateur et la mise au point d'une plateforme des utilisateurs.

*Résultat 4 : Visibilité des universités congolaises et burundaises est accrue*

Au courant de la première année d'implémentation du projet UniversiTIC 2.0, le constat a été fait que le résultat 4 était fortement lié à la politique interne de chacune des institutions et beaucoup moins à un développement général, nécessaire pour atteindre l'objectif global. C'est dans ce cadre que nous avons décidé que l'atteinte de ce résultat n'était pas prioritaire et qu'aucune activité dans ce sens ne sera planifiée en 2015.

**Thèmes transversaux**

## GENRE

**Situation Actuelle**

Les équipes TIC des différentes institutions partenaires du projet sont composées à 100% d'hommes. Se fixer des objectifs d'augmentation du nombre de femmes dans ces services serait plutôt utopique. Plusieurs facteurs, qui ne pourront faire sujet de ce projet, sont en effet à la base de cette disparité actuelle entre hommes et femmes :

- Le pourcentage de femmes diplômées : les femmes diplômées en RDC et au Burundi, sont très peu nombreuses.
- Le nombre de femmes qui porte un intérêt à étudier dans un domaine des TIC est encore plus faible.

Sont à la base de ces deux constats : des raisons culturelles, le manque d'encouragement des femmes à s'intéresser à ce domaine, le modèle des rôles de chacun dans une société, ...

**Objectifs futurs**

Comme déjà décrit ci-dessus, l'égalité hommes-femmes au sein des équipes TIC des différentes institutions pourra difficilement être un objectif de ce projet.

Est-ce que cela signifie que nous ne pourrions pas avoir en vue des objectifs de genre dans l'ensemble du projet ? Certainement pas. Nous nous fixons comme objectif de donner priorité aux femmes dans nos bénéficiaires finaux (enseignants et étudiants).

Pour les étudiants, nous pourrions espérer un double effet :

- 1- Les femmes savent utiliser les outils TIC pour l'amélioration de leur niveau d'enseignement (effet à court terme et direct)
- 2- Les femmes participent suffisamment tôt à l'utilisation des ordinateurs et de la technologie et auront un intérêt pour les carrières dans le domaine de la technologie (effet à long terme et indirect).

**ENVIRONNEMENT****Situation Actuelle**

Quand nous utilisons le terme (N)TIC ((Nouvelles) Technologies d'information et de communications), le renouvellement des équipements y est intrinsèquement lié. Des réflexions sur les questions de mise au rebut et de recyclage s'imposent. Les institutions partenaires du projet se trouvent actuellement dans une phase de renouvellement de la première génération d'équipements. Le grand débat du recyclage et les déchets dans le monde des TIC est très actuel. Dans le cadre d'UniversiTIC, une réponse claire à ce problème n'a pas encore été formulée. Ce sujet fait l'objet de discussions au cours des ateliers de formulation des plans stratégiques de chaque institution (toujours en cours).

Par ailleurs, depuis 2010, un projet pilote a été initié pour l'utilisation de sources alternatives comme l'énergie éolienne et solaire. Après 6 mois de test, ce projet est entré dans une phase de production effective, avec la réplique, dans 2 universités partenaires (UNILU – UNIKIS) pour commencer. Début 2014, les équipements ont été acquis et seront installés dans les 4 institutions congolaises suivantes : ISTA, UCB, UCC et UPN.

En outre, un second projet pilote est en cours d'élaboration au CEDESURK. Il s'agit d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) Géothermique « Freecooling » destinée à réduire la consommation d'énergie de salles des serveurs de données. En effet, la climatisation de la salle serveurs du CEDESURK consomme beaucoup d'énergie et le refroidissement par des climatiseurs n'est pas possible lors des coupures d'électricité. Une étude a donc été menée pour une climatisation alternative. Ce projet se trouve en ce moment dans une phase expérimentale, mais a déjà des résultats très positifs. Il permet un refroidissement mécanique de la salle des serveurs avec une consommation d'énergie minimale.

**Objectifs futurs**

Dans le cadre de l'atteinte du résultat 1.1., le projet a comme objectif de créer des partenariats et des synergies avec des experts dans les universités belges et d'autres organisations spécialisées dans ce domaine. Un deuxième objectif est la diminution de la consommation d'énergie par l'appui au projet VMC au CEDESURK. Après une évaluation intermédiaire, ce projet pourra être répliqué dans les institutions partenaires.

### 2.9.3.2.2 Cadre logique détaillé

UTIC	Logique d'intervention	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
OG	Appuyer l'enseignement et la recherche des universités de la RDC et du Burundi à travers leur désenclavement numérique, pour permettre à celles-ci de mieux jouer leur rôle de moteur du développement.			
OS	Accélérer le désenclavement numérique des étudiants, chercheurs et enseignants de 9 institutions universitaires suivant une stratégie commune favorisant l'émergence d'un sentiment d'appartenance à un réseau commun tout en respectant les identités propres.			L'état congolais soutient le réseau numérique universitaire congolais.  La législation sur les réseaux informatiques est clarifiée.
R1	Les étudiants, enseignants et chercheurs collaborent à travers des réseaux informatiques locaux stables et performants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 100% des organigrammes des services TIC des institutions partenaires sont actualisés</li> <li>- Les services fournis (e-mail, GP7, logiciels en application) sont consommés par 60% du groupe ciblé</li> <li>- 80% des utilisateurs sont satisfaits des services fournis</li> <li>- 60% de procédures sont appliquées</li> <li>- Les institutions partenaires à Kinshasa partagent une même bande passante</li> <li>- Le système VMC actuellement en phase de test, si approuvé, est répliqué dans au moins dans une 1 institution partenaire</li> <li>- Les universités hébergent les données capitales sur le serveur miroir au CEDESURK</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organigrammes approuvés par les CG</li> <li>- Serveur de monitoring</li> <li>- Rapport enquête de satisfaction.</li> <li>- Rapport d'audit interne</li> <li>- Graphiques de monitoring de la BP du CEDESURK</li> <li>- L'infrastructure / statistiques de températures</li> <li>- Serveur</li> </ul>	Acceptation de la (re)formulation de l'organigramme par les autorités  Volonté de collaboration de la part des (services TIC des) universités partenaires (ex. UNIKIN)
	<p>1.1. Révision de l'organigramme idéal du service TIC par institution (sur base des plans stratégiques)</p> <p>1.2. Formation en gestion d'un service TIC pour les responsables des universités partenaires</p> <p>1.3. Formulation de procédures inhérentes à la bonne gestion d'un service TIC (mise au rebut et recyclage, renouvellement périodique, budgétisation, ...)</p> <p>1.4. Elaboration d'une enquête de satisfaction</p> <p>1.5. Réalisation d'une enquête de satisfaction</p> <p>1.6. Mise en place et exploitation d'un serveur de monitoring</p> <p>1.7. Appui technique au projet Eb@lé du CEDESURK pour faciliter l'augmentation et la mutualisation de la BP entre institutions de l'enseignement supérieur.</p> <p>1.8. Appui aux tests de systèmes (permanence électrique, Ventilation mécanique contrôlée, ...) au CEDESURK (pour réplification ultérieure dans les universités partenaires)</p> <p>1.9. Appui à l'optimisation des services du data center pour les institutions partenaires centralisé au CEDESURK</p>			<p>Existence du service TIC dans l'organigramme de l'université</p> <p>Acceptation de la reformulation de l'organigramme par les autorités</p> <p>Les participants à des formations en Belgique obtiennent leur visa (passeport)</p> <p>Les experts des universités belges sont disponibles</p> <p> </p> <p>Le projet eb@lé fait les démarches politico- administratives</p> <p> </p> <p>Les universités partenaires voient</p>

				l'intérêt de la centralisation de différents services (ex. data center) au CEDESURK
R2	<i>La pédagogie universitaire et l'accès aux ressources scientifiques et pédagogiques sont améliorés par l'intégration des TIC</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 60% des applications proposées par le service TIC ont leur manuel élaboré</li> <li>- 70% des enseignants ont été sensibilisés à l'utilisation des applications</li> <li>- 50% des enseignants utilisent des applications comme : adresse mail, intranet</li> <li>- 50% des demandes de « contenu » ont été satisfaites</li> <li>- En moyenne 2 cours d'enseignants visiteurs (par université) sont en partie organisés par l'utilisation des TIC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Statistiques comparatives applications - manuels</li> <li>- Statistiques comparatives listes de participation -</li> <li>- Serveur de monitoring</li> <li>- Statistiques comparatives demandes – contenus (sur serveurs et autres outils d'hébergement) et rapport d'enquête de satisfaction</li> </ul>	<p>Demandes d'appui en outils et contenus sont formulées par les différents services</p> <p>Volonté de collaboration de la part des (services TIC des) universités partenaires</p>
	<p>2.1. Echange entre partenaires dans l'élaboration des manuels d'utilisateur de chaque service disponible.</p> <p>2.2. Organisation de formations aux utilisateurs.</p> <p>2.3. Organisation de sessions/ matériel de sensibilisation des utilisateurs sur l'utilisation de l'intranet / adresse e-mail, ...</p> <p>2.4. Réalisation d'une enquête auprès des recteurs, doyens, de besoins de « contenu »</p> <p>2.5. Mise à disposition de contenus sur les serveurs en réponse à 2.4 (fonction de facilitation entre N-S, S-S)</p> <p>2.6. Réalisation d'une enquête auprès des recteurs, doyens, de cours donnés par des professeurs visiteurs</p> <p>2.7. Réflexion avec des professeurs visiteurs sur l'utilisation des TIC pour une partie de leurs cours (à distance)</p> <p>2.8. Elaboration des cours par TIC des professeurs visiteurs (projet pilote pour démontrer la fonctionnalité de l'utilisation des TIC)</p> <p>2.9. Formulation de projets de pédagogie par TIC et dans la recherche de partenariats</p>			<p>Les experts des universités belges sont disponibles</p> <p>Formations sont organisées par les institutions partenaires</p> <p>Sensibilisations organisées par les institutions partenaires</p> <p>Demandes d'appui en outils et contenus sont formulées par les différents services</p> <p>Contenus disponibles dans les universités en Belgique.</p> <p>Réponse de la part des recteurs et doyens à l'enquête</p> <p>Intérêt de la part des professeurs d'organiser une partie de leur cour par TIC</p>
R3	<i>La gestion académique et administrative est améliorée par l'informatisation partagée de services</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 80% des options disponibles sur GP7 sont documentées pour l'utilisateur final</li> <li>- 100% du personnel lié à l'application GP7 a accès aux manuels de l'utilisateur</li> <li>- 20% du personnel lié à l'application GP7 participe à la plateforme pour l'utilisateur GP7</li> <li>- 70% des utilisateurs sont satisfaits de l'application et ses outils d'utilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Statistiques comparatives options GP7- documents explicatifs</li> <li>- Lieux d'hébergement des manuels (physiques et digitaux)</li> <li>- Statistiques</li> <li>- Rapport de l'enquête de satisfaction</li> </ul>	<p>Volonté politique de la part des autorités de chaque université partenaire d'informatiser la gestion académique</p> <p>Appropriation de l'outil par le service académique (pas à peine comme un projet de la coopération)</p>
	<i>3.1. Atelier d'élaboration d'un manuel de l'utilisateur pour</i>			

	<p><i>GP7 (avec troubleshooting basé sur les expériences)</i>  <i>3.2. Vulgarisation du manuel d'utilisateur GP7</i>  <i>3.3. Mise au point d'une plateforme des utilisateurs</i>  <i>3.4. Adaptation de l'outil GP7 aux spécificités des institutions.</i>  <i>3.5. Organisation de sessions de travail interuniversitaires d'échange d'expériences</i>  <i>3.6. Réalisation d'une enquête de satisfaction/compréhension auprès des utilisateurs</i></p>			<p>Volonté des utilisateurs de partager sur la plateforme          Communication des spécificités de chacune des institutions          Volonté de la part des différentes institutions de participer à des échanges d'expérience</p>
--	---	--	--	--

## 2.9.3.2.3 Budget détaillé pour 2015

Il s'agit ci-dessous du budget **total avec la contribution du VLIR-UOS qui s'élève à 200.000 €**. La contribution du VLIR-UOS n'apparaît pas dans le tableau récapitulatif du CEDESURK.

UNIVERSITIC BUDGET 2015 en EUR	UNILU	UNIKIS	UPN	ISTA	UCC	UCB	UB	TRANSVERSAL	TOTAL
	B.INVESTISSEMENT	4.130,00	6.900,00	5.840,00	5.170,00	3.800,00	5.170,00	0,00	27.100,00
C.FONCTIONNEMENT	12.750,00	9.980,00	11.040,00	11.710,00	13.080,00	11.710,00	6.880,00	31.380,00	108.530,00
D.PERSONNEL	7.200,00	7.200,00	7.200,00	7.200,00	7.200,00	7.200,00	7.200,00	114.070,00	164.470,00
E.BOURSES	750,00	750,00	750,00	750,00	750,00	750,00	750,00	1.500,00	6.750,00
F.DEPLACEMENT	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00	18.800,00	25.800,00
G.SEJOUR	3.420,00	3.420,00	3.420,00	3.420,00	3.420,00	3.420,00	3.420,00	27.980,00	51.920,00
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.600,00	1.600,00
<b>TOTAL</b>	<b>29.250,00</b>	<b>29.250,00</b>	<b>29.250,00</b>	<b>29.250,00</b>	<b>29.250,00</b>	<b>29.250,00</b>	<b>19.250,00</b>	<b>222.430,00</b>	<b>417.180,00</b>
								FA max 10%	41.718,00
								<b>TOTAL TC</b>	458.898,00
								<b>TOTAL DISPO</b>	<b>450.554,40</b>

	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique
B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C.FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89.000,00	89.000,00
E.BOURSES	750,00	750,00	750,00	750,00	750,00	750,00	750,00	1.500,00	6.750,00
F.DEPLACEMENT	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00	1.000,00	8.200,00	15.200,00
G.SEJOUR	3.420,00	3.420,00	3.420,00	3.420,00	3.420,00	3.420,00	3.420,00	17.155,00	41.095,00
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>5.170,00</b>	<b>5.170,00</b>	<b>5.170,00</b>	<b>5.170,00</b>	<b>5.170,00</b>	<b>5.170,00</b>	<b>5.170,00</b>	<b>115.855,00</b>	<b>152.045,00</b>
								FA 2 %	8.343,60
								<b>TOTAL BEL</b>	<b>160.388,60</b>

	Local	Local	Local	Local	Local	Local	Local	Local	Local
B.INVESTISSEMENT	4.130,00	6.900,00	5.840,00	5.170,00	3.800,00	5.170,00	0,00	27.100,00	58.110,00
C.FONCTIONNEMENT	12.750,00	9.980,00	11.040,00	11.710,00	13.080,00	11.710,00	6.880,00	31.380,00	108.530,00
D.PERSONNEL	7.200,00	7.200,00	7.200,00	7.200,00	7.200,00	7.200,00	7.200,00	25.070,00	75.470,00
E.BOURSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F.DEPLACEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10.600,00	10.600,00
G.SEJOUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10.825,00	10.825,00
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1.600,00	1.600,00
<b>TOTAL</b>	<b>24.080,00</b>	<b>24.080,00</b>	<b>24.080,00</b>	<b>24.080,00</b>	<b>24.080,00</b>	<b>24.080,00</b>	<b>14.080,00</b>	<b>106.575,00</b>	<b>265.135,00</b>
								FA 8 %	33.374,40
								<b>TOTAL LOC</b>	<b>298.509,40</b>

## 2.9.3.3 Budget récapitulatif CEDESURK pour 2015

BUDGET TOTAL	CEDESURK	R1	R2	COORD	TOTAL
	BUDGET 2015 en EUR	UNIVERSITIC	RESS. DOC		
	B.INVESTISSEMENT	32.784,15	16.701,00	0,00	49.485,15
	C.FONCTIONNEMENT	61.229,80	31.166,00	0,00	92.395,80
	D.PERSONNEL	92.789,70	0,00	51.000,00	143.789,70
	E.BOURSES	3.808,17	0,00	0,00	3.808,17
	F.DEPLACEMENT	14.555,69	1.700,00	0,00	16.255,69
	G.SEJOUR	29.291,91	1.533,00	0,00	30.824,91
	H.EXPEDITION	902,68	0,00	0,00	902,68
	<b>TOTAL</b>	<b>235.362,11</b>	<b>51.100,00</b>	<b>51.000,00</b>	<b>337.462,11</b>
				FA max 10%	33.746,21
				<b>TOTAL TC</b>	371.208,32
				<b>TOTAL DISPO</b>	<b>364.459,08</b>

BUDGET BELGIQUE		Belgique	Belgique	Belgique	Belgique
		B.INVESTISSEMENT	0,00		0,00
	C.FONCTIONNEMENT	0,00	2.500,00	0,00	2.500,00
	D.PERSONNEL	50.211,49		0,00	50.211,49
	E.BOURSES	3.808,17		0,00	3.808,17
	F.DEPLACEMENT	8.575,44	1.700,00	0,00	10.275,44
	G.SEJOUR	23.184,73		0,00	23.184,73
	H.EXPEDITION	0,00		0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>85.779,84</b>	<b>4.200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>89.979,84</b>
				FA max 2%	6.749,24
				<b>TOTAL BEL</b>	<b>96.729,08</b>

BUDGET LOCAL		Local	Local	Local	Local
		B.INVESTISSEMENT	32.784,15	16.701,00	
	C.FONCTIONNEMENT	61.229,80	28.666,00		89.895,80
	D.PERSONNEL	42.578,21		51.000,00	93.578,21
	E.BOURSES	0,00			0,00
	F.DEPLACEMENT	5.980,24			5.980,24
	G.SEJOUR	6.107,18	1.533,00		7.640,18
	H.EXPEDITION	902,68			902,68
	<b>TOTAL</b>	<b>149.582,27</b>	<b>46.900,00</b>	<b>51.000,00</b>	<b>247.482,27</b>
				FA 8 %	26.996,97
				<b>TOTAL LOC</b>	<b>274.479,24</b>

## 2.10 MADAGASCAR

### 2.10.1 Université d’Antananarivo (UA)

**OG**

**Objectif global**

Les diplômés de l’UA contribuent davantage au développement du pays

**OS**

**Objectif spécifique**

L’UA forme des diplômés en plus grande adéquation avec les besoins du pays

**R1**

**Résultat attendu 1**

L’offre de formation est plus adaptée aux besoins

**R2**

**Résultat attendu 2**

L’orientation des étudiants au sein de l’offre existante correspond davantage aux besoins de la société

**R3**

**Résultat attendu 3**

Les méthodes et approches pédagogiques sont rendues plus efficaces

**R4**

**Résultat attendu 4**

La formation s’enrichit davantage de la recherche

**R5**

**Résultat attendu 5**

Les enseignants et les étudiants ont davantage accès à une information scientifique à jour

**R6**

**Résultat attendu 6**

Un système de suivi-évaluation continu du dispositif d’enseignement de l’UA est en place



### 2.10.1.1 État d'avancement et perspectives 2015

#### Coordination

Coordonnateur UA : **Roger RANDRIANJA**  
Gestionnaire UA : **Agnès RAVALISOA**

Coordonnateur belge : **Mondher EL JAZIRI, ULB**  
Gestionnaire belge : **Lucie PETILLON, UCL**

#### Introduction

Le partenariat avec l'UA connaît un démarrage relativement lent. Une des raisons principale en est l'élection du nouveau Président de l'Université ayant pour effet sur le programme AI, la nomination d'un nouveau Groupe de Pilotage local (sauf le PAR 5 – Bibliothèque). Ce nouveau GP local a dû s'approprier et mettre en œuvre un programme institutionnel qu'il n'a pas conçu mais a également dû l'intégrer dans les priorités stratégiques des nouvelles autorités de l'UA. La mission de coordination de janvier 2014 a dès lors eu pour objectifs de repréciser au GP local les résultats à atteindre. Un souci de simplification de ces résultats été le fil conducteur des réunions de travail tout en gardant l'esprit même du programme.

L'année écoulée montre que la mise en œuvre d'un tel programme (peut-être conçu de manière trop ambitieuse) demande plus de temps qu'envisagé, nécessite une communication claire et précise. L'institutionnel se construit donc peu à peu par essais et erreurs dans un esprit de réel partenariat. Un travail « d'ombre » a été d'apprendre à se connaître, à connaître l'institution partenaire dans ses modes de fonctionnement et de gestion. Les retours adressés par les deux GP (rapport d'activités, rapports financiers, révision budgétaire) montrent que ce travail de mise en place de l'institutionnel est à poursuivre, en concertation entre les PAR et les équipes de coordination.

Le défi des deux GP (PAR et EC) est de parvenir à ce que les activités soient pensées et mises en œuvre de manière intégrée afin de contribuer au seul et unique objectif spécifique du programme à savoir que les diplômés délivrés par l'UA soient en plus grande adéquation avec les besoins du pays.

#### **Résultat 1 :**

##### **L'offre de formation est plus adaptée aux besoins**

PAR UA : **James Supermann RAVALISON**  
PAR belge : **Marc Poncelet, ULg**

A la fin de l'année 2014 le PAR 1 dispose des résultats d'enquête ; d'une part : les besoins ressentis en compétences par les employés et d'autre part les résultats d'insertion auprès des deux promotions de diplômés de 2005 et 2008 dans 04 offres de formation (action pilote).

Par conséquent en 2015 nous allons animer à l'UA une dynamique collective de réflexion autour de l'employabilité et de la professionnalisation :

- Constitution d'un cercle de réflexion sur la « professionnalisation et l'employabilité » sur la réforme des offres de formations avec les employeurs et opérateurs.
- Organiser la formation des formateurs, avec transfert de compétence et d'apprentissage à suggérer dans les 4 offres de formation pilote.
- Mettre en œuvre des formations adaptées pour les étudiants et effectuer un suivi. Et dans ce sens, la mise en œuvre du programme de formation sera projetée sur d'autres formations

#### **Résultat 2 :**

##### **L'orientation des étudiants au sein de l'offre existante correspond davantage aux besoins de la société.**

PAR UA : **Lucien FALINIAINA**  
PAR belge : **Martine JAMINON, ULg**

Les activités principales consistent en la mise en place d'un système multimédia à l'attention des étudiants : la radio et le site web. La radio fonctionne et les émissions ont lieu. Le site web a été actualisé. Le défi du résultat est la création de contenu tant au niveau des émissions radio que du site web dans le but d'offrir aux étudiants qui souhaitent s'inscrire à l'UA une information à jour et pertinente sur l'offre de formation selon les résultats de

l'enquête d'employabilité effectué dans le cadre du R1. C'est dans ce cadre que deux stages de trois mois seront effectués à l'ULg sur les thématiques suivantes : écriture journalistique, formation en communication, création de film, ... En 2015, les deux stagiaires mettront à profit de l'UA les connaissances acquises durant leur stage et effectueront un transfert de connaissances auprès de leurs proches collègues. Un doctorat en transfert de know how de technique de sciences est prévu. Le premier séjour du candidat aura pour objectif de préciser au mieux le titre de la thèse et de rendre le projet de formation doctorale le plus en adéquation avec la stratégie de communication de l'UA avec ses futurs étudiants.

### **Résultat 3 :**

**Les méthodes et approches pédagogiques sont rendues plus efficaces.**

PAR UA : **Raft RAZAFINDRAKOTO**

PAR belge : **Françoise D'HAUTCOURT-CARETTE, ULB**

Le programme du R3se poursuivra en 2015, dans les 4 premières activités déjà entamées en 2014.

#### **Formation/sensibilisation à la pédagogie universitaire de tous les enseignants de l'UA**

Un premier séminaire à l'attention de quelques référents malgaches a été organisé à l'automne 2014 avec l'aide d'un expert belge. Au cours de cette mission, un programme de séminaires (7) sera élaboré pour 2015. Ceux-ci seront animés par les conseillères pédagogiques locales. Les deux conseillères pédagogiques effectueront chacune un stage de consolidation en Belgique, leur permettant d'actualiser leur savoir-faire et de confronter leurs premières expériences locales avec des CP belges plus expérimentés. Un projet PFS pour un certificat complémentaire en pédagogie universitaire sera déposé à l'ARES-CCD pour le premier appel 2015. Un appel à candidatures pour un doctorat en pédagogie universitaire sera émis à l'UA. Une procédure de sélection par le PAR3 belge est prévue à l'été 2015.

#### **Mise en place de la cellule CAP-TICE**

La cellule a été créée et installée en 2014. Il reste à la faire connaître au sein de l'UA (actions de communication à mener) et à animer un réseau de correspondants locaux au sein des départements. La réponse à une demande en provenance du PAR4, concernant l'enseignement de l'anglais, doit être concertée avec ceux-ci. Il en résultera peut-être pour 2016, un séminaire particulier de formation des enseignants d'anglais.

#### **Favoriser la production de supports de cours de qualité**

Il est nécessaire à ce stade d'avoir une discussion avec les responsables de la formation à l'UA pour connaître la politique que souhaite mener l'institution dans ce domaine. Parallèlement, une concertation avec le responsable du PAR5 doit affiner la réflexion sur un centre d'archivage des notes de cours. Enfin, le budget a prévu l'acquisition d'une presse numérique, mais préalablement, il s'agira d'établir un dossier concernant la mise sur pied d'un centre d'impression, en particulier la politique tarifaire à adopter. Cette réflexion pourra être menée entre les deux PAR lors de leur mission respective à Bruxelles et à Tana.

#### **Susciter l'usage des technologies pour l'enseignement**

L'activité 4 prévoit d'associer un informaticien à l'équipe pédagogique de la cellule CAP-TICE. Celui-ci aura l'occasion de faire un stage à l'ULB pour rencontrer des conseillers techno-pédagogiques et étudier les aspects pédagogiques de la mise en ligne, des supports de cours. A son retour, il aura comme responsabilité d'initier les deux CP à la plateforme MOODLE. Enfin, en concertation avec une conseillère techno-pédagogique en mission N-S à l'automne, la cellule CAP-TICE préparera un programme de promotion de MOODLE au sein de l'UA basé sur des séminaires de familiarisation de l'outil à l'usage des enseignants.

### **Résultat 4 :**

**La formation s'enrichit davantage de la recherche.**

PAR UA : **Lala Harivelo RAVAOMANARIVO**

PAR belge : **Igor EECKHAUT, UMons**

Le résultat est basé sur deux activités principales. La première à destination des étudiants comme ouverture sur le monde de la recherche et le monde économique, au travers de workshop et de l'organisation annuelle d'un salon de la recherche. La seconde à destination des enseignants au travers de la création d'une cellule de recherche.

La cellule de recherche viendra en appui aux enseignants dans leur dépôt d'appels à projets internationaux.

2015 verra la formation de personnes venant en appui aux académiques pour le dépôt de projets de recherche et en appui pour leur rédaction en anglais. Ces formations auront lieu au sein des cellules de recherches et des cellules de langues (anglais scientifiques) de nos universités.

**Résultat 5 :****Les enseignants et les étudiants ont davantage accès à une information scientifique à jour.**PAR UA : **Jean-Marie ANDRIANIAINA**PAR belge : **Marc VAN DAMME, ULB**

Durant 2015, priorité sera donné à l'achat de livres et à l'installation de postes informatiques dans les différentes bibliothèques facultaires. Les bibliothécaires facultaires devraient également bénéficier de formations données par leurs 4 collègues ayant participé en 2014 au stage de formation à l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les bibliothèques universitaires. Ces 4 futurs formateurs ayant eu quelques difficultés à suivre le stage en Belgique, un suivi rapproché de leur formation en interne à l'UA devra être mis en place.

**Résultat 6 :****Un système de suivi-évaluation continu du dispositif d'enseignement de l'UA est en place**PAR UA : **Rasendra Alain ANDRIAMIANDRAVOLA**PAR belge : **Aline MULLER, ULg**

Pour des raisons conjoncturelles, plus précisément en raison du climat de tension qui régnait sur le campus avec le mouvement de grève des étudiants, la tentative de mobilisation initiée par le syndicat des enseignants-chercheurs, et les journées revendicatives du syndicat du personnel administratif et technique, il a paru à Alain ANDRIAMIANDRAVOLA et à Louis Michel RASAMIMANANA difficile à mettre le comité de pilotage du PAQTE en place, et de lancer dans ce climat de tensions les campagnes de communication et de sensibilisation autour de la démarche Assurance Qualité.

Dès lors l'atelier constitutif du comité de pilotage du PAQTE et ses campagnes de communication et de sensibilisation sont reportées sur l'année 2015. Compte tenu de l'efficacité souhaitée, le fait de différer les activités présente finalement l'avantage de construire le plaidoyer après les stages de formation en Belgique de la Chargée des relations avec le corps enseignant et du Chargé d'analyse Structure, couplés avec le stage de recyclage du directeur exécutif Louis Michel RASAMIMANANA ce qui permettra de renforcer leurs capacités et de mieux les armer pour mettre en place cette démarche dans un climat qui peut être considéré comme quelque peu difficile. Nous sommes actuellement en train de finaliser l'agenda de ces trois stages.

Suite à la demande qui a été formulée au GP local, il a également été décidé - eu égard à la révision à la baisse de l'enveloppe budgétaire allouée - de différer le démarrage du régime boursier au profit d'un(e) doctorant(e) à l'année 2016. La thématique choisie entre dans le cadre de la réflexion scientifique que l'UA entend mener sur les processus qualité dans l'enseignement. Le candidat sera sélectionné en janvier 2015. L'appel prochainement lancé et les travaux de recherche (et donc également la bourse) pourront démarrer en février 2015.

L'année 2015 verra le montage et la validation du référentiel AQ de l'UA, qui seront suivis de la constitution d'un tableau de bord reprenant les chiffres-clés de l'enseignement. De même, le dispositif d'accompagnement à la démarche AQ (phase I) sera mis en œuvre pour une filière pilote (peut-être deux en fonction du climat), avec notamment, l'organisation d'un atelier « Auto-analyse et formulation des priorités » et l'implémentation des activités de suivi selon la feuille de route établie (formation des formateurs, rédaction des engagements pédagogiques des cours, application de l'analyse par compétences des cours et des évaluations, amélioration de la gouvernance de la filière). Sans oublier la confection du guide méthodologique pour le suivi AQ et son test en phase II de la démarche.

## 2.10.1.2 Cadre logique détaillé

UA	Logique d'intervention	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
<b>OG</b>	Les diplômés de l'UA contribuent davantage au développement du pays	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux d'emploi en rapport avec la formation universitaire chez les diplômés de l'UA.</li> <li>Indice de satisfaction des employeurs et des diplômés employés.</li> </ul>	Enquêtes chez les anciens et chez les employeurs.	
<b>OS</b>	<b>L'UA forme des diplômés en plus grande adéquation avec les besoins du pays</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parmi l'ensemble des étudiants qui réussissent, le pourcentage de ceux qui appartiennent aux filières non saturées augmente.</li> <li>Pourcentage de réussite à des tests d'aptitudes professionnelles chez les étudiants obtenant leur diplôme (niveau de base et niveau cible à déterminer dans R6).</li> <li>Taux d'emploi (dans leur domaine de compétence) accru chez les jeunes diplômés issus des filières promues (100% après x mois pour les 25 étudiants inscrits en informatique).</li> <li>20% des diplômés M ont bénéficié de programmes réformés et de pédagogies renouvelées.</li> </ul>	<p>Etude/suivi des besoins de la société (à faire).</p> <p>Registre des étudiants.</p> <p>Tests d'aptitude professionnels (à organiser – voir R6).</p>	<p>Le marché de l'emploi évolue favorablement.</p> <p>Une proportion suffisante de diplômés accepte de vivre hors de la capitale.</p>
<b>R1</b>	<b>L'offre de formation est plus adaptée aux besoins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les connaissances sur les besoins de la société et l'employabilité des diplômés sont mises à jour développées.</li> <li>20 (10→3ans) programmes sont révisés en fonction des besoins, approuvés par l'autorité compétente et mis en œuvre.</li> <li>Ces programmes réformés visent en priorité les filières à promouvoir et les filières très fréquentées (20% des diplômés M ont bénéficié de programmes réformés).</li> <li>50% (25%→3ans) des étudiants sortis de M1 ont acquis les nouvelles compétences attendues dans les matières réformées.</li> </ul>	<p>Etude et suivi des besoins de la société, publications.</p> <p>Répertoire de l'offre de formation.</p> <p>Document d'état de la connaissance, rapports d'études et publications éventuelles.</p> <p>Système de suivi-évaluation de l'enseignement à l'UA (R6).</p>	<p>Les demandes du marché de l'emploi existant, sont identifiées de manière suffisamment prospective et sont en ligne avec les besoins de la société et les aspirations des étudiants.</p> <p>Elles n'évoluent pas excessivement de manière inattendue.</p>
	<p><i>Rassembler et analyser l'information sur les besoins et l'employabilité.</i></p> <p><i>Organiser des ateliers avec les partenaires de la conception de programmes disposés à une révision.</i></p> <p><i>Analyser les besoins de changements à introduire dans les programmes (et informer R3 des compétences transversales à développer à travers la manière d'enseigner).</i></p> <p><i>Organiser les compléments de formation (choix des modalités et des enseignants).</i></p> <p><i>Rédiger les programmes révisés et les transmettre aux autorités compétentes pour validation.</i></p>			

	<i>Préparer la mise en œuvre des compléments de formation (outils, calendrier, formation d’enseignants).</i>			
<b>R2</b>	<b>L’orientation des étudiants au sein de l’offre existante correspond davantage aux besoins de la société</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les élèves et étudiants sont mieux informés des filières d’enseignement et des débouchés : 3000 élèves du secondaires (30 lycées et collèges) sensibilisés ; site web en place, avec information sur les études (au moins 15 articles de vulgarisation scientifique dans les thématiques à promouvoir).</li> <li>Le taux d’augmentation du nombre d’étudiants dans les filières à promouvoir est supérieur à celui des étudiants dans les autres filières.</li> <li>20% de capacité d’accueil supplémentaire dans les filières à promouvoir avec certitude.</li> <li>Le pourcentage d’étudiants inscrits dans la filière correspondant à leur 1er choix augmente.</li> <li>Les promotions en informatique sont montées à 25 étudiants diplômés/an.</li> <li>Un doctorat et 2 publications scientifiques sur l’orientation des étudiants sont disponibles.</li> <li>L’UA organise sur une base régulière au moins 3 types d’actions de communication sur les études (activités menées une ou plusieurs fois par an).</li> </ul>	<p>Registre des étudiants (en lien avec l’étude des besoins de la société).</p> <p>Enquête (sondage) auprès des étudiants.</p> <p>Système de suivi-évaluation de l’enseignement à l’UA (R6).</p> <p>Preuve d’inscription au doctorat, copie de la publication.</p> <p>Rapport d’activité.</p>	<p>Des filières à promouvoir sont identifiées et sont suffisamment attractives.</p> <p>Le personnel en charge du site web reste en poste.</p>
	<p>2.1. Recueillir et analyser les informations sur les futurs candidats à l’entrée à l’UA.</p> <p>2.2. Prendre en compte l’information disponible sur le marché de l’emploi (issue de R1)</p> <p>2.3. Analyser l’offre de formation (choix proposés, capacités d’accueil) et les mécanismes d’orientation.</p> <p>2.4. Augmenter la capacité d’accueil pour des formations.</p> <p>2.5. Développer une stratégie de communication et concevoir des supports d’information sur l’offre de formation et les choix qu’elle propose.</p> <p>2.6. Mettre en œuvre des activités spécifiques de communication pour la promotion et l’orientation.</p> <p>2.7. Former des ressources humaines pour la communication sur l’offre de formation.</p> <p>2.8. Analyser la pertinence des modalités de communication et recommander des améliorations (thèse).</p> <p>2.9. Chercher des sponsors de l’activité de communication en vue de la pérenniser.</p>			
<b>R3</b>	<b>Les méthodes et approches pédagogiques sont rendues plus efficaces</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indices de qualité de la pédagogie montrant une amélioration sensible de ces indices dans les filières prioritaires (en lien avec le R6 ; taux de réussite, pourcentage d’heures de cours avec évaluation positive).</li> <li>50% (20%→3ans) des cours L sont dotés d’un</li> </ul>	<p>Système de suivi-évaluation de l’enseignement à l’UA (R6) (y compris avis pédagogique des étudiants).</p>	<p>La situation sociale des étudiants ne se dégrade plus.</p> <p>Les enseignants acceptent de réviser leurs méthodes.</p>

		<p>support écrit.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 60% (20%→3ans) des enseignants sont sensibilisés à la pédagogie.</li> <li>• 20% des enseignants sont bénéficiaires d’un module de formation avancé à la pédagogie.</li> <li>• Une structure d’appui pédagogique est fonctionnelle et donne satisfaction.</li> <li>• La plateforme Moodle est opérationnelle, le personnel formé et 15 cours en ligne sur la plateforme.</li> <li>• 7 salles de cours sont mieux équipées et plus fonctionnelles qu’avant le programme.</li> <li>• Des dossiers d’évaluation sont prêts pour deux établissements, un guide méthodologique est préparé pour les évaluations futures, un prix de qualité d’enseignement est attribué par an.</li> </ul>		<p>Les connexions internet sont satisfaisantes. La connexion du backbone national à la fibre optique se réalise.</p>
	<p>3.1. Former et sensibiliser les enseignants à la pédagogie universitaire.            3.2. Former des spécialistes de la pédagogie humaine (doctorat, requête PFS pour un master).            3.3. Créer une cellule d’accompagnement pédagogique pour les enseignants.            3.4. Favoriser la production de supports de cours de qualité.            3.5. Susciter l’usage de technologies dans l’enseignement.            3.6. Evaluer la qualité de l’enseignement.</p>			
<b>R4</b>	<b>La formation s’enrichit davantage de la recherche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le pourcentage de mémoires en lien avec un programme de recherche, et particulièrement avec une recherche multidisciplinaire, augmente sensiblement.</li> <li>• 30% (10%→3ans) des supports de cours intègrent des résultats de recherches menées à l’UA ou en collaboration avec l’UA.</li> <li>• Les diplômés d’une majorité d’établissements (au moins 4 sur 7) sortent en ayant participé à au moins un poster scientifique et une communication orale scientifique.</li> <li>• Un nombre croissant de projets de recherches est accepté.</li> <li>• Des masters et doctorats sont en cours dans des structures de recherche multidisciplinaires (de type plateforme).</li> <li>• Les étudiants inscrits en L3 d’agronomie et de médecine participent à au moins un poster scientifique ; les étudiants M d’agronomie et de médecine font une communication orale scientifique.</li> <li>• Une cellule d’appui à la préparation de projets de</li> </ul>	<p>Bibliothèque (dépôt des mémoires) et répertoire des recherches.</p> <p>Système de suivi-évaluation de l’enseignement à l’UA (R6).</p> <p>Liste des posters préparés.            Inventaire des projets de recherche.</p>	<p>Une offre suffisante de financements de la recherche se maintient et les chercheurs font appel à la cellule d’appui.</p>

		recherche fonctionne et un projet appuyé est déjà accepté.		
	<p>4.1. <i>Susciter l'organisation de séminaires de formation des étudiants à la communication scientifique (scientific workshop training).</i></p> <p>4.2. <i>Améliorer la disponibilité en infrastructures de recherche multidisciplinaires pour les mémorants et doctorants.</i></p> <p>4.3. <i>Appuyer la rédaction de projets de recherche pour valoriser la recherche doctorale.</i></p>			
<b>R5</b>	<b>Les enseignants et les étudiants ont davantage accès à une information scientifique à jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le pourcentage de mémoires M2 dont la bibliographie comporte au moins une mention vieille de moins de 3 ans est significativement augmenté.</li> <li>25000 recherches bibliographiques sont faites par an dans le réseau informatisé de 16 bibliothèques.</li> <li>17000 (8000→3ans) documents sont accessibles à travers ce réseau.</li> <li>Les ressources humaines compétentes sont en place pour le fonctionnement du réseau.</li> <li>5 bibliothécaires sont aptes à former leurs collègues à la gestion informatisée.</li> <li>Le fonds documentaire est enrichi d'ouvrages récents.</li> </ul>	<p>Bibliothèque (dépôt des mémoires). Système de suivi des consultations et du processus de numérisation à la BU.</p> <p>Certificats de réussite des stages de formation.</p>	<p>Les enseignants et les étudiants sont demandeurs d'utiliser les services documentaires à des fins d'enseignement et de recherche en lien avec l'enseignement.</p> <p>Les services informatiques et internet fonctionnent normalement. La connexion du backbone national à la fibre optique se réalise. Le personnel formé reste en place.</p>
	<p>5.1. <i>Equiper 16 bibliothécaires en postes informatiques et les mettre en réseau.</i></p> <p>5.2. <i>Former en Belgique 5 bibliothécaires de sorte qu'ils puissent former leurs collègues à la gestion informatisées du réseau.</i></p> <p>5.3. <i>Appuyer la formation à Madagascar des autres bibliothécaires par les premiers bibliothécaires formés.</i></p> <p>5.4. <i>Assurer l'accessibilité des utilisateurs aux services de documentation en réseau.</i></p>			
<b>R6</b>	<b>Un système de suivi-évaluation continu du dispositif d'enseignement de l'UA est en place</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un tableau de bord transversal de l'enseignement à l'UA est établi, avec batterie complète d'indicateurs transversaux, mesure de l'état initial de 100% (90%→3ans) de ces indicateurs et mesure actualisée pour 60% d'entre eux.</li> <li>La structure du système de suivi-évaluation de deux établissements est définie et fonctionnelle: organisation institutionnelle, garanties d'indépendance et de fiabilité, protocoles de récolte et de traitement de données.</li> <li>Un rapport annuel de suivi est établi pour deux établissements et au niveau transversal UA.</li> <li>Les résultats d'intérêt pour la communauté</li> </ul>	<p>Site web donnant accès au tableau de bord ou document.</p> <p>Rapport décrivant le dispositif au niveau d'un établissement.</p> <p>Rapport d'évaluation.</p>	<p>Les établissements et partenaires du système de suivi-évaluation acceptent d'échanger l'information.</p>

		<p>universitaire sont publiés (site web).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 (1→3ans) parcours de formation sont évalués et 2 autres sont en cours d’évaluation sur base autonome vis-à-vis de l’aide extérieure.</li> </ul>		
	<p>6.1. Etablir le référentiel d’évaluation.          6.2. Organiser le dispositif de récolte de données.          6.3. Organiser le dispositif de traitement des données.          6.4. Assurer la récolte et le traitement des données.          6.5. Communiquer les résultats et en assurer le suivi.</p>			
				<p>La situation sécuritaire reste satisfaisante, l’UA n’est pas paralysée par des grèves, le (nouveau) gouvernement ne remet pas en question le LMD, les dotations de l’Etat reviennent à un niveau normal.</p>



## 2.10.1.3 Budget détaillé pour 2015

UA	R1	R2	R3	R4	R5	R6	COORD	TOTAL
	<b>BUDGET 2015 en EUR</b>							
<b>BUDGET TOTAL</b>								
B.INVESTISSEMENT	2.500,00	5.065,00	46.718,76	5.500,00	55.500,00	1.300,00	0,00	116.583,76
C.FONCTIONNEMENT	8.500,00	7.900,00	7.096,00	20.500,00	5.200,00	9.800,00	0,00	58.996,00
D.PERSONNEL	1.500,00	0,00	0,00	6.960,00	0,00	800,00	4.130,16	13.390,16
E.BOURSES	49.222,60	23.731,98	21.047,58	0,00	0,00	15.119,20	0,00	109.121,36
F.DEPLACEMENT	8.000,00	4.000,00	6.000,00	12.537,00	4.000,00	4.000,00	8.000,00	46.537,00
G.SEJOUR	7.716,00	3.036,00	6.263,00	9.458,00	3.858,00	3.755,00	3.100,00	37.186,00
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>77.438,60</b>	<b>43.732,98</b>	<b>87.125,34</b>	<b>54.955,00</b>	<b>68.558,00</b>	<b>34.774,20</b>	<b>15.230,16</b>	<b>381.814,28</b>
							<b>FA max 10%</b>	38.181,43
							<b>TOTAL TC</b>	419.995,71
							<b>TOTAL DISPO</b>	<b>412.359,42</b>
<b>BUDGET BELGIQUE</b>								
	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique
B.INVESTISSEMENT	2.500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2.500,00
C.FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	2.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2.000,00
D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E.BOURSES	35.772,60	16.681,98	14.597,58	0,00	0,00	11.119,20	0,00	78.171,36
F.DEPLACEMENT	4.000,00	2.000,00	2.000,00	6.000,00	2.000,00	4.000,00	0,00	20.000,00
G.SEJOUR	7.716,00	3.036,00	2.405,00	8.758,00	3.858,00	3.755,00	3.100,00	32.628,00
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>49.988,60</b>	<b>21.717,98</b>	<b>21.002,58</b>	<b>14.758,00</b>	<b>5.858,00</b>	<b>18.874,20</b>	<b>3.100,00</b>	<b>135.299,36</b>
							<b>FA 2 %</b>	7.636,29
							<b>TOTAL BEL</b>	<b>142.935,65</b>
<b>BUDGET LOCAL</b>								
	Local	Local	Local	Local	Local	Local	Local	Local
B.INVESTISSEMENT	0,00	5.065,00	46.718,76	5.500,00	55.500,00	1.300,00	0,00	114.083,76
C.FONCTIONNEMENT	8.500,00	7.900,00	5.096,00	20.500,00	5.200,00	9.800,00	0,00	56.996,00
D.PERSONNEL	1.500,00	0,00	0,00	6.960,00	0,00	800,00	4.130,16	13.390,16
E.BOURSES	13.450,00	7.050,00	6.450,00	0,00	0,00	4.000,00	0,00	30.950,00
F.DEPLACEMENT	4.000,00	2.000,00	4.000,00	6.537,00	2.000,00	0,00	8.000,00	26.537,00
G.SEJOUR	0,00	0,00	3.858,00	700,00	0,00	0,00	0,00	4.558,00
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>27.450,00</b>	<b>22.015,00</b>	<b>66.122,76</b>	<b>40.197,00</b>	<b>62.700,00</b>	<b>15.900,00</b>	<b>12.130,16</b>	<b>246.514,92</b>
							<b>FA max 8%</b>	30.545,14
							<b>TOTAL LOC</b>	<b>277.060,06</b>

## 2.10.2 PFS005 – Stage en biodiversité et écologie des récifs coralliens, Madagascar

Promoteur : Igor EECKHAUT (UMONS)

Partenaires Nord : ULB, ULg, UCL

Institution d’accueil Sud : Institut Halieutique et des Sciences Marines (IHSM), Université de Tuléar, Madagascar

Autres partenaires Sud : Université d’Antananarivo, Madagascar

	Budget 2015 PFS005 en EUR		
	dépenses locales	dépenses en Belgique	Total
Frais d'investissement			
Frais de fonctionnement	12.080,00		<b>12.080,00</b>
Frais de personnel	14.880,00		<b>14.880,00</b>
Frais de bourse	16.110,60		<b>16.110,60</b>
Frais de déplacement	1.600,00	11.200,00	<b>12.800,00</b>
Frais de séjour	3.000,00	10.570,00	<b>13.570,00</b>
Frais d'expédition			
Frais administratifs	1.500,00	3.979,46	<b>5.479,46</b>
<b>TOTAL</b>	<b>49.170,60</b>	<b>25.749,46</b>	<b>74.920,06</b>

## 2.10.2.1 Cadre logique détaillé

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources et moyen de vérification	Hypothèses
Objectif général	Les récifs coralliens des pays en voie de développement et leurs ressources touristiques et halieutiques sont mieux gérés et mieux protégés grâce à l'emploi, dans le secteur hôtelier et dans le secteur des pêches et collectes, de licenciés formés en écotourisme maritime et au biomanagement des milieux marins			
Objectif spécifique	Le manque de compétence au niveau des secteurs concernés par la gestion des milieux récifaux est comblé en mettant à leur disposition des diplômés formés à l'écotourisme maritime et au biomanagement des milieux marins	Le secteur hôtelier et celui des pêches et collectes engagent les diplômés formés à l'écotourisme maritime et au biomanagement des milieux marins	Enquêtes auprès du secteur hôtelier et du secteur des pêches et collectes	
Résultats attendus	R1. Des étudiants de Madagascar et ceux de pays limitrophes en voie de développement ont accès à une formation (stage) à l'écotourisme marin et au biomanagement des milieux marins. Les étudiants sortant de la formation ont les connaissances nécessaires pour reconnaître les espèces animales et végétales peuplant les récifs coralliens et les milieux qui leur sont associés (mangroves, herbiers); ils connaissent les interactions écologiques et les menaces anthropiques pesant sur ces écosystèmes. Ils savent comment gérer les zones côtières, détecter des zones de forte biodiversité, reconnaître des aires qui méritent une gestion et/ou une protection; ils connaissent les organismes aquacultivables et ont les techniques de base d'aquaculture. Ils sont capables de développer des circuits écotouristiques marins	Le nombre de candidats de la sélection est d'au moins 20  Les cotes des évaluations avant et après chaque module reflètent un apprentissage des étudiants	Contrôle de la liste des candidats et de la sélection	
	R2. Les compétences des partenaires belges sont acquises au partenaire sud au fur et à mesure de la formation	Les professeurs sud dispensent majoritairement la matière à enseigner au cours de la dernière année	Contrôles des feuilles d'évaluation des étudiants avant et après chaque module	
	R3. Les étudiants malgaches et ceux de pays limitrophes en voie de développement sont au courant de l'existence de la nouvelle formation en écotourisme et biomanagement et les secteurs cibles (secteurs hôteliers, ministères, ONG, secteurs aquacoles) y sont sensibilisés	Le nombre de candidats de la sélection est d'au moins 20 Le secteur hôtelier et celui des pêches et collectes engagent les diplômés	Evaluation par la CUD Contrôle de la liste des candidats et de la sélection Enquêtes auprès du secteur hôtelier et du secteur des pêches et collectes	



## 2.11 PÉROU

### 2.11.1 Universidad Nacional de San Antonio Abad del Cusco (UNSAAC)

**OG**

**Objectif global**

Contribuer à ce que l'UNSAAC soit une communauté académique et scientifique de niveau international, axée sur les besoins et les contraintes du développement régional.

**OS**

**Objectif spécifique**

Améliorer la qualité de l'enseignement et renforcer les capacités de recherche de l'université afin de parvenir à une meilleure coordination avec la société.

**R1**

**Résultat attendu 1**

Amélioration des programmes d'enseignement et renforcement des processus d'enseignement-apprentissage au sein de l'UNSAAC grâce à des normes nationales au niveau du premier et du troisième cycle

**R2**

**Résultat attendu 2**

Création et renforcement de programmes de master et de doctorat comportant des volets de recherche répondant au développement régional

**R3**

**Résultat attendu 3**

Création d'un environnement propice à des recherches empreintes de rigueur scientifique et technologique au sein de l'université

**R4**

**Résultat attendu 4**

Transmission à la société des résultats des recherches, d'une part, et de l'utilisation et de l'adaptation des technologies pour le développement régional, d'autre part

**R5**

**Résultat attendu 5**

Création et application d'instruments de gestion administrative visant à soutenir l'amélioration des processus d'enseignement-recherche

## 2.11.1.1 État d'avancement et perspectives 2015

**Coordination**

Coordinatrice UNSAAC :

**Luz Marina PONCE ARANIBAR**Gestionnaire UNSAAC : **Ruth Mercedes GARCIA DE MERCADO**

Coordinatrice belge :

**Isabel YEPEZ DEL CASTILLO, UCL**Gestionnaire belge : **Pierre DEGEE, ULg****Résultat 1 :****Amélioration des programmes d'enseignement et renforcement des processus d'enseignement-apprentissage au sein de l'UNSAAC grâce à des normes nationales au niveau du premier et du troisième cycle**PAR UNSAAC : **QUISPE SUNI SILVESTRE NICASIO**PAR belge : **Thierry LAVENDHOMME, FUSL****Résultat 2 :****Création et renforcement de programmes de master et de doctorat comportant des volets de recherche répondant au développement régional**PAR UNSAAC : **Samuel PAREDES**PAR belge : **Jean MACQ, UCL****Résultat 3 :****Création d'un environnement propice à des recherches empreintes de rigueur scientifique et technologique au sein de l'université**PAR UNSAAC : **ORDOÑEZ Cesar**PAR belge : **Jean-Luc HORNICK, ULg****Résultat 4 :****Transmission à la société des résultats des recherches, d'une part, et de l'utilisation et de l'adaptation des technologies pour le développement régional, d'autre part**PAR UNSAAC : **Americo CHACON**PAR belge : **Stéphane LEYENS, UNamur****Résultat 5 :****Création et application d'instruments de gestion administrative visant à soutenir l'amélioration des processus d'enseignement-recherche**PAR UNSAAC : **Nerio GONGORA AMAUT**PAR belge : **Baudouin DECHARNEUX, ULB**

L'année AI 2014 ayant commencé avec retard (démarrage officiel le 14 avril 2014), l'état d'avancement du programme après cinq mois de fonctionnement est encore modeste. Très vite, on s'est rendu compte qu'une meilleure définition des activités à réaliser était encore indispensable, celles figurant dans le cadre logique étant trop générales.

En 2014, le GP belge s'est rendu deux fois à Cuzco, la première fois du 18 au 25 janvier (financement hors programme 2014) et la seconde du 6 au 14 septembre, ce qui a permis l'établissement de nouveaux contacts approfondis entre partenaires belges et locaux et de préciser des pistes pour la consolidation du programme.

Pour une meilleure réussite de ce dernier, il est apparu essentiel de trouver un terrain d'entente situé à la croisée des intérêts institutionnels et académiques et d'établir, dans cette optique, une bonne articulation entre résultats (très transversaux) et thématiques disciplinaires. Il a été également jugé nécessaire d'ancrer les recherches soutenues par le programme sur un terrain commun d'études afin de permettre une cohérence interdisciplinaire dans le cadre d'actions communes.

L'UNSAAC réfléchit certes à des stratégies d'appui à la recherche mais le contexte universitaire et financier est très rigide et peu propice à une évolution rapide. Malgré une bonne volonté affichée par les autorités (un Vice-rectorat à la recherche a été créé récemment), la carrière du chercheur ne bénéficie pas encore d'un réel soutien de la part de l'UNSAAC. De ce fait, ses professeurs consacrent l'essentiel de leur temps à l'enseignement et très peu à la recherche. L'option forte de notre programme d'appui à la recherche est donc encore en porte à faux par rapport à la réalité institutionnelle. Des contacts avec la vice-rectrice à la recherche nous ont permis d'aborder clairement cette question mais les interactions de notre programme avec les stratégies institutionnelles sont encore balbutiantes.

Au terme de la mission de septembre, il a été décidé de concentrer nos efforts sur la région d'Ocongate, située à une centaine de km de Cuzco, car celle-ci recoupe les intérêts en sciences humaines, en sciences exactes et en sciences naturelles de nos partenaires. Cette concentration concerne essentiellement les trois résultats du programme liés à la recherche (R2, R3 et R4).

La stratégie ci-dessus laisse espérer que le programme AI sera un aiguillon poussant l'UNSAAC vers un nouvel horizon en matière de recherche. Par ailleurs, en mettant un accent sur des thématiques scientifiques, le programme intéressera et motivera davantage les PAR belges qui sont presque tous des académiques et facilitera l'établissement de réels partenariats académiques et scientifiques entre l'UNSAAC et la Belgique. Mais le processus est lent car le programme va dans le sens de l'innovation.

En septembre, le GP belge a également participé à deux séances académiques organisées dans le cadre de la « *Tercera Semana de la Investigación de la UNSAAC* ». La coordonnatrice belge y a tenu une conférence sur la valorisation de la recherche au niveau international et chaque PAR belge a pu présenter sa vision soit sur la recherche interdisciplinaire, soit sur les liens entre l'enseignement et la recherche. Nos partenaires locaux y ont également présenté les résultats du programme P3. Cette manifestation a permis d'augmenter la visibilité de notre programme auprès de l'ensemble de la communauté universitaire locale, ce qui est important.

Pour ce qui est des activités propres à chaque résultat, celles-ci se mettent en place avec des vitesses de réalisation variables qui s'affineront par la suite en fonction du processus de recherches transversales « en devenir ». Il est prématuré de déjà faire un relevé détaillé de ces activités vu le retard de démarrage.

Mentionnons néanmoins qu'en ce qui concerne le résultat n°1 portant sur l'amélioration des parcours et des processus d'enseignement de l'UNSAAC, la décision a été prise de penser de façon complète les deux types de *diplomados* à mettre en place. L'appel à des experts péruviens et belges est lancé ; ils disposeront d'un dossier complet –diagnostic, souhaits, objectifs,...- qui aura été réalisé préalablement. La mise en place effective des premiers *diplomados* devrait avoir lieu à la fin de l'année 2014, voire au début de 2015.

On peut également relever que pour le résultat n°4 (liens université-société), la planification des activités a été concrètement réalisée. Malgré le retard pris dans le lancement des activités (pour des raisons qui ressortent de l'ARES-CCD), la plupart des activités prévues dans le cadre logique et chronogramme devraient être réalisées avant la fin mars 2015. Notons toutefois qu'étant donné le retard pris, nous avons préféré anticiper une activité prévue pour 2015 (diagnostic société régionale) et postposer à 2015 une activité prévue en 2014 (diagnostic université).

Pour ce qui est de la dynamique de recherches transversales, les mois d'octobre 2014 à janvier 2015 seront consacrés à l'élaboration d'un diagnostic général sur la région d'Ocongate. Il est en effet essentiel de bien appréhender le contexte d'études dans la région tant au niveau social qu'économique, culturel, agronomique, santé, environnemental, technique, etc. Une consultante de la PUCP viendra appuyer les partenaires locaux pour l'établissement de ce diagnostic. Celui-ci sera débattu lors d'un séminaire de synthèse qui réunira en Belgique, fin janvier 2015, les groupes de pilotage belge et péruvien.

Pour reprendre la conclusion d'un des PAR dans son rapport de mission, le processus d'AI semble se mettre en place. La définition des objectifs et des activités s'éclaircit. La suite dépendra du maintien d'une bonne communication entre les intervenants, d'une bonne interaction entre disciplines et d'un suivi rapproché des activités.

2.11.1.2 Cadre logique détaillé

UNSAAC	Logique d'intervention	IOV	Source de vérification	Hypothèses
<b>OG</b>	Contribuer à ce que l'UNSAAC soit une communauté académique et scientifique de niveau international, axée sur les besoins et les contraintes du développement régional	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 30 % de projets de recherche, avec des résultats adoptés par des acteurs de la société civile, des entreprises et/ou le secteur public</li> <li>- Conclusion de 5 accords interinstitutionnels entre l'UNSAAC et des institutions externes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Archives du Secrétariat général de l'UNSAAC et du partenariat (rapports des acteurs, enquêtes et interviews des intéressés)</li> <li>- Accords interinstitutionnels conservés dans les archives du Bureau de coopération technique, économique et financière de l'UNSAAC (OCTEF)</li> </ul>	
<b>OS</b>	<b>Améliorer la qualité de l'enseignement et renforcer les capacités de recherche de l'université afin de parvenir à une meilleure coordination avec la société</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restructuration du programme d'enseignement d'au moins 10 parcours professionnels</li> <li>- 25 % des enseignants nommés titulaires d'un doctorat</li> <li>- 30 % des équipes de recherche multidisciplinaires, avec la participation d'étudiants de premier cycle</li> <li>- 5 projets de recherche avec des acteurs externes à l'université (autres universités péruviennes et étrangères, société civile, entreprises/industrie) intégrant les équipes de recherche</li> <li>- 40 % de centres de production entretenant des contacts (formels ou informels) avec d'autres universités péruviennes et étrangères, la société civile, des entreprises ou des industries</li> <li>- 40 publications dans des revues indexées et autres publications</li> <li>- 30 % de publications dont l'auteur principal est issu de l'UNSAAC</li> <li>- 25 professeurs présentant un exposé lors d'événements scientifiques nationaux et internationaux</li> <li>- Organisation, par l'UNSAAC, de 10 événements thématiques en lien avec la recherche ou le développement régional</li> <li>- Versement de 25 000 € par an aux fonds de la FUNSAAC pour des services rendus à la société</li> <li>- Augmentation de 10 % du financement extérieur (en dehors de la coopération internationale) en faveur de la recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Registres du Bureau de la formation et de l'évaluation académique (OCEA) et du Bureau de la qualité académique de l'UNSAAC</li> <li>- Registres du vice-rectorat à la recherche (VRIN)</li> <li>- Registres des facultés</li> <li>- Registres du Bureau de coopération technique, économique et financière (OCTEF)</li> <li>- Publications</li> <li>- Registre de l'OCEA</li> <li>- Archives financières de la FUNSAAC</li> </ul>	<p>Les autorités universitaires accordent les autorisations nécessaires au développement des activités.</p> <p>Le VRIN soutient la création d'un environnement propice à la recherche.</p> <p>Les promoteurs péruviens ont le temps d'investir dans le projet.</p> <p>Des enseignants belges sont désireux de participer au programme.</p>
<b>R1</b>	<b>amélioration des programmes d'enseignement et renforcement des processus d'enseignement-apprentissage au sein de l'UNSAAC grâce à des normes nationales au niveau du premier et du troisième cycle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 300 enseignants de l'UNSAAC détenteurs d'un diplôme en didactique universitaire</li> <li>- 300 enseignants de l'UNSAAC détenteurs d'un diplôme en conception et évaluation</li> <li>- Ajustement de 15 programmes de parcours professionnels de l'UNSAAC</li> <li>- 60 enseignants de l'UNSAAC échangeant leur expérience</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diplômes et agrégations</li> <li>- Programmes d'enseignement ajustés ou décision d'ajuster ces programmes</li> <li>- Agrégation ou certificat</li> <li>- Outils didactiques</li> <li>- Enquêtes impliquant des professeurs belges et péruviens</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les autorités universitaires soutiennent les enseignants en vue de leur participation à des cursus universitaires et à des échanges.</li> <li>- Les enseignants font preuve d'intérêt envers la réforme</li> </ul>



		<p>des processus liés aux programmes d'enseignement et à l'enseignement-apprentissage au sein d'universités nationales et internationales</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils didactiques élaborés par les enseignants : 10 livres, 12 guides méthodologiques, 60 sessions d'apprentissage, 60 syllabus, 10 programmes d'enseignement ajustés</li> <li>- Satisfaction quant à la qualité des programmes d'enseignement ajustés</li> </ul>		<p>éducative.</p>
	<p><i>A 1.1 : organiser, en 2014 et 2015, des formations d'enseignants sur les processus d'enseignement-apprentissage, avec la participation d'experts belges</i></p> <p><i>A 1.1.1 : élaborer conjointement des projets de cursus universitaires en didactique universitaire, en conception et en évaluation de programmes d'enseignement</i></p> <p><i>A 1.1.2 : faire participer des enseignants de l'UNSAAC à des cursus universitaires en didactique universitaire auxquels prennent part des experts belges et péruviens (IPM, PUCP, Cantuta, etc.)</i></p> <p><i>A 1.1.3 : faire participer des enseignants de l'UNSAAC à des cursus universitaires en conception et en évaluation de programmes d'enseignement auxquels prennent part des experts belges</i></p> <p><i>A 1.1.4 : faire participer des enseignants à des formations nationales externes sur la conception de cursus universitaires, l'élaboration de guides méthodologiques, l'utilisation des TIC dans l'enseignement supérieur, l'enseignement à distance et les plates-formes virtuelles d'enseignement</i></p> <p><i>A 1.1.5 : organiser des formations sur les TIC dans l'enseignement supérieur, l'utilisation de plates-formes virtuelles, la production intellectuelle, en collaboration avec des institutions pédagogiques belges et péruviennes (IPM, etc.)</i></p> <p><i>A 1.2 : organiser un échange d'expériences des doyens de la faculté concernant les processus des programmes d'enseignement et de l'enseignement-apprentissage, avec des universités locales, nationales et internationales, par le biais de visites et de stages</i></p> <p><i>A 1.3 : renforcer les projets d'ajustement des programmes d'enseignement avec l'aide d'enseignants belges, à partir de mi-2015</i></p> <p><i>A 1.3.1 : organiser et mener à bien un appel d'offres pour des projets d'ajustement des programmes d'enseignement qui intègrent les thèmes prioritaires, les critères d'agrément et les liens potentiels entre l'enseignement et la recherche, et prennent en compte</i></p>			<p>Des promoteurs belges sont désireux de participer à la restructuration des programmes d'enseignement. Les autorités universitaires acceptent les projets de restructuration des programmes d'enseignement.</p>

	<p><i>les cursus universitaires organisés auparavant</i>  <i>A 1.3.2 : sélectionner des projets sur la base d'une lettre d'intention</i>  <i>A 1.3.3 : établir un diagnostic conjoint (belgo-péruvien) de la situation (enseignement et recherche) par rapport au programme d'enseignement concerné</i>  <i>A 1.3.4 : élaborer des projets d'ajustement des programmes d'enseignement avec la participation d'enseignants belges</i>  <i>A 1.3.5 : mettre en œuvre les projets d'ajustement des programmes d'enseignement approuvés par les conseils de faculté, avec l'aide d'enseignants belges à partir de 2016</i></p>			
<p><b>R2</b></p>	<p><b>Création et renforcement de programmes de master et de doctorat comportant des volets de recherche répondant au développement régional</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 54 thèses de master ou de doctorat comme programme de recherche au sein d'un projet de recherche</li> <li>- 6 projets de recherche mis sur pied et exécutés selon les lignes de recherche</li> <li>- 15 stages de maîtrise pendant l'élaboration de leur thèse</li> <li>- 10 enseignants belges dispensant un enseignement partagé dans le cadre des programmes de master et/ou de doctorat au Pérou</li> <li>- 10 propositions régionales ou technologiques transférées à la société</li> <li>- Création de 3 masters ou doctorats en fonction de la réalité régionale</li> <li>- Ajustement de 5 programmes de master/doctorat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Archives de l'École de troisième cycle de l'UNSAAC et accords</li> <li>- Propositions et rapports de projets de recherche</li> <li>- Rapport d'activités du programme AI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les professeurs belges et locaux, de même que les étudiants de master et de doctorat font preuve de motivation et de disponibilité.</li> <li>- La recherche est fructueuse.</li> <li>- Les recherches sont originales.</li> <li>- Les ressources financières sont abondantes.</li> </ul>
	<p><i>A 2.1 : diagnostiquer la situation des masters et doctorats existants, leur intégration et le service qu'ils rendent à la communauté, et établir les lignes prioritaires de recherche dans les masters de l'UNSAAC</i>  <i>A 2.2 : former des groupes (enseignant et étudiant en master belge et péruvien) interdisciplinaires d'échange d'expériences afin de créer et d'ajuster les masters et les doctorats</i>  <i>A 2.2.1 : créer 3 masters ou doctorats en fonction de la réalité régionale (activité liée aux résultats du point 2.1)</i>  <i>A 2.2.2 : ajuster 5 programmes d'enseignement de master/doctorat (idem)</i>  <i>A 2.3 : organiser 2 appels d'offres visant à financer des projets de recherche liés, chacun, à 3 masters ou doctorats annuels avec des jeunes</i>  <i>A 2.3.1 : créer un mécanisme visant à inciter et à encourager la présentation de projets à des fonds faisant l'objet d'appels d'offres</i>  <i>A 2.3.2 : élaborer, au sein des groupes créés, des projets de recherche de masters et de doctorats</i>  <i>A 2.3.3 : apporter un soutien lors de la présentation de</i></p>			

	<p><i>projets à des sources locales de financement (Canon, CONCYTEC, gouvernement régional, etc.)</i></p> <p><i>A 2.4 : mettre en œuvre des masters et des doctorats axés sur le développement et le renforcement de la recherche applicative, sur l'intégration et sur le développement communal</i></p>			Des promoteurs belges sont prêts à diriger les thèses.
<b>R3</b>	<b>Création d'un environnement propice à des recherches empreintes de rigueur scientifique et technologique au sein de l'université</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de 100 projets de recherche</li> <li>- 20 projets de recherche proposés et/ou soumis à des appels d'offres nationaux et internationaux par an</li> <li>- Acceptation de 20 % des projets</li> <li>- Budgets des recherches</li> <li>- Publication de 40 articles scientifiques dans des revues indexées</li> <li>- 50 enseignants de l'UNSAAC menant des recherches contribuant au développement régional en faisant preuve de rigueur scientifique</li> </ul>	Propositions et registres (techniques et financiers) de projets de recherche Liste des projets déposés Publication d'articles (sur Medline, etc.)	Des acteurs de la société et de l'UNSAAC se montrent désireux de participer à ce projet.
	<p><i>A 3.1 : former des ressources humaines à la méthodologie de recherche scientifique</i></p> <p><i>A 3.1.1 : établir, en 2014, un diagnostic conjoint des recherches menées au sein de l'UNSAAC et de leur utilité pour la communauté, avec l'aide d'un consultant externe</i></p> <p><i>A 3.1.2 : organiser, en coordination avec R4, un séminaire sur les problématiques locales et régionales de développement et sur leur lien avec les recherches menées au sein de l'UNSAAC</i></p> <p><i>A 3.1.3 : créer un cursus universitaire en recherche scientifique pour les enseignants, avec un tronc commun et des spécialisations dans les thèmes identifiés au cours du séminaire</i></p> <p><i>A 3.1.3.1 : concevoir conjointement des modules de formation (créativité scientifique, recherche de l'information, analyse statistique, rédaction d'articles scientifiques, formulation de projets de recherche et recherche de financement, etc.) formant un tronc commun</i></p> <p><i>A 3.1.3.2 : élaborer un manuel de méthodologie de recherche dans les différents domaines de la connaissance humaine</i></p> <p><i>A 3.1.3.3 : concevoir des modules de spécialisation liés aux thèmes prioritaires</i></p> <p><i>A 3.1.3.4 : former les enseignants péruviens à la formation en recherche scientifique au Pérou et en Belgique</i></p> <p><i>A 3.1.3.5 : mettre en œuvre le cursus universitaire en recherche scientifique avec des enseignants péruviens et belges en 2015 et 2016 et, ensuite, exclusivement avec des enseignants</i></p>			

	<p><i>péruviens</i>  <i>A 3.1.4 : concevoir 6 modules de méthodologie de recherche et de déontologie à intégrer dans un master (selon le processus exposé au point A 3.1.3) pour la conception des programmes de recherche et l'élaboration des protocoles de R2</i>  <i>A 3.3 : organiser des formations sur l'accès à l'information scientifique, par les enseignants belges en collaboration avec l'ATRD</i>  <i>A 3.4 : créer un fonds de recherche et de publication pour les recherches à long et à court terme liées aux thèmes prioritaires, destiné aux enseignants-chercheurs et aux étudiants de masters et de doctorats, de façon coordonnée avec R2</i>  <i>A 3.5 : mettre en œuvre des projets de recherche avec la participation d'enseignants-chercheurs belges</i>  <i>A 3.6 : élaborer des processus favorisant la communication (au moyen de publications ou autres) des résultats des recherches, de façon coordonnée avec R5 et l'ATRD</i></p>			<p>Il y a suffisamment de candidatures pour le fonds.</p>
<p><b>R4</b></p>	<p><b>Transmission à la société des résultats des recherches, d'une part, et de l'utilisation et de l'adaptation des technologies pour le développement régional, d'autre part</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 acteurs ou groupes d'acteurs universitaires qui communiquent ou transmettent leurs connaissances à la société régionale</li> <li>- Utilisation des compétences universitaires par 5 acteurs de la société régionale pour améliorer leurs actions</li> <li>- Mise en œuvre par 5 acteurs universitaires de connaissances, de compétences et de technologies dans le cadre de différents projets de la société régionale</li> <li>- Ajustement de 5 programmes d'enseignement rendant compte des exigences de la société</li> <li>- 1 mécanisme d'échange université-société au sein de la projection sociale fonctionnant de manière efficace</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquêtes impliquant des professeurs belges et péruviens</li> <li>- Réponses aux enquêtes</li> <li>- Publication de livres</li> <li>- Archives du partenariat et de la projection sociale de l'UNSAAC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des associés belges et péruviens se montrent disponibles.</li> <li>- Les acteurs universitaires et de la société font preuve d'intérêt et de motivation.</li> </ul>
	<p><i>A 4.1 : compiler les expériences menées dans des pays réalisant un transfert des connaissances et des technologies</i>  <i>A 4.1.1 : inviter les experts des universités belges ayant de l'expérience dans le transfert des connaissances et des technologies</i>  <i>A 4.1.2 : visiter les universités ayant enregistré des progrès dans leurs relations avec la société</i>  <i>A 4.2 : diagnostiquer les demandes des acteurs (de la société régionale) et les problématiques de développement locales et régionales par domaines, grâce à des enquêtes et des interviews (menées dans 5 zones sélectionnées) et à des ateliers</i>  <i>A 4.3 : diagnostiquer les capacités de l'université</i>  <i>A 4.3.1 : compiler les capacités de l'université à contribuer à la résolution des problèmes de la société</i></p>			<p>Les enseignants de l'UNSAAC font preuve de motivation et de disponibilité.</p> <p>Les acteurs de la société se montrent disponibles.</p>

	<p><i>régionale</i>  <i>A 4.3.2: transmettre les connaissances de la recherche, la technologie et les connaissances développées par l'université afin de contribuer à la résolution des problèmes de la société régionale</i>  <i>A 4.4: adapter les connaissances et les technologies préexistantes et les transmettre aux acteurs (par le biais d'ateliers, de séminaires, de publications, de la recherche participative, etc.)</i>  <i>A 4.5: évaluer les répercussions de la diffusion (et de l'utilisation) des connaissances et des technologies préexistantes</i>  <i>A 4.6: contribuer à l'ajustement des programmes d'enseignement et à l'identification des projets de recherche des résultats R1, R2 et R3, sur la base des informations recueillies</i>  <i>A 4.7: concevoir des mécanismes d'échange université-société afin d'assurer le suivi des résultats de la recherche et de les appliquer (par le biais de la direction de la projection sociale)</i></p>			<p>Les autorités de l'UNSAAC apportent leur soutien.</p>
<p><b>R5</b></p>	<p><b>Création et application d'instruments de gestion administrative visant à soutenir l'amélioration des processus d'enseignement-recherche</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement et mise en œuvre de 10 plans stratégiques par les facultés</li> <li>- Création d'une base de données permettant aux académiciens de déposer leurs travaux scientifiques en vue de les partager avec la communauté établie</li> <li>- 100 travaux scientifiques dans la base de données</li> <li>- Inscription de la FUNSAAC au Conseil national des fondations</li> <li>- Gestion par la FUNSAAC des ressources provenant d'au moins un centre de production de l'UNSAAC</li> <li>- Approbation de 5 directives pour assurer le bon fonctionnement administratif sur la base de l'expérience acquise avec le partenariat</li> <li>- Avis des enseignants et du personnel administratif quant à la portée de ces mesures</li> <li>- Fréquentation des bibliothèques par 16 000 utilisateurs (une visite par étudiant)</li> <li>- 16 000 téléchargements de ressources virtuelles (un téléchargement par étudiant)</li> <li>- Organisation de 24 formations / ateliers par les bibliothèques</li> <li>- Suivi d'une formation de bibliothèque par 30 employés / 800 élèves (5 % de la population estudiantine)</li> <li>- Regroupement en cours de 10 bibliothèques</li> <li>- Achat de 6 000 livres (1 000 par an)</li> <li>- Achat de 90 % des livres commandés par les enseignants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Archives des facultés et du Secrétariat général de l'UNSAAC</li> <li>- Liens sur l'Internet de l'UNSAAC et du <i>Convenio</i></li> <li>- Registres de la FUNSAAC et du Conseil national des fondations</li> <li>- Archives du Secrétariat général et du <i>Convenio</i></li> <li>- Interviews et enquêtes</li> <li>- Registres des bibliothèques</li> <li>- Registre des formations</li> </ul>	<p>Les autorités de l'UNSAAC et de la FUNSAAC sont disposées à introduire les changements.</p>
	<p><i>A 5.1: identifier les obstacles administratifs au bon</i></p>			

<p><i>fonctionnement de l'université, en coordination avec R1, R2, R3 et R4</i></p> <p><i>A 5.2 : discuter des outils et des logiques de gestion institutionnelle</i></p> <p><i>A 5.2.1 : organiser la visite de centres universitaires belges et la visite d'enseignants et de personnel administratif belges à l'UNSAAC</i></p> <p><i>A 5.2.2 : organiser des ateliers sur les outils de gestion institutionnelle au cours des missions N-S et S-N</i></p> <p><i>A 5.3 : faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des plans stratégiques pour les facultés impliquées dans les activités de R1, R2, R3 et R4</i></p> <p><i>A 5.3.1 : créer des comités d'experts (belges-péruviens) dans le but d'établir un plan d'élaboration de plans stratégiques</i></p> <p><i>A 5.3.2 : créer un atelier de formation axé sur l'établissement de diagnostics et de plans de développement stratégique</i></p> <p><i>A 5.3.3 : établir le diagnostic de la situation de chaque faculté impliquée</i></p> <p><i>A 5.3.4 : accompagner l'élaboration de plans stratégiques à l'aide du conseil de la partie belge</i></p> <p><i>A 5.4 : appuyer la mise en œuvre de processus d'auto-évaluation dans les facultés qui en font la demande</i></p> <p><i>A 5.4.1 : organiser des missions d'évaluation des facultés, réalisées par des experts internationaux</i></p> <p><i>A 5.4.2 : évaluer et assurer le suivi des processus de changement à charge des enseignants de l'UNSAAC et de la Belgique</i></p> <p><i>A 5.5 : systématiser et partager l'expérience de travail avec la coopération</i></p> <p><i>A 5.6 : consolider la FUNSAAC en tant qu'organe de liaison avec l'extérieur</i></p> <p><i>A 5.7 : analyser, avec les autorités universitaires, les expériences positives du programme et concevoir des mécanismes structurels de reproduction, de diffusion et de dynamisation des relations entre les enseignants-chercheurs et l'administration</i></p> <p><i>A 5.8 : établir une base de données permettant aux académiciens de déposer leurs travaux scientifiques en vue de les partager avec la communauté scientifique de Cuzco, en collaboration avec l'ATRD</i></p> <p><i>A 5.10 : PERD - optimiser l'accès aux ressources documentaires</i></p> <p><i>A 5.10.1 : poursuivre le développement de l'accès libre aux collections dans toutes les bibliothèques spécialisées</i></p>			<p>On craint que l'accès libre aux collections n'engendre des pertes.</p>
--	--	--	---

	<p><i>A 5.10.1.1 : développer l'accès libre dans les bibliothèques spécialisées</i></p> <p><i>A 5.10.1.2 : promouvoir l'intégration des bibliothèques spécialisées par spécialité (petites), afin de créer 4 macrobibliothèques, avec l'aide des bibliothécaires belges : bibliothèque des sciences de la santé, bibliothèque des lettres et sciences humaines, bibliothèque d'ingénierie et sciences pures, bibliothèque centrale</i></p> <p><i>A 5.10.2 : mettre à la disposition des utilisateurs les livres de base de leur programme d'enseignement, grâce à l'acquisition de livres spécialisés, selon les recommandations des enseignants</i></p> <p><i>A 5.10.3 : la création d'une bibliothèque virtuelle grâce à la mise en place, d'une part, d'un portail d'accès aux ressources documentaires – surtout aux ressources en libre accès (en espagnol, en français et en anglais) – et, d'autre part, de l'accès à des bases d'informations (Sciencedirect, livres en ligne et, avec l'aide de la bibliothèque, généralisation du programme HINARI)</i></p> <p><i>A 5.10.4 : former les employés des bibliothèques et les utilisateurs aux méthodes de recherche de ressources électroniques</i></p> <p><i>A 5.10.5 : contribuer à la formation à l'accès à l'information scientifique (R2)</i></p> <p><i>A 5.11 : augmenter le nombre de publications et améliorer leur qualité</i></p> <p><i>A 5.11.1 : organiser des ateliers de formation à la rédaction de publications telles que des guides, des manuels et des revues scientifiques et indexées</i></p> <p><i>A 5.11.2 : adapter les modèles et les expériences pertinents des bibliothèques belges (formateur, ressources pédagogiques)</i></p> <p><i>A 5.12 : donner une visibilité à la production scientifique de l'institution en développant un système de référencement systématique des thèses et des travaux de recherche de deuxième cycle, troisième cycle, doctorat et autres, dans le catalogue en ligne des bibliothèques de l'UNSAAC (SIGB Koha)</i></p>			<p>Les espaces et/ou les environnements appropriés sont disponibles.</p> <p>Mise en ligne du catalogue SIGB Koha</p>
--	---	--	--	--

## 2.11.1.3 Budget détaillé pour 2015

UNSAAC	R1	R2	R3	R4	R5	R6	COORD	TOTAL
	<b>BUDGET 2015 en EUR</b>							
<b>BUDGET TOTAL</b>								
B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	15.000,00	8.000,00	0,00	0,00	0,00	23.000,00
C.FONCTIONNEMENT	21.200,00	19.000,00	43.500,00	27.800,00	13.000,00	14.125,00	0,00	138.625,00
D.PERSONNEL	21.792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3.000,00	30.100,00	54.892,00
E.BOURSES	1.000,00	50.523,40	30.903,40	0,00	6.262,90	0,00	0,00	88.689,70
F.DEPLACEMENT	20.400,00	8.000,00	16.000,00	6.400,00	17.600,00	11.200,00	3.200,00	82.800,00
G.SEJOUR	16.380,00	6.327,00	10.535,00	5.114,00	11.501,00	8.787,00	0,00	58.644,00
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>80.772,00</b>	<b>83.850,40</b>	<b>115.938,40</b>	<b>47.314,00</b>	<b>48.363,90</b>	<b>37.112,00</b>	<b>33.300,00</b>	<b>446.650,70</b>
							FA max 10%	44.665,07
							<b>TOTAL TC</b>	491.315,77
							<b>TOTAL DISPO</b>	<b>482.382,76</b>

	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique
B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C.FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E.BOURSES	0,00	30.723,40	24.503,40	0,00	4.662,90	0,00	0,00	59.889,70
F.DEPLACEMENT	11.200,00	6.400,00	11.200,00	4.800,00	12.800,00	3.200,00	0,00	49.600,00
G.SEJOUR	11.180,00	6.327,00	10.535,00	5.114,00	11.501,00	8.787,00	0,00	53.444,00
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>22.380,00</b>	<b>43.450,40</b>	<b>46.238,40</b>	<b>9.914,00</b>	<b>28.963,90</b>	<b>11.987,00</b>	<b>0,00</b>	<b>162.933,70</b>
							FA 2 %	8.933,01
							<b>TOTAL BEL</b>	<b>171.866,71</b>

	Local	Local	Local	Local	Local	Local	Local	Local
B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	15.000,00	8.000,00	0,00	0,00	0,00	23.000,00
C.FONCTIONNEMENT	21.200,00	19.000,00	43.500,00	27.800,00	13.000,00	14.125,00	0,00	138.625,00
D.PERSONNEL	21.792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3.000,00	30.100,00	54.892,00
E.BOURSES	1.000,00	19.800,00	6.400,00	0,00	1.600,00	0,00	0,00	28.800,00
F.DEPLACEMENT	9.200,00	1.600,00	4.800,00	1.600,00	4.800,00	8.000,00	3.200,00	33.200,00
G.SEJOUR	5.200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5.200,00
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>58.392,00</b>	<b>40.400,00</b>	<b>69.700,00</b>	<b>37.400,00</b>	<b>19.400,00</b>	<b>25.125,00</b>	<b>33.300,00</b>	<b>283.717,00</b>
							FA max 8%	35.732,06
							<b>TOTAL LOC</b>	<b>319.449,06</b>



## 2.12 BOLIVIE

### 2.12.1 Universidad Mayor de San Simon (UMSS)

**OG**

**Objectif global**

Accroître l'impact de l'UMSS sur le développement régional et national, ainsi que sur les milieux académiques, par le biais d'une production scientifique de qualité

**OS**

**Objectif spécifique**

Mettre en place un système intégré de formation et de promotion de la recherche, sur les thématiques prioritaires

**R1**

**Résultat attendu 1**

Ressources humaines capables de développer une recherche de qualité et de former de nouveaux chercheurs

**R2**

**Résultat attendu 2**

Environnement physique intégré pour un usage optimal des ressources de recherche

**R3**

**Résultat attendu 3**

Recherche pluridisciplinaire renforcée

**R4**

**Résultat attendu 4**

Systeme d'évaluation du cycle des projets de recherche pluridisciplinaires établi et amélioration de l'évaluation de la qualité de la recherche

## 2.12.1.1 État d'avancement et perspectives 2015

**Coordination**

Coordinatrice UMSS : <b>Iván MÉNDEZ</b>	Coordinatrice belge : <b>Marie-Paule DELPLANCKE-OGLETREE, ULB</b>
Gestionnaire UMSS : <b>Guillermo BAZOBERRY</b>	Gestionnaire belge : <b>Véronique MEIS, UCL</b>

**Résultat 1 :****Ressources humaines capables de développer une recherche de qualité et de former de nouveaux chercheurs**

PAR UMSS : <b>Virginia VÁRGAS</b>
PAR belge : <b>Annie ROBERT, UCL</b>

**Résultat 2 :****Environnement physique intégré pour un usage optimal des ressources de recherche**

PAR UMSS : <b>Fernando GUTIÉRREZ</b>
PAR belge : <b>Véronique FONTAINE, UCL</b>

**Résultat 3 :****Recherche pluridisciplinaire renforcée**

PAR UMSS : <b>Nando ZURITA</b>
PAR belge : <b>Pierre DAUBY, ULg</b>

**Résultat 4 :****Système d'évaluation du cycle des projets de recherche pluridisciplinaires établi et amélioration de l'évaluation de la qualité de la recherche**

PAR UMSS : <b>Clara PÉREZ</b>
PAR belge : <b>Mauricio GARCIA PENAFIEL, FUSL</b>

- Deux réunions du groupe de pilotage : 23 janvier et 3 juillet
- Mai 2014 : Missions préparatoires de 3 PAR :
  - R1 : Annie Robert,
  - R2 : Véronique Fontaine
  - R4 : Mauricio Garcia

Outre les réunions tenues avec leurs PAR boliviens respectifs, une réunion a eu lieu en fin de mission (23 mai) pour traiter de la question de l'appel à candidatures pour des doctorants (et à laquelle étaient présents les 3 PAR belges + tout le groupe bolivien).

- Les activités sont bloquées depuis la mi-juin, suite à la demande de l'équipe de coordination du P3 de geler le budget du P4 tant que certaines questions financières relatives au P3 n'ont pas été réglées.
- Le groupe de pilotage est en attente du déblocage du P3 pour redémarrer ses activités.
- Aucune modification de budget n'a été sollicitée pour 2014 ni pour 2015.

## 2.12.1.2 Cadre logique détaillé

UMSS	Logique d'intervention	IOV	Sources de vérification	Hypothèses et risques
<b>OG</b>	Accroître l'impact de l'UMSS sur le développement régional et national, ainsi que sur les milieux académiques, par le biais d'une production scientifique de qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre et pourcentage de projets de recherche avec des résultats adoptés par des acteurs de la société civile, des entreprises et/ou le secteur public</li> <li>- Nombre d'accords interinstitutionnels conclus entre l'UMSS et des institutions externes</li> <li>- Pourcentage de docteurs (PhD) intégrés aux processus académiques de l'UMSS (en enseignement comme en recherche)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de l'UMSS et entretiens avec les partenaires</li> <li>- Accords interinstitutionnels</li> <li>- Registres de l'UMSS</li> </ul>	Stabilité politique du pays
<b>OS</b>	<b>Mettre en place un système intégré de formation et de promotion de la recherche, sur les thématiques prioritaires<sup>6</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de projets de recherche exécutés</li> <li>- Nombre d'unités de recherche impliquées pour chaque projet de recherche</li> <li>- Nombre de projets de recherche impliquant des acteurs externes à l'université (autres universités boliviennes et étrangères, société civile, entreprises/industrie)</li> <li>- Pourcentage de centres entretenant des contacts (formels ou informels) avec d'autres universités boliviennes et étrangères, la société civile, des entreprises ou des industries</li> <li>- Nombre de réponses à des appels à propositions (boliviens et internationaux) préparées et prises en charge par l'UMSS</li> <li>- Pourcentage de réussite de ces propositions de projet de recherche (en Bolivie et à l'international)</li> <li>- Nombre de chercheurs participant aux réseaux scientifiques du système bolivien de recherche</li> <li>- Nombre de participations à des conférences (nationales et internationales)</li> <li>- Nombre de candidats à un doctorat</li> <li>- Pourcentage des candidats doctorants provenant d'universités nationales et internationales</li> <li>- Augmentation du budget de recherche</li> <li>- Augmentation du pourcentage de financement extérieur (hors coopération internationale) en faveur de la recherche</li> <li>- Nombre de publications dans des revues indexées</li> <li>- Pourcentage de publications sur le « Web of science »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bases de données, rapports et archives DICyT</li> <li>- Accords établis et signés</li> <li>- Appels à propositions publiés, rapports et résultats</li> <li>- Certificats de participation</li> <li>- Listes des candidats inscrits en doctorat</li> <li>- Rapports économiques de la DICyT et de l'UMSS</li> <li>- Base de données bibliométriques</li> <li>- Site <i>Web of science</i></li> <li>- Inscriptions au registre de la propriété intellectuelle et brevets déposés</li> <li>- Publication de décision rectorale ou du Conseil universitaire</li> <li>- Pages Web DICyT, DUEA et CUD</li> </ul>	<p>Le soutien des autorités universitaires se poursuit tout au long du projet.</p> <p>Les thématiques prioritaires ne changent pas durant la période de mise en œuvre.</p> <p>L'université définit les politiques d'intégration des processus de formation, de recherche et d'interaction.</p>

<sup>6</sup> Les thématiques prioritaires sont les suivantes : i) Sécurité et souveraineté alimentaires ; ii) Production technologique et développement industriel ; iii) Amélioration et protection de la santé ; iv) Production, distribution et utilisation rationnelle de l'énergie ; v) Habitat et établissements humains ; et vi) Développement social et participation citoyenne.

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de brevets déposés (au niveau national et international)</li> <li>- Déclaration officielle des autorités institutionnalisant un « système de formation et de promotion de la recherche »</li> <li>- Processus d'appel à propositions, de sélection et d'évaluation des projets, avec publication sur le site Web de l'université et de la CUD</li> </ul>		
<b>R1</b>	<b>Ressources humaines capables de développer une recherche de qualité et de former de nouveaux chercheurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dix diplômes de doctorat belges octroyés à des chercheurs de l'UMSS</li> <li>- Plus de 15 publications dans des revues scientifiques avec comités de lecture ont pour auteur principal un chercheur de l'UMSS</li> <li>- Plus de dix chercheurs de l'UMSS ont présenté un travail de recherche lors d'un congrès scientifique international</li> <li>- Augmentation du nombre de chercheurs possédant une maîtrise (106 en 2013)</li> <li>- Existence d'un module de formation DEA avec cours intégrés et support pédagogique disponible</li> <li>- Organisation (à partir de 2015) d'une journée annuelle de la recherche, comprenant la présentation des résultats de recherche</li> <li>- Organisation d'un séminaire mensuel (2 heures), par secteur, afin de présenter les résultats des chercheurs junior avec encadrement des chercheurs senior</li> <li>- Organisation d'un séminaire mensuel (1 heure) permettant à un chercheur junior de présenter un article récent (qu'il a choisi), encadré par un chercheur senior</li> <li>- Utilisation de publications scientifiques par les chercheurs de l'UMSS dans le cadre de leur enseignement</li> <li>- Soutien apporté aux étudiants et aux jeunes scientifiques par les chercheurs de l'UMSS dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets de recherche, ainsi que dans la rédaction d'articles scientifiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Registres de diplômes d'universités belges</li> <li>- Sites de scientométrie et de bibliométrie (Web of Science, PubMed...)</li> <li>- Comptes-rendus des congrès</li> <li>- Registres de l'UMSS</li> <li>- Module de formation et matériel pédagogique</li> <li>- Site Web de l'UMSS et registre des journées/ séminaires</li> <li>- Listes de participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les partenaires belges potentiels répondent aux propositions de projets (doctorats, etc.) et aux activités d'enseignement</li> <li>- L'UMSS établit des plans de carrière individuels de recherche</li> <li>- Accès à des revues scientifiques garanti pour tous les chercheurs de l'UMSS</li> <li>- L'UMSS fait en sorte de libérer du temps afin que les chercheurs puissent se consacrer à la recherche</li> </ul>
	<p>1.1. Formation de dix doctorants</p> <p>1.1.1. Sélection (en coordination avec R2, R3 et R4) de dix candidats pour un doctorat en Belgique dans les domaines prioritaires de l'UMSS<sup>7</sup>, parmi les</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au minimum 20 chercheurs dans les domaines prioritaires de l'UMSS possèdent une maîtrise et disposent de</li> </ul>

<sup>7</sup> Les thématiques prioritaires de l'UMSS sont les suivantes : i) Sécurité alimentaire, ii) Santé, iii) Énergie et iv) Sciences sociales.

	<p><i>chercheurs nommés par l'UMSS et possédant une maîtrise</i></p> <p>1.1.2. <i>Organisation de dix stages de cinq mois en Belgique, afin de suivre une formation doctorale et de défendre le projet auprès de la Commission doctorale de domaine (CDD)</i></p> <p>1.1.3. <i>Formation continue de dix doctorants, en alternance entre la Belgique et la Bolivie (doctorats « sandwich »)</i></p> <p>1.2. <i>Formation de chercheurs de l'UMSS en matière de recherche, afin de mettre au point des modules de recherche</i></p> <p>1.3. <i>Élaboration de modules de formation à la recherche (DEA) avec le soutien de professeurs belges</i></p> <p>1.3.1. <i>Élaboration de cinq programmes de DEA : deux dans le domaine de la santé (épidémiologie et santé publique, recherche clinique), deux en agronomie et biologie végétale et un en sols et terres</i></p> <p>1.3.2. <i>Formation scientifique Sud-Sud par le biais de 100 maîtrises (DEA)</i></p> <p>1.3.3. <i>Développement de compétences transversales en matière de recherche (méthodes statistiques, calcul de la taille d'échantillon pour la conception d'un protocole, anglais scientifique, rédaction scientifique, communication scientifique, gestion de relations scientifiques entre chercheurs, etc.) et création d'un module de DEA avec cours intégrés</i></p> <p>1.3.4. <i>Développement de compétences verticales en matière de recherche (liées aux domaines et aux méthodologies), avec le soutien de partenaires belges de doctorat et d'experts belges (ou du Sud) dans les domaines ciblés</i></p> <p>1.3.5. <i>Recyclage des chercheurs senior et des administrateurs de recherche</i></p> <p>1.5. <i>PERD : Formation des chercheurs dans le domaine de la documentation</i></p> <p>1.5.1. <i>Formation à la méthodologie documentaire</i></p> <p>1.5.2. <i>Formation à la rédaction scientifique</i></p>			<p>connaissances suffisantes en anglais ou en français</p> <p>- Capacité de l'UMSS à nommer les dix doctorants en tant qu'enseignants-chercheurs</p> <p>Existence de contreparties (IDH ou fonds de coopération) pour financer les équipements et prendre en charge au minimum 70 % des frais d'enseignement et de bourses DEA</p> <p>Un formateur local dispose des compétences en anglais ou en français et est préalablement formé par l'expert belge</p> <p>Un formateur local dispose des compétences en anglais ou en français et est préalablement formé par l'expert belge</p>
--	---	--	--	--

	<p>1.6. <i>PERD : Amélioration de l'accès aux informations documentaires dès le début du cursus</i></p> <p>1.6.1. <i>Actualisation des collections physiques des bibliothèques centrales (facultaires)</i></p> <p>1.6.2. <i>Développement des ressources documentaires électroniques générales en accès libre (dictionnaires, encyclopédies, bases de données documentaires, etc.)</i></p>			
<p><b>R2</b></p>	<p><b>Environnement physique intégré pour un usage optimal des ressources de recherche</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quatre diplômes de doctorat belges octroyés à des chercheurs de l'UMSS en relation avec des projets intracentres, en faisant intervenir différents laboratoires dans un même centre (également entre différents centres si nécessaire)</li> <li>- Quatre projets intracentres, faisant intervenir différents laboratoires dans chaque centre (également entre différents centres si nécessaire)</li> <li>- Au minimum deux publications internationales en anglais (une au bout de 3 ans) et une en espagnol pour chaque doctorant, dans une revue indexée, rédigées au moyen d'une collaboration faisant intervenir différents laboratoires au sein d'un centre (également entre différents centres si nécessaire)</li> <li>- Organisation de trois séminaires par mois sur chaque axe thématique, aux fins de présentation entre les collaborateurs de l'UMSS de l'avancement des travaux de recherche en cours</li> <li>- Organisation de trois sessions de « Club de lecture » par mois, sur chaque axe thématique, afin d'analyser les articles scientifiques parus dans les revues spécialisées et présentant un facteur d'impact élevé entre les collaborateurs de l'UMSS</li> <li>- 100 % des équipements utilisés dans les unités de recherche sont utilisés librement (avec consignation des accès), dans chaque centre de recherche</li> <li>- 100 % des équipements (de la CUD) fonctionnent au sein des unités de recherche</li> <li>- Développement de projets de recherche complémentaires intracentres, dans le cadre du programme AI</li> <li>- Soutien au développement et à la formation pour les bibliothèques de recherche des centres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sites de scientométrie et de bibliométrie (<i>Web of Science, PubMed...</i>)</li> <li>- Registre de diplômes d'universités belges</li> <li>- Site Web de l'UMSS et registre des événements</li> <li>- Registre des participants</li> <li>- Calendrier mensuel de planification des événements</li> <li>- Registre d'utilisation des équipements</li> <li>- Registre ou répertoire des projets DICyT</li> <li>- Factures, inventaires, statistiques de fréquentation des bibliothèques, enquêtes de satisfaction auprès des chercheurs, etc.</li> <li>- Liste des participants à la formation pour les bibliothèques, entretiens avec les participants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ambiance de travail agréable entre les différents groupes impliqués</li> <li>- Bonne collaboration entre les coordinateurs DICyT/UMSS et Belgique/CUD</li> </ul>
	<p>2.1. <i>Mise au point de quatre projets de recherche (doctorat) entre différents groupes (avec équipements partagés) en relation avec les thématiques prioritaires de l'UMSS</i></p> <p>2.1.1. <i>Définition des critères de sélection des pré-projets et des candidats</i></p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de planification de l'achat des réactifs et des équipements</li> <li>- Absence de ressentiment entre les chercheurs</li> </ul>

<p>2.1.2. <i>Publication de l'appel à propositions pour les pré-projets avant mai 2014 et réception des candidatures par l'UMSS</i></p> <p>2.1.3. <i>Sélection au minimum de quatre pré-projets, tuteurs locaux et candidats au niveau de l'UMSS, avant fin juin 2014</i></p> <p>2.1.4. <i>Sélection d'un professeur homologue belge pour chaque pré-projet et de son candidat avant fin juillet 2014</i></p> <p>2.1.5. <i>Séjour (stage) des candidats en Belgique avec leur tuteur belge, afin d'élaborer les projets de recherche finaux en groupe, en fonction des centres d'intérêt des chercheurs concernés, de déterminer les équipements à acheter et de s'inscrire dans une université belge (fin 2014)</i></p> <p>2.1.6. <i>Lancement des doctorats et organisation du suivi et de l'évaluation, en coordination avec R4</i></p> <p>2.2. <i>Acquisition des équipements communs requis pour les programmes de recherche des différents centres travaillant en collaboration, dans l'un des domaines prioritaires de l'UMSS</i></p> <p>2.3. <i>Promotion des présentations et des réunions intra- et intercentres sur chaque campus et définition des points d'échange</i></p> <p>2.3.1. <i>Acquisition du mobilier et des équipements utilisés dans les unités de recherche, pour tous les centres de recherche de chaque campus</i></p> <p>2.3.2. <i>Choix d'un coordinateur pour les présentations et/ou les ateliers, dans chaque domaine, et envoi des informations aux chercheurs de chaque domaine thématique</i></p> <p>2.3.3. <i>Organisation chaque mois d'un minimum de trois présentations ou de trois analyses critiques de revues scientifiques, sur chaque thématique, en coordination avec R3 et R4, pour chaque centre gérant un projet AI</i></p> <p>2.4. <i>Organisation de missions de soutien Nord-Sud, dans l'utilisation des nouveaux logiciels ou équipements des centres travaillant en collaboration</i></p> <p>2.5. <i>Suivi (initial et intermédiaire) des doctorants par les tuteurs belges et encadrement des ateliers ou des séminaires au niveau des unités de recherche</i></p> <p>2.6. <i>Mission de suivi des doctorants Nord-Sud par les tuteurs boliviens</i></p> <p>2.7. <i>Missions Sud-Nord permettant aux partenaires Sud d'assister aux soutenances de thèses de doctorat</i></p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exécution des contrats des doctorants dans le temps imparti</li> <li>- Ambiance de travail agréable entre les différents groupes impliqués</li>   <li>- Possibilité d'achat des équipements requis dans les délais impartis</li>   <li>- Possibilité d'achat des équipements requis dans les délais impartis</li> <li>- Bonne collaboration entre les coordinateurs et un représentant DICyT</li> <li>- Bonne collaboration entre le coordinateur des présentations et tous les chercheurs, dans leur domaine thématique</li> </ul>
--	--	--	--

	<p>2.9. PERD : Soutien au développement des bibliothèques de recherche de l'UMSS</p> <p>2.9.1. PERD : Développement des collections physiques pour l'achat en local d'ouvrages de référence</p> <p>2.9.2. PERD : Soutien aux projets de rénovation/création d'espaces de documentation au sein des centres de recherche, via l'achat d'équipements adéquats (photocopieuses, ordinateurs, projecteurs, écrans, tables de réunion)</p> <p>2.9.2.1. PERD : Appel d'offres pour les centres effectué par le biais d'un formulaire/d'une enquête concernant l'ensemble des chercheurs du centre, la mise en commun des équipements et la présence d'une salle de réunion au centre</p> <p>2.9.2.2. PERD : Identification des centres bénéficiaires en fonction des besoins (nombre de chercheurs et absence de salle de réunion existante) et de la mise en commun des équipements de recherche</p> <p>2.10. PERD : Soutien à la formation des bibliothécaires et du personnel des centres de recherche</p> <p>2.10.1. PERD : Soutien financier pour l'organisation des formations en bibliothéconomie dispensées par les bibliothécaires les plus qualifiés, à destination des agents non spécialisés chargés des centres de documentation</p>			<p>Propositions subventionnées</p> <p>Identification des demandes pour chaque centre de recherche</p> <p>Les projets de rénovation doivent être sélectionnés par la DRSeT et validés par le PAR-R2.</p> <p>Motivation des personnes formées et choisies par la DICyT + autorisation de participation</p>
<p><b>R3</b></p>	<p><b>Recherche pluridisciplinaire renforcée</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quatre diplômes de doctorat belges octroyés à des chercheurs de l'UMSS en relation avec des projets pluridisciplinaires</li> <li>- Au minimum deux publications internationales en anglais dans une revue indexée (une au bout de 3 ans) et une en espagnol pour chaque doctorant</li> <li>- Organisation d'un séminaire par mois sur chaque thème de recherche des doctorants, aux fins de présentation entre les collaborateurs de l'UMSS de l'avancement des travaux de recherche en cours</li> <li>- Organisation d'une session de « Club de lecture » par mois, sur chaque thème de recherche des doctorants, afin d'analyser les articles scientifiques parus dans les revues spécialisées et présentant un facteur d'impact élevé entre les collaborateurs de l'UMSS</li> <li>- Organisation d'une journée annuelle de la recherche, afin de présenter les résultats des recherches de l'ensemble des doctorants de l'UMSS</li> <li>- Nombre de projets pluridisciplinaires (en continuité de la thèse ou dans d'autres domaines) financés par d'autres sources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sites de scientométrie et de bibliométrie (<i>Web of Science, PubMed...</i>)</li> <li>- Registre de diplômes d'universités belges</li> <li>- Site Web de l'UMSS et registre des événements</li> <li>- Registre des participants</li> <li>- Calendrier mensuel de planification des événements</li> <li>- Registre ou répertoire DICyT</li> </ul>	<p>Volonté des chercheurs de l'UMSS de développer des processus pluridisciplinaires</p>



<p>3.1. <i>Mise au point de quatre projets de recherche pluridisciplinaires de doctorat, en relation avec les thématiques prioritaires de l'UMSS</i></p> <p>3.1.1. <i>Définition des critères de sélection des pré-projets et des candidats</i></p> <p>3.1.2. <i>Publication de l'appel à propositions pour les pré-projets avant mai 2014 et réception des candidatures par l'UMSS</i></p> <p>3.1.3. <i>Sélection de quatre pré-projets, tuteurs locaux et candidats au niveau de l'UMSS, avant fin juin 2014 (voir également R1, A 1.1)</i></p> <p>3.1.4. <i>Sélection d'un professeur homologue belge pour chaque pré-projet et de son candidat avant fin juillet 2014</i></p> <p>3.1.5. <i>Séjour (stage) de 5 mois des candidats doctorants en Belgique, avec leur tuteur belge, afin d'élaborer le projet de recherche pluridisciplinaire final, en fonction des centres d'intérêt des chercheurs belges et boliviens concernés, de déterminer les équipements à acheter et de s'inscrire dans une université belge (avant fin 2014, voir également R1, A 1.1)</i></p> <p>3.1.6. <i>Séjour en Belgique des partenaires boliviens, durant la période de stage des candidats doctorants</i></p> <p>3.1.7. <i>Achat de matériel, d'équipements et de logiciels pour la recherche des doctorants, en coordination avec R2</i></p> <p>3.1.8. <i>Lancement des doctorats et organisation du suivi et de l'évaluation, en coordination avec R4 (2015-2019)</i></p> <p>3.1.9. <i>Séjour de quatre mois par an en Belgique pour les candidats doctorants (2015-2018) – doctorats « sandwich »</i></p> <p>3.1.10. <i>Organisation d'un séminaire par mois sur chaque thème de recherche des doctorants, aux fins de présentation entre les collaborateurs de l'UMSS de l'avancement des travaux de recherche en cours (en coordination avec R2 et R4)</i></p> <p>3.1.11. <i>Suivi en Bolivie des doctorants par les tuteurs belges et encadrement des ateliers ou des séminaires au niveau des unités de recherche</i></p> <p>3.1.12. <i>Organisation d'une journée consacrée aux étudiants doctorants chaque année, avec R2 et R4</i></p> <p>3.1.13. <i>Missions Sud-Nord permettant aux partenaires Sud d'assister aux soutenances de thèses de doctorat</i></p> <p>3.2. <i>Soutien au Sud dans la mise en place de recherches pluridisciplinaires</i></p>			<p>Les thèmes des thèses pluridisciplinaires peuvent être définis et des partenaires boliviens et belges trouvés.</p> <p>Les candidats doctorants, titulaires d'une maîtrise et parlant anglais ou français, peuvent être sélectionnés au sein de l'UMSS.</p> <p>La liste du matériel, des équipements et des logiciels nécessaires aux doctorants peut être établie en temps utile. Les candidats doctorants ont eu la possibilité de s'inscrire dans une université belge.</p> <p>Les promoteurs boliviens organisent les séminaires et les « journées » consacrées aux candidats doctorants</p> <p>Collaborations interdisciplinaires Sud-Sud existantes ou en cours de</p>
--	--	--	--

	<p>3.3. <i>Achat de matériel et d'équipements pour la recherche pluridisciplinaire, sur des thèmes différents de ceux des doctorats (en coordination avec R2)</i></p>			<p>développement, en temps utile</p> <p>La liste du matériel et des équipements requis peut être établie en temps utile.</p>
<b>R4</b>	<p><b>Système d'évaluation du cycle des projets de recherche pluridisciplinaires établi et amélioration de l'évaluation de la qualité de la recherche</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un système d'évaluation du cycle des projets reconnu par les scientifiques de l'UMSS</li> <li>- Connaissance, par les laboratoires, les centres et/ou les instituts d'évaluation, des critères d'évaluation utilisés en matière de recherche</li> <li>- Connaissance, par les laboratoires, les centres et/ou les instituts, des nouveaux critères d'évaluation en matière de recherche et intégration de ceux-ci à leur processus de travail</li> <li>- Satisfaction relative au système de présentation, de sélection et d'évaluation des projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Document de présentation du système</li> <li>- Entretiens</li> <li>- Analyse de groupe</li> <li>- Protocoles de travail</li> </ul>	<p>R4 : Système d'évaluation du cycle des projets de recherche pluridisciplinaires établi et amélioration de l'évaluation de la qualité de la recherche</p>
	<p>4.1. <i>Identification des pratiques d'évaluation de la qualité en matière de recherche</i></p> <p>4.1.1. <i>Analyse initiale en groupe, comme diagnostic de la méthode d'évaluation des recherches au sein des divers centres de l'UMSS pour mai 2014</i></p> <p>4.1.2. <i>Organisation d'ateliers et/ou de journées consacrées aux chercheurs des centres, des laboratoires et des instituts, permettant d'identifier et d'explicitier les pratiques existantes en matière d'évaluation de la recherche</i></p> <p>4.2. <i>Organisation, chaque année et sur trois ans, de deux séminaires avec des chercheurs belges dans le but de réfléchir sur les différents instruments et conceptions d'évaluation en matière de recherche (2014-2016)</i></p> <p>4.3. <i>Organisation de stages et/ou de visites de chercheurs de l'UMSS dans les centres de recherche belges, avec comme principal objectif d'apprendre comment évaluer leur travail, quels instruments et pratiques sont utilisés et dans quel but</i></p> <p>4.4. <i>Organisation de missions de chercheurs belges dans les centres boliviens, avec comme principal objectif la transmission des méthodes de recherche et d'évaluation</i></p> <p>4.5. <i>Évaluation du cycle dans le but d'améliorer les projets R2, R3 et R4, en constituant un groupe de pairs ou de partenaires (deux Belges et deux Boliviens)</i></p> <p>4.5.1. <i>Évaluation des appels à propositions (bases, appels d'offres, critères de sélection clairs et explicites ou pas...)</i></p> <p>4.5.2. <i>Évaluation du processus de sélection des projets</i></p>			

<p>4.5.3. <i>Analyse du suivi des projets (instruments d'autoévaluation, de gestion, etc.)</i></p> <p>4.5.4. <i>Réalisation d'évaluations ex post des projets (après 2016)</i></p> <p>4.6. <i>Sur base de l'expérience, formaliser un système intégré d'évaluation de la qualité de la recherche (après 2016)</i></p> <p>4.7. <i>Développement de deux projets de recherche pluridisciplinaires de doctorat sur la problématique de l'évaluation, en relation avec les thématiques prioritaires de l'UMSS</i></p> <p>4.7.1. <i>Définition des critères de sélection des pré-projets et des candidats</i></p> <p>4.7.2. <i>Publication d'un appel à propositions pour les pré-projets avant mai 2014</i></p> <p>4.7.3. <i>Sélection au minimum de deux pré-projets, tuteurs locaux et candidats au niveau de l'UMSS, avant fin juin 2014</i></p> <p>4.7.4. <i>Sélection d'un professeur homologue belge pour chaque pré-projet et de son candidat avant fin juillet 2014</i></p> <p>4.7.5. <i>Séjour des candidats doctorants en Belgique, avec leur tuteur belge, afin d'élaborer le projet de recherche final en fonction des centres d'intérêt des chercheurs belges et boliviens concernés, de déterminer les équipements à acheter et de s'inscrire dans une université belge (avant fin 2014)</i></p> <p>4.7.6. <i>Achat de matériel et d'équipements pour la recherche, en coordination avec R2</i></p> <p>4.7.7. <i>Lancement des doctorats et organisation du suivi et de l'évaluation</i></p> <p>4.8. <i>Suivi (initial et intermédiaire) des doctorants par les tuteurs belges et encadrement d'ateliers ou de séminaires au niveau des unités de recherche</i></p> <p>4.9. <i>Mission de suivi des doctorants Sud-Nord par les tuteurs boliviens</i></p> <p>4.10. <i>Missions Sud-Nord permettant aux partenaires Sud d'assister aux soutenances de thèses de doctorat</i></p> <p>4.11. <i>Suivi et coordination du R4 par les PAR et les EC</i></p> <p>4.12. <i>Assistance à la constitution de comités scientifiques pour la lecture des publications de l'UMSS</i></p> <p>4.12.1. <i>Organisation d'un atelier/d'une rencontre entre les chercheurs de l'UMSS (+ DICyT) et les candidats lecteurs du comité (chercheurs latino-américains ?)</i></p> <p>4.13. <i>PERD - Soutien aux centres dans la mise en œuvre de projets communs :</i></p> <p><i>Soutien au développement de la bibliothèque numérique</i></p>			
--	--	--	--

	<p><i>partagée de l'UMSS</i></p> <p>4.13.1. <i>Renforcement des équipements informatiques et des moyens techniques de la DICyT afin d'intégrer toutes les ressources documentaires dans un portail unique : le catalogue ABCD (y compris CDS.ISIS), les dépôts locaux DSPACE (y compris les thèses de doctorat et les ressources patrimoniales à numériser), les ressources électroniques du programme PERII, les nouvelles ressources en accès libre et les liens externes vers les plates-formes de recherche</i></p> <p><i>En particulier : développement du dépôt institutionnel</i></p> <p>4.13.2. <i>Développement des ressources documentaires électroniques spécialisées en accès libre : plates-formes de recherche et bases documentaires (sur la base des éléments existants PERII, ABCD)</i></p> <p><i>Établissement de collaborations entre bibliothèques</i></p> <p>4.13.3. <i>Création d'un groupe de travail transversal pour la mise en place du prêt inter-bibliothèques</i></p> <p>4.13.4. <i>Création d'un groupe de travail transversal pour le suivi des normes catalographiques</i></p> <p>4.13.5. <i>Création d'un groupe de travail transversal afin de normaliser les services aux usagers des bibliothèques et les règlements</i></p> <p>4.13.6. <i>Création d'un groupe de travail transversal aux fins de mettre en commun les compétences de formation (recherche et méthodologie documentaire) et d'aide aux usagers</i></p> <p>4.13.7. <i>Création d'un groupe de travail transversal aux fins de mettre en commun les meilleures pratiques de gestion des espaces et des collections physiques</i></p>		<p>- D'autres partenaires externes à l'UMSS sont impliqués dans ce processus.</p> <p>- Les promoteurs de travaux et secrétariats sont impliqués dans le processus.</p> <p>L'expert belge et le PERD proposeront les ressources adéquates avec l'accord des chercheurs de l'UMSS.</p> <p>Volonté des bibliothécaires des centres de recherche et des facultés et des autorités de travailler conjointement</p>
--	---	--	---

2.12.1.3 Budget détaillé pour 2015

BUDGET TOTAL	UMSS					
	BUDGET 2015 en EUR					
	R1	R2	R3	R4	COORD	TOTAL
B.INVESTISSEMENT	0,00	32.000,00	20.000,00	4.000,00	0,00	56.000,00
C.FONCTIONNEMENT	11.000,00	21.000,00	12.000,00	8.000,00	0,00	52.000,00
D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	5.000,00	35.000,00	40.000,00
E.BOURSES	231.643,40	0,00	0,00	11.640,00	0,00	243.283,40
F.DEPLACEMENT	14.400,00	2.400,00	2.200,00	8.400,00	2.400,00	29.800,00
G.SEJOUR	13.350,00	1.624,00	1.989,00	7.183,00	0,00	24.146,00
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>270.393,40</b>	<b>57.024,00</b>	<b>36.189,00</b>	<b>44.223,00</b>	<b>37.400,00</b>	<b>445.229,40</b>
					FA max 10%	44.522,94
					<b>TOTAL TC</b>	489.752,34
					<b>TOTAL DISPO</b>	<b>480.847,75</b>

BUDGET BELGIQUE	Belgique					
	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique
B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C.FONCTIONNEMENT	7.500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7.500,00
D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E.BOURSES	193.243,40	0,00	0,00	9.240,00	0,00	202.483,40
F.DEPLACEMENT	14.400,00	2.400,00	1.200,00	8.400,00	0,00	26.400,00
G.SEJOUR	13.350,00	1.624,00	787,00	7.183,00	0,00	22.944,00
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>228.493,40</b>	<b>4.024,00</b>	<b>1.987,00</b>	<b>24.823,00</b>	<b>0,00</b>	<b>259.327,40</b>
					FA 2 %	8.904,59
					<b>TOTAL BEL</b>	<b>268.231,99</b>

BUDGET LOCAL	Local					
	Local	Local	Local	Local	Local	Local
B.INVESTISSEMENT	0,00	32.000,00	20.000,00	4.000,00	0,00	56.000,00
C.FONCTIONNEMENT	3.500,00	21.000,00	12.000,00	8.000,00	0,00	44.500,00
D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	5.000,00	35.000,00	40.000,00
E.BOURSES	38.400,00	0,00	0,00	2.400,00	0,00	40.800,00
F.DEPLACEMENT	0,00	0,00	1.000,00	0,00	2.400,00	3.400,00
G.SEJOUR	0,00	0,00	1.202,00	0,00	0,00	1.202,00
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>41.900,00</b>	<b>53.000,00</b>	<b>34.202,00</b>	<b>19.400,00</b>	<b>37.400,00</b>	<b>185.902,00</b>
					FA max 8%	35.618,35
					<b>TOTAL LOC</b>	<b>221.520,35</b>

## 2.12.2 PFS008 – Master-Formation des ressources humaines en sociolinguistique dans des contextes de diversité linguistique et culturelle en Abya Yala et en Bolivie en particulier

Promoteur : Silvia LUCCHINI (UCL)

Partenaires Nord : Université de Namur

Institution d'accueil Sud : Universidad Mayor San Simon, Bolivie (UMSS)

### Résumé du projet :

Ce PFS consiste en la mise en place d'un master en sociolinguistique dans le « post-grado » de la Facultad de Humanidades de l'UMSS en vue de contribuer à la restauration de la dignité des peuples indigènes par la préservation de leur diversité linguistique en Bolivie et dans l'Abya Yala (en référence aux populations indigènes du continent Américain). Il a également pour objectif de réduire les discriminations liées aux « marques ethniques ».

En effet, depuis une vingtaine d'années, un processus de revalorisation des langues/cultures indigènes est en cours dans différentes parties du monde, y compris en Europe, et en particulier dans l'Abya Yala. On dénombre en Bolivie la présence de 36 langues, dont cependant un certain nombre est à risque d'extinction, et il persiste la discrimination « ethnique », directement liée à la différence linguistique et culturelle, entraînant in fine la persistance de la pauvreté des populations indigènes qui ne récoltent pas les bénéfices du développement (même réduit) du pays. Pour y répondre, l'État bolivien a récemment adopté une politique linguistique nouvelle en se transformant en État plurinational. À la suite de ces changements, des besoins en formation apparaissent, notamment au niveau des connaissances, essentiellement en sociolinguistique. Les ressources humaines n'existent pas encore pour faire face à ces questions complexes dans les différentes institutions (administration, enseignement et organisations indigènes).

L'objectif spécifique du master est la création durable d'une formation d'experts sociolinguistes et production capitalisable de connaissances pertinentes pour le maintien et la gestion dynamique de la diversité linguistique.

Durée du projet : 5 ans

	Budget 2015 PFS008 en EUR		
	dépenses locales	dépenses en Belgique	Total
Frais d'investissement			
Frais de fonctionnement	5.720,00		<b>5.720,00</b>
Frais de personnel			
Frais de bourse	81.860,00		<b>81.860,00</b>
Frais de déplacement	1.200,00	6000,00	<b>7.200,00</b>
Frais de séjour	508,00	2.544,00	<b>3.052,00</b>
Frais d'expédition			
Frais administratifs		9.783,20	<b>9.783,20</b>
<b>TOTAL</b>	<b>89.288,00</b>	<b>18.327,20</b>	<b>107.615,20</b>

2.12.2.1 Cadre logique détaillé

PFS08	Logique d'intervention	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
<b>OG</b>	Contribuer à la restauration de la dignité des peuples indigènes par la préservation de leur diversité linguistique en Bolivie et dans l'Abya Yala.			
<b>OS</b>	<b>Création durable d'une formation d'experts sociolinguistes et production capitalisable de connaissances pertinentes pour le maintien et la gestion dynamique de la diversité linguistique.</b>	20 diplômés de master (80%) tous les 2 ans. Nombre de candidatures à l'entrée en augmentation d'une promotion à l'autre. Taux de satisfaction de 80%.	Diplômes de master. Registre des demandes d'admission (solicitudes). Enquête de satisfaction (étudiants, employeurs, utilisateurs de services ou de résultats scientifiques).	Les diplômés travaillent et exercent des responsabilités en utilisant leurs compétences au service de la diversité linguistique et de la dignité des peuples indigènes.
<b>R1</b>	<b>Des experts sociolinguistes sont formés, possédant des compétences dans a) la recherche sociolinguistique, b) la formulation, le développement et la planification de politiques linguistiques et c) la création de méthodologies et matériel dans le domaine éducatif.</b>	40 diplômés de master du public cible (20 tous les 2 ans) avec des critères de diplomation pertinents pour les 3 profils. Taux de réussite de 80%.	Diplômes de master. Rapports de défense des mémoires de master. Registre d'admissions. Lettres d'acceptation aux candidats admis.	Il existe un climat social politique stable dans le pays (Bolivie).
	<p>1.1. Approfondir les objectifs et compléter le programme de formation sur la base de l'analyse des problèmes et d'un dialogue participatif avec les groupes cibles et les bénéficiaires finaux, qui présenteront des candidats déjà insérés dans ces institutions ou groupes.</p> <p>1.2. Constituer l'équipe enseignante du master.</p> <p>1.3. Lancer un appel public pour des candidats au master, en visant les linguistes, les formateurs de formateurs (de primaire, secondaire et de l'éducation supérieure) et d'autres professionnels en sciences humaines concernés par les questions linguistiques et qui sont impliqués dans les groupes cibles visés (institutions publiques, institutions de formation d'enseignants, organisations indigènes).</p> <p>1.4. Réaliser la sélection et l'admission des étudiants pour le master et l'attribution des bourses.</p> <p>1.5. Mettre en place le plan d'études du master en sociolinguistique.</p> <p>1.6. Evaluer les étudiants et suivre leur (re-)insertion professionnelle.</p>			<p>Les institutions publiques, des universités comme l'Universidad Pedagógica Mariscal Sucre (UPMS), des instituts de recherche comme l'Instituto Plurinacional de Estudio de Lenguas y Culturas (IPELC) ou des organisations indigènes (CONAMAQ, CEPAS), qui font partie des groupes cibles, identifient un nombre suffisamment élevé de candidats.</p> <p>Ces groupes cibles acceptent d'être impliqués dans le suivi du projet.</p> <p>Les autorités de l'université garantissent la continuité du master.</p>
		IOV	Sources de vérification	Hypothèses
<b>R2</b>	<b>De nouvelles connaissances scientifiques pertinentes pour résoudre des problèmes sociolinguistiques sont produites en appui à la formation, dans un pluralisme épistémologique.</b>	100% des mémoires de master avec des résultats pertinents pour les problèmes sociolinguistiques en Bolivie ou dans l'Abya Yala. 50% avec des résultats pertinents pour la Bolivie. 20 articles (ou autres publications) sur des thématiques de sociolinguistique andine, amazonienne ou autre. 10 publications sur la planification linguistique. 10 publications sur l'acquisition de langues.	Mémoires de master. Rapports de défense des mémoires de master. Evaluation de la pertinence par des évaluateurs extérieurs. Copie des publications.	
	2.6. Elaborer les critères de sélection des sujets et des questions de recherche.			Les institutions publiques, des universités comme l'Universidad

	<p>2.7. <i>Diriger les recherches des étudiants.</i></p> <p>2.8. <i>Publier et diffuser les résultats les plus pertinents.</i></p> <p>2.9. <i>Evaluer le processus de production scientifique, y compris sa pertinence et son utilité pour les groupes cibles (institutions publiques, institution de formation d’enseignants, organisations indigènes).</i></p> <p>2.10. <i>Organiser un colloque international pour la présentation des résultats.</i></p>			<p>Pedagogica Mariscal Sucre (UPMS), des instituts de recherche comme l’Instituto Plurinacional de Estudio de Lenguas y Culturas (IPELC) ou des organisations indigènes (CONAMAQ, CEPAS), qui font partie des groupes cibles, identifient un nombre suffisamment élevé de candidats.</p> <p>Ces groupes cibles acceptent d’être impliqués dans le suivi du projet.</p> <p>Les autorités de l’université garantissent la continuité du master.</p>
	<b>Logique d’intervention</b>	<b>IOV</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<b>R3</b>	<p><b>Des questions de recherche innovantes seront identifiées au niveau régional et international (Abya Yala et ailleurs) et des projets doctoraux en copromotion seront élaborés et soumis à des organismes de financement, de manière à renforcer la durabilité de la formation dans la région.</b></p>	<p>Nombre de candidatures éligibles pour l’entrée dans la 3e promotion, supérieur au nombre de la 2e.</p> <p>Au moins un projet de thèse de doctorat est élaboré.</p>	<p>Registre de demandes d’admission (solicitudes).</p> <p>Registre des admissions.</p> <p>Projet doctoral déposé auprès d’un bailleur de fonds.</p>	
	<p>3.4. <i>Identifier une ou plusieurs problématiques spécifiques pour des thèses innovantes dans ce domaine.</i></p> <p>3.5. <i>Sélectionner le(s) candidat(s) et élaborer le(s) projet(s).</i></p> <p>3.6. <i>Diffuser des informations sur l’existence du master et des témoignages sur sa qualité après des organisations intéressées aux problématiques sociolinguistiques et des organismes qui peuvent octroyer des bourses, en Abya Yala ou ailleurs.</i></p> <p>3.7. <i>Explorer les opportunités de financement de programmes de recherche à moyen et long terme dans le domaine de la sociolinguistique, pouvant aboutir à la constitution d’un réseau international.</i></p> <p>3.8. <i>Déposer les projets de doctorat auprès de bailleurs de fonds.</i></p> <p>3.9. <i>Elaborer un dispositif d’évaluation et de suivi continu du master, y compris par des contacts avec des anciens étudiants.</i></p> <p>3.10. <i>Par un processus de benchmarking, tirer des enseignements d’autres masters en ce qui concerne la durabilité et un programme standard en sociolinguistique adapté au contexte.</i></p>			<p>Les institutions publiques, des universités comme l’Universidad Pedagogica Mariscal Sucre (UPMS), des instituts de recherche comme l’Instituto Plurinacional de Estudio de Lenguas y Culturas (IPELC) ou des organisations indigènes (CONAMAQ, CEPAS), qui font partie des groupes cibles, identifient un nombre suffisamment élevé de candidats.</p> <p>Ces groupes cibles acceptent d’être impliqués dans le suivi du projet.</p> <p>Les autorités de l’université garantissent la continuité du master.</p>



## 2.13 HAÏTI

### 2.13.1 Université d'Etat d'Haïti (UEH)

## R3

### Résultat attendu 3

Un dispositif réglementaire et d'accompagnement, favorisant la recherche de qualité, est mis en place au niveau de l'UEH (avec cohérence entre les niveaux décentralisé et central).

## OG

### Objectif global

L'UEH accroît sa pertinence auprès de la société, grâce à l'intégration de ses composantes, au renforcement du dispositif académique et à l'amélioration du niveau de sa recherche.

## OS

### Objectif spécifique

L'UEH renforce son dispositif général de gouvernance dans ses dimensions institutionnelle, académique et scientifique.

## R1

### Résultat attendu 1

Le processus d'intégration des composantes et services de l'UEH est renforcé.

## R2

### Résultat attendu 2

Un régime académique commun est mis en place.

### 2.13.1.1 Stratégie d'intervention

#### **Plus de gouvernance pour plus de pertinence sociale**

Par son poids relativement important, sa couverture géographique, la diversité des programmes de formation offerts, son statut de pourvoyeur de cadres enseignants aux universités privées elles-mêmes, sa politique d'accès démocratique, l'Université d'Etat d'Haïti se retrouve au cœur du système de l'enseignement supérieur haïtien. En effet, elle est la première institution ciblée lorsque l'on fait référence au déficit de cadres qualifiés, en quelque domaine considéré. La demande sociale en matière d'enseignement supérieur est d'abord son affaire.

Mais l'absence prolongée d'un projet d'université, d'une loi organique adaptée, l'inadéquation des structures et mécanismes de prise de décision contraignent sérieusement le fonctionnement quotidien de l'UEH. Ces défauts de gouvernance provoquent une dispersion de moyens et une disparité de mode de fonctionnement, donc des coûts inappropriés et une répartition du personnel inadéquate. Il s'ensuit des prises de position peu harmonieuses au sein de l'institution et beaucoup de difficultés pour le rectorat à positionner l'université et à organiser son développement. Cette situation donne lieu à des crises institutionnelles récurrentes. Hélas, cela n'est pas sans conséquences sur son ancrage au sein de la société. Les perceptions négatives induites ne facilitent pas les synergies nécessaires avec les entreprises, la société civile et les pouvoirs publics. Pire, elles engendrent des coalitions d'intérêt favorisant la privatisation de l'enseignement. Mais surtout elles entravent la bonne exécution des fonctions que l'UEH doit exercer au bénéfice du développement du pays : l'enseignement, la recherche et les (autres) services à la société.

Les nombreuses avancées faites au cours des dernières années (proposition de loi organique en phase de finalisation, amélioration significative du budget, amélioration des conditions de travail du personnel, création de trois laboratoires de recherche, mise en œuvre d'une école doctorale) n'ont pas suffi à inverser les préjugés ou les opinions défavorables ni à renforcer de manière significative la pertinence sociétale de l'UEH. Un gros effort de planification est nécessaire pour inscrire le développement de l'UEH dans la durée. Elle se voit aujourd'hui devant l'impérieuse nécessité de moderniser sa gouvernance, afin d'accroître sa pertinence et son efficacité dans un environnement en constante évolution. En même temps que le renforcement des capacités académiques, il est indispensable de mettre en place des structures viables, en matière de gestion universitaire, de développement de la recherche et de suivi continu des besoins de la société.

En conséquence, le programme 2014-2016 est élaboré en focalisant les actions sur la problématique de la gouvernance dans ses trois dimensions institutionnelle, académique et scientifique. Il s'insère parfaitement dans l'optique de développement de l'UEH, définie dans le plan stratégique 2011-2020. Sa mise en œuvre est appelée à répondre à un enjeu majeur pour l'UEH, celui d'un fonctionnement harmonisé des différentes entités de la région métropolitaine et des sept villes de province.

L'implication active des autorités académiques de l'UEH dans la définition du programme, la forte présence du personnel de l'administration centrale dans le pilotage semblent être de sérieux atouts pour la réalisation du programme. C'est dans cette optique que le choix des PAR et sous-PAR est fait en privilégiant les responsabilités institutionnelles. 50% des membres du groupe de pilotage local émanent de l'administration centrale et les 50% restants des entités périphériques. Une telle répartition est appelée à apporter plus de cohésion et d'ancrage aux actions entreprises. Par ailleurs, des mesures sont envisageables pour encourager l'effort :

- l'attribution de primes d'efficacité aux animateurs du programme (PAR et sous-PAR) à chaque groupe de pilotage, à charge du rectorat ;
- l'octroi d'une prime budgétaire aux entités ayant adopté et mis en œuvre le système de crédit.

Le programme proposé vise le renforcement du dispositif de gouvernance de l'UEH. À l'issue du programme, on espère qu'un fort pourcentage des entités en région métropolitaine et dans les villes de province fonctionnera avec des procédures harmonisées et dans le cadre d'un système de crédits préalablement défini. Cela sous-entend qu'on s'attend à ce qu'au terme du programme quelques entités devront encore rallier le processus d'intégration et que les efforts en ce sens devront se poursuivre. L'amélioration de la gouvernance à l'UEH est un objectif de long terme. S'il est vrai que le programme ad hoc peut déclencher et/ou renforcer le processus de manière durable, les résultats obtenus auront besoin d'être consolidés. La recherche de la bonne gouvernance devra donc se poursuivre après la fin du programme 2014-2016. De ce fait, dans le cadre d'un nouveau financement ARES-CCD, il pourra être proposé de continuer à appuyer ce processus tout en l'élargissant, le cas échéant, à d'autres aspects des trois grands axes identifiés. Parallèlement, l'UEH entend exploiter au cours de la période 2014-2016 les opportunités offertes par les autres outils de coopération, à savoir les Programmes de Formation Sud (PFS) et les Programmes de Recherche et Développement (PRD). Les deux projets PRD déjà approuvés seront bien engagés : le PIC de support géotechnique de zones urbaines d'Haïti d'une part, et le projet de caractérisation des crues et de la charge sédimentaire de rivières haïtiennes en vue d'une gestion intégrée des bassins-versants d'autre part. En outre, l'UEH compte introduire pas moins de trois autres projets PFS, PRD, pour lesquels les contacts entre partenaires haïtiens et belges sont déjà faits, les intérêts manifestés et les promoteurs identifiés. Il s'agit :

- du Programme de Master de formation en géosciences ;

- du Projet de Recherche « Valorisation des résidus de la culture du bananier et de la liane panier dans la production de lait de chèvres et lapins pour l'amélioration de la diète des enfants et la lutte contre l'anémie en milieu rural haïtien » ;
- du Projet proposant une alternative scientifique à la problématique de la potabilisation de l'eau de consommation humaine en Haïti, en valorisant l'utilisation des matériaux adsorbants (charbon actif, sable filtrant, etc.) produits à partir des ressources naturelles disponibles dans le pays.

De façon indirecte, la mise en œuvre de ces projets va permettre à l'UEH d'approcher des besoins de renforcement académique et scientifique encore présents mais non pris en compte par le programme ad hoc. Elle maintiendra ouvertes des poches de collaboration entre l'UEH et les institutions partenaires belges au-delà de 2016.

Les autorités de l'UEH apportent un intérêt tel à cette question qu'ils se proposent de mobiliser des financements complémentaires, qui pourront aider aussi bien à l'amplification des résultats prévus dans le programme qu'à la poursuite du processus après 2016 et même éventuellement sans un financement de l'ARES-CCD.

### 2.13.1.2 État d'avancement et perspectives 2015

Le programme ad hoc de coopération avec l'UEH a été accepté lors de la réunion de la Commission en mai 2014. Tout a été mis en œuvre pour que les responsables belges et haïtiens prennent leurs dispositions pour entamer immédiatement les actions prévues. Cela a permis de prévoir rapidement des périodes de missions dont les premières se dérouleront en novembre 2014.

Vu le démarrage tardif du programme 2014, et en accord entre toutes les parties, il n'a pas été jugé opportun de modifier le budget 2014. De même, le budget 2015 est maintenu, sauf modifications mineures afin de respecter le budget global autorisé. Ce budget a été transmis le 10 septembre 2014. Ainsi, le cadre logique, défini dans le rapport de la mission de formulation ne subit aucune modification à ce jour.

Le programme est axé sur la gouvernance administrative (R1), académique (R2) et de la recherche (R3). Il débute par la réalisation de missions N/S ou S/N de travail et de concertation entre les parties belge et haïtienne.

#### **Résultat 1 :**

##### **Le processus d'intégration des composantes et services de l'UEH est renforcé**

PAR VNUA : **Wilson DORLUS**  
PAR belge : **Pierre VERJANS, ULg**

Mission 1 : S/N du PAR W. Dorlus. Mission prévue en janvier 2015 ; le programme est en préparation.  
Mission 2 : S/N du sous-PAR D. Démosthène, prévue du 1 au 6 décembre et encadrée par P. Verjans et F. Navez.  
Mission 3 : S/N de N. Calixte du 02 au 09-11-2014 avec F. Brodtkom (bibliothèque UCL). N. Calixte participera au GP du 3 novembre.

Quatre autres missions N/S sont prévues et à engager avant fin décembre mais aucune information n'est disponible à ce jour.

Mission N-S de Pierre Verjans et Françoise Navez du 20-10 au 29-10-2014 : programme en cours de préparation.  
Dès le mois d'août, W. Dorlus nous a informé de réunions tenues à l'UEH et portant sur la mise au point d'un calendrier prévisionnel de réalisations de parties du programme

#### **Résultat 2 :**

##### **Le dispositif académique est renforcé**

PAR VNUA : **Jean-Fénel FÉLIX**  
PAR belge : **Pierre DAUBY, ULg**

Mission 1 : La mission de M. Delhaxhe avait été programmée en début juillet mais a été reportée suite à des problèmes de disponibilité locale.

Idem pour la mission de Pierre Dauby, prévue en juillet 2014 mais n'ayant pu avoir lieu.

Les autres missions seront mises sur pied dès reprise des contacts avec l'équipe haïtienne.

La mission 2 N/S du PAR belge sera engagée avant fin décembre 2014.

#### **Résultat 3 :**

##### **Le niveau de la recherche est amélioré**

PAR VNUA : **Jacques BLAISE**  
PAR belge : **Barbara DELCOURT, ULB**

Mission 2 : S/N de W. Eugène est programmée pour fin octobre 2014

Mission 3 : N/S de B. Delcourt début janvier 2015. Cette mission sera finalisée dans les prochaines semaines.

Coordonnateur UEH : **Raymond NOËL**  
Gestionnaire UEH : **Darline JOSEPH**

Coordonnateur belge : **Jean-Paul BARTHÉLEMY, ULg-GxABT**  
Gestionnaire belge : **Natacha MAINIL, UMONS**

Dès l'acceptation officielle du programme ad hoc, l'EC locale a organisé un GP le 26 juin 2014 afin d'accélérer le démarrage des activités. N. Mainil devait y participer mais son voyage a été interrompu.

L'EC locale sera en mission en Belgique début novembre 2014 et participera au GP prévu à cette occasion. Le programme de mission est transmis et nous attendons les plans de vol.

Le GP sera évidemment le moment de faire le point sur les actions entreprises et de programmer ce qui doit encore être fait pour 2014.

2.13.1.3 Cadre logique détaillé

Logique d’intervention	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
<p><b>Objectif général</b> L’UEH accroît sa pertinence auprès de la société, grâce à l’intégration de ses composantes, au renforcement du dispositif académique et à l’amélioration du niveau de sa recherche.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Plus forte présence de l’UEH dans les enjeux et débats de société</li> <li>2. Taux brut d’inscription à l’UEH en hausse continue</li> <li>3. Demandes de partenariats locaux avec l’UEH en hausse</li> <li>4. Nombre de personnes touchées par les services à la communauté</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d’activités de l’UEH</li> <li>- Bulletins de l’UEH</li> <li>- Portail Web de l’UEH</li> </ul>	
<p><b>Objectif spécifique</b> L’UEH renforce son dispositif général de gouvernance dans ses dimensions institutionnelle, académique et scientifique.</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Toutes les entités engagées dans un processus de renforcement et d’harmonisation de la gouvernance sous au moins l’un des trois aspects (administratif, académique, de recherche).</li> <li>2. Au moins six (6) entités avec mise en œuvre démontrée de réformes (conformes aux orientations du projet) sur au moins l’un des trois aspects (administratif, académique et de la recherche).</li> <li>3. Au moins quatre (4) entités avec mise en œuvre démontrée de réformes (...) sur tous les trois aspects.</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport des séminaires d’ouverture et de clôture (organisés avec invitation à toutes les entités).</li> <li>- Rapport de l’EC (sur base des rapports des PAR).</li> </ul>	<p>L’UEH mobilise des ressources qui lui permettent de prolonger l’action du programme et de mettre en œuvre les aspects complémentaires de son Plan Stratégique</p> <p>Les réformes en cours au niveau de l’Etat n’affectent pas négativement l’UEH.</p>
<p><b>Résultat 1. Le processus d’intégration des composantes et services de l’UEH est renforcé</b></p>	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
<p><b>Sous-résultat 1.1. Les capacités et pratiques de communication favorisent la coordination interne et l’image de l’UEH comme institution cohérente.</b></p> <p><b>Sous-résultat 1.2. Des normes et procédures administratives harmonisées sont proposées au Conseil de l’Université.</b></p> <p><b>Sous-résultat 1.3. Des modalités générales de gestion de carrière du personnel administratif sont proposées au Conseil de l’Université.</b></p> <p><b>Sous-résultat 1.4. La gestion des ressources humaines des bibliothèques est renforcée sur une base harmonisée.</b></p> <p><b>Sous-résultat 1.5. Les capacités du Secrétariat Général sont renforcées.</b></p>	<p>Un réseau de communication (avec un point focal par unité composant l’UEH) est en place et fonctionnel.</p> <p>Le site internet de l’UEH est tenu à jour, les sites éventuels des unités se réfèrent à l’UEH et offrent un lien vers le site de l’UEH.</p> <p>L’information essentielle (plan stratégique de l’UEH, loi organique, nouveaux documents normatif d’intérêt commun) est diffusée.</p> <p>La visibilité de l’UEH (mention explicite de l’UEH, présence de son logo) est assurée dans les communications publiques de toutes les unités.</p> <p>Le Conseil de l’Université dispose de documents référentiels sur les normes et procédures et sur la carrière unique du personnel administratif (y compris celui des</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport sur la structure et le fonctionnement du dispositif de communication.</li> <li>- Internet.</li> <li>- Documents référentiels et accusé de réception du Conseil (ou PV de séance du Conseil traitant de ces documents).</li> </ul>	<p>La connectivité internet reste d’une qualité satisfaisante.</p> <p>Toutes les composantes de l’UEH acceptent le principe d’une convergence ou d’une harmonisation.</p> <p>Les produits du programme (organigramme, propositions de normes et procédures, documents référentiels sur les carrières) sont pris en considération par le Conseil pour adoption des réformes visant l’harmonisation</p>

	bibliothèques). Personnel du Secrétariat Général augmenté et pleinement actif.		
Activités R1			Hypothèses
<p>11. Renforcer l'unité de communication et consolider les échanges entre le RUEH et les acteurs internes et externes :</p> <p>111. Contribuer à une réunion de lancement entre toutes les entités de l'UEH : présenter le projet et établir la situation de départ (voir les 3 actions 211-311)</p> <p>112. Équiper le bureau de communication en matériel.</p> <p>113. Former le personnel du bureau de communication.</p> <p>114. Elargir le réseau de communication aux Facultés et Ecoles de Province.</p> <p>115. Informer les différentes entités sur la loi organique, et diffuser le plan stratégique.</p> <p>116. Informer le grand public sur les activités et réalisations de l'UEH dans son ensemble (y compris par une journée « portes ouvertes »).</p> <p>117. Alimenter et gérer le site de l'UEH.</p> <p>118. Contribuer au séminaire final : bilan du programme 2014-2016 (voir 217-337)</p>			
<p>121. Appuyer la réalisation d'un manuel de normes et procédures.</p> <p>122. Aider à la conservation des archives par des formations appropriées et par l'adoption d'un plan de classement intégré et d'un calendrier de conservation.</p> <p>123. Réaliser et communiquer au conseil une représentation graphique des structures de gestion de l'UEH.</p>			Les divers acteurs disposant des informations de base sont ouverts à les mettre à disposition.
<p>131. Enquêter sur les descriptifs des carrières administratives dans les entités (facultés, écoles et institut)</p> <p>132. Initier un document référentiel.</p>			Les divers acteurs disposant des informations de base sont ouverts à les mettre à disposition.
<p>141. Constituer un groupe de travail de 7 professionnels pour animer la dynamique de reconnaissance du métier de bibliothécaire à l'UEH</p> <p>142. Renforcer le statut de bibliothécaire à l'UEH par la mise en place d'un référentiel de tâches et de profils et d'une batterie de règlements touchant le recrutement, l'avancement, le salaire et le statut du bibliothécaire au sein de l'institution</p> <p>143. Renforcer la cohésion et l'image professionnelle du corps de bibliothécaires travers un bulletin de liaison</p> <p>144. Renforcer l'expertise d'un bibliothécaire du groupe des 7 en administration/gestion des bibliothèques, avec emphase sur les ressources humaines et la gestion des compétences</p> <p>145. Organiser des missions de rencontres et de formation autour de thématiques et/ou objectifs appropriés</p> <p>146. Organiser des ateliers avec les bibliothécaires de l'UEH, y compris le staff de la Bibliothèque Numérique</p>			
<p>151. Appuyer le Secrétariat Général dans ses tâches par de l'équipement, des formations et des missions</p>			
<b>Résultat 2. Un régime académique commun est mis en place.</b>	<b>IOV</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses</b>
<p><u>Sous-résultat 2.1.</u> Un système de crédits, de descriptifs des cours et de relevés de notes, applicable à l'ensemble de l'UEH, est approuvé par le Conseil et fait l'objet d'un début de mise en œuvre.</p> <p><u>Sous-résultat 2.2.</u> Un outil de gestion académique intégré (pluri-modulaire et multifonctionnel) destiné à servir toute l'UEH est adopté et fait l'objet d'un début de mise en œuvre.</p>	<p>Système de crédits, descriptifs des cours et de relevés de notes en application à l'aide du GP7 dans au moins 4 entités.</p> <p>GP7 également opérationnel pour les relevés de notes et la mise à disposition de syllabus électroniques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Document d'approbation du système de crédits, de descriptifs des cours et de relevés de notes.</li> <li>- Rapport des PAR avec liste des entités participantes et description du degré d'atteinte de leurs résultats.</li> </ul>	<p>Le personnel formé à la mise en œuvre et à l'utilisation de l'outil de gestion académique reste en fonction.</p> <p>L'adoption du nouveau système ne fait pas l'objet de résistances difficilement surmontables.</p>

Activités R2		Hypothèses		
<p>211. Organiser un séminaire d’information et de lancement pour toutes les entités de l’UEH, y inviter deux personnes par entité (dont le directeur), dégager du séminaire la liste des entités disposées à participer au système de crédits, de descriptifs des cours et de relevés de notes (en coordination avec 111-311).</p> <p>212. Créer une commission locale inter-facultaire (« ComR2 ») chargée de la définition du système de crédits, de descriptifs de cours et de relevé de notes (2 personnes par entités participantes)</p> <p>213. Organiser 3 réunions de ComR2 à Port au Prince (2 réunions en 2015 pour conception, 1 réunion en 2016 pour suivi) et suivre leurs travaux en vue de l’élaboration par ComR2 d’un système de crédits, de descriptif des cours et de relevé de notes.</p> <p>214. Présenter au Conseil de l’Université du système élaboré pour approbation</p> <p>215. Former des enseignants des entités participantes à la mise en œuvre des composantes du système proposé.</p> <p>216. Introduire le système de descriptifs de cours et des crédits, ainsi que le système de relevé de notes, dans les entités participantes.</p> <p>217. Contribuer au séminaire final : bilan du programme 2014-2016 (en coordination avec 118-338).</p>		<p>Le Conseil approuve les dispositifs qui lui sont proposés.</p> <p>Au moins 4 entités s’engagent (à temps) à mettre en œuvre le système de crédits, de descriptif des cours et de relevés de notes.</p> <p>Des incitants appropriés sont mis à disposition par l’UEH pour encourager les entités à participer à la démarche et pour aider le PAR dans le suivi des actions ; ComR2 est active et élabore le système de crédits, de descriptif des cours et de relevé de notes.</p>		
<p>221. Etablir un cahier des charges préalablement à l’adaptation du logiciel GP7 à l’UEH.</p> <p>222. Créer une cellule de ressources informatiques (CRI) de 3 personnes (1 programmeur, 1 administrateur de réseau, 1 coordonnateur de la cellule).</p> <p>223. Définir par l’équipe locale, avec l’accompagnement des collègues belges et congolais, le cahier des charges du projet concernant le logiciel informatique</p> <p>224. Acheter et mettre en place les ordinateurs-clients.</p> <p>225. Commander et installer le logiciel.</p> <p>226. Organiser deux missions SS (Congolais) pour aider au démarrage.</p> <p>227. Organiser des missions NS (Belges) pour aider au démarrage.</p> <p>228. Mettre en œuvre le logiciel pour la gestion des crédits et les descriptifs de cours.</p> <p>229. Mettre en œuvre le logiciel de relevés de notes.</p> <p>230. Mettre en œuvre le logiciel de mise à disposition des syllabi électroniques disponibles.</p>		<p>L’UEH accepte de recruter ou mettre à disposition le personnel de la CRI.</p>		
<p><b>Résultat 3. Un dispositif réglementaire et d’accompagnement, favorisant la recherche de qualité, est mis en place au niveau de l’UEH (avec cohérence entre les niveaux décentralisé et central).</b></p>		IOV	Sources de vérification	Hypothèses
<p><b>Sous-résultat 3.1.</b> Un cadre normatif et stratégique pertinent est mis en place au niveau central (règlement général, conseil scientifique, comité d’éthique) et au niveau des « pôles de disciplines » (vade-mecum spécifique à chaque pôle).</p> <p><b>Sous-résultat 3.2.</b> Les unités de recherche bénéficient d’un statut, d’une reconnaissance et de l’appui d’un service des voies et moyens.</p> <p><b>Sous-résultat 3.3.</b> Des mécanismes d’incitation à une recherche de qualité et à la diffusion des résultats de la recherche sont installés.</p>	<p>Règlement général adopté par le Conseil de l’Université.</p> <p>Conseil scientifique et comité d’éthique installés.</p> <p>Vade-mecum disponible pour chaque pôle/faculté (toute entité impliquée dans la recherche peut se référer à un vade-mecum).</p> <p>Cadastre de la recherche disponible au niveau du vice-rectorat à la recherche.</p> <p>Nombre d’unités de recherche reconnues conformes au règlement général.</p> <p>Ligne budgétaire prévue pour soutenir les initiatives des unités de recherche reconnues.</p> <p>5 projets éligibles pour financement, préparés par</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acte d’approbation du règlement par le Conseil.</li> <li>- Document montrant la composition du Conseil scientifique et du comité d’éthique ; procès-verbaux de réunion ou autres sources attestant de l’activité de ces instances.</li> <li>- Listes d’unités de recherche tirées du cadastre, avec mention de leur personnel et distinction entre unités reconnues, unités en attente de reconnaissance et</li> </ul>	<p>Le Conseil de l’Université approuve les recommandations.</p> <p>Les facultés approuvent le vade-mecum qui les concerne.</p> <p>Le règlement général et le vade-mecum sont perçus positivement comme des appuis à la recherche et non comme des contraintes imposées par le pouvoir central.</p>	

	<p>des unités de recherche reconnues avec un appui du service des voies et moyens. Recommandations relatives au cadre incitatif et de diffusion approuvées par le conseil de l'Université.</p>	<p>unités dont la reconnaissance fait l'objet d'objection (avec, dans ce cas, justification). - Liste des projets proposés pour financement. - Document présentant les recommandations et document attestant de sa réception par le Conseil.</p>	
Activités R3		Hypothèses	
<p>311. Présenter les actions prévues pour R3 et préciser la situation de départ (baseline) lors d'une réunion de lancement entre toutes les unités (coordonner avec les actions 111-211). 312. Sur base d'une consultation avec les facultés (en particulier avec les vice-doyens à la recherche) constituer un groupe de travail ad hoc (agissant sous l'autorité du vice-recteur à la recherche) chargé de proposer un règlement général de la recherche devant être adopté par les autorités centrales (Conseil). 313. Proposition par le GT d'un cadre stratégique de la recherche à l'UEH (en prolégomènes à toute politique de recherche) 314. Proposer par le GT de la création d'un conseil scientifique et d'un comité d'éthique fonctionnant sur la base des standards en vigueur dans la communauté scientifique et dotés de pouvoir de décision. 315. Appuyer le cas échéant le GT par les services d'un consultant chargé de rédiger une proposition de règlement qui sera proposé au vote. 316. En concertation avec les vices-doyens à la recherche, rédiger au niveau de pôles de disciplines un vade-mecum reprenant les règles de l'art du groupe de disciplines et les critères de validation de la recherche (avec harmonisation des critères entre pôles et prise en compte des spécificités facultaires). 317. Proposer le vade-mecum au conseil scientifique. 318. Publier le vade-mecum de la recherche</p>		<p>Le conseil répond favorablement aux propositions (en les adoptant ou en les adaptant). Les réformes législatives et les décisions du gouvernement n'entrent pas en contradiction avec les réformes réglementaires souhaitées au niveau de l'UEH. Le vade-mecum est validé par le conseil scientifique.</p>	
<p>321. Etablir et tenir à jour un cadastre de la recherche 322. Publier le cadastre de la recherche 323. Organiser une cérémonie de présentation du cadastre à la communauté universitaire et à la presse. 324. Sur la base du cadastre, proposer des activités d'appui au processus d'institutionnalisation et de renforcement des unités de recherche. Organisation d'atelier d'écriture 325. Mettre à jour et développer la version électronique du cadastre sous la forme enrichie d'un annuaire de la recherche 326. Appuyer la mise sur pied d'un service des voies et moyens capable de soutenir notamment les projets sur financements externes : former un personnel aux fonctions de repérage des sources de financement, de montage de projets, d'élaboration de budgets et de mise à plat des collaborations existantes et passées dans le domaine de la recherche. 327. Appuyer l'organisation par le Service des Voies et Moyens d'un atelier en direction des chercheurs et responsables de laboratoire sur la gestion et le financement de la recherche.</p>			
<p>331. Appuyer la mise en place de mécanismes d'incitation à la production scientifique en complément des dispositions réglementaires (prise en compte des productions scientifiques pour la nomination et la promotion). 332. Etablir un état des lieux des vecteurs de diffusion des résultats de la recherche (revues, sites, organisations de journée d'étude et de colloques) et élabore une stratégie et un budget permettant de soutenir les publications et les collaborations internationales dans ce domaine. 333. Mettre en place un réseau scientifique au profit des éditions de l'UEH et du projet de revue Les cahiers de la recherche 334. Mettre au point une charte de politique éditoriale (électronique et papier) 335. Publier la charte de politique éditoriale Coordination du R3</p>		<p>Ressources disponibles en cas de mécanismes incitatifs impliquant des coûts</p>	



<p>336. Mettre en place un référentiel de compétences en méthodologie de la recherche pour chercheurs et professeurs de méthodologie (constitution d'un groupe de travail)</p> <p>337. Organiser un colloque de clôture sur la gouvernance et la gestion de la recherche et publier les actes du colloque</p> <p>338. Contribuer au séminaire final : bilan du programme 2014-2016 (en relation avec 118 et 217)</p>	
<p>Conditions préalables</p>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ressources nécessaires à l'exécution des activités sont disponibles et mobilisées : financement de la DGD, ressources issues de l'UEH et des universités belges</li> <li>- Aucune situation exceptionnelle de crise n'affecte le déroulement du programme</li> <li>- La stabilité institutionnelle du programme est assurée au cours du programme</li> </ul>	

## 2.13.1.4 Budget détaillé pour 2015

BUDGET TOTAL	UEH	R1	R2	R3	COORD	TOTAL
	BUDGET 2015 en EUR					
	B.INVESTISSEMENT	13.000,00	0,00	0,00	0,00	13.000,00
	C.FONCTIONNEMENT	8.900,00	4.050,00	15.350,00	0,00	28.300,00
	D.PERSONNEL	0,00	0,00	6.000,00	2.640,00	8.640,00
	E.BOURSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	F.DEPLACEMENT	11.700,00	15.400,00	15.690,00	3.400,00	46.190,00
	G.SEJOUR	19.921,00	51.208,00	17.751,00	0,00	88.880,00
	H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>53.521,00</b>	<b>70.658,00</b>	<b>54.791,00</b>	<b>6.040,00</b>	<b>185.010,00</b>
					FA max 10%	18.501,00
					<b>TOTAL TC</b>	203.511,00
					<b>TOTAL DISPO</b>	<b>199.810,80</b>

BUDGET BELGIQUE	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	
	B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C.FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
E.BOURSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
F.DEPLACEMENT	5.200,00	9.000,00	7.800,00	0,00	22.000,00	
G.SEJOUR	16.679,00	6.860,00	15.351,00	0,00	38.890,00	
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>21.879,00</b>	<b>15.860,00</b>	<b>23.151,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60.890,00</b>	
					FA 2 %	3.700,20
					<b>TOTAL BEL</b>	<b>64.590,20</b>

BUDGET LOCAL	Local	Local	Local	Local	Local	
	B.INVESTISSEMENT	13.000,00	0,00	0,00	0,00	13.000,00
C.FONCTIONNEMENT	8.900,00	4.050,00	15.350,00	0,00	28.300,00	
D.PERSONNEL	0,00	0,00	6.000,00	2.640,00	8.640,00	
E.BOURSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
F.DEPLACEMENT	6.500,00	6.400,00	7.890,00	3.400,00	24.190,00	
G.SEJOUR	3.242,00	44.348,00	2.400,00	0,00	49.990,00	
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>31.642,00</b>	<b>54.798,00</b>	<b>31.640,00</b>	<b>6.040,00</b>	<b>124.120,00</b>	
					FA max 8%	14.800,80
					<b>TOTAL LOC</b>	<b>138.920,80</b>

## 2.14 EQUATEUR

### 2.14.1 Universidad Central del Ecuador (UCE)

#### OG

##### **Objectif global**

Contribución de la UCE al desarrollo social, económico, artístico y cultural del Ecuador incrementada en el marco del "Buen Vivir".

#### OS

##### **Objectif spécifique**

Los procesos académicos de formación e investigación han mejorado contribuyendo al reconocimiento de la UCE como universidad de formación e investigación según la LOES y a nivel internacional.

#### R1

##### **Résultat attendu 1**

Se dispone de una masa crítica de docentes de alto nivel que propicie el desarrollo de procesos académicos transversales de calidad.

#### R2

##### **Résultat attendu 2**

Se ha mejorado la producción científica multidisciplinaria logrando inserción en el contexto nacional e internacional.

#### R3

##### **Résultat attendu 3**

Se ha mejorado el reconocimiento de titulados de pregrado a nivel internacional en base a un currículo acorde con estándares internacionales.

#### R4

##### **Résultat attendu 4**

Se ha mejorado la disponibilidad y el acceso a la información para docentes, investigadores y estudiantes de la UCE.

### 2.14.1.1 État d'avancement et perspectives 2015

Le démarrage du programme d'Appui institutionnel avec l'*Universidad Central del Ecuador* a s'est effectué de manière prudente, voire lente. Le démarrage des activités locales était en effet conditionné au transfert de fonds vers l'UCE, lui-même dépendant de la signature de la Convention et de l'ouverture d'un compte en banque spécifique.

En outre, l'UCE était en pleine phase de transition puisque le nouveau recteur, le Dr. Sempértegui, a pris ses fonctions au mois de mars 2014. Le changement des autorités de l'UCE est d'importance capitale pour la suite du programme AI car de nombreuses réformes ont été initiées depuis, et certains des constats posés lors de la formulation du programme ne sont plus d'actualité. Une attention particulière devra donc être portée à l'adaptation du programme AI aux changements qui s'opèrent au sein de l'UCE et à son adéquation avec le contexte local en pleine évolution.

Ce démarrage prudent et ces changements au sein de l'UCE n'ont cependant pas empêché la mise en œuvre de certaines activités, principalement préparatoires au démarrage effectif du programme. Ces dernières sont reprises ci-dessous.

#### Coordination

Coordonnateur UCE : **Washington BENITEZ ORTIZ**  
Gestionnaire UCE : **Sandra Elizabeth MINDA**

Coordonnateur belge : **Mathieu POULICEK, ULg**  
Gestionnaire belge : **Christian DUQUE, UCL**

#### **Résultat 1 :**

**Se dispone de una masa crítica de docentes de alto nivel que propicie el desarrollo de procesos académicos transversales de calidad.**

PAR UCE : **Daniel GRANDA**

PAR belge : **Jérôme BINDELLE, ULg-Gx-ABT**

#### **Résultat 2 :**

**Se ha mejorado la producción científica multidisciplinaria logrando inserción en el contexto nacional e internacional.**

PAR UCE : **Imelda VILLOTA**

PAR belge : **Veerle VANACKER, UCL**

#### **Résultat 3 :**

**Se ha mejorado el reconocimiento de titulados de pregrado a nivel internacional en base a un currículo acorde con estándares internacionales.**

PAR UCE : **Salomon JAYA QUEZADA**

PAR belge : **Sébastien VAN BELLEGEM, UCL**

#### **Résultat 4 :**

**Se ha mejorado la disponibilidad y el acceso a la información para docentes, investigadores y estudiantes de la UCE.**

PAR UCE : **Francisco VALVERDE**

PAR belge : **Frédéric LOUAULT, ULB**

Pour chacun des 4 résultats identifiés, des groupes de travail locaux (« sous-commissions ») ont été constitués. Ces groupes permettent, selon les résultats, d'avoir des référents facultaires ou différentes spécialités représentées au sein des sous-commissions. Ces dernières sont évidemment présidées par le pilote d'atteinte de résultat.

Une proposition de règlement universitaire portant sur la sélection, la promotion et l'intégration de boursiers au sein de l'UCE a été rédigée par la commission académique permanente. Cette proposition doit encore être approuvée par le Conseil universitaire.

Un appel à candidatures a été lancé dans toutes les facultés pour des candidats à des études de master ou de thèse de doctorat en Belgique. Cet appel a été réalisé dans le cadre du résultat n°1 qui prévoyait notamment des séjours de stage en Belgique dont l'objectif est, pour ce qui concerne les PhD, de préparer des projets de recherche qui seront ensuite présentés pour l'obtention de bourses de doctorats de la SENESCYT. Plus de 70 candidatures ont été réceptionnées à la suite de cet appel et une 1<sup>ère</sup> présélection a été effectuée, principalement sur base du critère d'âge. Une trentaine de candidats seront recontactés afin d'approfondir leurs candidatures et, sur cette base, de pouvoir vérifier la possibilité de les encadrer correctement en Belgique.

Le responsable du bureau des relations internationales (qui faisait partie intégrante des sous-résultats du résultat n°1) a été identifié : M. Hans Buchelli devrait effectuer un séjour en Belgique afin de voir comment fonctionnent les services de relations internationales des universités de l'ARES. Il pourra ainsi proposer un plan concernant l'internationalisation de l'UCE (présentée comme une priorité par les autorités universitaires) à son retour et superviser les activités en relation avec cet aspect du résultat n°1.

Au niveau du renforcement du système de gestion de la recherche de l'UCE, il semblerait que les nouvelles équipes de la direction de la recherche (suite au changement d'autorités) aient proposé des pistes d'amélioration afin de faciliter la gestion des fonds alloués à la recherche et ainsi à augmenter le taux d'utilisation des budgets correspondants. Cette réforme du système de gestion devrait à terme aboutir à une nouvelle loi, le « *código para la investigación* ».

Trois points d'attention spécifiques ont été identifiés pour le contenu des cours avancés à destination des chercheurs, à savoir : les statistiques, la propriété intellectuelle et l'élaboration de documents scientifiques.

Le choix des filières pilotes qui seront impliquées dans le processus de reconnaissance des diplômes à niveau international (résultat n°3) a été effectué et approuvé par la Direction Générale Académique. Il s'agit des filières suivantes :

- Carrera de Ingeniería Informática
- Carrera de Ingeniería Ambiental FIGEMPA
- Carrera de Ingeniería Civil
- Carrera de Agronomía
- Carrera de Medicina
- Carrera de Psicología

Enfin, un changement dans l'équipe locale a été réalisé au niveau du pilotage du résultat n°4 puisque Mme Susana Cadena, directrice du département des TICs de l'UCE, a pris la relève de Francisco Valverde en tant que PAR. L'ensemble des informations récoltées par M. Valverde a été transmis à Mme Cadena et plusieurs priorités ont été identifiées au niveau du résultat n°4, à savoir :

- la sécurité des systèmes et du réseau informatique de l'UCE,
- la gestion des infrastructures réseau,
- l'intégration des différents services en ligne nécessitant des accès sécurisés (*repositorio institucional* unifié, accès à internet, accès aux bases de données scientifiques, etc.),
- définition de politiques institutionnelles de l'UCE en termes de TICs.

Au niveau de la coordination, la présence à Quito du coordonnateur (juin 2014) puis des gestionnaires belges (septembre 2014) ont été l'occasion d'insister sur l'importance de maintenir une communication soutenue et régulière entre les équipes belge et équatorienne afin de garder une dynamique de collaboration stimulante et de pouvoir s'adapter efficacement aux changements de contexte éventuels.

## 2.14.1.2 Cadre logique détaillé

UCE	Logique d'intervention	IOV	Sources de vérification	Hypothèses et risques
<b>OG</b>	Contribution de l'UCE au développement social, économique, artistique et culturel de l'Équateur augmentée dans le cadre du « plan nacional del Buen Vivir » (plan de développement national équatorien)			
<b>OS</b>	<b>Les processus académiques de formation et de recherche se sont améliorés, contribuant à la reconnaissance de l'UCE en tant qu'université de formation et de recherche, conformément à la loi LOES (loi organique relative à l'enseignement supérieur) et au niveau international.</b>	Reconnaissance de l'UCE en tant qu'université de formation et de recherche	Conseil national de l'enseignement supérieur	
<b>R1</b>	<b>Une masse critique d'enseignants de haut niveau est disponible, qui favorise la mise au point de processus académiques transversaux de qualité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adaptation du règlement académique en fonction des besoins de la recherche et de la mobilité des enseignants</li> <li>- Nombre de bourses de maîtrise et/ou de doctorat octroyées par le SENESCYT aux candidats en provenance de l'UCE</li> <li>- Pourcentage de nouveaux enseignants titulaires d'un doctorat</li>   <li>- Existence d'une offre de cours de haut niveau en anglais et en pédagogie universitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Règlement académique de l'UCE</li>   <li>- Registre SENESCYT des étudiants boursiers</li>   <li>- Dossiers de concours pour les enseignants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les autorités de l'UCE sont réceptives et disposées à modifier les règlements et à prendre les mesures nécessaires</li>   <li>- Les autorités universitaires considèrent comme prioritaire la nécessité d'attirer des spécialistes de renom afin de favoriser et de promouvoir un enseignement et une recherche de haute qualité</li> <li>- Le centre de langues est fonctionnel et des personnes intéressées au sein des universités belges sont disposées à le soutenir</li> <li>Intérêt de la part de l'Institut supérieur pédagogique, avec personnes spécialisées au sein des universités belges pour former leurs homologues de l'UCE</li> </ul>
	<i>1.1 Organiser la répartition académique des professeurs sélectionnés afin de faciliter la recherche pour les doctorants et les stagiaires</i>			

	<p>1.2 Inventorier et évaluer le niveau des candidats aux maîtrises et aux doctorats dans les différentes facultés</p> <p>1.3 Sélectionner et soutenir les candidats de l'UCE pour l'obtention de bourses SENESCYT de maîtrise et/ou de doctorat en Belgique</p> <p>1.4 Mettre au point un système de motivation pour attirer de nouveaux enseignants de haut niveau, sans lien nécessaire avec l'UCE, avec des critères d'évaluation par cursus correspondant aux principales lignes de recherche de chaque faculté, ainsi qu'un système de financement interne et externe</p> <p>1.5 Créer et rendre fonctionnel, au sein de la Direction des relations internationales de l'UCE, un service de soutien aux enseignants de l'UCE dans l'obtention d'un financement pour la mise en place de maîtrises internationales, de doctorats et de projets de recherche</p> <p>1.6 Créer un programme spécial de formation/perfectionnement en anglais permettant aux candidats doctorants (en priorité) et aux enseignants d'acquérir le niveau requis pour recevoir une bourse de mobilité SENESCYT</p> <p>1.7 Améliorer le programme de formation en pédagogie universitaire par une formation de l'Institut supérieur pédagogique (stages de professeurs belges et en formation en Belgique)</p> <p>1.8 Favoriser l'amélioration de la qualité des maîtrises de l'UCE et la création de maîtrises internationales en partenariat avec des universités belges :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation d'un appel annuel à demandes de collaboration académique auprès des doyens et responsables de maîtrises UCE, sélection des demandes pertinentes et transmission de ces demandes aux universités belges</li> <li>- Mise en relation des responsables académiques des programmes de chaque pays, par le biais de missions en Belgique et en Équateur</li> </ul>			
<p><b>R2</b></p>	<p><b>La production scientifique multidisciplinaire est améliorée, permettant l'intégration au contexte national et international</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence et activité du conseil consultatif scientifique</li> <li>- Définition et mise en œuvre de lignes de recherche conformes aux politiques de l'UCE et au plan national du « Buen vivir »</li> <li>- Mise en œuvre d'un système d'administration de la recherche</li> <li>- Nombre de cursus de formations avancées et nombre de participants</li> <li>- Nombre de noyaux de recherche identifiés</li> <li>- Nombre de séminaires organisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil consultatif scientifique fonctionnel</li> <li>- Document relatif aux lignes de recherche validé par la DGIP (Direction générale de la recherche et des programmes de 3e cycle universitaire)</li> <li>- Document relatif au système d'administration validé par la DGIP</li> <li>- Listes de participants + syllabus</li> <li>- Document de base élaboré + publication sur le site Web</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté préalable des autorités d'intégrer le conseil scientifique à l'organigramme fonctionnel de l'UCE</li> <li>- Volonté d'améliorer les politiques de recherche</li> <li>- Maintien de l'UCE en tant qu'université de type A</li> <li>- Intérêt et demande de la part des professeurs et des chercheurs</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'un fonds d'amorçage avec règlement établi</li> <li>- Nombre de projets de recherche exécutés</li> <li>- Nombre de publications dans des revues à examen par les pairs</li> <li>- Nombre de participations à des conférences nationales et internationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Calendrier des séminaires + listes de participants</li> <li>- Visibilité de l'UCE sur Google Scholar, Web of Science, ResearchGate, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Motivation des chercheurs à participer aux noyaux de recherche</li> <li>- Promotion, par les autorités, de la création de nouveaux noyaux et de la participation à ceux-ci</li> <li>- Volonté de l'UCE de contribuer au fonds d'amorçage</li> <li>- Existence d'opportunités d'apport financier de la part du gouvernement, par le biais du SENESCYT (Secrétariat national de l'enseignement supérieur, des sciences, des technologies et de l'innovation)</li> <li>- Existence d'une politique de mobilité académique qui permet la participation à des conférences internationales</li> </ul>
	<p><i>2.1. Renforcement du Vice-rectorat académique et de recherche et de la Direction générale de la recherche</i></p> <p><i>a) Mise en place d'un conseil consultatif scientifique</i></p> <p><i>b) Diagnostic et renforcement des lignes de recherche, conformément au plan national du « Buen vivir »</i></p> <p><i>c) Définition de programmes trans- et interdisciplinaires</i></p> <p><i>d) Renforcement du système d'administration de la recherche</i></p> <p><i>2.2. Formation et participation à des cours avancés</i></p> <p><i>a) Formulation de projets scientifiques</i></p> <p><i>b) Élaboration et diffusion de textes scientifiques</i></p> <p><i>c) Diffusion et inscription au registre de propriété intellectuelle au niveau international</i></p> <p><i>d) Disciplines transversales (cours de statistiques, méthodologie de recherche, formation continue)</i></p> <p><i>2.3. Renforcement et promotion de noyaux de recherche</i></p> <p><i>a) Identification des noyaux de recherche et des domaines thématiques associés</i></p> <p><i>b) Ateliers de conception et d'organisation de noyaux, en collaboration avec les instituts de recherche</i></p> <p><i>c) Organisation de séminaires de recherche</i></p> <p><i>2.4. Conseils pour l'obtention de fonds internes et externes destinés à l'exécution des projets</i></p> <p><i>a) Ateliers de conseil en financement de recherche</i></p>			



	<p>b) Création d'une base de données des fonds internes et externes  c) Création d'un fonds d'amorçage pour la recherche pluridisciplinaire  d) Exécution et évaluation de projets mono- et interdisciplinaires, démocratiques et participatifs  2.5. Création d'un fonds destiné à promouvoir la communication scientifique en espagnol et en anglais  a) Publications dans des revues indexées nationales et internationales d'examen par les pairs  b) Mobilité académique obtenue par une participation et une présentation lors de conférences internationales  c) Organisation de conférences internationales</p>			
<p><b>R3</b></p>	<p><b>La reconnaissance des diplômes de premier cycle universitaire au niveau international est améliorée, sur base de programmes conformes aux normes internationales</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect des critères académiques pour les filières sélectionnées</li> <li>- Sélection des responsables</li> <li>- Respect des critères internationaux pour les programmes</li> <li>- Acceptation des nouveaux programmes par les étudiants</li> <li>- Évaluation conjointe et externe satisfaisante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Document officiel de la Direction académique</li> <li>- Nomination officielle des responsables</li> <li>- Cursus approuvé par les autorités</li> <li>- Rapport(s) d'évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approbation, par la Direction académique, du document définissant les critères académiques</li> <li>- Choix, par les autorités, de responsables disponibles et expérimentés</li> <li>Programme élaboré sur la base de critères scientifiques</li> <li>- Le corps enseignant possède les compétences nécessaires pour mettre au point le nouveau programme</li> <li>- Présence d'étudiants aux compétences requises</li> <li>- Finalisation dans les temps de la nouvelle infrastructure pour l'enseignement des langues</li> </ul>
	<p>3.1 Amélioration progressive des cursus de chaque filière :  3.1.1 Sélectionner un premier groupe pilote de cinq filières au maximum (la Direction académique de l'UCE, via une commission technique)  3.1.2 Identifier des responsables pour chaque filière, en Belgique et en Équateur  3.1.3 Élaborer un programme  3.2 Mettre en œuvre le programme (groupes ciblés d'étudiants équatoriens formés en Belgique durant un semestre)  3.3 Former les étudiants choisis en anglais et à l'utilisation des TIC  3.4 Effectuer une évaluation annuelle conjointe du programme  3.5 Effectuer un contrôle qualité en évaluant le niveau des</p>			

	<i>étudiants (avant la mise en œuvre, à la fin de la deuxième année et à la fin de la quatrième année)</i>			
<b>R4</b>	<b>La disponibilité et l'accès à l'information à destination des enseignants, chercheurs et étudiants de l'UCE sont améliorés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux élevé de remise de syllabus</li> <li>- Indice de satisfaction des auteurs de syllabus et de projets de recherche</li> <li>- Mise au point d'un métamoteur de recherche</li> <li>- Nombre de consultations du catalogue</li> <li>- Nombre de personnes formées à l'utilisation des TIC</li> <li>- Nombre de personnes formées à la documentation en bibliothèque</li> <li>- Nombre d'accès aux ressources virtuelles</li> <li>- Adoption de normes internes pour l'utilisation des TIC (discussions au niveau du Conseil universitaire)</li> <li>- Quantité d'informations institutionnelles diffusées et taux d'utilisation du courrier institutionnel</li> <li>- Création de supports de communication</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Base de données UCE</li> <li>- Sondages et enquêtes sur questionnaire</li> <li>- Page Web du catalogue</li> <li>- Logiciel de statistiques</li> <li>- Constitution d'une base de données</li> <li>- Logiciel de statistiques</li> <li>- Règlement intérieur et rapports administratifs</li> <li>- Logiciel de statistiques</li> <li>- Constitution d'une base de données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Direction des technologies permet la création de cours sur la plateforme</li> <li>- Les facultés acceptent le processus de normalisation</li> <li>- Bonne coordination entre les différentes unités impliquées de l'UCE</li> <li>- Présence de personnel expérimenté pour la mise en œuvre</li> <li>- Intérêt et motivation du personnel à suivre les formations</li> </ul>
	<p><i>4.1 Développement d'infrastructures technologiques au sein des facultés par la consolidation de la connectivité et la normalisation des infrastructures de connectivité entre les différentes facultés</i></p> <p><i>4.2 Création d'un dépôt institutionnel et intégration de celui-ci au catalogue BIBLIOSITCI</i></p> <p><i>4.3 Formation des membres de la communauté universitaire (agents administratifs, enseignants, étudiants) à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC)</i></p> <p><i>4.4 Création de cours virtuels sur la gestion des bases de données, la recherche de ressources électroniques et l'intégration des références aux productions scientifiques</i></p> <p><i>4.5 Élaboration d'une politique institutionnelle d'utilisation des TIC afin d'améliorer la diffusion des informations en interne</i></p> <p><i>4.6 Campagne de valorisation pour une sensibilisation et une reconnaissance accrues des activités de l'UCE au niveau national et international (avec la Direction de la Culture et de la Communication)</i></p>			

2.14.1.3 Budget détaillé pour 2015

UCE	R1	R2	R3	R4	COORD	TOTAL
	<b>BUDGET 2015 en EUR</b>					
<b>BUDGET TOTAL</b>						
B.INVESTISSEMENT	700,00	55.000,00	0,00	0,00	0,00	55.700,00
C.FONCTIONNEMENT	1.600,00	107.800,00	25.000,00	0,00	0,00	134.400,00
D.PERSONNEL	16.000,00	3.160,00	0,00	0,00	3.000,00	22.160,00
E.BOURSES	143.725,40	0,00	0,00	0,00	0,00	143.725,40
F.DEPLACEMENT	16.500,00	12.300,00	10.500,00	12.000,00	3.000,00	54.300,00
G.SEJOUR	12.467,00	10.332,00	7.546,00	9.772,00	0,00	40.117,00
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>190.992,40</b>	<b>188.592,00</b>	<b>43.046,00</b>	<b>21.772,00</b>	<b>6.000,00</b>	<b>450.402,40</b>
					<b>FA max 10%</b>	45.040,24
					<b>TOTAL TC</b>	495.442,64
					<b>TOTAL DISPO</b>	<b>486.434,59</b>

	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique
<b>BUDGET BELGIQUE</b>						
B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C.FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	25.000,00	0,00	0,00	25.000,00
D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
E.BOURSES	128.725,40	0,00	0,00	0,00	0,00	128.725,40
F.DEPLACEMENT	13.500,00	4.500,00	10.500,00	6.000,00	0,00	34.500,00
G.SEJOUR	12.467,00	10.082,00	7.546,00	9.772,00	0,00	39.867,00
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>154.692,40</b>	<b>14.582,00</b>	<b>43.046,00</b>	<b>15.772,00</b>	<b>0,00</b>	<b>228.092,40</b>
					<b>FA 2 %</b>	9.008,05
					<b>TOTAL BEL</b>	<b>237.100,45</b>

	Local	Local	Local	Local	Local	Local
<b>BUDGET LOCAL</b>						
B.INVESTISSEMENT	700,00	55.000,00	0,00	0,00	0,00	55.700,00
C.FONCTIONNEMENT	1.600,00	107.800,00	0,00	0,00	0,00	109.400,00
D.PERSONNEL	16.000,00	3.160,00	0,00	0,00	3.000,00	22.160,00
E.BOURSES	15.000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15.000,00
F.DEPLACEMENT	3.000,00	7.800,00	0,00	6.000,00	3.000,00	19.800,00
G.SEJOUR	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>36.300,00</b>	<b>174.010,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6.000,00</b>	<b>6.000,00</b>	<b>222.310,00</b>
					<b>FA max 8%</b>	36.032,19
					<b>TOTAL LOC</b>	<b>258.342,19</b>

## 2.15 MAROC

### 2.15.1 Université Mohammed Premier (UMP)

**OG**

#### **Objectif global**

Permettre à l'Université Mohammed Premier de participer pleinement à l'Initiative Nationale de Développement Humain à travers une formation de qualité, une recherche ciblée et des services à la société adaptés.

**OS**

#### **Objectif spécifique**

Renforcer les capacités de l'Université Mohammed Premier à agir pour le développement du Maroc Oriental à travers la formation de formateurs, la valorisation des résultats de la recherche et une meilleure interaction entre les étudiants, enseignants et l'administration.

**R1**

#### **Résultat attendu 1**

Les compétences des personnels administratifs et enseignants sont pérennisées et adaptées aux besoins de l'université.

**R2**

#### **Résultat attendu 2**

L'impact de l'UMP sur le tissu socio-économique est renforcé grâce à des structures de valorisation solides, aptes à répondre aux opportunités régionales et nationales.

**R3**

#### **Résultat attendu 3**

Dans un esprit de démarche et de culture qualité, afin de viser un principe de gouvernance global et intégré s'appuyant sur le référentiel qualité de l'UMP, l'administration de l'UMP met en place des structures pérennes et opérationnelles, en particulier dans l'appui informatique à l'Institution dans ses différentes missions au travers d'un service général informatique performant ; le renforcement de la gestion des bibliothèques venant en appui à la formation et à la recherche ; la création d'une labellisation interne qualité ; l'accompagnement de l'étudiant : information et aide à l'orientation, vie étudiante.

## 2.15.1.1 État d'avancement et perspectives 2015

**Coordination**

Coordonnateur UMP : <b>Abderrahime BOUALI</b> Gestionnaire UMP : <b>Mostapha ELHAFI</b>	Coordonnateur belge : <b>Pierre DEHOMBREUX, UMons</b> Gestionnaire belge : <b>Magaly DUQUESNE, UCL-Mons</b>
--	--

**Résultat 1 :**

**Les compétences des personnels administratifs et enseignants sont pérennisés et adaptées aux besoins de l'université**

PAR UMP : <b>Bachir EL KIHIEL</b> PAR belge : <b>Jean-François GUILLAUME, ULg</b>
--

Des ajustements pour l'année en cours ont dû être effectués à l'issue de la formation qui s'est déroulée en mai 2014. Ces ajustements ont été opérés dans 2 des 8 initiatives du résultat attendu n°1 :

- L'initiative « Genre et migrations » (RA1.8) dont la complexité nécessite de créer une assise théorique et méthodologique locale notamment par l'organisation de 3 missions Nord-Sud. L'une d'entre-elle a dû être reportée à pris du retard sur le planning initial au vu de soucis administratif.
- L'initiative « Formation des médecins » (RA1.6) pour laquelle une mission Nord-Sud d'enseignement en immunologie ainsi que 6 missions Nord-Sud destinées à compléter l'approche d'expérimentations didactiques ont été sollicitées de concert par les équipes pédagogiques de la Faculté de médecine de l'UMP et par les formateurs belges de la Faculté de médecine de l'ULg.

En ce qui concerne 2015, les lignes d'action prévues sont maintenues. Des aménagements seront toutefois apportés à l'organisation des missions SN qui sont programmées. Il s'agira de réduire la durée de ces missions (initialement fixée à 15 jours) et de les ramener à une durée de 7 jours. Les marges budgétaires dégagées seront affectées à des missions NS supplémentaires.

**Résultat 2 :**

**L'impact de l'UMP sur le tissu socio-économique est renforcé grâce à des structures de valorisation solides, aptes à répondre aux opportunités régionales et nationales.**

PAR UMP : <b>Nourredine BOUKHATEM</b> PAR belge : <b>Philippe THONART, ULg-GxABT</b>
---

Un seul ajustement a été effectué dans le cadre du résultat attendu n°2 pour 2014 : l'annulation de 2 missions Nord-Sud au profit du résultat attendu n°1.

Pour le reste, les activités 2014 se déroulent telles que programmées dans le cadre logique. De même, aucun ajustement n'est prévu pour l'année 2015.

**Résultat 3 :**

**L'administration de l'UMP met en place des structures pérennes et opérationnelles dans l'appui informatique, le renforcement de la gestion des bibliothèques et la création d'une labellisation interne qualité**

PAR UMP : <b>Abdelkader BEZZAZI</b> PAR belge : <b>Jean-Louis MARCHAND, UCL</b>
--

**CIOVE – Centre d'Information, d'Orientation et de Vie Étudiante**

La première période de 4 années a permis d'installer une culture de l'orientation dans différentes sphères de l'orientation, principalement par :

- la formation de plusieurs dizaines de personnes
- l'organisation de journées d'études, conférences et tables rondes, au niveau local, régional et national
- la mise sur pied d'événements et de caravanes d'information, en collaboration avec les établissements/Facultés.
- l'organisation de plusieurs activités étudiantes dans le domaine du sport, du théâtre,

Démarche qualité : Le cahier des charges et le référentiel qualité du CioVe ont été réalisés avec les partenaires locaux. Ils doivent encore être finalisés et travaillés pour devenir l'outil de pilotage du centre.

Au niveau CioVe : la Présidence a désigné (mais pas encore nommé) une direction au CioVe. Grace à cela, depuis 6 mois, une véritable transformation s'est produite : le personnel s'implique dans le développement et la professionnalisation du service, il a la volonté de mener à bien et jusqu'au bout le projet du service.

Il reste à définir les profils de poste et le cadre en personnel, en ce compris la direction.

Le développement des compétences des conseillers d'orientation et du responsable de la vie étudiante sera l'objet des prochaines missions S/N.

Sur le plan budgétaire et financier, il reste à attribuer au CioVe un budget d'équipement et de fonctionnement pour assurer sa viabilité, et à préciser qui le gère et comment.

Avec la venue des nouveaux responsables à la présidence, il faudra établir :

- qui sont les interlocuteurs du CIO Ve
- quel est le rôle du chargé de mission dans l'avancement du projet
- quelle est la place du CIOVe dans l'organigramme de la présidence

### **Gestion des bibliothèques**

Concernant les bibliothèques, programmation 2014 :

Réalisé :

- mission S/N de trois bibliothécaires en Belgique,
- note justificative motivant le recours à de la sous-traitance pour le développement du catalogue collectif des bibliothèques l'UMP.

En cours :

- rédaction d'un cahier des charges pour la mise en place d'un service de gestion centralisée des bibliothèques à l'UMP (suivi de la mission S/N). Cahier des charges qui sera à présenter aux autorités de l'UMP,
- préparation des documents nécessaires au service économique de l'UMP pour valider le recours à de la sous-traitance afin de poursuivre l'informatisation du catalogue,
- préparation des bons de commande pour l'achat de matériel informatique en local (rétroprojecteur, postes de consultation),
- préparation des listes d'ouvrages à acquérir pour l'ensemble des bibliothèques. Achat Belgique via appel d'offres,
- préparation des bons des commandes pour l'achat de matériel de bureau en local

La mission de Pierre Dehombreux (3 et 4/09) a permis de clarifier et de justifier auprès des autorités la nécessité de recourir à de la sous-traitance pour l'informatisation du catalogue bibliothèques. La mission du 29/09 a permis entre autres de faire avancer, voire de finaliser certaines activités en cours.

### **Gestion informatique**

Il est attendu que:

- les travaux de mise en ordre du réseau soient finalisés,
- les serveurs devant accueillir Claroline Connect soient installés ainsi que Claroline Connect,
- les développeurs entreprennent les développements informatiques attendus, et pour cela la stabilisation des équipes

### **Gestion-qualité**

Le label Qualité QTEU est en phase de pilote pour le volet Formation.

Ceci veut dire que :

- certains outils « label qualité QTEU » sont construits (cadre, référentiel, guide d'auto-évaluation, tableau synoptique) ; d'autres restent à finaliser (en priorités, guides pour les experts, pour les visites, ...)
- un processus pilote débute pour valider la démarche, les approches, les outils. L'UMP/EST sera le premier établissement à faire l'exercice d'autoévaluation en vue d'obtenir le label qualité

Il reste, pour 2014, à :

- former/accompagner/coacher le comité d'auto-évaluation qui fait cet exercice réflexif pour la toute première fois, y compris pour les enquêtes à orchestrer
- soutenir le processus d'identification d'experts + coaching de ces experts à cette méthodologie précise
- continuer la production des outils les plus urgents
- évaluer les processus lui-même et l'exploitation des premiers outils
- consolider les liens avec les autres projets
- travailler la communication en interne et en externe (national et international)

2.15.1.2 Cadre logique détaillé

UMP	Logique d'intervention	IOV	Sources de vérification	Hypothèses
<b>OG</b>	Permettre à l'Université Mohammed Premier de participer pleinement à l'Initiative Nationale de Développement Humain à travers une formation de qualité, une recherche ciblée et des services à la société adaptés.			
<b>OS</b>	<b>Renforcer les capacités de l'Université Mohammed Premier à agir pour le développement du Maroc Oriental à travers la formation de formateurs, la valorisation des résultats de la recherche et une meilleure interaction entre les étudiants, enseignants et l'administration.</b>	<p>En début de projet, dans la liste ci-dessous, ceux qui sont immédiatement disponibles,</p> <p>et en fin de projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'étudiants titulaires d'un baccalauréat dans la région de l'Oriental et inscrits à l'UMP (ou qui poursuivent dans l'ES dans l'Oriental)</li> <li>- Nombre de primo-inscrits</li> <li>- Nombre total d'étudiants (par faculté)</li> <li>- Nombre de diplômés</li> <li>- Effectif du personnel enseignant</li> <li>- Effectif du personnel de l'UMP dont l'affectation est directement liée à un service en charge de l'information, de l'orientation ou de l'insertion professionnelle</li> <li>- Effectif du personnel de l'UMP dont la fonction principale est liée à l'information, l'administration et la valorisation de la recherche</li> <li>- Volume des activités de formation et de prestations de service sur le technopôle d'Oujda</li> <li>- Volume des activités de formation et de prestations de service sur l'agropôle de Berkhane</li> <li>- Volume des prestations de recherche et de services au bénéfice des entreprises de l'Oriental</li> <li>- Nombre d'enseignants chercheurs disposant d'un doctorat ;</li> <li>- Nombre d'enseignants chercheurs ayant bénéficié d'une formation continue dans l'année ;</li> <li>- Nombre de publications dans des revues internationales ;</li> <li>- Volume de ressources financières issues de prestations institutionnelles ;</li> <li>- Un mécanisme d'évaluation des enseignements et/ou des enseignants est mis en place.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport annuel d'activité ;</li> <li>- Etude de satisfaction, à réaliser en début et en fin de projet ;</li> <li>- Rapport annuel de l'administration de la recherche de la Présidence ;</li> <li>- Base de données du CUDRO ;</li> </ul>	<p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'UMP se voit attribuer des moyens qui restent à la mesure de sa croissance</li> <li>- Le dynamisme économique régional et national reste favorable ;</li> <li>- les autorités de l'UMP continuent de soutenir le projet en dégageant notamment les ressources humaines nécessaires.</li> </ul>
<b>R1</b>	<b>Les compétences des personnels administratifs et enseignants sont pérennisées et adaptées aux besoins de l'université.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'équipes disciplinaires stabilisées (c'est-à-dire dont l'existence a été reconnue par les autorités universitaires locales) parmi les huit domaines locaux de référence, et nombre de participants engagés dans les</li> </ul>	Enquête qualitative à mener auprès des doyens.	<p>Condition :</p> <p>L'UMP dispose de moyens suffisants pour stabiliser le travail des 8 équipes locales</p>

		<p>travaux des équipes locales ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de projets de recherche en développement rédigés par les huit équipes locales de référence et introduits pour financement auprès d’organismes nationaux et/ou internationaux ;</li> <li>- Nombre de projets de formation rédigés par les huit équipes locales de référence et introduits pour financement auprès d’organismes nationaux et/ou internationaux ;</li> <li>- Nombre d’initiatives mises en place en vue de favoriser le rapprochement entre l’Université et l’environnement socioprofessionnel local (par exemple : forum ou séminaire thématiques ; activités de formation continuée ; etc.) par les huit équipes locales de référence.</li> </ul>		de référence.
1.1 Réaliser un séminaire thématique consacré au pilotage de projet (+ réunions de travail en équipe).	Existence du rapport de synthèse et d’évaluation du séminaire, des listes de présence et des procès-verbaux des réunions de travail en équipe	Cellule de coordination du projet		<p>Le processus d’expérimentation et de stabilisation des compétences acquises dans les quatre domaines identifiés (transposition didactique ; interface université monde professionnel ; conception et animation de projets de recherche interdisciplinaire ; valorisation des résultats de la recherche) repose essentiellement sur les engagements individuels. A défaut d’une stabilisation institutionnelle (par exemple, au travers de la constitution d’un service de soutien à la recherche, à la formation et au développement), les résultats engrangés en cours de <i>phasing-out</i> risquent de se déliter.</p>
1.2 Réaliser un séminaire thématique (5 journées) consacré à la transposition et à l’expérimentation didactique, en ce compris un suivi des prestations en situation réelle.	Existence du rapport de synthèse et d’évaluation du séminaire, du rapport de synthèse et d’évaluation et des listes de présence	Cellule de coordination du projet		
1.3 Compléter la formation pédagogique en formant les professeurs de médecine à l’encadrement de stages pratiques au CHU (sur les 3 ans) (quatre stages de recyclage d’un mois pour des professeurs de médecine).	Existence des rapports de stage	Cellule de coordination du projet		
1.4 Renforcer et compléter les compétences techniques du COSTE (un stage de recyclage d’un mois pour un technicien COSTE, en année 1).	Existence des rapports de stage	Cellule de coordination du projet		
1.5 Suivi-encadrement des doctorants en cotutelle (en génie civil) (sur les 3 ans) (quatre bourses de doctorat d’un mois, doctorants en sciences de l’ingénieur).	Existence des rapports de stage	Cellule de coordination du projet		
1.6 Organisation de deux forums d’une journée, consacrés à la migration et au genre.	Comptes rendus des forums ; rapports de mission	Cellule de coordination du projet		
1.7 Organiser des séjours d’information et formation (neuf missions SN de 15 jours pour les coordinateurs des activités : prise de contact avec les initiatives prises par les universités francophones autour des 4 domaines de compétences (transposition didactique, interface université-monde professionnel, conception et animation de projets de recherche interdisciplinaire, valorisation des résultats de la recherche).	Rapports de mission	Cellule de coordination du projet		
1.8 Organisation d’un séminaire thématique consacré à l’interface Université-mondes professionnels et à la valorisation des résultats de la recherche (+ réunions de travail)	Programme du séminaire, rapport de synthèse et d’évaluation du séminaire, listes de présence, procès-verbaux des réunions de travail en équipe	Rapports de mission		



	<p>1.9 Organisation d'une journée d'études à destination du monde professionnel (COSTE)</p> <p>1.10 Réaliser deux recherches-diagnostic (soutien à deux dispositifs de recherche-diagnostic (phénomènes migratoires ; gender)</p> <p>1.11 Réalisation d'un séminaire de bilan et de formulation des recommandations</p> <p>1.12 Répondre en partenariat à deux appels d'offres</p>	<p>Actes de la journée d'études</p> <p>Publication de deux rapports de recherche</p> <p>Programme du séminaire, rapport de synthèse et d'évaluation, listes de présence, rapport de synthèse et de recommandations</p> <p>Nombre de dossiers de réponse à des appels à projet (national ou international, CUD ou hors CUD)</p>	<p>Cellule de coordination du projet</p> <p>Journaux</p> <p>Cellule de coordination du projet</p> <p>Cellule de coordination du projet</p>	
<b>R2</b>	<b>L'impact de l'UMP sur le tissu socio-économique est renforcé grâce à des structures de valorisation solides, aptes à répondre aux opportunités régionales et nationales.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évolution annuelle de l'activité du CUDRO (formation, séminaires, projets);</li> <li>- Évolution annuelle de l'activité du COSTE ;</li> <li>- Volume d'activité de prestations de service réalisées pour des entreprises ou institutions régionales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Base de données du CUDRO ;</li> <li>- Base de données du COSTE.</li> </ul>	La situation économique régionale se maintient.
	<p>2.1 Appui à l'incubateur de la Cité du Savoir</p> <p>2.1.1 Organisation de Doctoriales (semaine d'étude par groupe pour la création d'entreprises) et d'un concours de l'innovation ; stimuler la création d'entreprises par les professeurs et les diplômés</p> <p>2.1.2 Rédaction d'un catalogue des prestations de services et des compétences, y compris un site web (à finaliser)</p> <p>2.2 Répondre aux besoins du tissu socioéconomique en matière de formation notamment continuée : formaliser l'offre de service du CUDRO dans le domaine de la formation continuée (dépliants, communication, plan des cours...)</p> <p>2.3 Accompagnement de la recherche vers une valorisation socioéconomique : compléter le processus de valorisation des projets issus de la recherche de l'UMP</p> <p>2.4 Structuration administrative du LACQ en fondation : Rédiger les statuts administratifs du LACQ en fondation</p> <p>2.5 Renforcement du positionnement interne du CUDRO : structuration administrative (RH et fonctionnement) ; missions de coordination</p> <p>2.6 Organiser les Journées de l'innovation en 2014, 2015, 2016</p> <p>2.7 Conclure le processus de transformation des résultats de la recherche en produit industriel : aide technique à l'innovation (cas du distillateur et des produits initiés dans les différentes activités précédentes)</p>	<p>Lettres aux lauréats du concours de l'innovation ;</p> <p>Compte rendu des Doctoriales</p> <p>Listes de présence</p> <p>Nombre d'entrées dans le catalogue</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de programmes de formations pour lequel le CUDRO est intervenu ;</li> <li>- Nombre de contrats R&amp;D entre l'université et le monde socioéconomique</li> </ul> <p>Nombre de projets issus de la recherche valorisés (création d'entreprise, dépôt de brevet)</p> <p>Les statuts du LACQ sont rédigés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de permanents engagés</li> <li>- Existence des rapports de mission de coordination</li> </ul> <p>Existence des listes de présence</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre et qualité des participants ;</li> <li>- Nombre d'opérations techniques réalisées ; produits valorisés ; statut juridique des entreprises</li> </ul>	<p>Cellule de coordination du projet, site web</p> <p>Cellule de coordination du projet, site web</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Documents internes CUDRO</li> <li>- Contrats signés (doc interne au CUDRO)</li> </ul> <p>Documents internes CUDRO</p> <p>Cellule de coordination du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service RH de l'UMP</li> <li>- Cellule de coordination du projet</li> </ul> <p>Cellule de coordination du projet</p> <p>Cellule de coordination du projet</p>	<p>Condition : Ressources humaines disponibles et qualifiées (pour l'ensemble)</p> <p>Condition préalable : au moins un engagement à temps plein</p> <p>Hypothèse : Soutien de la présidence</p> <p>Risque : L'université n'engage pas de personnel administratif</p>
<b>R3</b>	<b>Dans un esprit de démarche et de culture qualité, afin de viser un principe de gouvernance global et intégré s'appuyant sur le référentiel qualité de l'UMP,</b>	Création et existence du Service de labellisation interne qualité : service opérationnel et intégré dans les structures, avec mandats et rapports d'activités annuels publiés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procès-verbaux du Conseil de l'université ;</li> <li>- Rapports des Conseils</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approbation et soutien par le Conseil de l'UMP pour les phases-clés de cette</li> </ul>

	<p><b>l'administration de l'UMP met en place des structures pérennes et opérationnelles, en particulier dans</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>l'appui informatique à l'Institution dans ses différentes missions au travers d'un service général informatique performant ;</b></li> <li>- <b>le renforcement de la gestion des bibliothèques venant en appui à la formation et à la recherche ;</b></li> <li>- <b>la création d'une labellisation interne qualité ;</b></li> <li>- <b>l'accompagnement de l'étudiant : information et aide à l'orientation, vie étudiante.</b></li> </ul>		<p>d'établissement.</p>	<p>activité ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accord formel des Conseils des Etablissements.</li> </ul>
	<p><i>3.1 Renforcement de l'appui informatique à l'institution dans ses différentes missions</i></p> <p><i>3.1.1. Déploiement d'un Service Général Informatique (SGI)</i></p> <p><i>3.1.2. Gestion de l'infrastructure réseau</i></p> <p><i>3.1.3. Gestion de l'infrastructure serveurs</i></p> <p><i>3.1.4. Déploiement d'un portail central d'accès aux services informatiques</i></p> <p><i>3.1.5. Informatisation centralisée de la gestion des études et des étudiants généralisée à tous les établissements</i></p> <p><i>3.1.6. Déploiement d'une plateforme pédagogique (apprentissage en ligne, travail collaboratif et réseau</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de postes prévus effectivement pourvus</li> <li>- Niveau de satisfaction des utilisateurs</li>   <li>- Bande passante disponible</li> <li>- Niveau de satisfaction des utilisateurs</li>   <li>- Nombre de serveurs opérationnels</li> <li>- Temps de réponse moyen</li> <li>- Stockage mémoire disponible</li> <li>- Niveau de satisfaction des utilisateurs</li>   <li>- Nombre d'utilisateurs connectés au portail</li> <li>- Niveau de satisfaction des utilisateurs</li>   <li>- Organisation et catalogue des formations</li> <li>- Nombre d'étudiants délibérés au moyen de l'outil informatique</li> <li>- Niveau de satisfaction des utilisateurs</li>   <li>- Nombre de cours disponibles sur la plateforme</li> <li>- Nombre d'enseignants formés à l'utilisation de la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport d'exploitation SGI</li> <li>- Enquêtes de satisfaction des utilisateurs</li> </ul>	<p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un personnel SGI attentif aux besoins des utilisateurs dans chaque établissement</li> <li>- Implication des chefs d'établissement et des enseignants</li> </ul> <p>Risque :</p> <p>Absence de personnel qualifié</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Condition préalable :</li> <li>- Mise à niveau du réseau</li> <li>- Risque :</li> </ul> <p>Défaillance du fournisseur d'accès à Internet</p> <p>Condition préalable :</p> <p>Mise à niveau des serveurs</p> <p>Risque :</p> <p>Hétérogénéité des outils logiciels choisis</p> <p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication des chefs d'établissements</li> </ul> <p>Risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pérennité du système</li> <li>Apogée</li> </ul> <p>Hypothèses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication des</li> </ul>

	<p><i>social interne) au bénéfice de tous les établissements</i></p> <p><i>3.1.7. Déploiement d'un outil central de gestion des bibliothèques au bénéfice de tous les établissements</i></p> <p><i>3.1.8. Déploiement d'un dépôt institutionnel (voir aussi 3.2.8) et interfaçage avec la plateforme d'e-learning et l'outil de gestion des bibliothèques</i></p> <p><i>3.2 Mise en place d'une structure de gestion centrale des bibliothèques chapeautant les bibliothèques des établissements (Coordination, gestion centralisée de la formation du personnel, politique d'acquisition + cohérente, acquisition/mise à disposition de ressources électroniques, communication, visibilité des services offerts, etc.)</i></p> <p><i>3.2.1 Renforcement et développement du catalogue commun des bibliothèques de l'UMP (Traitement des fonds et bibliothèques non informatisées. Correction de notices existantes. Développement de l'interface de recherche et interface graphique)</i></p> <p><i>3.2.2 Mise à disposition de ressources documentaires électroniques (acquisition de ressources électroniques de référence).</i></p> <p><i>3.2.3 Aides et conseils et orientation des usagers (formation des fonctionnaires à l'accueil et orientation des usagers).</i></p> <p><i>3.2.4 Formation à l'utilisation des bibliothèques (Dépliants, affiches, plan de bibliothèques (2D, 3D), capsules, screencast)</i></p> <p><i>3.2.5 Formation en méthodologie de recherche documentaire (Formation de formateurs)</i></p> <p><i>3.2.6 Accès à des ressources numériques spécialisées (Sélection et mise à disposition de ressources électroniques open source pour les différentes bibliothèques de l'UMP. (procédure administrative comprise)</i></p> <p><i>3.2.7 Formation à l'écriture scientifique</i></p> <p><i>3.2.8 Dépôt institutionnel (répertoire institutionnel</i></p>	<p>plateforme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau d'usage de la plateforme par les étudiants, les enseignants et les autres membres du personnel</li> <li>- Niveau de satisfaction des utilisateurs</li> </ul> <p>- Nombre d'ouvrages recensés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de ressources accessibles en ligne</li> <li>- Nombre d'utilisateurs formés</li> <li>- Nombre de connexions au système par établissement</li> <li>- Niveau de satisfaction des utilisateurs</li> </ul> <p>- Dépôt opérationnel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de dépôts effectués</li> </ul> <p>Service central de gestion des bibliothèques opérationnel (composition et mandat disponible, rapport d'activités)</p> <p>Accès public au catalogue – Catalogue en ligne et fonctionnel</p> <p>Nombre des ressources accessibles depuis le catalogue</p> <p>Registre des demandes formulées</p> <p>Nombre de séances, nombre de supports d'information (papier et virtuel)</p> <p>Nombre de séances de formation et nombre d'inscrits</p> <p>Nombre de ressources disponibles</p> <p>Nombre de séances de formation et nombre d'inscrits</p> <p>Répertoire opérationnel</p>	<p>Postes et fonctions créés</p> <p>Adresse URL</p> <p>Stat. d'utilisation du catalogue</p> <p>Le catalogue accessible en ligne (internet)</p> <p>Registre</p> <p>Dépliants, affiches, plan de bibliothèques, capsules, screencast</p> <p>Statistiques d'utilisation des ressources électronique. Questionnaire d'évaluation</p> <p>Portail bibliothèque</p> <p>Qualité des références dans les articles et travaux</p> <p>Nombre de documents référencés</p>	<p>enseignants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipement informatique des étudiants</li> </ul> <p>Hypothèse : Implication des enseignants</p> <p>Accord du Conseil de l'UMP et des Doyens</p> <p>Formation des fonctionnaires. Collaboration entre bibliothécaires et informaticiens.</p> <p>Informatistes chargés de veille documentaire</p> <p>Pérennisation du personnel (fonctionnaire) dans leur fonction. Formalisation, intégration de séances de formation dans des cours. Outils de recherche documentaires disponibles (bases de données). Bonne exécution et suivi des procédures administratives requises.</p> <p>Bases de données disponibles et accessibles Appui du RA 3.1</p>
--	---	---	---	---

	<p><i>de toute la production scientifique de l'UMP - voir faisabilité avec RA 3.1)</i></p> <p>3.3 <i>Création d'un service de labellisation interne qualité</i></p> <p>3.3.1 <i>Création d'un système interne de labellisation</i></p> <p>3.3.2 <i>Coaching des membres du service labellisation interne qualité</i></p> <p>3.3.3 <i>Plan d'engagement pluriannuel des établissements dans l'obtention des Labels Qualité</i></p> <p>3.3.4 <i>Procédure de gestion du suivi de recommandations formulées par les experts à l'issue du processus de labellisation</i></p> <p>3.3.5 <i>Mentorat des Responsables Institutionnels pour déploiement de la démarche qualité via les labels</i></p> <p>3.4 <i>Accueil et accompagnement des (futurs) étudiants : information, aide à l'orientation, préoccupation de la préparation et du suivi des lauréats, vie étudiante.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Référentiel d'évaluation avalisé, exploitant le référentiel qualité</li> <li>- Couverture du CIOVE, du SGI et de BIB par le référentiel d'évaluation</li> <li>- Existence des 4 labels créés (label Formation, Label Recherche, label Gouvernance, Label Vie)</li> <li>- Procédures et démarches associées définies</li> <li>- Expériences pilotes</li> <li>- Site web de référence</li> <li>- Plaquette du système et service de labellisation</li> </ul> <p>Formation de tous les membres du service</p> <p>Nombre / % d'établissements figurant dans le plan pluriannuel</p> <p>Plan de suivi par établissement évalué</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Listing et Agenda des contacts</li> <li>- Désignation d'un coordonnateur qualité par établissement</li> </ul> <p>Liens avec le référentiel qualité : plus de 16 pages concernent l'accueil et l'accompagnement des étudiants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil université (validations)</li> <li>- Rapports d'activités</li> <li>- Documentation : Mise au point de la procédure d'obtention du label, procédure et protocole des audits externes (visites d'experts), procédure d'exploitation et de suivi des recommandations des experts, formalisation de l'attribution du label</li> </ul> <p>Rapports de missions</p> <p>PV Conseil, (conseils établissements)</p> <p>Dossiers de labellisation des établissements</p> <p>Rapport d'activités du service labellisation</p> <p>Missions CioVe intégrées dans les missions UMP (conseil université, organigramme)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mandats octroyés à la cellule qualité pour porter la démarche labellisation + place dans l'organigramme de l'université (service labellisation interne qualité)</li> <li>- Référentiel qualité avalisé</li> <li>- Référentiels évaluations et démarches labellisation avalisés</li> <li>- Un ou deux établissements labellisés Label Formation pour fin 2014</li> <li>- Désignation des membres du service : mandats octroyés (service labellisation interne qualité)</li> <li>- Ensemble des outils et procédures maîtrisés par les membres du service labellisation interne qualité</li> </ul> <p>Chefs d'établissement formés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visites effectuées par experts extérieurs à l'UMP</li> <li>- Financement octroyé pour supporter les frais de visite des experts</li> <li>- Incitants et directives institutionnel</li> <li>- Attribution formelle des rôles et responsabilités des parties prenantes.</li> <li>- Engagement des autorités de l'UMP</li> <li>- Mise en place d'un personnel motivé et qualifié au CioVe.</li> </ul>
--	--	---	---	---

	<p><i>3.4.1 : Formuler une vision, une stratégie, des actions structurées pour le CioVe.  Professionnaliser le service dans ses missions et prestations pour les étudiants et futurs étudiants en matière d’information, d’aide à l’orientation, d’accompagnement psychologique et de préparation à l’insertion professionnelle.  Plus particulièrement, contribuer à la démocratisation de l’accès à l’enseignement supérieur et de la réussite des études supérieures</i></p> <p><i>3.4.1.1. : Définir des fonctions de base du service (accueil, information, aide à l’orientation, accompagnement psychosocial) et les actions : entretien individuel, actions collectives, production de documentation, gestion documentaire, suivi des lauréats.</i></p> <p><i>3.4.1.2. : poursuivre l’implémentation de GRINSA et compléter par des dispositifs d’aide à l’insertion professionnelle</i></p> <p><i>3.4.1.3. : développer les offres de stages, leur préparation et leur suivi.</i></p> <p><i>3.4.1.4. Rédiger annuellement un rapport « bilan et perspectives».</i></p> <p><i>3.4.1.5. Porter une attention particulière aux étudiants distants géographiquement</i></p> <p><i>3.4.2 : Mettre en place un système de communication de l’information - création de réseaux ;  Horizontale : entre établissements, antennes (Nador et El Hoceima) et le CioVe ;  Verticale : entre le CioVe et les différents niveaux de décision de l’UMP ;  Transversale : entre l’université et les lycées, le monde socio-économique, les services régionaux.  Mettre en place une cellule de coordination</i></p> <p><i>3.4.3 : Le personnel est nommé et attaché au CioVe. Les compétences acquises ou à acquérir sont décrites.  Mise en place de séminaires de formation et d’évaluation de qualité des activités du CioVe : missions Sud/Sud (transfert d’expertises), Nord/Sud, Sud/Nord.</i></p> <p><i>3.4.4 : Soutenir la dynamique de vie étudiante, (ateliers, clubs, associations).</i></p>	<p>Une cellule de coordination rassemblant les pilotes de chaque réseau est mise en place en vue de définir les périmètres de travail de chaque réseau.</p> <p>- Nombre de RH dédié au CioVe  - Profils de compétences établis.  - Personnel recruté  - Formations suivies  - Bilan de compétences réalisé</p> <p>- Nombre d’activités mises en place  - Nombre de participants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports qualitatifs et quantitatifs produits par le CioVe (formulaire à créer)</li> <li>- Enquête de satisfaction</li> <li>- Appréciation des directeurs de Lycées</li> <li>- Appréciation des entreprises, des associations professionnelles</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports des réseaux</li> <li>- Nombres de réunions, CR</li> <li>- Evaluation par les membres du réseau</li> <li>- Développement professionnel des membres du réseau</li> </ul> <p>Documents validés par le service des RH ou par un comité mixte de professionnels</p> <p>Evaluation par un comité mixte personnel UMP et représentants</p>	<p>Risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- crainte de perte d’autonomie de la part des établissements. Peur de l’inconnu « on sait ce qu’on a ; on ne voit pas la valeur ajoutée d’un service commun que l’on ne connaît pas».</li> </ul> <p>Remède :</p> <p>clarifier les missions du service général et celles des établissements en matière d’information, d’aide à l’orientation, d’accompagnement des étudiants, d’aide à l’insertion professionnelle.</p>
--	---	---	---	---

	<p><i>Mettre en place une structure d'appui aux activités.</i></p> <p><i>3.4.5. Scolarité : harmoniser les procédures administratives d'admission dans tous les établissements de l'UMP</i>  <i>Coordonner le travail du personnel d'accueil dans les établissements et au CioVe.</i>  <i>Former en commun le personnel d'accueil.</i>  <i>Nommer un pilote pour mener ce processus</i>  <i>A faire en lien avec le SGI :</i>  <i>Harmoniser les outils informatiques pour la récolte de données du futur étudiant et du parcours étudiant. Etablir des liens avec les activités étudiantes</i>  <i>Adapter GRINSA à l'échelle locale.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Degré de satisfaction des participants</li> <li>- Implication des étudiants dans l'organisation des activités</li> <li>- Evaluation des objectifs poursuivis</li> <li>- Rapport d'activité du responsable de la structure d'appui</li>   <li>- Nombre de réunions personnel administratif inter-établissements</li> <li>- Rapport de comparaison des méthodes et des besoins respectifs</li> <li>- Nombre d'intervisions, études de cas formation suivies.</li> <li>- Nomination d'un pilote</li> </ul>	<p>étudiants</p>	
--	--	--	------------------	--

## 2.15.1.3 Budget détaillé pour 2015

BUDGET TOTAL	UMP	R1	R2	R3	COORD	TOTAL
	BUDGET 2015 en EUR					
	B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	1.500,00	0,00	1.500,00
	C.FONCTIONNEMENT	8.000,00	15.400,00	14.490,00	0,00	37.890,00
	D.PERSONNEL	0,00	7.800,00	5.000,00	0,00	12.800,00
	E.BOURSES	30.314,20	11.933,70	0,00	0,00	42.247,90
	F.DEPLACEMENT	9.350,00	6.050,00	11.000,00	1.100,00	27.500,00
	G.SEJOUR	34.965,00	13.485,00	24.975,00	0,00	73.425,00
	H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>82.629,20</b>	<b>54.668,70</b>	<b>56.965,00</b>	<b>1.100,00</b>	<b>195.362,90</b>
					FA max 10%	19.536,29
					<b>TOTAL TC</b>	214.899,19
					<b>TOTAL DISPO</b>	<b>210.991,93</b>

BUDGET BELGIQUE	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	
	B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	1.500,00	0,00	1.500,00
C.FONCTIONNEMENT	0,00	3.400,00	1.500,00	0,00	4.900,00	
D.PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
E.BOURSES	27.014,20	10.833,70	0,00	0,00	37.847,90	
F.DEPLACEMENT	4.400,00	4.400,00	8.800,00	0,00	17.600,00	
G.SEJOUR	34.965,00	13.485,00	24.975,00	0,00	73.425,00	
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>66.379,20</b>	<b>32.118,70</b>	<b>36.775,00</b>	<b>0,00</b>	<b>135.272,90</b>	
					FA 2 %	3.907,26
					<b>TOTAL BEL</b>	<b>139.180,16</b>

BUDGET LOCAL	Local	Local	Local	Local	Local	
	B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
C.FONCTIONNEMENT	8.000,00	12.000,00	12.990,00	0,00	32.990,00	
D.PERSONNEL	0,00	7.800,00	5.000,00	0,00	12.800,00	
E.BOURSES	3.300,00	1.100,00	0,00	0,00	4.400,00	
F.DEPLACEMENT	4.950,00	1.650,00	2.200,00	1.100,00	9.900,00	
G.SEJOUR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
H.EXPEDITION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>16.250,00</b>	<b>22.550,00</b>	<b>20.190,00</b>	<b>1.100,00</b>	<b>60.090,00</b>	
					FA max 8%	15.629,03
					<b>TOTAL LOC</b>	<b>75.719,03</b>

## 3 LES LIGNES TRANSVERSALES

### 3.1 LE FONDS DE RÉSERVE COMMUN

Dans le cadre de l'instrument d'Appui institutionnel, le **Fonds de réserve commun (FRC)** est un **mécanisme de réallocation budgétaire annuel** qui permet de répondre à des **besoins supplémentaires** éventuellement identifiés par l'un ou par l'autre partenariat. Il fonctionne sur la base d'une réserve alimentée par les reliquats dégagés soit en début d'année par les masses non affectées, soit par certains des groupes de pilotage à l'occasion d'une **révision programmatique et donc budgétaire** de l'ensemble des activités qui constituent le partenariat d'AI.

Cette révision permet :

- d'**adapter les programmes d'activités et**, par conséquent, **les budgets** à la réalité des dépenses et des activités effectivement réalisées ;
- de **programmer ou de réorienter** certaines actions non réalisées ou non programmées au vu des besoins réels tels qu'ils apparaissent à mi-parcours.

Ensuite, elle permet :

- de procéder à des **réallocations budgétaires au sein de chaque partenariat** ;
- de procéder à des **réallocations budgétaires entre les partenariats** par l'intermédiaire du Fonds de réserve commun.

Le mécanisme du FRC s'appuie sur un **principe de solidarité** entre les activités d'un même partenariat et entre partenariats pour une meilleure répartition des budgets de manière à **éviter la sous utilisation** des fonds et augmenter de la sorte les **taux d'exécution** des budgets.

*Pourquoi une réserve pour le FRC en 2014 ?*

**Les formulations des Appuis institutionnels et leur budgétisation sur 3 ans ont été préparées puis réalisées dans la perspective de l'application de la « Nouvelle Stratégie Sud »** décidée en 2010 et jamais appliquée. Celle-ci prévoyait, notamment, une nouvelle répartition du budget Sud entre les Appuis institutionnels (AI) et les Projets par appel (PRD, PFS) avec pour conséquence une diminution du budget réservé aux AI. La budgétisation des années 2014, 2015 et 2016 a donc été faite sur la base d'une enveloppe globale disponible pour le programme AI moins élevée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Conséquence de ce contexte politique et budgétaire mouvant, une provision importante est inscrite dans le budget 2015 (comme ce fut déjà le cas dans le budget 2014) pour alimenter le Fonds de réserve commun et **qui sera répartie et affectée à mi-parcours entre les différents Appuis institutionnels** (selon une clé de répartition encore à définir) **en fonction des besoins réels tels qu'ils apparaîtront après 6 mois de fonctionnement.**

**Budget : 263.374,42 €**

### 3.2 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES INSTITUTIONS

#### 3.2.1 Audit externe

Le vade-mecum révisé prévoit que le contrôle de la comptabilité locale des partenariats peut se faire selon deux modalités et que ce choix est laissé à l'appréciation de l'ARES-CCD.

Soit le contrôle des pièces justificatives se fait en Belgique par le Secrétariat de l'ARES-CCD, lequel vérifie la conformité des pièces par rapport aux normes et la pertinence des dépenses par rapport aux objectifs du programme ; soit le Secrétariat de l'ARES-CCD recourt à un auditeur externe. Dans ce dernier cas, l'auditeur contrôle et certifie les dépenses locales. Il vérifie si les comptes respectent les normes et les règles fixées dans le vade-mecum, la Convention et la réglementation locale des marchés publics.

L'objectif d'un audit externe est d'approfondir le contrôle ; d'une part par le recours à un professionnel indépendant et d'autre part par la présence du contrôleur sur le terrain qui sera ainsi en mesure de vérifier la



comptabilité locale et d'en apprécier la conformité avec les procédures – souvent mal connues – en vigueur au sein de l'université et/ou du pays.

Dans une perspective d'alignement sur les normes locales et de professionnalisation de la gestion et du contrôle des programmes de partenariat, il est prévu, qu'au cours du programme stratégique pluriannuel, tous les partenariats aient fait l'objet d'au moins un contrôle par un auditeur externe.

En 2015, nous prévoyons que 3 partenariats (à déterminer) soient contrôlés *in situ* par un auditeur externe.

**Budget : 50.000 €**

### 3.2.2 Expérience pilote : 2 recherches collectives en Afrique subsaharienne

**Deux institutions en Afrique subsaharienne feront l'objet en 2015 d'une recherche collective de type ECRIS.**

ECRIS : Enquête Collective Rapide d'Identification des conflits et des groupes Stratégiques. Par cette méthode, il s'agira de saisir les conjonctures institutionnelles de 2 partenaires « sur le vif » à partir de défis, conflits et innovations qui les travaillent actuellement.

La proposition s'appuie sur le constat que nous connaissons mal nos partenaires institutionnels, africains en particulier, alors que leurs institutions connaissent de véritables mutations et se trouvent à la croisée des chemins. Ces mutations concernent aussi bien les institutions nationales avec lesquelles nous travaillons que le champ universitaire plus large dans ces pays. Nos interventions, de plus en plus transversales, visant des « orientations stratégiques », sont au cœur de ces mutations sur lesquelles nous avons, en fait, peu de prise.

La proposition s'appuie aussi sur l'idée que des recherches qui n'imposent pas un cadre normatif implicite ou explicite nous en apprendront bien plus sur les processus internes que les « auscultations » liées à des évaluations de financements dédiés ou des « figures imposées »... si participatives soient-elles.

La méthode ECRIS, construite par des sociologues et anthropologues du développement, visait, à l'origine, à construire rapidement et collectivement une question de recherche, à structurer une problématique en partant du terrain et non d'hypothèses extérieures. Ses usages se sont diversifiés bien au-delà de cette fonction et se sont étendus à des diagnostics de secteurs et de politiques publiques<sup>8</sup>. Elle s'inscrit dans une tradition qualitative et dans une perspective de *grounded theory* qui construit des hypothèses très progressivement et pragmatiquement à partir du terrain, qui est saisi par des petites équipes de recherche (Senior, Junior, Etudiant) à travers des entretiens avec des acteurs stratégiques précédemment identifiés. Cette phase de quelques jours (6 à 10 jours) est intensive et suppose un travail de confrontation systématique et quotidienne des résultats des équipes qui interrogent des acteurs stratégiques différents.

Une recherche sur ce mode peut donc être un bon départ pour un dialogue « stratégique » avec les partenaires, dialogue qui prenne davantage en compte, au moins au départ, leurs conjonctures plutôt que nos solutions<sup>9</sup>.

Ces recherches porteront sur des enjeux présentés par plusieurs acteurs locaux comme déterminant pour l'avenir de leurs institutions. Par exemple : implications de l'université dans les questions de développement et de service à la communauté, recherche et valorisation ou encore formation continuée,... c'est de chaque terrain que doivent émerger les grandes questions qui fournissent les « clés d'entrée » de la recherche qui sera réalisée en très étroite collaboration avec des professeurs et des chercheurs locaux, ainsi qu'en parfaite transparence à l'égard des autorités et d'autres partenaires internationaux actifs *in situ*.

L'exercice s'appuiera sur l'expérience menée à l'UNIKIN en 2014 dans le cadre d'une formation méthodologique à la recherche qui visait trois problématiques : recrutement et promotion académique, financements de l'institution et relations internationales.

Pour la mise en œuvre, un comité de suivi sera constitué à l'ARES de manière interinstitutionnelle (participants de plusieurs établissements de l'ARES et quelques grands experts de nos institutions ayant eu des responsabilités importantes dans des activités de coopération).

<sup>8</sup> Par exemple, Jaffré et Olivier de Sardan, *Une médecine inhospitalière. Les difficiles relations entre soignants et soignés dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest*. Editions APAD-Karthala, 2003.

Bierschenk et Olivier de Sardan, *States at Work. Dynamics of african Bureaucraties*. Brill, 2014.

<sup>9</sup> Pour faire mentir la formule selon laquelle la coopération est "l'invention de problèmes aux solutions proposées".

Ce comité de suivi choisira les 2 institutions sur lesquelles portera la recherche et déterminera des clés d'entrée. Ces choix seront validés au niveau de l'ARES-CCD et du CC.

On peut estimer que la première phase collective que nous proposons d'utiliser ici requiert, pour chacune des 2 institutions, un mois de préparation et de 6 à 8 jours intensifs de terrain d'un collectif d'une quinzaine de membres (étudiants pour la majorité, juniors et seniors).

**Budget total pour 2015 (2 « ECRIS ») : 50.000 €**

## 4 L'ADMINISTRATION

### 4.1 FRAIS ADMINISTRATIFS

Les frais administratifs s'élèvent à 10% maximum des dépenses annuelles pour chaque programme partenaire. Ces 10% sont répartis en frais administratifs locaux et en frais administratifs en Belgique :

10% max. des dépenses annuelles du programme partenaire



**Frais administratifs locaux (max. 8%)    Frais administratifs en Belgique (2%)**

Les **frais administratifs locaux** servent à régler les activités récurrentes de gestion globale du programme en prenant en charge les dépenses suivantes :

- frais de fonctionnement (consommables, téléphonie, télécopie, internet, reprographie, frais d'envois, frais d'assurances, ...);
- frais de représentation liés à la coordination du programme ;
- primes et gratifications de l'équipe de coordination et les PAR ;
- achats de petits équipements (mobilier de bureau, bureautique, téléphonie..), ...

Les autres frais liés au fonctionnement global du programme sont pris sur le budget « coordination ».

Sur ce **budget « coordination »**, les dépenses suivantes sont prises en charge :

- les frais du personnel de la cellule de coordination locale ;
- les gros investissements exceptionnels et non récurrents liés à la coordination et ne dépendant pas d'un résultat spécifique (véhicule, réhabilitation de locaux, photocopieurs,...) ;
- les frais de déplacement et de missions liés à la coordination.

Les **frais administratifs en Belgique** couvrent les frais de gestion encourus par l'équipe de coordination et les PAR/promoteurs. Ils couvrent les dépenses suivantes :

- frais de communication (téléphone, fax,...) ;
- frais de fonctionnement (achat de consommables) ;
- frais de déplacement (déplacement lors des GP, frais de parking, etc.) ;
- frais de représentation de l'équipe de coordination ou des PAR/promoteurs ;
- frais d'accueil et de réception des EC à l'occasion de la venue en Belgique de leurs homologues ;
- prise en charge de la mission annuelle de coordination ;
- frais de séjour en Belgique des équipes de coordination locale.

Puisque les frais administratifs en Belgique sont affectés à des dépenses de gestion commune à tous les groupes de pilotage, **2% des budgets des partenariats sont automatiquement prélevés pour alimenter une « caisse commune »**. La gestion de cette « caisse commune » est **centralisée au niveau du Secrétariat de l'ARES-CCD**.

Frais administratifs en Belgique		
UNILU	9.244,20 €	2,00%
UNIKIN	3.649,90 €	2,00%
UPNT	3.665,03 €	2,00%
UNR	6.942,35 €	2,00%
UEH	3.700,20 €	2,00%
UAH	8.244,20 €	2,00%
ITC	7.697,61 €	2,00%
UMSS	8.904,59 €	2,00%
UO	3.555,38 €	2,00%
UB	6.904,26 €	2,00%
UMP	3.907,26 €	2,00%
UNSAAC	8.933,01 €	2,00%
UA	7.636,29 €	2,00%
UAM	6.338,53 €	2,00%
UCE	9.008,05 €	2,00%
CEDESURK	6.749,24 €	2,00%
UAC	9.268,55 €	2,00%
<b>TOTAL</b>	<b>114.348,65 €</b>	

Frais administratifs locaux		
UNILU	36.976,79 €	8,00%
UNIKIN	14.599,60 €	8,00%
UPNT	14.660,12 €	8,00%
UNR	27.769,41 €	8,00%
UEH	14.800,80 €	8,00%
UAH	32.976,80 €	8,00%
ITC	30.790,45 €	8,00%
UMSS	35.618,35 €	8,00%
UO	14.221,52 €	8,00%
UB	27.617,02 €	8,00%
UMP	15.629,03 €	8,00%
UNSAAC	35.732,06 €	8,00%
UA	30.545,14 €	8,00%
UAM	25.354,11 €	8,00%
UCE	36.032,19 €	8,00%
CEDESURK	26.996,97 €	8,00%
UAC	37.074,22 €	8,00%
<b>TOTAL</b>	<b>457.394,58 €</b>	

**NB.** À la différence des FA en Belgique qui sont retranchés des budgets globaux, les FA locaux sont intégrés dans les budgets qui figurent dans le tableau récapitulatif ci-après.

**NB<sup>2</sup>** Les FA des PFS sont régis par un calcul qui leur est propre (cf. vade-mecum PFS). Ils ne sont donc pas pris en compte dans le tableau ci-dessus.

## 4.2 LIGNE GÉNÉRALE

La ligne générale est utilisée pour la prise en charge de la participation des membres du Secrétariat de la CUD aux différentes missions sur le terrain, pour le financement des missions de coordination des équipes PFS. La ligne générale sert aussi à financer les frais d'assurance de l'ensemble des boursiers de l'AI et des chargés de mission. Elle constitue en outre une réserve pour tout imprévu.

**Budget : 150.000 €**

## 5 LE BUDGET GÉNÉRAL RÉCAPITULATIF

BUDGET 2015 en EUR	Appui institutionnel (AI)			Projets de Formations Sud (PFS)			Total par institution(s)/ activités transversales	Total par pays/ activités transversales
	LOCAL	BEL	TOTAL	LOCAL	BEL	TOTAL		
VNUA Vietnam National University of Agriculture	270.183,80	175.003,00	445.186,80					
VNUA PFS02 Master en économie et sociologie rurales				36.228,00	7.906,80	44.134,80	637.308,64	
VNUA PFS07 Master in food technology, safety and quality management				96.615,00	51.372,04	147.987,04		
UPNT Université Pham Ngoc Thach	110.060,12	87.851,46	197.911,58				197.911,58	
<b>Vietnam</b>			<b>643.098,38</b>			<b>192.121,84</b>		<b>835.220,22</b>
ITC Institut de Technologie du Cambodge	238.890,45	176.780,60	415.671,05				415.671,05	
<b>Cambodge</b>			<b>415.671,05</b>			<b>0,00</b>		<b>415.671,05</b>
UO Université de Ouagadougou	166.260,52	25.730,00	191.990,52				191.990,52	
<b>Burkina Faso</b>			<b>191.990,52</b>			<b>0,00</b>		<b>191.990,52</b>
UAM Université Abdou Moumouni	128.454,11	213.826,40	342.280,51				342.280,51	
<b>Niger</b>			<b>342.280,51</b>			<b>0,00</b>		<b>342.280,51</b>
UAC Université d'Abomey Calavi	329.274,22	171.227,69	500.501,91					
UAC PFS04 Master professionnel en gestion des ressources naturelles et de la biodiversité				129.400,10	23.321,41	152.721,51	653.223,42	
<b>Bénin</b>			<b>500.501,91</b>			<b>152.721,51</b>		<b>653.223,42</b>
UNILU Université de Lubumbashi	215.256,79	283.929,90	499.186,69				499.186,69	
UNIKIN Université de Kinshasa	181.239,60	15.855,00	197.094,60				197.094,60	
CEDESURK	274.479,24	89.979,84	364.459,08				364.459,08	
<b>RDC</b>			<b>1.060.740,37</b>			<b>0,00</b>		<b>1.060.740,37</b>
UB Université du Burundi	238.554,02	134.275,80	372.829,82				472.199,08	
UB PFS06 Master complémentaire en journalisme				22.226,00	77.143,26	99.369,26		
<b>Burundi</b>			<b>372.829,82</b>			<b>99.369,26</b>		<b>472.199,08</b>
UR Université du Rwanda	199.180,41	175.706,66	374.887,07				374.887,07	
<b>Rwanda</b>			<b>374.887,07</b>			<b>0,00</b>		<b>374.887,07</b>
UCAD/INP HB PFS03 Stage de formation en management de la qualité sanitaire et analyse des risques				58.634,80	15.067,38	73.702,18	73.702,18	
<b>Sénégal</b>			<b>0,00</b>			<b>73.702,18</b>		<b>73.702,18</b>
UA Université d'Antananarivo	277.060,06	135.299,36	412.359,42				412.359,42	
UT PFS05 Formation spécialisée en écotourisme et biomanagement				49.170,60	25.749,46	74.920,06	74.920,06	
<b>Madagascar</b>			<b>412.359,42</b>			<b>74.920,06</b>		<b>487.279,48</b>
UMP Université Mohamed Premier à Oujda	75.719,03	135.272,90	210.991,93				210.991,93	
<b>Maroc</b>			<b>210.991,93</b>			<b>0,00</b>		<b>210.991,93</b>
UMSS Universidad Mayor de San Simon	221.520,35	259.327,40	480.847,75				588.462,95	
UMSS PFS08 Master-Formation des ressources humaines en sociolinguistique				89.288,00	18.327,20	107.615,20		
<b>Bolivie</b>			<b>480.847,75</b>			<b>107.615,20</b>		<b>588.462,95</b>
UEH Université d'Etat d'Haïti	138.920,80	60.890,00	199.810,80				199.810,80	
<b>Haïti</b>			<b>199.810,80</b>			<b>0,00</b>		<b>199.810,80</b>
UNSAAC Universidad Nacional de San Antonio Abad del Cusco	319.449,06	162.933,70	482.382,76				482.382,76	
<b>Pérou</b>			<b>482.382,76</b>			<b>0,00</b>		<b>482.382,76</b>
UCE Universidad central del Ecuador	258.342,19	228.092,40	486.434,59				486.434,59	
<b>Equateur</b>			<b>486.434,59</b>			<b>0,00</b>		<b>486.434,59</b>
<b>sous-total AI/PFS</b>			<b>6.174.826,88</b>			<b>700.450,05</b>	<b>6.875.276,93</b>	<b>6.875.276,93</b>
Renforcement des capacités des institutions : audits externes + 2 recherches collectives (ECRIS) en Afrique subsaharienne		100.000,00	100.000,00			0,00	100.000,00	
Fonds de réserve commun (FRC)			263.374,42			0,00	263.374,42	
<b>Activités transversales</b>			<b>363.374,42</b>			<b>0,00</b>	<b>363.374,42</b>	<b>363.374,42</b>
Frais administratifs en Belgique globalisés (max. 2 %)		114.348,65	114.348,65				114.348,65	
Ligne générale (assurances, coordination, imprévu)		150.000,00	150.000,00			0,00	150.000,00	
<b>Administration</b>			<b>264.348,65</b>			<b>0,00</b>	<b>264.348,65</b>	<b>264.348,65</b>
<b>TOTAL</b>							<b>7.503.000,00</b>	<b>7.503.000,00</b>

## 5.1 BUDGET RÉCAPITULATIF DES « PFS »

PFS BUDGET 2015 en EUR	PFS02	PFS03	PFS04	PFS05	PFS06	PFS07	PFS08	TOTAL
	éco & socio rurales VIETNAM	qualité sanitaire SÉNÉGAL	ress nat & biodiv BÉNIN	écotourisme & biomanagement MADAGASCAR	journalisme BURUNDI	food technology VIETNAM	sociolinguistique BOLIVIE	
B.INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	2.581,24	0,00	0,00	2.581,24
C.FONCTIONNEMENT	3.150,00	0,00	4.000,00	12.080,00	11.510,00	10.358,34	5.720,00	46.818,34
D.PERSONNEL	6.300,00	1.170,00	2.508,00	14.880,00	2.700,00	16.760,00	0,00	44.318,00
E.BOURSES	24.108,00	49.747,80	103.092,10	16.110,60	31.052,00	75.886,70	81.860,00	381.857,20
F.DEPLACEMENT	3.200,00	6.450,00	12.000,00	12.800,00	16.979,00	16.700,00	7.200,00	75.329,00
G.SEJOUR	5.140,00	10.954,00	23.675,00	13.570,00	24.840,00	14.870,00	3.052,00	96.101,00
H.EXPEDITION	0,00	600,00	0,00	0,00	900,00	0,00	0,00	1.500,00
I.FRAIS ADMINISTRATIFS	2.236,80	4.780,38	7.446,41	5.479,46	8.807,02	13.412,00	9.783,20	51.945,27
<b>TOTAL</b>	<b>44.134,80</b>	<b>73.702,18</b>	<b>152.721,51</b>	<b>74.920,06</b>	<b>99.369,26</b>	<b>147.987,04</b>	<b>107.615,20</b>	<b>700.450,05</b>

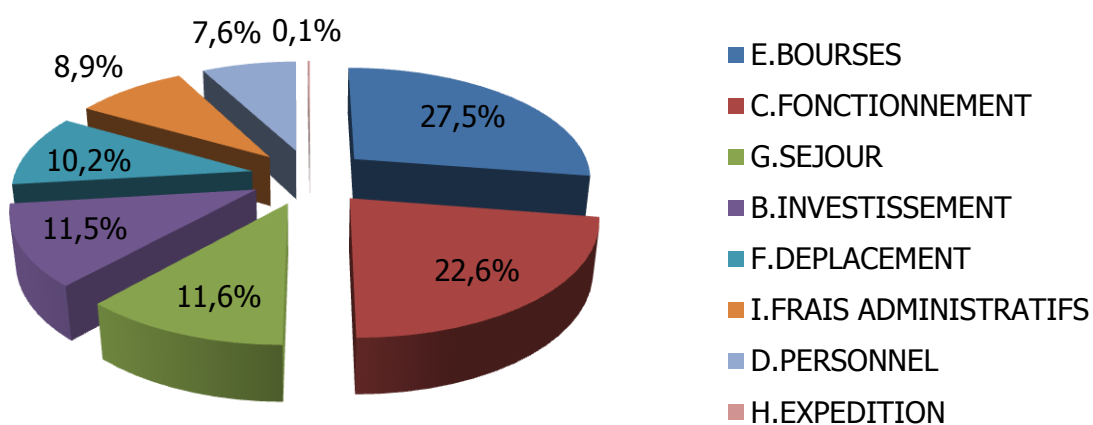
	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique
B.INVESTISSEMENT					2.581,24			2.581,24
C.FONCTIONNEMENT					1.000,00	1.258,34		2.258,34
D.PERSONNEL								0,00
E.BOURSES					23.440,00	9.331,70		32.771,70
F.DEPLACEMENT	2.800,00	4.500,00	6.000,00	11.200,00	15.575,00	12.500,00	6.000,00	58.575,00
G.SEJOUR	2.870,00	5.187,00	9.875,00	10.570,00	24.840,00	14.870,00	2.544,00	70.756,00
H.EXPEDITION		600,00			900,00			1.500,00
I.FRAIS ADMINISTRATIFS	2.236,80	4.780,38	7.446,41	3.979,46	8.807,02	13.412,00	9.783,20	50.445,27
<b>TOTAL</b>	<b>7.906,80</b>	<b>15.067,38</b>	<b>23.321,41</b>	<b>25.749,46</b>	<b>77.143,26</b>	<b>51.372,04</b>	<b>18.327,20</b>	<b>218.887,55</b>

	Local	Local	Local	Local	Local	Local	Local	Local
B.INVESTISSEMENT								0,00
C.FONCTIONNEMENT			4.000,00	12.080,00	10.510,00	9.100,00	5.720,00	44.560,00
D.PERSONNEL	6.300,00	1.170,00	2.508,00	14.880,00	2.700,00	16.760,00		44.318,00
E.BOURSES	24.108,00	49.747,80	103.092,10	16.110,60	7.612,00	66.555,00	81.860,00	349.085,50
F.DEPLACEMENT	400,00	1.950,00	6.000,00	1.600,00	1.404,00	4.200,00	1.200,00	16.754,00
G.SEJOUR	2.270,00	5.767,00	13.800,00	3.000,00			508,00	25.345,00
H.EXPEDITION								0,00
I.FRAIS ADMINISTRATIFS				1.500,00				1.500,00
<b>TOTAL</b>	<b>36.228,00</b>	<b>58.634,80</b>	<b>129.400,10</b>	<b>49.170,60</b>	<b>22.226,00</b>	<b>96.615,00</b>	<b>89.288,00</b>	<b>481.562,50</b>

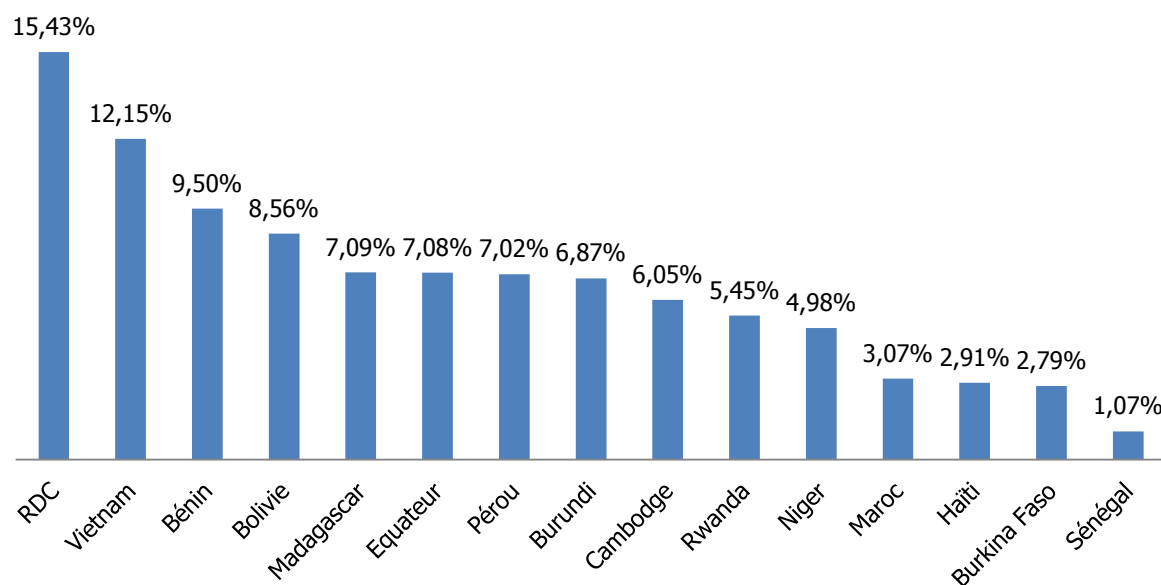
## 5.2 STATISTIQUES

<b>BUDGET 2015 PAR POSTE</b>	<b>LOCAL</b>	<b>BEL</b>	<b>TOTAL</b>	<b>%</b>
B.INVESTISSEMENT	647.879,91	153.447,24	<b>801.327,15</b>	11,5%
C.FONCTIONNEMENT	1.441.840,80	136.328,34	<b>1.578.169,14</b>	22,6%
D.PERSONNEL	479.943,37	50.211,49	<b>530.154,86</b>	7,6%
E.BOURSES	701.565,50	1.219.342,14	<b>1.920.907,64</b>	27,5%
F.DEPLACEMENT	276.111,24	440.200,44	<b>716.311,69</b>	10,2%
G.SEJOUR	117.269,18	691.594,73	<b>808.863,91</b>	11,6%
H.EXPEDITION	902,68	9.300,00	<b>10.202,68</b>	0,1%
I.FRAIS ADMINISTRATIFS	458.894,58	164.793,92	<b>623.688,50</b>	8,9%
<b>sous-total</b>	<b>4.124.407,28</b>	<b>2.865.218,30</b>	<b>6.989.625,58</b>	
Fonds de réserve commun (FRC)			<b>263.374,42</b>	
Renforcement des capacités des institutions : audits externes + 2 recherches collectives (ECRIS) en Afrique subsaharienne			<b>100.000,00</b>	
Ligne générale (assurances, coordination, imprévu)			<b>150.000,00</b>	
<b>total non ventilé</b>			<b>513.374,42</b>	
<b>TOTAL GENERAL en EUR</b>			<b>7.503.000,00</b>	

## répartition du budget 2015 par poste



### répartition du budget 2015 par pays



### répartition du budget 2015 par institution

